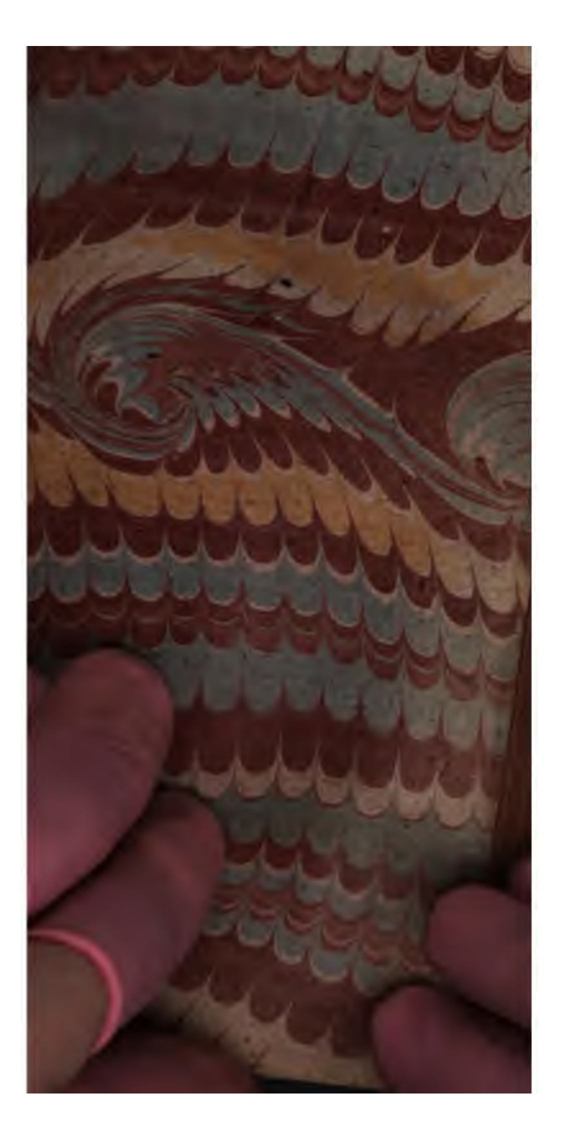

LIBRARY
VERITAS
OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN



LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR L'ANNE'E M. DCC. XXXVI.

OCTOBRE.



A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXVI.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

LE

JOURNAL DES SCAVANS.

OCT. M. DCC. XXXVI.

L'ART DE GUERIR PAR LA Saignée, où l'on examine en même tems les autres secours qui doivent concourir avec ce remede, ou qui doivent lui être préferés, dans la cure des maladies, tant médicinales que chirurgicales. Par François Quesnay, Maître ès Arts, Chirurgien reçu à S. Côme, Membre de la Societé Académique des Arts, & de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Lyon : Chirurgien de M. le Duc de Villeroi. A Paris,

le second Tome de celui do
nous avons publié l'Extrait da
notre Journal de Janvier derni
sous le titre d'*Essai Physique sur l'œ*
conomie animale. C'étoit propremen
un précis de Physiologie, où l'o
consideroit le corps humain da
l'état d'une parfaite santé. On l'en
visage ici sous un autre point d
vûë, c'est-à-dire, comme malade &
dans un besoin pressant des secou
que peuvent lui fournir les remed
les plus efficaces; parmi lesquels o
juge, au seul titre du Livre, qu
l'Auteur donne la préference à
saignée. Les Chirurgiens ne do

de nouvelle découverte qui tende à perfectionner & à rendre plus ſure une operation ſi commune & en même tems ſi délicate & ſi périlleuſe. Il a mieux aimé ſe renfermer uniquement dans ce que le commerce des Medecins, ſoit de vive voix, ſoit par écrit, & ſa propre experience ont pû lui apprendre, ſur l'uſage que l'on doit faire de ce genre d'évacuation dans le traitement des maladies. Cet Ouvrage eſt diviſé en deux parties, où il s'agit 1°. de la ſaignée & de ſes effets en général: 2°. de ſes indications.

I. La ſaignée que l'Auteur définit *l'évacuation d'une portion de la maſſe du ſang, par une ouverture faite exprès à quelqu'un des vaiſſeaux ſanguins*; peut être, ſelon lui, regardée, ou comme déſempliſſant ces vaiſſeaux, & alors il l'appelle *déplétion*; ou comme enlevant quelques-unes de nos humeurs préférablement aux autres; & en ce cas il la nomme *ſpoliation* ou dépouille-

s,
e la sai-
ns deux
sseaux;
durée,
uelques
vent se
t. Elle
eurs de
le tire
uantité
res li-
it ne se

lement
re tous
vitesse
'où el-
ment à
sseaux.
cessai-
que de
etient
el à la
2°. la
ntient
s vaif-
ement

lorſque les Bouchers ſoufflent quelque animal, après l'avoir tué. La *déplétion* procurée par la ſaignée eſt ſi peu conſiderable (dit l'Auteur) qu'en évaluant, comme il a fait ailleurs, la maſſe des liquides à $\frac{5}{6}$, de la maſſe du corps, qu'il ſuppoſe peſer en tout 120 livres, dont par conſequent les liquides en peſent 100 : une ſaignée de 12 onces ne diminue la maſſe de ces mêmes liquides au plus que d' $\frac{1}{130}$ partie. D'où il reſulte, que ce n'eſt qu'en vertu d'un grand nombre de ſaignées faites bruſquement, qu'on peut compter ſur la *déplétion*, qui ſans cela, paroît ſe reduire à très-peu de choſe.

Il n'en eſt pas de même de la *ſpoliation* : Elle n'a lieu que dans les vaiſſeaux ſanguins, qui ſont par rapport aux vaiſſeaux blancs, tels que les lymphatiques, les *adipeux*, ceux des parties *ſpermatiques*, &c. environ comme 1 eſt à 3. En ſorte que la maſſe des ſucs contenus ſeu-

;
anguins
consé-
uée, &
it ou la
ard des
nt qu'à
l'égard
mêmes
nsi que
calcul.
ée de 3
pouille
partie
sa par-
ux san-
la sai-
: que
n pure
ux; &
dimi-
gmen-

pouil-
influe
tiques
c'est
de la

spoliation qu'on peut resoudre plusieurs difficultez touchant la saignée, qui sont insolubles par la seule théorie de la *déplétion* ; & dont il en allegue sept, que l'on peut voir chez lui.

La seconde Section de la premiere partie roule sur les premiers effets de la saignée, qui se reduisent à mettre les liquides plus à l'aise, & à rendre la masse du sang plus séreuse. Ensuite, pour assigner plus particulierement les effets de la saignée sur les solides, l'Auteur observe que les tuniques des vaisseaux sont susceptibles de la *déplétion*, comme les vaisseaux mêmes ; que la *déplétion* produit un relâchement dans les parties solides ; que les boissons simplement aqueuses ne lui sont pas contraires ; que la saignée, par le moyen de la *spoliation*, rend l'agilité aux solides & affoiblit l'action des parties organiques, lorsque celle-ci est trop violente ; qu'elle relâche & détend les vaisseaux, accelere le mouvement du

des humeurs , ...
la *déplétion* que de la *ſpoliation*
Qu'elle rend les ſucs plus co
qu'elle tempere l'acreté de
meur bilieuſe : mais que d'un
côté elle eſt nuiſible , lorſq
crudité des humeurs eſt trop
nante : qu'elle produit divers
gemens dans le mouvemen
liquides ; & que pouſſée tro
elle ralentit ce même mouve
à propos de quoi l'Auteur f
obſervation importante, ſur
tilité ou même le danger d
gnées faites vers la fin d'un
...âcher le dépô

cours pour les maladies qui viennent d'un excès de langueur dans les ſolides, telles que ſont le défaut de tranſpiration dans les vieillards, l'intemperie phlegmatique & la *leucophlegmatie*, l'intemperie mélancolique, les vieux Skirrhes, *&c.* que la ſaignée ne peut rien immédiatement contre un vice abſolu d'un liquide; qu'elle ne doit point être miſe en œuvre dans la vûë d'enlever les matieres morbifiques, leſquelles, après la ſaignée, reſtent dans la même proportion avec les autres humeurs; qu'on doit être circonſpect dans l'uſage de cette évacuation lorſqu'il y a quelque humeur vicieuſe qui détruit le ſang, comme il arrive, par exemple, dans un ulcere chancreux; que la ſaignée pratiquée dans les fievres continuës ne peut rien pour diminuer ou pour exterminer l'*acre* qui les cauſe; mais qu'elle peut ſeulement s'oppoſer indirectement à leurs mauvais effets.

II. L'Auteur, dans sa seconde partie, établit les indications pour la saignée ; & ces indications se tirent ou de l'état des solides, ou de celui des liquides, ou de celui des uns & des autres : ce qui fait la matiere de trois Sections.

1. Dans la premiere partagée en cinq Chapitres, il traite 1°. de la débilitation des forces; 2°. de l'intemperie sanguine ou pléthore; 3°. de l'intempérie bilieuse : 4°. de la mélancholique, & 5°. de la pituiteuse.

L'Auteur a cru devoir s'étendre sur l'abattement des forces ou sur la débilité du principe vital, parce que cet accident, qui est assez ordinaire dans les maladies, fait naître plus que tout autre, une grande repugnance pour la saignée. Cette considération l'a donc engagé à distinguer les differentes especes de débilitez & leurs diverses causes, pour faire connoître plus précisément les occasions où ce remede peut être plus ou moins convenable.

Il resulte en général de toutes les observations particulieres de l'Auteur sur cet article, 1°. que l'état des malades, qui malgré une extrême foiblesse, & un abattement universel en apparence, ont le pouls ample, libre & vigoureux, doit persuader qu'il n'y a que les facultez animales qui soient en défaut, sans que les vitales y soient interessées, & par conséquent fournit une indication pour la saignée : 2°. qu'il en est de même de ces affections *hysteriques* où les malades, quoique privés de sentiment & de connoissance, & comme tombés en syncope, conservent d'ailleurs un pouls qui se soûtient ; 3°. que l'accablement accompagné d'un pouls dur & embarrassé, d'une pesanteur de tête, & d'un commencement de délire, fait concevoir que les forces sont opprimées par l'abondance du sang ou par un vice de circulation sur-tout dans le cerveau ; ce qui offre une sure indication pour la saignée : 4°. que si la

foibleſſe du malade jointe à la petiteſſe, au relâchement & à la langueur du pouls, & accompagnée d'évacuations abondantes par les ſelles ou par les ſueurs, annonce la diſſolution des humeurs; alors on ne doit ſe déterminer en faveur de la ſaignée, qu'avec tous les égards & toutes les précautions dont l'Auteur parlera dans la ſuite; 5°. mais que l'extrême abattement d'un malade, qui d'ailleurs ſans être dans aucune des circonſtances dont on vient de faire mention, a le pouls foible, petit, enfoncé, un peu dur ou convulſif, avec une ſorte de défaillance ou d'angoiſſe vers la région du cœur ou de l'eſtomac, une chaleur languiſſante, un viſage défait, un aſpect triſte & conſterné, tout cela (dit-on) laiſſe entrevoir que la maladie reſide particulierement dans le principe vital (à moins qu'il n'y ait lieu de ſoupçonner quelque inflammation des viſceres, dont le genre nerveux ſoit fort ſuſceptible d'impreſſion)

& n'indique plus la ſaignée comme un remede qui convienne directement à cette maladie ; quoiqu'elle puiſſe y être utile indirectement en certains cas, mais avec tous les ménagemens & toutes les modifications articulées ici par l'Auteur.

Il parcourt enſuite toutes les ſortes d'intemperies qu'il admet dans le corps humain, & qu'il vient de ſpecifier ; & il commence par l'intemperie ſanguine qu'il nomme *pléthore*. Il regarde la ſaignée comme le remede ſpécifique des temperamens ſanguins. Mais il n'a pas de la *pléthore* l'idée qu'on s'en forme ordinairement. Il n'a garde de la confondre avec ce qu'on appelle *obéſité* ou embonpoint. Il prétend que la *pléthore ad vaſa* ou la plénitude quant aux vaiſſeaux eſt rare, & il en apporte pluſieurs raiſons qu'on peut voir. Il eſtime que la *pléthore ad vires* ou la plénitude quant aux forces eſt la plus ordinaire, & qu'elle reſide dans les fibres muſculeuſes, dont

les mouvemens ſont gênés & ralentis par l'abondance exceſſive du ſang. De-là (dit-il) naiſſent le reſſerrement des vaiſſeaux, l'épaiſſiſſement du ſang, l'inaction des membres, les enflures œdémateuſes, les inflammations phlegmoneuſes, les hémorrhagies, les apopléxies, l'obſtacle dans les filtrations, l'élaboration défectueuſe des ſucs, & la fiévre *ſynoque*. Il fait voir après cela de quelle utilité eſt la ſaignée dans la *pléthore*, qu'elle ne guérit point en vertu de la *déplétion*, & qui d'ailleurs ne peut rien contre l'*obéſité* ; mais qui en dilatant les vaiſſeaux trop contractés par la *pléthore*, produit les mêmes effets que ceux qu'on attribue à la *déplétion*, comme de déſemplir les vaiſſeaux, de mettre les liqueurs plus au large, de rendre les couloirs plus libres, de faciliter la dépuration du ſang, *&c.* Il obſerve que les ſaignées de précaution ſont utiles aux ſanguins, en prévenant la *pléthore* beaucoup plus prompte-

ment & plus efficacement que ne pourroit faire la diete en pareil cas.

De l'intemperie ſanguine, l'Auteur paſſe à la bilieuſe, dont l'acrimonie exceſſive occaſionne des éréſipeles, des *herpès*, & d'autres pareilles inflammations, allume une fievre ardente, excite des indigeſtions, des coliques, des diarrhées, des dyſſenteries. L'Auteur preſcrit pour le traitement de ces maladies pluſieurs médicamens, dont nous ne rendrons point compte au public, & nous nous renfermons pour abreger dans la ſeule expoſition qu'il fait de l'uſage de la ſaignée pour remedier à tous ces accidens. C'eſt ainſi que nous en uſerons par rapport à tous les autres articles de cet Ouvrage; & c'eſt de quoi nous avertiſſons ici le Lecteur une fois pour toutes. L'Auteur trouve que rien ne convient mieux que la ſaignée dans toutes ces affections qui ſont des ſuites de l'intemperie bilieuſe, ſurtout ſi l'on a ſujet de craindre que

pour prevenir les inconven
pourroient suivre cette év
dans les sujets bilieux ; il
de ne la pousser pas si p
ment jusqu'au point de re
force & l'activité des vaisse
seroit dangereux d'en dem
mais de la réiterer jusqu'à l
blir considerablement, pré
que le sang chez les bilieux
re très-vîte, & que les sai
précaution leur sont très
pour prévenir sur-tout la
causée par l'acrimonie de l

Elles ne sont pas non pl

chroniques & rebelles, telles que la galle, la teigne, la lépre, les dartres, le ſcorbut, le cancer, les écrouelles, *&c.* la ſaignée n'y peut être que d'un foible ſecours; & l'on doit neceſſairement recourir à des remedes plus efficaces; qu'on verra chez l'Auteur. Il parle ici de l'effet de la ſaignée dans les vieillards, comme ceux-ci étant en cette qualité dans une diſpoſition prochaine à l'intemperie mélancolique: ſur quoi il ne paroît pas être de l'avis d'un Medecin grand partiſan de la ſaignée, & qu'il ne nomme pas, lequel a cru trouver dans les vieillards de fortes indications pour ce remede. Il ne le juge pas plus convenable dans l'intemperie pituiteuſe, non plus que pour les enfans en général comme tenant beaucoup de ce temperament; & elle ne peut leur être utile (ſelon lui) que par accident, comme dans des chûtes, des convulſions, des douleurs de dents, des inflammations, des fiévres, *&c.*

2. Les indications pour la saignée, prises de l'état des liquides & de leurs effets sur les solides, sont la matiere de la seconde Section divisée en trois Chapitres, qui roulent 1°. sur les vices de la digestion, 2°. sur la putréfaction des humeurs, 3°. & sur leur acrimonie.

L'Auteur assigne pour causes de l'indigestion 1°. l'action de l'estomac trop languissante, 2°. les dissolvans trop peu actifs ou vicieux, 3°. l'intemperie chaude ou froide de ce viscere. De-là naissent, selon lui, trois sortes d'indigestions, 1°. la *fermenteuse*, plûtôt *acéteuse* que vineuse, 2°. la putride, 3°. la mixte ou bilieuse, desquelles il explique la nature & en indique les remedes. Il en fait autant par rapport aux differentes sortes de cruditez qui tirent leur origine de ces trois especes d'indigestions, & qui sont les cruditez pituiteuses-acides, les pituiteuses insipides ou *muqueuses*, les putrides, les bilieuses, & les atrabilaires, soit acides, bilieu-

ſes ou putrides. A l'égard de la ſaignée (dit l'Auteur) elle ne convient gueres que par accident aux indigeſtions, hors le cas de l'indigeſtion atrabilaire, où ce remede, par le relâchement qu'il cauſe dans les membranes des arteres, peut beaucoup aider à vaincre cette chaleur d'entrailles qui fait tout le mal. Mais à l'exception de ce cas & de quelques-autres, dont il fait mention, la ſaignée, ne remedie point aux indigeſtions.

L'Auteur vient enſuite à la putréfaction des humeurs, qui n'eſt jamais parfaite dans celles qui circulent, quoique l'action des vaiſſeaux les diſpoſe à devenir putrides. Il diſtingue juſqu'à cinq eſpeces de putréfaction; ſçavoir la fébrile, l'*ichoreuſe*, la gangreneuſe, la colliquative & la ſyncopale, dont on trouvera chez lui les définitions & les remedes; le tout accompagné, de même que dans les articles précedens, d'obſervations de pratique utiles, & qui ont leur ſingularité.

Il remarque, au sujet de la saignée, que faite promptement dans la putréfaction fébrile, elle produit, pourvû qu'elle soit abondante, deux bons effets, qui sont de rendre les humeurs plus cruës, & par-là moins susceptibles de putréfaction; & d'affoiblir le jeu des vaisseaux, ce qui doit concourir au même but. L'usage de la saignée dans la putréfaction fébrile-maligne & sur-tout dans l'*ichoreuse*, n'est pas moins favorable, que dans le cas précedent. Mais elle convient beaucoup moins dans la colliquative, dans la gangreneuse & dans la syncopale.

Quant à l'acrimonie des humeurs, elle est passagere ou habituelle, & celle-ci est bilieuse ou mélancolique, aussi differente l'une de l'autre, eu égard à l'activité, que l'acrimonie des sels volatils-huileux est differente de l'acrimonie des sels essentiels. L'acrimonie mélancolique (dit l'Auteur) est le produit ou du jeu des vaisseaux,

ou du *croupissement* qui la rend acide, rance, ou putride. De-là naissent toutes les diverses especes d'acrimonies *sereuses* & virulentes, telles que le *virus* chancreux, le scorbutique, le scrophuleux, le vénérien, le phthisique, *&c.* qui ne peuvent avoir d'affinité avec aucun des sécrétoires, comme ne se produisant point naturellement chez nous. La saignée (selon lui) ne sçauroit être d'un grand secours dans toutes ces sortes d'acrimonies habituelles. Elle pourroit mieux réussir dans celles qui ne sont que passageres. Il observe, à la fin de cette seconde Section, que les acrimonies-acides & les alkalines existent rarement dans nos humeurs.

3. Dans les 12 Chapitres de la derniere Section de ce Traité, laquelle remplit elle seule plus de la moitié du Volume, & que pour ne point trop nous étendre, nous ne ferons que parcourir très-sommairement : il s'agit des indications

pour la ſaignée priſes des maladies qui dépendent tout enſemble des effets reciproques des ſolides ſur les liquides, & des liquides ſur les ſolides. Ces maladies ſont 1°. les embarras de la circulation en général, 2°. le phlegmon, 3°. l'éréſipele; 4°. le Skirrhe; 5°. l'œdême; 6°. l'inflammation lymphatique; 7° la douleur; 8°. l'hémorrhagie; 9°. les playes; 10°. la gangrene; 11°. les fievres.

Les embarras de la circulation viennent ou de l'engagement des vaiſſeaux cauſé par l'épaiſſiſſement des liquides, ou de la conſtriction de ces mêmes vaiſſeaux qui ferment en partie le paſſage à ces liquides. Il s'enſuit des raiſonnemens de l'Auteur ſur ces differentes cauſes, que la ſaignée eſt inutile dans les ſimples engorgemens, & très-avantageuſe dans les embarras formés par la conſtriction ou la *criſpation* des vaiſſeaux.

L'Auteur paſſe de-là au phlegmon, & fait voir que la *pléthore* diſpoſe

disposé à cette maladie ; mais que l'épaississement du sang ne suffit pas pour la causer ; le sang arrêté ne pouvant s'enflammer que par l'action des vaisseaux ; & que les vaisseaux lymphatiques ne peuvent être le siége des inflammations sanguines. Il explique la formation du pus, indique les humeurs qui en fournissent la matiere ; caracterise les especes malignes des tumeurs phlegmoneuses, telles que les froncles, les charbons, les anthrax ; & en fait consister le principal remede dans la saignée : sur quoi il combat la fausse idée qu'il prétend qu'on s'est faite de la resolution des tumeurs.

Il est persuadé que dans l'érésipele les grandes saignées sont préférables au grand nombre, qu'en pareil cas, il est fort indifferent que ce soit celle du pied ou celle du bras que l'on pratique, & que tout l'avantage que l'on donne à celle-là sur celle-ci peut se reduire à ces deux circonstances ; qu'on est plus

maître de tirer du pied beaucoup de ſang, dont la meſure n'eſt point fixée par des palettes ; & qu'après un aſſez grand nombre de ſaignées du bras, qui commencent à effrayer par le peu de ſuccès, on s'imagine aiſément que la ſaignée du pied ſera plus efficace.

L'experience (dit l'Auteur) nous apprend que ſur-tout à l'égard des adultes dont le temperament eſt vigoureux, la ſaignée eſt d'une très-grande utilité dans les Skirrhes naiſſans : mais qu'elle eſt très-peu convenable dans l'œdême, ſi ce n'eſt dans ces enflures œdémateuſes qui ſont cauſées par la *pléthore.*

L'Auteur, dans ce qu'il appelle inflammation lymphatique ou blanche, comprend la fluxion, le catarrhe, le rhumatiſme & la goûte, dont il eſtime que la cauſe reſide principalement dans le ſel eſſentiel de nos humeurs, qui faute d'être totalement expulſé par ſes vrais excrétoires, cherche un paſſage par des couloirs qui n'y ſont

point destinés. La saignée, selon lui, ne doit pas avoir autant de prise sur ces inflammations, que sur les inflammations sanguines; parce (dit-il) que le siége des premieres est dans un genre de vaisseaux, où la *spoliation* que produit la saignée, n'a point lieu, & que ce n'est que par contre-coup qu'elle peut agir sur ces vaisseaux; encore faut-il qu'elle soit abondante. Il specifie divers cas de ce genre, où la saignée peut être très-utile, & même indispensable; comme dans la fluxion de poitrine, la goûte, le rhumatisme habituel. La saignée est un grand remede contre la douleur, qui pour l'ordinaire menace d'inflammation quelque partie, ou la dénote; telles sont les douleurs de la colique, celles des dents, *&c.* La saignée est encore d'un grand secours dans les hémorrhagies subites, par la *déplétion*, la détente & même l'affoiblissement qu'elle procure, lorsqu'elle est promptement faite. Mais il s'en faut bien qu'elle

ait le même ſuccès dans les hémorrhagies habituelles ou qui arrivent par exulcération, auquel cas la maſſe du ſang eſt ordinairement appauvrie, fort détrempée & très-peu *conſolidante.*

Le Chapitre IX paroît ici tout-à-fait en ſa place, puis qu'il roule ſur les playes & l'Auteur s'étend beaucoup ſur cette matiere ſi intereſſante pour les Chirurgiens. Il l'approfondit, non ſeulement quant à l'uſage de la ſaignée, qui eſt d'un ſi puiſſant ſecours pour la réuſſite de la curation dans ces ſortes de maladies; mais auſſi par rapport aux panſemens, aux inciſions & aux autres manœuvres, qui font partie du traitement. La ſaignée, ſur-tout, dans les playes pénétrantes avec épanchement de ſang, ou avec étranglement, eſt le remede le plus efficace pour prévenir ou pour vaincre les fâcheux accidens qui les ſuivent; ce qu'il juſtifie ici par quelques exemples. Il faut ſ:conder le bon effet d: cette évacuation par les

incisions ou dilatations si necessaires dans ces sortes de playes, & qu'on ne doit point y épargner. L'Auteur avertit des inconveniens, qui dans le pansement des playes, peuvent accompagner l'usage des défensifs, des remedes trop relâchans, & des huileux.

Il traite des dépôts qui surviennent aux playes, & il marque en quoi ces dépôts different des étranglemens. Il parle des accidens qui peuvent arriver dans la suppuration, en prescrit les remedes, & montre la necessité de procurer l'écoulement du pus, & de garnir de charpi dans cette vûë les playes caverneuses. Il parle de l'usage de la compression, des mauvais effets des corps étrangers & de l'air dans les playes, sur-tout dans les fractures compliquées; de la frequence des pansemens indispensable en certaines occasions, & de la fausse indication pour purger le blessé, prises des suppurations excessives. L'inutilité des panse-

mens dans les playes ſimples, la correction des mauvaiſes qualitez du pus, & les engorgemens qui arrivent ſur la fin des playes fourniſſent à l'Auteur diverſes reflexions utiles dans la pratique de la Chirurgie. A l'égard de la gangrenne dont l'Auteur parcourt les differentes cauſes & les remedes, la ſaignée n'eſt bonne qu'à la prévenir, & devient inutile, quand le mal eſt fait.

Nous ne dirons preſque rien du Chapitre XI où l'Auteur change de rôle, & traite amplement des fievres, en ſept articles, où il s'agit 1°. de la fievre ſimple en général; 2°. des fievres inflammatoires, 3°. des dépôts; 4°. des fievres malignes; 5°. de la petite vérole; 6°. de la fievre pourprée; 7°. des fievres intermittentes. L'Auteur expoſe ce qu'il penſe ſur la nature, les cauſes & les remedes de toutes ces ſortes de fievres, & l'on s'imagine bien que la ſaignée n'y eſt point oubliée; c'eſt ſur quoi nous

ſenvoyons à l'Auteur, ainſi que ſur les indications (Chapitre XII) pour réiterer la ſaignée, priſes de l'inſpection du ſang.

MEMOIRES HISTORIQUES, qui concernent le Gouvernement de l'ancien & du nouveau Royaume de Tunis, *avec des Reflexions ſur la conduite d'un Conſul & un détail du Commerce. Dédiés à* M. LE COMTE DE MAUREPAS, *Commandeur des Ordres du Roi, Miniſtre & Secretaire d'Etat de la Marine.* Par M. de S. Gervais, *ci-devant Conſul de France à Tunis.* A Paris, chez *Ganneau* fils, ruë S. Jacques, vis-à-vis S. Yves, à S. Louis, & *Henri*, ruë de la Harpe, au coin de la Place de Sorbonne. 1736. vol. *in*-12. de 344. pages.

LE Royaume de Tunis, comme tout le monde ſçait, eſt un Etat conſiderable ſur les Côtes de Barbarie, lequel prend ſon nom

de celui de ſa Ville Capitale. Il a au Couchant le Royaume d'Alger, au Levant celui de Tripoli, au Midi le Mont Atlas & au Nord la mer Méditerranée. M. de S. Gervais qui y a fait une reſidence de quelques années en qualité de Conſul de France, & qui par conſequent a été à portée de s'inſtruire mieux que perſonne de ce qui regarde cet Etat, a cru avec raiſon faire plaiſir au Public en lui communiquant ſes Obſervations, & voici en général de quoi il eſt queſtion dans ſon Ouvrage.

L'Auteur y rapporte d'abord le peu de choſes que l'Hiſtoire ancienne lui a appris de la Ville de Tunis; ce qui eſt ſuivi de quelques Remarques ſur les ruines de Cartage. De-là il vient aux Maiſons qui ont donné des Rois à Tunis; il parle de la naiſſance de cet Etat, & de ſes differentes revolutions juſqu'à nos jours, & après avoir raconté ce qu'il a pû ſçavoir des derniers Rois qui y ont regné, il dé-

crit la forme de son Gouvernement ancien & present; les mœurs du Pays, les usages, les forces de ce Royaume, la politique, la Religion, la conduite que doit tenir un Consul avec la Nation, avec les Consuls ses Collégues, avec les Puissances du Pays, & avec la Cour. Il fait à la fin quelques reflexions sur la maniere dont se doivent comporter les Consuls de France avec les Députez de la Chambre du Commerce, & les Députez avec les Consuls; & ces reflexions sont suivies d'un détail du commerce qui se fait à Tunis & d'un court exposé du climat de ce Pays. » Je serai » pleinement satisfait (dit M. de » S. Gervais, au commencement » de son Livre) si mes Collégues » animés par mon exemple, tra- » vaillent à l'envi à ce qui concerne » leur emploi, & s'ils marquent » par de généreux efforts l'estime » qu'ils en font. De ce concert » de travaux réunis, ajoûte-t- » il, qui conspireroient à une

» même fin , naîtroit une con-
» noiſſance auſſi curieuſe qu'utile
» des Echelles du Levant & de la
» Barbarie. On ne ſçauroit trop
» étudier des Nations jalouſes ,
» qu'il nous eſt eſſentiel de bien
» connoître ; & nous ajoûterons que le Public ne ſçauroit non plus trop témoigner de reconnoiſſance envers les Conſuls , qui comme M. de S. Gervais voudront bien lui faire part des lumieres qu'ils ſont ſi bien en état de donner ſur les differens Pays où ils reſident.

Entrons maintenant dans quelques détails qui puiſſent du moins donner une légére idée des Mémoires que nous annonçons.

Tout ce qu'on ſçait par l'Hiſtoire Ancienne de l'Etat de Tunis, c'eſt que du tems des guerres Puniques, cette Ville connuë alors ſous le nom de Tunes ou de Tunés étoit aſſez conſiderable , & qu'elle ſervit de place d'armes à Scipion lorſque ce Général fit le Siége de Carthage. Voilà à quoi ſe reduit ce qu'en dit no-

tre Auteur, qui ne cite aucune autorité; mais il s'étend un peu plus sur les ruines de Carthage, située (selon lui) le long du rivage de la mer entre la petite Ville de Porte-farine, & la Forteresse de la Goulette.

Ces ruines n'offrent plus aux recherches des curieux que les aqueducs qui de soixante mille portoient l'eau dans les citernes de Cartharge, & que M. de S. Gervais décrit de cette maniere: » Les arcades des aqueducs élevées de » cent trente pieds en ont quatorze » de diamétre. La distance d'un pilier à l'autre est de dix-huit pieds. » Les aqueducs encore voutés en » beaucoup d'endroits ont quatre » pieds de largeur sur huit de hau» teur. Les arcades sont formées » de pierres extrêmement dures de » deux pieds trois quarts en quar» ré, & tirent sur une couleur gri» se : un ciment particulier à ce » tems là, & dont l'usage n'est pas » encore perdu parmi les Mores,

» les lie si étroitement que la main
» la plus vigoureuse, secondée des
» instrumens propres à la destruc-
» tion de ces solides masses, ne les
» entame qu'avec peine. « A l'égard des citernes dont dix-sept subsistent encore, » elles sont presque entieres, toutes égales,
» adossées l'une contre l'autre, avec
» une couverture platte, peu épais-
» se qui leur est commune, & elles
» communiquent l'une dans l'au-
» tre.

De la description des ruines de Carthage, l'Auteur passe rapidement aux revolutions qu'éprouva le Royaume de Tunis, lorsqu'à la décadence de l'Empire Romain toute l'Afrique tomba au pouvoir des Sarrazins. Les Califes, successeurs de Mahomet, gouvernerent cet Etat l'espace de plusieurs siécles par des Gouverneurs ou Vicerois, qui prenoient le titre d'Emirs, terme qui signifie Princes des Croyans. On peut voir dans le Livre-même, les familles differentes & la succes-

ſion de ces Gouverneurs, leurs conquêtes, leur puiſſance & les grandes charges que quelques-uns d'eux créérent juſqu'en 1206. que le Gouvernement de Tunis devint Monarchique par le pouvoir abſolu des Laſſis qui y regnerent environ trois cens ans. Muley-Hacen fut le dernier Roi de cette famille. Barberouſſe chaſſa ce Prince de Tunis, & il y fut retabli par Charles-Quint dont il ſe rendit tributaire, lui & les Rois Mores qui reconnurent pour Souverains les Rois d'Eſpagne juſqu'en 1574. tems auquel Selim II. Sultan des Turcs enleva à Philippe II. la Goulette & Tunis.
» Toute la pompe, dit M. de Saint
» Gervais, de la Cour des Rois de
» Tunis tombe à Muley-Hacen. Le
» Royaume étoit héréditaire. Mais
» la qualité de fils aîné du Roi,
» n'étoit pas un titre qui lui aſſu-
» rât la couronne. Le Roi de ſon
» vivant, nommoit pour lui ſuc-
» ceder celui de ſes enfans qui lui
» convenoit; il le déclaroit Prince,

» & dès lors les Grands & le Peu-
» ple le regardant comme l'héritier
» présomptif de la Couronne, lui
» juroient obéissance & fidélité. Il
» n'étoit pas même absolument ne-
» cessaire que le Successeur du Roi
» fût un de ses enfans ; c'étoit assez
» qu'on le prît dans la famille re-
» gnante.

En 1574. Sinan-Bacha, Amiral des Mers du Levant, fit changer la forme de l'ancien gouvernement, & fonda, selon notre Auteur, le nouveau Royaume de Tunis. Il le mit sous la protection de la Porte, qui en consequence y envoya tous les trois ans un Bacha : cet Officier dans les commencemens partageoit toute l'autorité avec le Divan ou Conseil que Sinan avoit établi ; & à la tête duquel quelque tems après la milice revoltée mit un chef nommé Dey ou Roi dont le pouvoir fut toûjours très-borné. Mais les choses ne durerent pas long-tems en cet état: les Beys qui dans leur origine n'étoient

que les Tréſoriers ou Receveurs des Tailles trouverent dans la ſuite le moyen de s'élever à la ſouveraine puiſſance en accablant le Divan & le Dey, & rendirent enfin le *Beylik* héréditaire dans leur Maiſon. M. de S. Gervais entre là deſſus, auſſi bien que ſur les guerres & le caractere des derniers Beys, dans des détails auſquels nous renvoyons, pour venir aux remarques qu'il fait en général ſur le Royaume de Tunis & à la deſcription qu'il donne de la Ville capitale.

Ce Royaume eſt gouverné par une poignée de Turcs, ſi on les compare à la multitude des Mores qui l'habitent & qui ſont moins les ſujets que les eſclaves des Turcs. On appelle Mores ceux qui frequentent les Villes, & Bédoüins ceux qui paſſent leur vies à la campagne ſous des tentes. Le Gouvernement Turc, aujourd'hui indépendant du Grand Seigneur, ne lui rend que des reſpects exterieurs, & le Bacha que la Porte y envoye eſt

obligé de ſe contenter d'une penſion raiſonnable, & de quelques titres d'honneur attachés à cette place. L'Auteur obſerve que les Renégats ne cedent guéres aux Turcs en conſideration, & qu'ils poſſedent les premiers emplois de l'Etat. » Les talens, dit-il, & l'ex-
» perience de ces hommes perdus
» de reputation ſont fort préjudi-
» ciables aux Chrétiens dont ils
» font gloire d'être les plus grands
» ennemis, & leur acquierent au-
» près des Turcs des apparences
» d'eſtime que combattent le mé-
» pris & la haine qu'ils leur con-
» ſervent dans le cœur.

On parle dans le Royaume de Tunis trois ſortes de Langues, l'Arabe, le Turc, & un Italien corrompu, qu'on appelle le petit Franc. C'eſt en Langue Arabe que ſe font les capitulations des Souverains de l'Europe avec les Etats de Barbarie, & tous les actes publics. Après ces remarques & quelques autres ſur les habillemens des hom-

mes & des femmes, sur les meubles & les ornemens de leurs Maisons, M. de S. Gervais nous donne de la Ville de Tunis la description suivante.

» Cette Ville, riche, peuplée,
» & fort commerçante, bâtie au
» penchant d'une suite de côteaux,
» descend insensiblement dans la
» plaine, & forme une espece
» d'Amphithéatre agréable au coup
» d'œil, qui d'une distance raison-
» nable juge Tunis & plus riant &
» plus beau qu'il n'est en effet. Des
» sépultures publiques éparses au-
» tour d'une petite montagne, la
» bornent d'un côté tandis que de
» l'autre elle s'étend vers une cam-
» pagne assez vaste toute plantée
» d'Oliviers. Tunis avec ses quatre
» Faubourgs, qui composent une
» bonne partie de la Ville, égale
» Marseille en grandeur, & en
» nombre d'habitans. Ses ruës sont
» étroites & à demi pavées : les
» maisons basses à un seul étage,
» construites en forme de terrasse

» ſans fenêtres ſur la ruë, tirant le
» jour de la cour, & de petites
» grilles, qui tiennent lieu de fe-
» nêtres : elles ne paroiſſent point
» en dehors ce qu'elles ſont au de-
» dans. Pluſieurs ſont ſpacieuſes &
» aſſez belles dans le goût du Pays,
» qui demande divers appartemens
» pour les hommes, pour les fem-
» mes & pour les enfans. Les mai-
» ſons ordinaires ont pour leur
» commodité une citerne & un
» puits d'eau ſalée : l'eau de fontai-
» ne y eſt extrêmement rare. Il n'y
a rien de curieux ni d'ancien dans
Tunis, ſi on en excepte les reſtes
d'un Couvent de l'Ordre de Saint
Auguſtin, une Place qu'on appelle
la Place de Charles-Quint, & le
Château commencé par le même
Charles-Quint & achevé par Jean
d'Autriche ſon fils naturel. Ce
Château délabré de toutes parts,
mais d'une étenduë prodigieuſe,
domine la Ville & la campagne.
Le Divan paroît encore à l'Auteur
un Edifice aſſez ſingulier & qui

mérite d'être vû : c'est-là que sont en dépôt les armes des Turcs, & les fonds du Divan.

Les François, les Anglois, les Imperiaux, les Hollandois & les Génois ont des Consuls à Tunis, mais les François sont les seuls qui renfermés dans un grand Hôtel que l'on nomme *Fondoise*, composent un corps de Nation. Les Juifs ont aussi un quartier séparé, & sont au nombre de neuf à dix mille, qui vivent suivant leurs usages & leurs Loix. M. de S. Gervais parle ensuite des Mosquées, des lieux d'immunitez où reposent les corps de quelques Marabouts célébres, des Bazards ou marchés, des Esclaves & des bagnes où on les renferme : après quoi il traite de la maniere dont la justice se rend à Tunis dans les differens Tribunaux; & il s'étend beaucoup sur l'autorité du Bey regnant Assem ben-Aly, dont il fait un portrait avantageux & dont il décrit les mœurs, les avantures & les differentes occupations, les forces,

les revenus, & la famille.

A cet article ſuccede celui de la Religion Mahométane, dans lequel l'Auteur parcourt les differens exercices auſquels elle oblige; mais ce qu'il en rapporte eſt trop connu pour nous y arrêter; nous en diſons autant de ce qu'il écrit de l'eſprit intereſſé des Turcs & des Mores, & de leur paſſion pour les femmes, & nous renvoyons au Livre même pour ce qui concerne la maniere de vivre des Grands, des Marchands & du Peuple de Tunis, leurs funérailles, leurs Medecins, & quelques autres de leurs uſages; nous donnerons ſeulement ici l'extrait de ce qui regarde leurs mariages.

Lorſque les peres & les meres ont reciproquement diſpoſé de leurs enfans, les deux familles s'aſſemblent, & les conventions matrimoniales arrêtées, l'on ſe retire juſqu'au jour du mariage, où les deux familles raſſemblées, le marié, après avoir fait une courte priere & preſenté le ſorbec avec des

parfums, va trouver ſon épouſe qui l'attend dans ſon appartement. Là elle ſe dévoile, & ſe montre à lui pour la premiere fois. Le mari ſeul la déshabille, & renferme les diamans dont elle étoit parée; la femme cependant obſerve de ne pas dire un ſeul mot que le mari ne lui ait marqué par quelque preſent la ſatisfaction qu'il reſſent de ſon union avec elle.

Les trois jours qui précedent le mariage ſe paſſent en feſtins & en fêtes, durant leſquels on porte tous les jours au bain la mariée. Les filles n'ont ordinairement en mariage que quelques diamans & quelques habits, dont on ne charge point le contrat. Si le mari ſans quelque ſujet grave, renvoye ſa femme, il perd tout ce qui eſt avancé dans le contrat: mais ſi la femme quitte le mari, elle ne peut rien prétendre à ce qu'il lui avoit donné.

S'il y a des enfans avant la ſéparation, les mâles dont l'entretien

sur elle. Les filles habiten
mere jusqu'au tems de leu
ge, dont le pere fait tous
Les biens entre maris & fen
sont point communs. Il est
re de rencontrer des femı
ches. Les femmes venant à
le mari hérite du tiers d
la femme joüit des mêmes
tages à la mort de son ma
femme repudiée peut se
trois mois & trois jours ap
séparation d'avec son mari,
son côté est libre de passer
nouvel engagement trois
après son divorce.

M. de S. Gervais ajoûte qu

& de morceaux de chair hâchée fort menu enveloppée dans cette pâte : cette nourriture jointe à la vie oisive & sédentaire que menent les femmes, les rend extrêmement puissantes, & d'un embompoint prodigieux, en quoi consiste parmi elles la plus grande partie de la beauté. Pour ce qui leur manque du côté de la taille, elles offrent en compensation beaucoup de blancheur, de belles dents, & de grands yeux vifs & bien fendus.

L'Auteur avoit remarqué ailleurs que les femmes de Tunis se peignent en rouge les extrémitez des mains & des pieds, qu'elles employent aussi le rouge au visage & qu'elles se noircissent les lévres pour relever l'éclat & la blancheur de leurs dents. Elles ont de plus les oreilles chargées de pendeloques de prix fort pesantes : autour de chaque sourcil regnent trois cercles de couleur noire, enfermé dans un autre plus grand de même couleur, & qui embrasse les sourcils ;

Leurs cheveux teints d'une c
convenable à celle du visag
tent sur leurs épaules ; ils o
extrémitez de petits canons c
d'argent, terminés par des fl
soye noire qui donnent de la c
stance aux cheveux.

Nous ne suivrons point l
S. Gervais dans les reflexions
cieuses qu'il fait sur la polit qu
Tunisins, sur la conduite q
Consul doit tenir dans son em
sur le commerce, *&c.* Comm
matieres ne sont pas également
teressantes pour toutes sorte
Lecteurs, nous ne pouvons m
faire que de conseiller aux cu

LA VIE DE SAINT PAUL Apôtre des Gentils & Docteur de l'Eglise, éclaircie par l'Ecriture Sainte, par l'Histoire Romaine & par celle des Juifs, avec des reflexions tirées des SS.Peres. A Paris, chez Charles - Jean - Baptiste *de Lespine* le fils, Libraire, ruë S. Jacques, vis-à-vis la ruë des Noyers, à la Victoire. 1735. 3. Vol. *in*-12. Tom. I. pag. 678. sans compter la Préface & l'Epître Dédicatoire *à Son Altesse Serenissime Madame de Bourbon, Abbesse de Saint Antoine de Paris.* Tom. II. pag. 644. Tom. III. pag. 306. sans compter la Table des Matieres.

JUsqu'à present il n'avoit paru que des Abrégez de la Vie de S. *Paul.* Du moins n'avoit-on point donné à cet important morceau de l'Histoire Ecclesiastique toute l'étendue qu'il mérite. Ainsi, malgré tous les Ouvrages qui portent le

même titre que celui-ci, on peut dire qu'il manquoit encore. L'Auteur, connu par d'autres Hiſtoires eſtimées, a ſuppléé au peu que le Nouveau Teſtament nous apprend de S. Paul, par une recherche exacte de ce qu'on trouve ſur ce ſujet dans les Ecrits des plus anciens Peres de l'Egliſe. Cette recherche eſt pénible ; mais un grand zéle pour la gloire du Saint Apôtre a ſoûtenu notre Hiſtorien, & l'a engagé à ſe rendre aux ſollicitations de pluſieurs perſonnes de pieté qui l'ont preſſé de travailler à cet Ouvrage.

S. Luc n'a parlé de S. Paul dans les Actes des Apôtres que juſqu'à ſon premier voyage de Rome, & il reſte encore huit ou dix années dont il n'a rien dit. On ne peut douter néanmoins, remarque notre Auteur, que ce ne ſoit le plus beau de ſa courſe. C'eſt dans leurs dernieres années que les Grands Hommes & ſur-tout les Grands Saints font de plus belles actions.

Il est, pour ainsi dire, de l'essence de cette vertu surnaturelle qui est l'effet de la Grace, de faire de jour en jour de nouveaux progrès. Il est donc à présumer que S. Luc fidéle Disciple de S. Paul, eût continué d'écrire sa Vie, s'il n'eût été prévenu par la mort. Quelques-uns dans ces premiers tems ont voulu y suppléer. Un certain Prêtre composa un Livre des *Actes de Paul & de Tecle*. Les *Manichéens* firent les Actes de S. Pierre & de S. Paul, au rapport de Philastre. S. Epiphane témoigne la même chose des Ebionites. Les Gayanites écrivirent le rapt ou l'enlevement de S. Paul; les Priscillianistes un Livre qu'on appelloit, *la Mémoire des Apôtres*, où il y avoit beaucoup de particularitez de la Vie de S. Paul. Il parut un Itinéraire, ou un Journal des Voyages de ce Saint, & des autres Apôtres. *Dictinius* donna tous leurs Ecrits, & toutes leurs révélations. Un autre fit l'Apocalypse ou les secrets de S. Paul, Ouvrage fort esti-

mé des anciens Moines ; mais tous ces Livres ſont perdus , & il n'en reſte rien à preſent que les citations que les Auteurs Eccleſiaſtiques en ont faites ; & quand ils exiſteroient encore , quel fond pourroit-on faire ſur des Auteurs , la plûpart ſi ſuſpects.

La vérité qui eſt le premier caractere des Ouvrages Hiſtoriques, doit ſur-tout ſe trouver dans l'Hiſtoire des Saints , & l'Auteur a puiſé celle-ci dans les ſources les plus pures. En voici le plan , elle eſt diviſée en ſix Livres. Le premier comprend ce qui s'eſt paſſé depuis la naiſſance de S. Paul juſqu'à la tenuë du premier Concile de Jeruſalem. Le ſecond conduit les Lecteurs juſqu'à ſa ſortie d'Athénes ; le troiſiéme juſqu'à ſon premier voyage de Rome ; & le quatriéme juſqu'à ſa mort. Dans le cinquiéme on repreſente ſon eſprit & ſes vertus particulieres. Enfin dans le ſixiéme il eſt traité de ſa doctrine & de ſes maximes. Cette Hiſtoire ,

comme on l'a vû dans le titre, sera enrichie de quelques reflexion des SS. Peres. Sans cela il auroit été difficile de la pousser jusqu'à trois Volumes. Mais il sera également agréable & utile d'avoir un extrait judicieux de ce que les plus grands Hommes du Christianisme ont écrit sur le plus grand des Apôtres.

Un abrégé de cette Vie de Saint Paul, tel que nous pourrions le faire, c'est-à-dire extrêmement court, ne contiendroit rien qui ne soit sçu de tout le monde. Nous ne parlerons donc que du Chapitre onziéme du quatriéme Livre, il s'y agit d'un fait un peu moins connu de la plûpart des Lecteurs, & d'ailleurs très-curieux par lui-même; c'est la liaison de S. Paul avec Séné-que, & le commerce de Lettres qu'on prétend qu'ils eurent entr'eux. Voici, selon notre Auteur, ce qu'il en faut croire.

Ce fait nous a été transmis dans les Actes des souffrances de S. Paul, attribués à S. Lin premier Succes-

ſeur de S. Pierre. Il n'y a pas grand fond à faire ſur ces Actes. Mais un Livre pour être faux en quelque choſe, ne l'eſt pas en tout. L'amitié contractée entre S. Paul & Séneque eſt appuyée du témoignage d'un très-grand nombre d'Auteurs anciens & modernes. D'ailleurs il ne ſeroit pas fort extraordinaire que S. Paul ayant une affaire conſiderable à traiter devant Néron, ſe fût ſervi de l'entremiſe de ſon Précepteur; que celui-ci ayant reconnu ſon innocence, & la beauté de ſon génie, l'eût pris en amitié, & qu'il eût eu avec lui quelque commerce de Lettres pendant ſon ſéjour à Rome.

Mais il faut avoüer que Séneque étoit d ja diſgracié dès ce tems-là, & qu'il s'étoit retiré de la Cour. J'aimerois donc mieux dire avec quelques Hiſtoriens, dit notre Auteur, que ce Philoſophe ayant appris dans ſa ſolitude qu'un homme extraordinaire avoit défendu avec aſſez de ſuccès une nouvelle doctri-

ne en plein Sénat, & en presence même de l'Empereur, il eut la curiosité de le connoître, de s'informer de lui quelle étoit cette doctrine, sur quels principes il l'établissoit, & qu'ils eurent entr'eux quelques conferences, peut-être même quelque commerce de Lettres; mais cela n'alla pas loin, & d'abord il est constant que Séneque n'embrassa point le Christianisme. A l'égard des Lettres ceux qui les rejettent soûtiennent qu'elles ne portent les unes ni les autres le caractere de leurs prétendus Auteurs. Celles de Séneque sont d'un stile peu latin; celles de S. Paul ne sont pas assez Chrétiennes, ou du moins assez devotes. On ajoûte même que la date en est fausse; qu'on y parle de l'incendie de Rome dans un tems où il n'étoit pas encore arrivé, & d'une maniere qui est démentie par tous les Historiens; qu'on y cite des Consuls qui n'ont jamais été, *&c.* Cependant S. Jerôme & Saint Augustin reconnoissent la vérité

de ces Lettres. C'eſt ce qui a déterminé le Pere *Alexandre*, ſçavant Dominicain, à dire qu'il y a eu de véritables Lettres de Sénéque & de S. Paul, mais qu'elles ont été perduës, ce qui a donné lieu de fabriquer celles que nous avons maintenant.

A cela on répond 1°. qu'il n'eſt pas certain que S. Jerôme & Saint Auguſtin ayent été bien perſuadés de la vérité de ces Lettres. Ils ne parlent point là-deſſus affirmativement ; ils n'examinent point la choſe ; ils rapportent ſeulement ce que pluſieurs en penſoient de leur tems.

2°. On voit par certains paſſages que S. Jerôme rapporte de ces Lettres que ce ſont les mêmes que nous avons encore à preſent dans la Bibliothéque de Sixte de Sienne. Voilà donc le fondement du Syſtême du P. *Alexandre* renverſé, & s'il eſt vrai que les Lettres que nous avons ſous le nom de Saint Paul & de Sénéque ſont les mêmes

qui se lisoient du tems de S. Jerôme & de S. Augustin, & que néanmoins le Pere Alexandre ne puisse se resoudre à les reconnoître pour être de S. Paul & de Sénéque, il faudra en revenir à dire, qu'il se peut faire, & qu'il est même assez probable qu'ils se soient écrit quelques Lettres, mais qu'elles n'ont jamais été publiques. En effet, Néron ayant défendu à tous les Romains d'avoir aucune relation particuliere avec les Juifs ou avec les Chrétiens, ce commerce entre l'Apôtre & le Philosophe a dû être très-secret. Quelques Disciples du premier auront pû en être instruits, ils en auront parlé à d'autres après sa mort, ils auront même rapporté quelque chose de ce qui étoit dans ces Lettres, & cela aura fait naître l'envie à quelqu'un de les remettre au jour sur ce qu'il avoit entendu des autres.

Au reste (c'est toûjours notre Auteur que nous abrégeons) une personne qui voudroit soûtenir la vér

rité de ces Lettres, pourroit assez facilement répondre aux raisons de ceux qui les répetent.

1°. Il n'est pas necessaire que Séneque ait été Chrétien pour avoir été en commerce de Lettres avec S. Paul, il suffit que l'Apôtre ait eu besoin de lui auprès de Néron. La curiosité de Séneque & le desir qu'il avoit de connoître ceux qui se distinguoient par leur esprit & leur vertu aura pû encore donner lieu à ce commerce. Enfin S. Augustin prétend que Séneque avoit quelque inclination pour les Chrétiens dont il ne dit ni bien ni mal dans ses Ouvrages, au lieu qu'il blâme quelquefois les Juifs. Mais peut-être les confondoit-il les uns avec les autres; c'étoit assez la coûtume des Payens.

2°. La difference de stile entre ces Lettres de Séneque & ses autres Ouvrages n'est pas fort considerable. D'ailleurs il ne faut pas trop appuyer sur cette difference, quand il s'agit de quelques billets fami-

liers écrits à la hâte. Or telles sont les Lettres dont il s'agit ici. De plus ce latin barbare qu'on objecte se trouve bien dans quelques-unes des Lettres de S. Paul à Sénéque, mais non pas dans celles de Séné- que à S. Paul. C'est pourquoi celui-là lui en fait des reproches dans sa huitiéme Lettre, & l'exhorte à se rendre plus poli & plus éloquent. Mais ce défaut de politesse & de pureté dans le stile étoit fort pardonnable à S. Paul qui ne sçavoit le latin que depuis peu.

3°. Ces Lettres ne sont pas aussi destituées qu'on le dit de pensées morales & Chrétiennes. D'ailleurs elles ne sont la plûpart que de simples billets pour se donner des rendez-vous, afin de s'entretenir commodément, ou pour se marquer l'impatience où l'on étoit de se voir, quand il y avoit long-tems qu'on ne s'étoit vû.

4°. L'erreur dans la date n'est qu'une bagatelle. Quant aux faux Consuls cités dans ces Lettres, la

moindre alteration dans les noms propres peut causer cette apparence de faute. D'ailleurs à peine trouve-t-on deux Auteurs d'accord sur chaque Consulat, & pour ne parler que de celui sous lequel l'incendie de Rome est arrivé, ceux qui rejettent les Lettres en question, ne s'accordent pas même entr'eux sur cet article.

Voilà ce qu'on peut dire en faveur de ces Lettres, qui dans ces derniers tems ont encore trouvé un assez bon défenseur dans M. *Simon*, un de nos plus fameux Critiques, & des moins crédules. Mais d'autres aussi habiles & moins hardis ne doutent point qu'elles ne soient supposées, & c'est même le sentiment du plus grand nombre.

On voit bien que l'Auteur de cet Ouvrage n'est point un de ces Critiques si communs dans notre siécle, trop portés à révoquer en doute tout ce qui leur paroît un peu extraordinaire. C'est souvent petitesse d'esprit. Avec un peu plus

de tête & de sçavoir, plus de connoissance de l'Histoire & des hommes, & par-là de toute l'étendue du possible, on ne diroit pas si aisément & si décisivement, cela ne se peut pas, donc cela n'est pas. Mais nos Lecteurs seront peut-être bien aises d'entendre l'Auteur s'expliquer lui-même là-dessus. Ils pourront aussi juger de son stile sur le morceau que nous allons transcrire.

» La délicatesse de notre siécle, » (*dit-il Tome* 2. *page* 330.) va un » peu trop loin, & plusieurs Au- » teurs modernes rejettent souvent » des choses comme fausses & apo- » criphes, dont ils ne peuvent eux- » mêmes apporter aucune raison, » si ce n'est que cela n'est pas du » goût d'apresent, comme s'il fal- » loit que la tradition, la pieté, la » Religion, cedassent au goût des » tems, & que pour faire plaisir à » certains esprits, qui ne veulent » croire que ce qu'ils voyent de » leurs propres yeux, il fallût effa-

» ceux qui s'y appliquent
» aussi rien n'est plus dan
» ni plus préjudiciable à
» que de le faire sans aucun
» Les peuples nourris & éle
» certaines pratiques, comn
» à douter de tout, & perd
» fin la foi lorsqu'on leur di
» plûpart des choses qu'
» cruës jusqu'à present, 8
» ont apprises de leurs per
» autant de fables.



RECUEIL DE DIFFERENS *Traitez de Physique & d'Histoire Naturelle, propres à perfectionner ces deux Sciences. Par M. Deslandes, Commissaire & Controlleur de la Marine.* A Paris, chez Etienne *Ganeau*, Libraire, ruë Saint Jacques, aux Armes de Dombes. 1736. vol. *in-12.* de 272. pages.

CE qui nous reste à parcourir de ce Volume ne contient pas moins de choses utiles ou curieuses, que les premiers Traitez dont nous avons donné l'Extrait dans le Journal d'Aoust dernier.

III. Dans la premiere Lettre adressée à M. de Sainte Bat.... Sur la *végétation des plantes*, M. Deslandes demande d'abord à la personne à qui il écrit, dont la Botanique fait la principale étude, & dont les experiences embrassent tout ce qui peut favoriser la végétation & l'accroissement des plantes, de lui fai-

re part de quelques - unes de ces experiences les plus propres à être mises en pratique au sujet des grains. Il témoigne ensuite combien il se défie de la plûpart des recettes qui courent de main en main sous le nom mysterieux de secrets, & il propose l'instruction que donne le célébre Malpighi dans son Anatomie des Plantes, pour hâter la germination du bled, du seigle, de l'orge, de l'avoine, & pour rendre cette germination plus abondante : elle consiste à en laisser pendant quelques jours tremper les grains dans de l'eau de pluye, où l'on aura fait infuser du crottin de cheval & de chevre mêlé d'un peu de paille. Les grains ainsi trempés levent plûtôt de terre & produisent un grand nombre de tiges toutes chargées de leurs épis. Ce qui vient (selon Malpighi) de ce que les sels engagés dans la fiante des animaux, étant dissous par l'eau de la pluye, contribuent beaucoup à faire végéter les plantes, quelquefois même jusqu'à l'étonnement.

Après cette recette dont l'Auteur loüe la simplicité & la facilité, il en donne dans une note, une autre connuë de très-peu de personnes, & sur laquelle il assure qu'on doit compter. La voici. » Prenez de la suye, de la plus du-» re, & de la plus luisante, de » celle par exemple qu'on retire » des cheminées où l'on a fait rotir » beaucoup de viande, & où l'on » n'a brûlé que du bois neuf. Met-» tez en même tems sur le feu de » grandes bassines de cuivre pleines » d'eau de pluye; & quand on ver-» ra qu'elle commence à bouillir, » jettez-y une quantité suffisante » de suye, en agitant cette eau con-» tinuellement, & jusqu'à ce qu'el-» le prenne une odeur d'esprit vo-» latil de corne de cerf. Diminuez » ensuite le feu de maniere cepen-» dant que l'eau soit toûjours plus » que tiede. On y laissera tremper » pendant 12 ou 15 heures les » grains de bled, d'orge, d'avoine, » avant que de les semer : & cette

» préparation leur sera infiniment » avantageuse. Si l'on faisoit distil» ler la suye, & qu'à sa place on se » servît de son sel qui est très-sub» til & très-pénétrant, les grains » n'en deviendroient que plus fé» conds & l'on n'auroit pas à se » plaindre de cette premiere dé» pense.

On peut voir dans le Livre même ce que M. Deslandes observe sur la coûtume singuliere qu'ont les Anglois de ne jamais semer leurs grains dans la même terre qui les a produits, & sur ce que pratiquent quelques Philosophes qui se plaisent au jardinage en faisant tremper toutes leurs graines dans du lait tiede, où dans de l'eau où ils ont dissous du salpêtre, environ le tiers de ce qu'elle en auroit pû dissoudre, & en arrosant de la même eau leurs fleurs, toûjours de grand matin, afin qu'elles reçoivent les premieres impressions de la matiere de la lumiere. » Il y a (dit l'Au» teur) un art infini à sçavoir mé-

» nager cette matiere, & à la faire
» retomber par reflexions sur les
» arbres fruitiers qui en profitent
» beaucoup plus que si les rayons
» du Soleil étoient directs; c'est,
» poursuit-il, ce que prouve M.
» Fatio dans son Traité des *Murs*
» *inclinés à l'horizon*, où il appli-
» que d'une maniere heureuse &
» presque inesperée la Géométrie
» au jardinage.

Après avoir ajoûté qu'il y a apparence que l'air ne contribue pas moins que le nitre répandu dans l'air aux differens détails de la végétation, sur tout quand il est aiguisé par la matiere de la lumiere, M. Deslandes finit sa Lettre en exhortant M. de sainte Bat. . . . à ne point s'embarrasser de ses voisins qui pourroient condamner sa maniere de vivre plus retirée & plus sobre que la leur, & railler quelquefois les dépenses qu'il employe à la perfection de l'agriculture; il lui cite pour leur fermer la bouche l'exemple du fameux Ami-

ral de Coligny, qui s'étant retiré dans une de ses terres en bas Poitou, fut trouvé *en habit de menager & une serpette à la main* par les deux Gentilshommes que Charles IX. & Cathérine de Médicis avoient envoyés pour épier sa conduite.

IV. Un voyage fait par M. Deslandes à Châteaulin, petite Ville ainsi nommée d'un ancien Château qui appartenoit à Alain II. du nom Comte ou Duc de Bretagne a donné occasion à la seconde Lettre qu'il adresse à M. de Sainte..... Il s'y agit *de la pêche des Saumons*; dont le détail doit paroître d'autant plus curieux, que suivant notre Auteur, les Physiciens & les Naturalistes qui ont fait differentes recherches sur les poissons, soit de la mer, soit des rivieres, n'ont point touché à ce qu'il a été à portée d'observer sur la pêche de ceux-ci.

Avant que de venir à cette pêche, M. Deslandes fait quelques remarques préliminaires ou géné-

rales, que si elles n'ont pas le mérite de la nouveauté, ont du moins selon lui, celui de la brieveté; telles sont celles-ci que nous tâcherons cependant d'abreger encore.

Les Saumons naissent dans les rivieres, descendent ensuite à la mer, & retournent chaque année dans les mêmes rivieres jusqu'à ce qu'ils meurent, ou jusqu'à ce qu'ils soient pris. Quand ils entrent dans une riviere, ils la remontent constamment, quelquefois à plus de cent lieuës de son embouchure. Ils ne viennent jamais que par grosses troupes & comme en armée, & ce qui les invite à marcher ainsi de compagnie, » c'est (dit l'Auteur) » le plus vif & peut-être le plus » noble de tous les instincts, que » Lucréce a si bien caracterisé par » ces vers adressé à la Déesse » Vénus.

Ita capta lepore
Illecebrisque tuis omnis natura animantum
Te sequitur rapide, &c.

Quand les Saumons entrent dans une riviere, les femelles vont toûjours devant, & les mâles suivent avec differente vitesse; » Il y a ap-
» parence (ajoûte M. Deslandes)
» que les plus galans sont avec rai-
» son les plus pressés; & quand le
» tems arrive que les femelles jet-
» te leurs œufs, alors les mâles
» les fécondent à l'envi les uns des
» autres.

Dans les lieux où se fait la pêche des Thons, des Harangs, des Sardines, la mer s'engraisse pendant tout le tems que dure cette pêche, & file comme de l'huile : on ne voit rien de semblable dans les rivieres où l'on pêche le Saumon, & l'eau n'y est jamais troublée ni épaissie. Une autre remarque qu'on trouve ici, c'est que les poissons qui répandent beaucoup d'huile, & d'ordinaire une huile fétide, ne sont pas également bons à manger toutes les années, & qu'il n'en est pas de même du Saumon dont la chair compacte ne se reduit point en huile.

L'Auteur, après avoir encore observé l'instinct qu'a le Saumon en remontant la riviere d'aller au fond, parce que le courant en est moins fort, & de se mettre en descendant à la surface de l'eau, parce que le courant y est plus rapide, passe à la description de l'établissement fait à Châteaulin pour la pêche de ce poisson. C'est dans le Traité même qu'il en faut chercher les détails, ausquels on a ajoûté trois planches gravées pour en faciliter l'explication ; nous y renvoyons aussi pour ce que dit M. Deslandes de l'enduit gras & huileux qui enveloppe tous les poissons & surtout ceux de la mer, sur le Saumon different des Saumons ordinaires, & qui (selon lui) peut être nommé Saumon coureur, & sur d'autres reflexions qui quoique dans le fond étrangeres au sujet ne paroîtront pas tout-à-fait déplacées, & nous revenons avec l'Auteur au tems où se fait la pêche de Châteaulin.

Nous dirons en deux mots

qu'elle s'ouvre vers le milieu du mois d'Octobre, les Saumons commençant alors à goûter la riviere ; que vers la fin de Janvier elle se trouve dans son fort, & qu'elle subsiste à peu-près sur le même pied les mois de Fevrier, de Mars, & d'Avril. En Mai les femelles jettent leurs œufs, qui sont en même tems fécondés par la semence des mâles attachés à leur suite. Aussi commence-t-on alors à voir la surface de la riviere se couvrir de petits Saumons. Dès ce moment la pêche diminue. Enfin les Saumons disparoissent tous au mois de Juillet ; tems auquel après la recolte des chanvres on met ces chanvres roüir dans les eaux courantes ; & comme toutes ces eaux communiquent les unes aux autres, elles s'infectent en peu de tems, & contractent au sentiment de l'Auteur une qualité malfaisante qui chasse les poissons de tous les ruisseaux & de toutes les rivieres de la basse Bretagne.

Après cela M. Deslandes explique

que pourquoi le Saumon étant cuit en entier affecte la couleur rouge qu'il n'a presque plus lorsqu'on le coupe par morceau, & qu'on le fait légérement griller. Il en a ouvert plusieurs sur le lieu même & au sortir de l'eau, & leur a trouvé à tous dans l'estomac un petit corps rouge assez semblable à une grappe de groseille qui cedoit facilement sous les doigts ; ce petit corps jetté dans un verre d'eau tiede lui ayant fait prendre sur le champ un œil rouge, l'Auteur en conclud que c'est ce même corps qui communique sa couleur par une transfusion insensible à tout le poisson, quand il est cuit en entier; ce qu'il ne peut faire quand on l'a coupé & qu'on en a séparé les parties.

Pour se convaincre de la vérité de ce qu'il a dit dans le commencement de sa Lettre, que les Saumons remontent toûjours dans les mêmes rivieres jusqu'à ce qu'ils meurent ou qu'ils soient pris, no-

tre Auteur avoit chargé les Pêcheurs de Châteaulin de retenir une douzaine de ces poiſſons parmi ceux qui deſcendent la riviere, & après leur avoir attaché un petit cercle de cuivre vers la queuë, de les remettre dans l'eau; il nous aſſure que cela fut executé avec beaucoup d'adreſſe, & en trois années differentes; mais on voit que lors qu'il prétend qu'on avoit repris quelques-uns de ces Saumons ainſi marqués, il ne ſe fonde que ſur le témoignage des mêmes Pêcheurs, & non ſur ce qu'il a vû lui-même.

M. Deſlandes en finiſſant ſa Lettre ne ſçauroit oublier les chanvres dont il a parlé & qui infectent les rivieres de la Baſſe Bretagne, lorſqu'on les y fait roüir. Après en avoir expliqué les differences en Phyſicien, & les uſages par rapport au commerce, il fait voir qu'on a tort en France de jetter au feu comme inutile le bois qui reſte de ces chanvres, & qu'on appelle chenevote. » C'eſt cependant (dit-

» il) ce bois qu'on employe dans le »Nord à la confection de la poudre » à canon..... En France au contraire » on ne se sert que de bois de Bour- » daine qui apparemment ne pro- » duit point un si bon effet, puis- » que toute la poudre qui vient du » Nord est sans contredit superieu- » re à celle qui se fabrique parmi » nous.

V. *L'éclaircissement sur les oiseaux de mer & sur les Huitres*, nous apprend en premier lieu les recherches que M. Deslandes a faites sur la génération des Macreuses, Bernaches, Judelles & autres oiseaux semblables qui vivent & se nourrissent aux bords de la mer, entre les rochers & entre les amas de toutes sortes de coquillages.

On croyoit autrefois ou que ces oiseaux tiroient leur origine du bois pourri des vieux Navires & de l'écume de la mer, ou, ce qui n'est pas moins absurde, quoique l'opinion soit plus recente, que certains coquillages se métamorpho-

ſoient en oiſeaux de mer, après avoir été muris pour ainſi dire & fécondés par l'ardeur du ſoleil. Le hazard fit connoître à l'Auteur que cette derniere idée, quelque ridicule qu'elle paroiſſe d'abord, n'étoit cependant pas ſans fondement. En 1729. quelques Navires Anglois ayant fait naufrage, la mer en pouſſa le débris ſur la côte. On en porta par curioſité à M. Deſlandes quelques planches chargées de divers coquillages, principalement de Moules & de Cames. Il les examina avec ſoin & remarqua que pluſieurs de ces coquillages contenoient des embryons d'oiſeaux plus ou moins avancés & plus ou moins reconnoiſſables. Aux uns paroiſſoient ſeulement les aîles à demi cachées; & on voyoit aux autres le bec & le corps déja tout formé. Il crut qu'en faiſant remettre ces planches à fleur d'eau & à l'abri du vent, il pourroit parvenir à quelque choſe de plus; mais les coquillages qui avoient déja été

fort agités se détacherent tous & la mer les emporta.

En 1730. le naufrage d'un Vaisseau François revenant du Nord de l'Ecosse, où il avoit passé l'hyver, donna le moyen de satisfaire pleinement la curiosité de l'Auteur. Il revit avec plaisir des embryons d'oiseaux renfermés encore dans des Moules & des Cames ; & des œufs mêmes qui s'y trouvoient enveloppés d'une matiere visqueuse & gluante. Cette observation réiterée le confirma dans la pensée que parmi les oiseaux de mer il y en avoit qui pondoient leurs œufs dans ces coquillages, où ils restoient attachés jusqu'à ce qu'ils fussent éclos, & que de-là étoit venue sans doute l'opinion vulgaire que les coquillages se transformoient en oiseaux.

M. Deslandes fait encore quelques autres remarques sur les oiseaux de mer, & principalement sur ceux des Pays Septentrionnaux. Mais il a de la peine à croire ce que rapporte l'Auteur d'une Relation

de Groenland, qu'on y *trouve des oiſeaux qui reſſemblent du bec & des plumes aux perroquets, & des pieds aux Canards, & dont le chant eſt très-doux & très-mélodieux.* Voici la raiſon qu'il en donne.

» Comme la nature (dit-il) ne » fait rien à perte, & qu'en prodi- » guant ſes faveurs, elle eſt bien ai- » ſe qu'on les diſtingue; qu'on y » ſoit ſenſible; je doute de la beau- » té du chant de ces oiſeaux. En ef- » fet à quoi ſerviroit-il? à reveil- » ler le goût des Lapons & des » Groenlandois, à flatter leurs » oreilles. Elles n'en ſont pas aſſuré- » ment dignes, & la nature a pû » les contenter à moins de frais. En parlant ainſi l'Auteur ſemble ſup- poſer ſérieuſement qu'il doit ſe trouver une proportion réelle en- tre le plus ou le moins de mélodie dans le chant des oiſeaux d'un Pays & le plus ou moins de délicateſſe dans les oreilles du peuple qui l'ha- bite. Nous laiſſons à juger de la ju- ſteſſe & de la ſolidité d'une telle reflexion.

Nous passons pour abreger les Observations que l'Auteur a faites sur les Huitres, & qu'il a repetées pendant trois années de suite. On peut les consulter dans le Livre même : elles sont en partie nouvelles, & en partie formées sur celles de Messieurs Léewenhoek & Hartsoeker.

VI. Dans l'éclaircissement *sur les vers qui rongent le bois des vaisseaux*, M. Deslandes avoüe qu'il ne fait que retoucher un sujet qu'il avoit déja traité & qui se trouve dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de l'année 1720. La matiere étoit nouvelle alors, puisque, selon lui, personne n'avoit décrit ni même connu ces vers, quoiqu'ils fussent extrémement préjudiciables à la navigation. Depuis les ravages que ces mêmes vers ont faits aux digues de la Hollande & dont il a été tant parlé, plusieurs Auteurs en ont aussi écrit, & M. Deslandes a cru faire plaisir au public de donner ce

nouvel éclairciſſement, où il nous inſtruit de quelques faits qui à ſon gré n'avoient point été aſſez étendus, ni aſſez développés.

Sur la fin de 1677. le Comte d'Etrées, Vice-Amiral & depuis Maréchal de France partit de Breſt avec neuf vaiſſeaux de ligne quelques Fluttes & quelques Brulots; après avoir fait quelques expeditions contre les Hollandois ſur les côtes d'Afrique, il fit voile vers l'Amérique, & s'alla malheureuſement embarraſſer parmi les écueils qui environnent l'Iſle d'Aves & où il perdit la plus grande partie de ſa Flotte. Il n'en revint que trois vaiſſeaux en France; mais comme le remarque l'Auteur, ces vaiſſeaux ayant eu beaucoup de peine à ſe démêler des écueils de l'Iſle d'Aves, & cet endroit apparemment fourmillant de vers, ils en furent aſſaillis de toutes parts, & à leur retour ils en infecterent le port de Breſt. » On ne ſçauroit concevoir (ajoûte-» t-il) à quel point leur nombre

» s'y est accru, & s'y accroit enco-
» re tous les jours, par les bâtimens
» qui font le voyage de l'Améri-
» que, & il est à craindre que dans
» la suite ce port n'en devienne
» tout-à-fait impraticable. Telle est l'époque que donne M. Deslandes de l'origine de ces terribles vers en France.

Après avoir remarqué que ces vers meurent & périssent tous dans l'eau douce, il explique pourquoi ils ne font pas les mêmes dégats en Amérique, & il en attribue la cause à la qualité des bois dont on fait les bâtimens dont on se sert sur mer, & à cette occasion, il voudroit qu'à l'imitation des Anglois on établît dans nos principales Colonies des Atteliers propres à la construction des vaisseaux, pour lesquels on se serviroit des bois du Pays même.

Il donne ensuite la Description anatomique de ces vers dont il a fait graver des desseins en trois planches qu'on trouve ici, & il ex-

poſe les differens moyens dont on ſe ſert dans differens ports en conſtruiſant les vaiſſeaux, pour s'en garantir; c'eſt ſur quoi nous renvoyons au Livre même.

VII. La prétenduë *Antiquité Celtique* que l'Auteur examine dans la Lettre dont il s'agit en cet article, eſt une Statue qui fut découverte, il y a vingt ans par des Ouvriers qui travailloient au Fort de *Bloſcon*, vis à-vis la pointe du Quai de *Roſcof*. Elle étoit à plus de 80 pieds cachée dans la terre. » Ces Ouvriers, » au rapport de M. Deſlandes, » l'ayant bien nettoyée, ſaiſis eux-» mêmes d'un reſpect inconnu, la » poſerent ſur un pied d'eſtal pré-» paré à la hâte. Le peuple à ſon or-» dinaire crédule & ſuperſtitieux y » accourut en foule, & bien-tôt » on donna à cette figure le nom » de S. Pyric qu'une Tradition va-» gue & incertaine ſuppoſe avoir » été Evêque & Comte de Léon. « Cette devotion à S. Pyric très-vive dans ſa naiſſance, ſubſiſta environ

deux ans; mais un sçavant Ecclesiastique enleva secretement la Statuë, & c'est de ses mains qu'elle a passé dans le Cabinet de l'Auteur qui en donne dans cette Lettre une description exacte; elle est accompagnée d'un dessein en taille-douce qui la represente, & qu'on doit voir dans l'Ouvrage même, aussi bien que les differentes explications que M. Deslandes donne de ses habillemens, & les raisons qu'il allegue pour prouver l'antiquité de la Statuë. Il ne la fait cependant pas remonter plus haut qu'à l'irruption des Romains & à leur entrée dans les Gaules; car il croit qu'on doit porter le même jugement de toutes les Antiquitez Celtiques qu'on voit dans les Cabinets des Curieux.

VIII. La longueur de cet Extrait nous oblige à ne dire qu'un mot des *Observations sur l'eau de la mer, qu'on embarque dans les vaisseaux.* On y trouvera entre autres choses curieuses & dignes de l'attention des Physiciens, 1°. qu'il est pref-

que impoſſible, au jugement de M. Deſlandes, de dépouiller l'eau de la mer de ſon amertume, & d'une certaine huile groſſiere qui ſouleve & irrite l'eſtomac, & qui empêche qu'on n'en puiſſe boire. 2°. Que pendant les voyages de long cours, l'eau douce qui eſt gardée plus d'un an dans des barriques, acquiere une qualité ſpirituelle & inflammable, & que cette eau qui a un goût particulier eſt plus légére que toute autre. 3°. Enfin qu'il n'eſt pas vrai & qu'Ariſtote a eu tort de croire que ſur les Côtes, dans tous les Ports de mer perſonne ne mouroit que de Juſant ou pendant le reflux. C'eſt-là principalement ce que M. Deſlandes s'eſt propoſé de faire voir dans les dernieres Obſervations dont nous parlons.

*COURS D'OPERATIONS DE Chirurgie, démontrées au Jardin Royal par M. Dionis, premier Chirurgien de feuës Mesdames les Dauphines, & Chirurgien Juré à Paris. Troisiéme Edition, revûë & augmentée de remarques importantes. Par M. *** Chirurgien Juré à Paris.* A Paris, chez d'*Houry*, seul Imprimeur de Monseigneur le Duc d'Orléans. Ruë S Severin. 1736. vol. *in*-8°. pag. 752. pour les Operations, & pag. 132. pour les Remarques.

LES Remarques dont cette troisiéme Edition est augmentée, sont séparées du corps du Livre, & sont comme un Ouvrage à part : l'Auteur qui les donne est M. de la Faye, Chirurgien, homme modeste dans sa profession & qui de peur qu'on ne lui attribuë le sçavoir d'autrui, déclare avec une franchise dont un ignorant auroit été incapable, qu'*il ne les a point tirées*

d'observations utiles & curieus

Que c'est par les travaux de grands Maîtres qu'il s'est trouv état de donner une Edition du C d'operations de M. Dionis beauc plus complette, que les précéden Qu'il a eu soin de citer les Auteu afin que les aspirans en Chirurg *sçachent à qui ils doivent les conn sances qu'ils acquierent, & qu'ain reçoivent plus volontiers les inst tions qu'il leur donne.*

» Si malgré les autoritez q
» allegue, il se trouve des Lect
» assez prévenus, pour refuse

» grande partie, & que c'est com-
» me témoin oculaire qu'il assure
» qu'elles sont préferables aux an-
» ciennes.

On ne peut sçavoir trop de gré à M. de la Faye, du soin qu'il s'est donné, & on peut dire qu'après les Remarques dont il a enrichi cette nouvelle Edition, il n'y a point de Cours d'operations Chirurgiques qui ne soit inférieur à celui-ci. L'Ouvrage étoit déja infiniment recommandable par le mérite du célébre Auteur qui a démontré ces operations avec tant de succès dans l'Amphithéatre du Jardin Royal, mais le nouveau lustre qu'elles reçoivent aujourd'hui des mains de M. de la Faye, si distingué par sa rare habileté en Chirurgie, les releve au-dessus de tout ce qui a paru sur la même matiere depuis M. Dionis.

Cet Auteur, ainsi que le reconnoît M. de la Faye, a toûjours été regardé comme un des plus grands Chirurgiens, & son Cours d'ope-

rations *est un de ces Livres excellens, ausquels le public n'a jamais cessé de rendre justice: de ces Livres dont le mérite a trouvé autant de suffrages dans le lieu même de leur naissance, que dans les Pays étrangers*, où il semble ordinairement que la renommée s'empresse davantage de faire rendre aux grands Hommes, ce qui leur est dû.

M. Dionis joignoit à la science de sa profession, celle des Belles-Lettres, ce qui le mettoit en état de s'expliquer avec cette clarté & cette élégance, on peut dire même, avec cette érudition, qu'on remarque en quelques endroits de son Livre, sur-tout à l'égard des étymologies; car il ne manque jamais lorsqu'il se voit obligé d'employer quelque terme obscur, particulier à son art, de l'éclaircir aussi-tôt par l'étymologie; faute de quoi ces termes, la plûpart dérivés du Grec, & tous très-significatifs, ne produiroient dans l'esprit des Chirurgiens, aucune idée qui pût les met-

tre au fait, ce qui seroit une perte pour eux. L'étymologie d'un mot quand elle est juste, grave tout d'un coup dans l'esprit, la chose signifiée, & fait qu'on ne l'oublie jamais.

Un sçavant Medecin (M. Bouvart) célébre par son mérite, a cru cependant devoir faire de ces étymologies, un reproche à M. Dionis, comme de choses d'ostentation; mais c'est une méprise toute visible : il confond M. Dionis avec le commun des Chirurgiens : *Risum vix teneatis*, dit il, *cum partium aut affectuum nomina græco fonte cadentia eruditionis laudem aucupaturi, verùm ignorantiæ luto immersi, ad origines suas referre ambiunt.*

Nous laissons aux Lecteurs à faire leurs reflexions sur les paroles de ce Medecin si éclairé & si judicieux, & entre autres sur celles-ci: IGNORANTIÆ LUTO IMMERSI, qui peuvent être appliquées à tant de Chirurgiens. M. Dionis n'étoit pas

de ce nombre, il avoit des Belles-Lettres, comme nous l'avons remarqué, & ses lumieres lui avoient acquis à juste titre les honneurs & la haute reputation dont il joüissoit : réputation qui durera toûjours par les excellens Ouvrages qu'il a laissés, & entre autres par ce Cours d'operations, auquel M. de la Faye n'a cru, à ce qu'il déclare, devoir faire des additions, que pour les raisons suivantes: 1°. pour éclaircir certains endroits que les aspirans en Chirurgie n'auroient peut être pas été à portée de bien entendre.

2°. Pour décrire plus au long quelques operations. 3°. Pour rapporter les découvertes qui ont été faites dans la Chirurgie depuis que l'Auteur a donné son Livre au public.

Si M. de la Faye s'étoit borné à expliquer les endroits où il se rencontre quelque obscurité, il avertit que le nombre de ses Remarques auroit été fort petit, parce que

l'Auteur, dit-il, s'explique partout avec une clarté qui ne laisse rien à desirer.

Mais comme le Livre de M. Dionis n'est autre chose que le Recueil de dix démonstrations qu'il a faites au Jardin du Roi, & qu'apparemment les bornes du tems l'ont empêché de les étendre autant qu'il auroit souhaité, M. de la Faye a cru rendre service aux jeunes Chirurgiens en leur exposant avec plus d'étendue quelques operations importantes.

Il espere qu'on ne recevra pas avec moins de plaisir, l'exposé des découvertes qui ont été faites depuis la mort de l'Auteur. Exposé qui rend l'Ouvrage de M. Dionis beaucoup plus complet. Nous disons, plus complet, car indépendamment de ces additions, il est déja très-recommandable par lui-même, puisque M. Dionis y donne non seulement la description des operations, & des instrumens, mais encore une idée des maladies

chirurgicales, avec le détail des appareils & des traitemens qu'il est à propos d'employer après chaque operation, ce qui ne se trouve point ailleurs avec la même étendue & la même exactitude.

Une Remarque importante à faire ici & qui tourne bien à l'honneur de M. Dionis, c'est qu'il n'étoit point entêté de ses sentimens, tout Chirurgien qu'il étoit; il veut que l'on consulte les Medecins: c'est de quoi on trouve un grand nombre d'exemples dans son Cours d'operations; nous observerons outre cela, que dans son Livre d'Anatomie, il marque une consideration particuliere pour les Medecins: il y dit en termes formels que s'il a fait imprimer cette Anatomie, ce n'est qu'en attendant que l'on publiât celle d'un fameux Medecin.

Il seroit à souhaiter que l'Auteur eût assez vêcu pour pouvoir faire lui-même à son Livre les augmentations necessaires, mais il étoit dif-

ficile qu'un autre ſuppléât mieux à ce défaut, que M. de la Faye. Ses remarques ſont ſolides, préciſes, & toutes plus importantes les unes que les autres. Nous n'en rapporterons que trois exemples ; celui de l'operation Céſarienne, celui des fractures du crâne ; & celui d'un nez coupé qui fut racommodé.

De l'operation Céſarienne, du vivant de la mere.

Quoique cette operation ait été proſcrite par beaucoup d'Auteurs, qui, comme M. Dionis, trouvent qu'elle eſt de la derniere barbarie, qu'elle ne peut jamais réuſſir, & outre cela qu'elle ne ſçauroit être permiſe en conſcience, M. de la Faye juge qu'il n'eſt pas cependant inutile de rapporter les raiſons ſur leſquelles ſe fondent ceux qui s'en déclarent les partiſans. Il en compte ſix. La premiere, Que la grande playe que dans cette operation, l'on

eſt obligé de faire aux tégumens du bas-ventre, tant communs que propres, n'a rien qui doive effrayer, l'experience faiſant voir que de ſemblables playes ſe referment, & que quand même il arriveroit qu'on ouvrît quelque vaiſſeau conſiderable, en coupant les tégumens, on y remedieroit ſûrement par la ligature du vaiſſeau ouvert.

La ſeconde, c'eſt que les abſcès qu'on a vû dans cette même operation, ſe former aux differentes régions du ventre, & qui ont donné iſſuë à des fœtus tout pourris, ſont des preuves certaines que les playes de cette partie, ne ſont pas abſolument mortelles, & preuves d'autant plus grandes, que pluſieurs femmes qui ont été délivrées de ces fœtus pourris, ont recouvré une ſanté parfaite.

M. de la Faye reflechiſſant ſur ces exemples, ſoûtient qu'ils prouvent ſeulement que les playes de la matrice ſont curables, mais

qu'ils ne prouvent nullement le ſuccès de l'operation Céſarienne, parce que dans le cas d'un abſcès, la matrice contracte avec les parties voiſines, certaines adhérences qui empêchent les matieres de s'épancher dans le ventre. Au lieu que lorſque la matrice eſt dans ſon état naturel, il ne ſe trouve point de ces adhérences pour empêcher l'épanchement du ſang.

La troiſiéme raiſon des partiſans de l'operation Céſarienne, eſt que l'operation de la taille par le haut appareil, ſemble autoriſer la ſection Céſarienne, on ouvre, *diſent-ils*, les tégumens du bas-ventre, au-deſſus des os pubis, & enſuite le fond de la veſſie, ſans entrer dans le ventre. Cependant il arrive rarement que dans cette operation de la taille, l'eau qu'on ainjectée dans la veſſie avant que de faire l'inciſion au péritoine, s'épanche dans le tiſſu cellulaire qui l'entoure; il ne ſurvient point d'émorrhagie conſiderable: la playe des tégumens, &

partie moins membra...
ra-t-elle se cicatriser.

La quatriéme raison qu'o[illegible]
te pour prouver que l'in
quoi oblige l'operation Cé[illegible]
n'est pas si dangereuse, c'[illegible]
matrice qui se dilate à me[illegible]
l'enfant croit, se resserre
traire lorsqu'il en est sorti
rement, ajoûte-t-on, qui
re à l'égard d'une playe de
ce, ce que l'art fait à l'ég[illegible]
playe exterieure dont on r[illegible]
les lévres. On infere de-l[illegible]
vaisseaux divisés doivent [illegible]
alors un peu comprimés, [illegible]
firoit, dit-on, pour emp[illegible]

rienne, le sang vient à s'épancher dans la cavité, lorsqu'on fait l'operation, ou que quelque tems après des matieres purulentes s'y répandent, on peut remedier à cet accident en faisant coucher la malade sur le côté de l'incision, comme il se pratique dans le cas d'une grande playe du ventre.

La derniere raison, c'est qu'il est difficile d'opposer aucun raisonnement aux faits suivans : M. Jobert Medecin de Château-Thiery, dont il est parlé dans le Journal des Sçavans du 8 Juin 1693. décrit, dit-on, deux operations césariennes, faites à une même femme à vingt mois de distance l'une de l'autre avec un succès si heureux que cette femme & l'enfant tiré par la premiere incision, vivoient encore de son tems. Schenchius rapporte que Vincent Villeau Chirurgien, ayant fait une incision au côté gauche du ventre d'une femme enceinte, tira de la matrice de cette femme, un enfant mort ; que cette femme

deux ans après, accoucha d'une fille, & autres deux ans après, d'un garçon. M. de la Motte raconte qu'une pauvre femme, ayant été en travail d'enfant pendant cinq ou six jours, fut heureusement délivrée par un Chirurgien de Pont-Labé, qui lui fit au côté gauche du ventre, une incision par laquelle il tira l'enfant; la playe se cicatrisa ensuite par le moyen d'une chair spongieuse qui survint. On lit dans l'Histoire de l'Académie des Sciences, années 1731. un fait à peu-près semblable: une femme âgée de 48 ans & grosse de son premier enfant, se sentant prête d'accoucher, appella une Sage-femme qui trouva que la tête de l'enfant se presentoit, mais qu'elle étoit d'un trop gros volume, pour pouvoir sortir. Cette Sage-femme après avoir fait inutilement toutes les tentatives possibles, consulta M. Michel, Medecin, qui ordonna tout ce qu'il crut convenir. Le quatriéme jour l'enfant fut ondoyé sous

condition, après quoi la Sage-femme, à qui le Medecin auroit conseillé de tirer l'enfant avec le crochet, ayant tenté inutilement ce moyen; fit l'operation Césarienne, & s'en acquita avec tant de dexterité, que la malade fut delivrée sans aucun accident, & jouit encore d'une parfaite santé.

M. de la Faye parlant ensuite des cas où cette operation semble pouvoir se pratiquer, dit qu'ils sont très-rares. Quelques Medecins veulent qu'on ne la fasse, que lorsqu'il y a une impossibilité physique d'accoucher autrement, soit que cette impossibilité vienne d'un vice de conformation des os pubis, ou de ce qu'un enfant; au lieu d'être dans la matrice, se trouve confondu dans le ventre avec les autres visceres, sur lesquels le placenta a pris racine.

Malgré tout ce qui vient d'être rapporté, M. de la Faye trouve que l'operation Césarienne est très-dangereuse, & qu'elle presente des

... , pour avoir voul
la fit à la Reine sa femme. C
ce , dit-il , avoit épousé en
mes nôces , Jeanne Seimer l
selle d'Anne de Boulen, sa fe
femme. La Reine étant da
douleurs de son premier acco
ment , on vint demander a
lequel il vouloit qu'on sauvât
la mere ou l'enfant , parce c
ne voyoit aucun moyen de les
server tous deux ; l'enfant , ré
dit le Roi , car pour des mere
trouverai assez. Cette réponse
marque M. Dionis , ne laiss
que d'ét...

Des fractures du crâne, qu'elles sont souvent moins dangereuses que les simples ébranlemens du cerveau.

M. Dionis dans sa sixiéme démonstration, parle des fractures du crâne. Quoique les excellens avis qu'il donne sur cette importante matiere, ayent une certaine étendue, M. de la Faye a cru devoir encore augmenter cet article par les Remarques suivantes : il observe que lorsque la tête est frappée de quelque coup, le crâne n'en peut recevoir de mouvement sans le communiquer, du moins en partie, à la substance du cervau qui le remplit exactement; en sorte que plus le crâne résiste à l'effort du coup, plus la portion de mouvement qu'il communique au cerveau, est considerable; c'est-à-dire que s'il se fait une grande fracture au crâne, la commotion, ou l'ébranlement du cerveau peut être

d'une légére conséquence;mais que si le crâne demeure entier, ou se trouve peu fracturé, l'ébranlement du cerveau est proportionné à la violence du coup.

M. de la Faye rapporte là-dessus une experience familiere qui rend la chose facile à entendre : on prend par un bout, une planche mince, par exemple une douve de tonneau, & avec les deux mains on en heurte fortement l'endroit plat contre quelque corps dur; si elle ne casse point, une bonne partie du mouvement que le coup imprime dans toutes les parties de la planche, passe dans les mains qui la tiennent, & y cause un trémoussement fort douloureux. Mais si elle se casse, les mains ne se ressentent presque point du coup. Il est aisé de faire l'application de l'expérience au sujet dont il s'agit.

Notre Auteur confirme par plusieurs sortes de faits, ce qu'il avance : 1°. Un criminel jeune & fort, voulant s'échapper par la lucarne

d'un cachot, dans lequel il étoit enfermé, & ayant pris pour cela, sa secousse de quinze pieds, se mit à courir avec tant de force, le visage baissé, & les mains derriere le dos, qu'il donna de la tête, contre le mur opposé, ce qui le fit tomber tout d'un coup roide mort. M. Litre, Docteur de la Faculté de Medecine de Paris, fut appellé pour visiter le cadavre. Il n'apperçut en dehors à la tête, aucune contusion, tumeur, playe ou fracture. Il examina le dedans, & il y trouva tout dans l'état naturel, à cela près que le cerveau ne remplissoit pas toute la capacité interieure du crâne, comme il fait ordinairement, & que sa substance, aussi-bien que celle du cervelet & de la moëlle-allongée, étoit, au toucher & à l'œil, plus serrée & plus compacte qu'elle ne l'est ordinairement : voilà, à ce que conjecture M. de la Faye, la seule chose à quoi l'on puisse attribuer cette mort si subite : c'est que le cerveau s'étoit con-

in flocon de laine sur lequel on frappe. D'où il est arrivé que la distribution des esprits, si necessaire pour la vie, a cessé dans l'instant.

2°. On a souvent vû des crânes considerablement fracassés, sans qu'il soit survenu aucun symptôme, ni que les blessés ayent même été obligés de garder le lit, & on a remarqué au contraire, que de fortes contusions ou sans fractures, ou avec ces petites fractures, vulgairement appellées fentes capillaires, à cause qu'elles ressemblent par leur finesse, à des cheveux sont ordinairement accompagnée d'accidens sinistres. Il arrive sou

commun, c'eſt que les ſymptômes que cauſent les plus dangereuſes fractures des os, ne laiſſent pas quelquefois de ſurvenir, non ſeulement ſans qu'il y ait fracture, mais même ſans que la tête ait été frappée.

Un coup reçu au menton, une chûte ſur les pieds, ſur les genoux & même ſur le derriere, ſuffiſent quelquefois pour cauſer les ſymptômes dont il s'agit, ce qu'on ne ſçauroit expliquer qu'en reconnoiſſant que des coups reçus ailleurs qu'à la tête, peuvent tranſmettre leur violence juſqu'au cerveau & y cauſer des ébranlemens funeſtes.

L'experience apprend encore que les ſymptômes dont il s'agit, peuvent arriver ſans même qu'on ait reçu aucun coup ni à la tête, ni à aucune autre partie, par exemple, ſi une perſonne en prend une autre par les cheveux, & lui ſecoüe la tête, il peut cauſer alors au cerveau un ébranlement qui ſera ſuivi de ſymptômes auſſi violens que ceux

effets.

Ce qu'il y a de plus à craind
dans les ébranlemens du cerveau
c'eſt, comme le remarque M. de
Faye, 1°. le relâchement des fibr
du cerveau & du cervelet, leſque
les venant à perdre leur reſſort
ne peuvent garantir d'affaiſſe
mens ces deux ſubſtances.

2°. La rupture de quelque vaiſ
ſeau ſanguin.

Pour comprendre l'un & l'autre
il faut remarquer, avec notre Auteur, que le cerveau eſt une maſſe
très-molle, parſemée d'une infinité de fibres délicates, qui dans le
moment d'une commotion, peuvent perdre leur reſſort & tomber

est arrivé au prisonnier dont on vient de parler.

Quant aux vaisseaux sanguins, il y en a une infinité qui entrent dans la composition du cerveau, & dont les tuniques sont de la derniere délicatesse. Cela posé, on comprend avec quelle facilité ces vaisseaux peuvent se rompre, lorsque le cerveau est considerablement ébranlé.

Le troisiéme article que nous avons promis de rapporter, est celui d'un nez coupé qui fut rétabli.

M. Dionis, pag. 490, parle des operations Chirurgiques qui se pratiquent sur le nez. Le néz peut recevoir toutes sortes de playes, celle qui demande une operation plus prompte, est la séparation de cette partie d'avec le visage; comme lorsque par un coup d'estramaçon donné sur le nez, il ne tient presque plus à rien, & qu'il pend sur la bouche. Il faut aussi-tôt le remettre en sa place, & faire un point d'aiguille, à sa partie supe-

rieure & dans son milieu. Ce point d'aiguille s'accomplit avec un fil ciré; notre Auteur décrit en détail l'operation, après quoi il rapporte que la femme d'un Notaire de Paris, jalouse de celle d'un Boucher du Faubourg S. Germain, qu'elle s'imaginoit être la maîtresse de son mari, alla un matin trouver la Bouchere dans son étau, & après lui avoir fait les reproches que ses soupçons lui inspiroient, elle prit un des couteaux de la boucherie, & lui en donna un coup sur le nez, elle le lui abbatit presque entierement, il penchoit en bas, ne tenant plus qu'à une des aîles, & un peu à la colomne du nez, l'autre aîle, étant toute coupée. On le lui recousit à l'instant, il reprit, & il n'y resta que très-peu de difformité. Les Juges, poursuit M. Dionis, inventerent un nouveau supplice pour punir la femme du Notaire, ils la condamnerent à avoir une fleur de lis au front appliquée par un fer ardent, ce qui ne fut pour

tant pas exécuté, parce que le Roi ayant trouvé ce jugement trop cruel, lui donna sa grace. Le Parlement de Paris se croyoit autorisé par celui de Toulouse, qui avoit condamné à mort une femme de chambre pour avoir aidé à sa maîtresse à couper le nez à la femme d'un Peintre, par un motif de jalousie, qu'avoit conçu la maîtresse contre cette femme ; la Dame qui étoit femme d'un Conseiller fut sauvée. Après cette petite digression M. Dionis revient à son sujet, & dit qu'il ne faut pas croire qu'on puisse faire reprendre un nez quand il est totalement coupé, on nous raconte cependant, ajoûte-t-il, que des voleurs ayant la nuit, attaqué des passans, un de ces voleurs reçut un coup qui lui abattit le nez entierement, & que le blessé étant allé pour se faire panser, le Chirurgien demanda le nez pour le recoudre, que ses camarades allerent aussi tôt couper le nez à un malheureux qu'ils rencontrerent en che-

min, qu'ayant apporté ce nez au Chirurgien, il en fit la suture, que par ce moyen, le nez fut enté & pris sur ce qui étoit resté du nez du voleur, comme auroit fait une greffe à un arbre.

On raconte aussi qu'un Chirurgien fit une incision au bras d'un homme qui venoit d'avoir le nez coupé, qu'il lui mit dans l'incision l'endroit saigneux du nez, que par un bandage, il le tint quelque tems dans cet état, & que le nez s'étant collé avec la chair du bras, l'Operateur en coupa autant qu'il en falloit pour figurer un nez, & que par cette operation il lui en substitua un tout semblable au premier. M. Dionis reflechissant sur ces deux Histoires qui n'approchent pas de celle que M. Garengeot Chirurgien, raconte très-sérieusement dans son Traité des Operations, & que nous avons rapportée dans le Journal des Sçavans du mois d'Août 1731. art. 8. les traite, comme il doit, de rêveries & de pures chi-

meres. Mais M. de la Faye dit ſur ce ſujet, Qu'on lit *dans differens Auteurs plusieurs experiences qui prouvent qu'un nez entierement ſéparé du corps, peut y être réuni*, il déclare cependant que la choſe *paroît difficile à croire*; après quoi il ajoûte qu'*il ſemble naturel qu'un nez dont on vient de couper le bout, s'uniſſe au bras auquel on aura fait une inciſion, & qu'on puiſſe en coupant du bras, ce qui eſt neceſſaire, reparer en quelque façon la difformité du nez.* Il n'oublie pas de remarquer que Taliacot a fait un Traité pour juſtifier cette pratique dont il eſt le reſtaurateur, & que Fabrice de Hilden rapporte un exemple du ſuccès de cette même operation.

Nous nous en tiendrons à ces trois remarques de M. de la Faye, pour ne pas exceder les bornes.



LA Biere, selon la rema
de l'Auteur de cette Le
est une des plus anciennes boi
de la terre, & la plus comm
On la substitue au vin dans pre
tous les Pays où l'on ne cu
point la vigne, & l'on s'en
pour boisson ordinaire.

Il y a, comme le reconno
même Auteur, une grande
rence entre les Bieres que l'on
aujourd'hui, & celles des si
passés : les premieres ne se fais
qu'avec l'orge seul qu'on la
macerer & fermenter dans l
sans coction. Il soûtient que c
une boisson incontestablemen

ſante, propre à embarraſſer le ſang dans ſon cours, *&c.*

La Biere la plus ſaine, ſelon lui, eſt celle qui ne ſe fait qu'avec de l'orge & des fleurs de houblon. Il préfere l'orge de ſaiſon à celui de Mars; il appelle orge de ſaiſon, celui que l'on ſeme en Octobre: Quant à la préparation, il prétend que la meilleure eſt celle-ci. L'on fait, dit-il, tremper le grain dans l'eau & on l'y laiſſe juſqu'à ce qu'il enfle, c'eſt-à-dire environ 24 heures; pendant lequel tems on renouvelle quelquefois l'eau, après quoi on la tire & on fait égouter le grain, qu'on met enſuite en motte pour le faire germer, & en développer inſenſiblement les principes. Alors l'on concentre ce commencement de germination, en faiſant ſecher le grain. L'orge étant bien ſec, on le réduit en une farine groſſiere qu'on met dans une cuve; l'on verſe par deſſus, deux tiers d'eau chaude, avec un tiers d'eau froide, & l'on remue le tout à for-

de la meilleure partie de ...
on la verse dans une ch
pour l'y faire boüillir à gro
lons, ayant soin de la bien
jusqu'à ce qu'elle boüille,
ce tems-là on jette de nou
chaude ou boüillante, sur
restée dans la cuve. L'on
l'on travaille de nouveau
mes matieres comme au
l'on retire l'eau & on la
la précédente, dans la c
pour les faire boüillir
C'est ce qu'en terme de
l'on nomme le *Mas.*

Lorsque le tout a su
boüilli & que ce mas es
... l'on

& on le fait boüillir de nouveau.

La préparation ne finit pas ici : il faut encore verser dans la cuve sur les matieres, une nouvelle eau chaude qu'on tient toute prête dans une autre chaudiere : mais on ne travaille plus cette eau, on la laisse seulement une demi-heure se charger du reste de la substance du grain par une simple infusion ou digestion, après quoi on la tire au clair ; c'est ce qu'on appelle en terme d'art, les *poursuites* ; on met boüillir ces *poursuites* dans la chaudiere avec les autres préparations. Alors la Biere est presque faite ; il n'y a plus qu'à la laisser bien boüillir & cuire, en y ajoûtant sur la fin de la coction, une certaine quantité de fleurs de houblon, que les Ouvriers laissent plus ou moins boüillir, chacun selon sa méthode particuliere.

La préparation ayant suffisamment boüilli, l'on éteint le feu, & on la reverse dans la cuve, d'où on a ôté le marc, qu'on appelle Dra-

...entation qui doit se faire dans
tonneaux. Cette fermentation p
duit un boüillonnement si consi
rable que quelquefois la Biere s
chappe avec la derniere violenc
par le trou du bondon ; on remp
alors de nouveau le tonneau c
elle est, lequel s'écume de rechef
& la Biere est faite. Mais elle n'e
potable qu'après un certain tems
Pendant lequel elle se perfectionn
par une fermentation insensible
où les parties spiritueuses se déta
chent des grossieres, ce qui rend l
Biere agréable & saine.

fleur de houblon : parce que ce mélange la rend amere, apéritive, amie de l'estomac & de tous les visceres.

Il observe que la bonté des Bieres dépend beaucoup des saisons où elles sont préparées ; on préfere ordinairement celles de Fevrier & de Mars ; mais notre Auteur croit que les Bieres de Novembre & de Décembre sont aussi bonnes, & même meilleures, pourvû qu'il n'ait point gelé ni neigé.

Il condamne les Bieres faites avec les eaux de glace ou de neige, & celles qui sont brassées pendant l'Eté & sur la fin du Printems.

L'on se sert à Valenciennes d'eau de riviere pour faire la boisson dont il s'agit, & on y préfere cette eau à celles des puits & des fontaines, parce qu'on trouve ces dernieres trop dures & trop rudes.

La Biere qui est faite d'orge d'Octobre de bonne eau, & d'une juste proportion de fleurs de houblon, cette Biere bien travaillée, suffisamment cuite, ni trop récente,

faite avec cet orge, également ... ne, & même plus agréable à boire mais il prétend qu'elle ne se gard point si long-tems, ce qui fai qu'il donne la préférence à l'org de saison.

Il ne peut souscrire à l'opinio de ceux qui croyent que la Bier est une boisson indigeste, qu'el épaissit le sang, qu'elle donne d coliques, des maux de tête, même la galle. Il soûtient que c reproches ne conviennent qu'a Bieres faites par une simple mac ration, & à celles qu'on prép aujourd'hui à Valenciennes, d lesquelles on fait boüillir des pi

engraiſſe, qu'elle rafraîchit, qu'elle tient le ventre libre, qu'elle pouſſe doucement par les urines, qu'elle chaſſe les cruditez, tantôt en les fondant de maniere qu'elles ſe diſſipent en forme de vents, & tantôt en les purgeant par les ſelles, ce qu'il attribuë principalement aux fleurs de houblon. Il va plus loin, & il approuve la penſée de ceux qui prétendent que la vie de l'homme ſeroit plus longue, ſi l'on ne beuvoit que de la Biere, & qu'on ſe paſsât abſolument de vin. Il trouve même que ceux qui ne ſe ſervent point d'autre boiſſon que de Biere ſont ordinairement grands, forts & bien faits. Il rapporte là-deſſus une raiſon d'analogie à laquelle il eſt difficile de ne ſe pas rendre, c'eſt la conformité de ſubſtance & de principe, qui ſe rencontre entre la Biere & le pain, conformité qui doit faire que ces deux nourritures s'aſſocient mieux dans l'eſtomac. Il eſt inconteſtable, dit-il, que les particules de la Bie-

re sont homogênes avec celles du pain , & que par conséquent elles doivent le pénétrer & le dissoudre aisément. De plus comme il n'y a point de nourriture qui sympatise mieux avec toutes les autres , que le pain. Il s'ensuit , conclut il , qu'on peut dire la même chose de la Biere qui est un pain liquide.

La Biere , pour être bien faite , demande de grandes précautions : notre Auteur soûtient que si elle a trop fermenté elle acquiert une tenuité ou finesse de parties qui échauffe le corps , qui blesse les nerfs , & qui offense le cerveau , mais que si elle n'a pas assez fermenté , elle a des parties grossieres, capables de causer des obstructions & de faire des abscés. Il veut qu'on examine bien la nature de l'orge dont on fait la Biere , celle du climat où on la fait , celle de l'eau , celle du houblon qui y entrent , celle des saisons où on la prepare , & du tems qu'il fait pendant qu'on la brasse, qu'elle bout dans la chaudiere,

diere, qu'elle eſt dans la cuve, ou qu'elle fermente dans les tonneaux ; toutes ces circonſtances y apportent de grands changemens.

On donne ici pluſieurs avis importans ſur le choix de la Biere ; on remarque que celle qui eſt trop recente, fermente dans l'eſtomac, y cauſe des gonflemens & des boüillonnemens dangereux, que la trop vieille eſt rude, mordicante, & qu'elle heurte quelquefois ſi violemment les fibres de l'eſtomac, qu'elle y cauſe des éroſions. Notre Auteur recommande, ſur-tout, d'éviter ces Bieres ſophiſtiquées, dans leſquelles on a mêlé de la chaux vive pour lui donner plus de force & plus de couleur, ou de la ſuye de cheminée au lieu de houblon. Il condamne encore la pratique de ceux qui font mêler dans leur Biere, de l'Abſinthe, de la Véronique, de la Scolopendre, du Génievre pour la rendre plus amére & plus déterſive, comme le propre des amers eſt de diſſoudre,

il convient que ces Bieres médicamenteuses, celles même où on mêle de la suye, pour leur donner une couleur brune, & une petite pointe d'amertume, sont d'un grand secours dans les coagulations du sang, qu'elles dissolvent les humeurs trop visqueuses, & que par ce moyen, elles aident à la circulation des sucs : il ne peut cependant les approuver, parce qu'il craint qu'à la longue elles ne dissolvent jusqu'à la substance fibreuse du sang.

Mais pour revenir à la chaux & aux pieds de veaux & de bœufs que certains Brasseurs font entrer dans leur Biere, nous croyons qu'on ne sera pas fâché de voir de quelle maniere notre Auteur s'explique sur ce sujet.

» Il est du bien public, *dit-il*, & » de la conservation de tout le peu» ple, d'obliger les Brasseurs à ne » faire entrer dans la composition » de leur Biere que de l'eau, de » l'orge, & du houblon. Une li-

» queur qui sert de boisson à tout le
» monde, dans les lieux où il n'y
» a point de vin, doit être reli-
» gieusement faite, mais l'avidi-
» té qu'on a de gagner de l'ar-
» gent, à quelque prix que ce
» soit, fait que souvent on tra-
» hit son honneur & sa con-
» science pour l'interêt même le
» plus vil.

» C'est ce qui arrive tous les
» jours à nos Brasseurs (de Valen-
» ciennes) l'avidité du gain leur
» fait mêler dans leurs Bieres des
» choses très-préjudiciables à la
» santé.

L'on a poussé cette sophistique-
rie à un tel excès, dit-il, que
» quelques Brasseurs jettent dans
» leur Chaudiere, de la chaux vi-
» ve, où elle fond & bout avec les
» premieres préparations. Ils y en
» jettent une si grande quantité,
» que pour en temperer l'acrimo-
» nie, ils sont obligés d'y mêler
» des pieds de bœufs & de veaux
» qu'ils font boüillir avec la Biere

» dans un Rét pour en retirer à la » fin, les ossemens, c'est-là mêler » ensemble le poison & le contre- » poison, ces pieds boüillis étant par » leur viscosité un véritable reme- » de à l'acrimonie de la chaux vive.

» Voilà, *poursuit notre Auteur*, » la boisson dont on se sert aujour- » d'hui dans notre Ville (de Va- » lenciennes) c'est un composé » d'eau d'orge, de bled, de chaux » vive, de pieds de bœufs, ou de » veaux, & de houblon, ou d'ai- » gremoine, qu'ils mettent quel- » quefois au lieu de houblon. Or il » ne faut pas être Medecin pour » voir que cette liqueur est très-pré- » judiciable à la santé.

Notre Auteur, pour prouver cette proposition, dit que la chaux est acre, mordicante, corrosive, qu'elle communique cette qualité à l'eau dans laquelle on la fait fondre; & que par conséquent les Bieres où on met de la chaux, doivent être très-pernicieuses. Il a observé tout à l'heure que cette qualité acre

& corrosive étoit pleinement corrigée par la viscosité des pieds de bœufs & de veaux, mais soit qu'il ne persiste plus ici dans ce sentiment, soit par inadvertance, son unique but à present est de répondre à ceux qui prétendent que l'eau où l'on a fait dissoudre de la chaux n'est pas aussi mal-faisante qu'on se l'imagine d'ordinaire.

» Que l'on n'objecte point, *dit-* » *il*, qu'il y a des cas & des mala- » dies où l'on fait boire utilement » l'eau de chaux, qui précipitant » les aigres & les acides du sang, » l'adoucit beaucoup; ce qui con- » tribue à la guérison des ulceres » interieurs & d'autres maladies.

» Je sçai qu'on la vante pour la » guérison du diabetes, à cause » qu'on prétend qu'elle émousse » les pointes des sels qui, dans » cette maladie dissolvent la masse » du sang, en désunissent les par- » ties, les fondent, & les conver- » tissent en sérositez. C'est sur ce » principe que Morton la conseil-

» le dans la phthisie pulmonaire ;
» & comme l'on prétend que cette
» eau desseche beaucoup, il y a des
» Auteurs qui l'ordonnent dans
» les hydropisies de poitrine,
» mais tout cela ne conclut rien ici;
» ce sont des cas particuliers & ex-
» traordinaires, qui ne doivent
» point servir de regle, pour la
» composition d'une boisson ordi-
» naire : autrement il seroit permis
» de mettre dans la Biere toutes les
» drogues qu'on voudroit, puis-
» qu'il n'y en a point qui ne se
» prenne intérieurement dans des
» maladies particulieres, jusqu'à
» l'arsenic même, que quelques-
» uns donnent pour fébrifuge.

Notre Auteur ajoûte à cela, que plusieurs comparent la chaux, à l'arsenic, au sublimé, aux mouches cantarides, & il paroît fort approuver leur sentiment : la chaux, *dit-il*, cause des érosions, des tranchées, une aridité de la gorge & de la langue, une soif ardente, une respiration difficile, des

suppressions d'urine, & des dyssenteries, non seulement à ceux qui en prennent par la bouche, mais à ceux qui en respirent la vapeur & l'odeur forte. Il va plus loin, il prétend qu'on doit s'abstenir de boire beaucoup de ces vins qui viennent des endroits d'où la chaux vient, parce que, *dit-il*, leur grand usage produit des fievres ardentes, des contractions de nerfs & des paralysies. Il cherche ensuite la cause de ces accidens, & il l'attribue aux exhalaisons de la chaux qui se répandant, *dit-il*, sur les vignes, impriment au raisin leurs mauvaises qualitez, qui passent jusqu'au vin.

Pour donner plus d'éloignement des Bieres où l'on a mêlé de la chaux; il remarque, 1°. que si l'on jette de la chaux vive dans de l'urine recente, il s'en éleve à l'instant une vapeur brûlante qui frappe le nez comme un coup de feu; 2°. Que ce mélange étant mis aussi tôt à une lente distilation, rend une li-

queur d'une odeur intolérable de feu, & d'une volatilité que rien ne peut retenir; 3°. Qu'il faut dans l'operation de ce mélange, être très circonſpect, parce qu'au moment que la chaux eſt mêlée avec l'urine, il en ſort un eſprit cauſtique, qui, ſi l'on n'y prend pas garde, attaque les poumons & les enflamme; 4°. Que ſi ces eſprits s'attachent à la peau, ils y cauſent une gangrene mortelle.

Notre Auteur veut que l'on juge par-là, des effets que les particules de la chaux peuvent produire dans le corps, loſqu'elles viennent à ſe mêler avec les humeurs ſalines & urineuſes du ſang.

Quant aux pieds de bœufs & de veaux qu'on met dans la Biere il ne les croit pas moins dangereux : il prétend que c'eſt une pure charlatanerie de dire que c'eſt pour les rendre claires, & il remarque que dans les lieux où l'on n'a point recours à ce moyen pour éclaircir la Biere, elle ne laiſſe pas d'être très-

claire, très-légére, & très-coulante.

Il soûtient que toute Biere où l'on a fait boüillir des pieds de bœufs & de veaux, se digere difficilement, passe avec peine, & produit des colles & des viscositez.

Il avoüe qu'on se sert avec succès de décoction de pieds de bœufs, de veaux, de mouton, pour clarifier la Biere, comme l'on employe pour le même dessein, la colle de poisson, mais il remarque qu'il y a une grande difference entre mettre un demi-pot ou environ, de cette décoction, sur une tonne de Biere, quelques jours, ou même quelques semaines après qu'elle a été entonnée, & faire bouillir ces pieds de bœufs, de veaux ou de moutons avec la Biere même, pendant le tems de la cuisson, parce que dans ce dernier cas la substance visqueuse des parties, dont il s'agit, s'unit si étroitement avec les particules de la Biere,

ond du vaisseau, où elle entraîne en même tems les parties grossieres de la Biere ausquelles elles s'accrochent.

Notre Auteur, après quelques autres reflexions touchant la même matiere, dit, pour s'expliquer en peu de mots, sur ce sujet, que les Bieres où l'on a mis de la chaux vive en les travaillant, sont un poison lent qui détruit insensiblement le principe de la vie; Que ces Bieres, quoique chargées de la viscosité des pieds de bœufs & de veaux, portent avec elles un prin-

l'Avis d'un Medecin qui pense autrement sur la Biere que ne fait notre Auteur. Il prétend que les Bieres, dans lesquelles, pendant la cuisson, on a jetté des pieds de veaux ou de bœufs, sont les meilleures; voici ses raisons, les personnes éclairées en jugeront.

» Il dit en premier lieu que ce » qui est fade, visqueux, & gluant » n'est point pour cela pernicieux » à la santé, vû que la Medecine » ordonne les choses les plus vis- » queuses pour les maladies les plus » opiniâtres; car quoi de plus » gluant, *demande-t-il*, que les ra- » cines mucilagineuses, les lima- » çons, les extrémitez des ani- » maux, & les gelées, qu'on pré- » fere à tant d'autres remedes con- » tre les maladies attribuées ordi- » nairement aux viscositez & aux » glaires?

Il dit en second lieu, que cette Biere a une convenance toute naturelle avec les parties qui ont besoin d'être reparées: qu'elle est moins

des viſcoſitez & des glaires, ſont *folles & imaginaires.* » En effet, » *pourſuit-il encore*, les maladies » qu'on attribue ordinairement aux » glaires, ſont moins fréquentes » parmi les petits Bourgeois, les » Payſans, & les Chartiers, eux » qui de tous les hommes vivent » plus groſſierement & ſe rempliſ- » ſent tous les jours de toutes ſor- » tes de Bieres.

Il dit en troiſiéme lieu que le trop fréquent uſage du vin, eſt la cauſe la plus ordinaire des maux d'eſtomac, des cruditez & des glai-

cité par notre Auteur, on voit aisément ce qu'il faut juger des preuves qu'il allégue. Mais, pour mettre les Lecteurs bien au fait sur cette matiere, nous rapporterons ce que dit notre Auteur en citant cet Avis.

» Pour vous donner, Monsieur, » de plus fortes preuves, du desir » que j'ai de vous satisfaire, je » joins ici l'avis qu'un autre Mede- » cin a aussi donné sur la Biere, » mais qui pense tout autrement » que moi, vous l'examinerez, & » vous jugerez, Monsieur, si cet » Avis mérite l'éloge que son Au- » teur lui donne, d'être fondé sur » des raisons si évidentes & des » principes si solides, qu'il est im- » possible de les contredire. Il » ajoûte que ce même Avis a fait » l'admiration du Parlement de » Flandres, dans la lecture d'un » procès où il a été servi, & que » tous les Conseillers en ont pris » des copies.

» Il est pourtant certain, Mon-

» Je suis, Monsieur,



ESSAY HISTORIQUE ET Philosophique sur le Goût. Par M. Cartaud de la Vilate. A Paris, chez *de Maudouyt*, Quai des Augustins, à S. François. 1736. *in*-12. pag. 329.

» L'On peut aisément juger par » la façon dont ce Livre est » écrit, que je l'ai destiné à ces Lec- » teurs distraits & peu sérieux qui » aiment à voltiger sur divers sujets » sans trop les approfondir. Le mé- » rite d'amuser cette partie du Pu- » blic, m'a paru de quelque im- » portance. J'ai employé un stile » propre à ce dessein, où il s'agit de » faire effleurer la Litterature à gens » qui n'ont guéres que de l'imagi- » nation & qui l'ont vive. « Voilà l'idée que M. *Cartaud*, dans sa Préface, ou plûtôt dans un très-court Avertissement, donne lui-même de son Ouvrage, & certainement elle est très-juste. L'Auteur convient parfaitement à l'espece de

Lecteurs qu'il a eu en vûë, & leur caractere est le sien.

Cet Ouvrage est divisé en deux Parties. La premiere a pour titre : *Histoire Critique du Goût.* On s'apperçoit dès le début qu'on va lire un Livre bien singulier, & qui plaira, du moins par cette singularité. En nous exprimant ainsi, on voit bien que nous avoüerons sans peine que l'Auteur montre de l'esprit. Cependant ne pourroit-on point lui dire, en se servant de ses propres termes, que souvent *il ne trace que du grotesque au milieu de toutes ses pompes*, & qu'il *n'offre qu'une Parodie du Sublime* ?

Dans cette premiere partie il a voulu donner une idée du caractere, des mœurs, des usages, des goûts & des inclinations des peuples les plus connus, anciens & modernes. Ami du paradoxe, il fait des apologies & des censures ausquelles on ne s'attendoit point. Il y a pourtant du vrai dans plusieurs de ses reflexions, & un vrai

d'autant plus piquant, qu'il eſt plus hardi & moins commun.

L'homme ne fut d'abord ſoûmis qu'aux ſeules loix de la nature. Dans cet état il étoit au-deſſus *des bienſéances & de l'opinion*. Ses deſirs naiſſoient de l'impreſſion faite ſur ſes ſens. Il chercha enſuite à vivre en ſocieté. De-là naquirent de nouveaux plaiſirs ; &, les premiers beſoins ſatisfaits, on vit éclore les ſemences variées de toutes les paſſions. Dans ce tems » les » mouvemens de l'ame ſe manife- » ſtoient par des procedez naïfs. Si » deux Amans étoient aſſortis, le » dénoüement de l'amour accom- » pagnoit les premiers deſirs. La » nature en dictant des penchans, » ſe faiſoit des ſacrifices. Point de » pudeur à ſurmonter, ni de reſ- » pect humain à craindre. . . . . On » ſe voyoit, on s'aimoit, on ſe ren- » doit heureux. . . . . Quelle prodi- » gieuſe difference entre ces pre- » miers Bergers & ceux de l'Aſtrée!

L'Auteur continue de décrire le

» grands caractérisoient ...
» d'injustice la moindre atteinte
» portée à leur dignité, ou à leurs
» richesses. Ceux qui vivoient sans
» bien & sans rang, mal disciplinés
» par la nature, ne goûtoient pas
» le mérite de se rendre la victime
» du bien public....... Ceux qu
» marquerent le plus d'audace ou
» d'habileté, s'emparerent de l'au
» torité suprême. Il parut enfin d
» Rois.

» Le premier Trône qui fut éle
» courut les mêmes hazards que
» frêle vaisseau qui osa essayer l
» inégalitez de la haute mer....
» *Mais* le desir de commander e
... les Rois

» per dans la nuë pour lancer des
» éclairs , & tonner avec plus de
» grandeur & de majesté.

Dans une note l'Auteur parle de *Sardanapale*, qui, sous un habit de femme, filoit de la laine dans son Sérail, ou la distribuoit à ses femmes; sur quoi il rapporte cette reflexion singuliere de M. l'Abbé *Langlet*, » auroit-on voulu, *dit cet Ecrivain*, » que *Sardanapale* tînt une épée » au milieu de ses femmes, & une » quenoüille au milieu de ses Sol- » dats. Il s'accommodoit selon les » occasions au caractere & à l'em- » ploi de ceux avec lesquels il étoit, » & c'étoit-là le grand Prince. *Méthode pour l'Hist. Tom.* 1. *p.* 287.

Tout devint mystere dans l'Egypte, continue M. C. » La Religion » répandit ses voiles. . . . . Les Ora- » cles parlerent. Par tout il se pre- » sentoit des trepieds tremblans, » des antres qui vomissoient d'hor- » ribles heurlemens. . . . . Et sur- » tout des vengeances terribles » contre les indiscrets. « On voit

que l'Auteur a beau jeu contre les Prêtres Payens, moitié fourbes, moitié fanatiques, & il n'eſt pas homme à les épargner.

» Tant d'aſpects enchantés, *con-*
» *tinue-t-il*, tenoient l'Egyptien
» comme ſuſpendu dans les plus
» hautes Régions. Du côté du
» Trône, il ne découvre que des
» objets de terreur, ou d'étonne-
» ment..... Outre le fabuleux de
» la Généalogie des Rois, & l'au-
» guſte dénoüement de l'Apotéo-
» ſe, que ne devoit pas produire
» ſur des imaginations auſſi vives à
» s'enflammer, que l'étoient celles
» des Egyptiens, ces ſuperbes
» Tombeaux, ces Obéliſques énor-
» mes chargés d'inſcriptions mer-
» veilleuſes, ces lacs qui ſembloient
» raſſurer orgueilleuſement l'Egyp-
» te contre les inattentions de la
» nature. La Religion n'étoit pas
» moins propre à tracer des im-
» preſſions pompeuſes, un Coloſſe
» de *Sérapis* qui rappelle l'Univers
» à ſon premier cahos, ſi quelque

» mortel ose trop l'approcher, *&c.*

» Puisque la fourberie & l'erreur » pouvoient monter l'Egyptien sur » le grand ton du merveilleux, que » ne pouvoit pas dans la Judée le » saint entousiasme des Prophêtes, » *&c.*

» Des cerveaux paitris de salpê- » tre, perpétuellement battus par » les grandes machines du merveil- » leux, telle étoit l'assiete ordinai- » re de l'Egyptien. Il étoit toûjours » sérieux, *&c.*

L'Auteur vient ensuite aux Grecs dont le caractere étoit tout different. Il parle d'abord des Lacédémoniens & du sévére Licurgue qu'il nous donne comme une autre espece d'Imposteur. Rien n'est plus singulier que la description qu'il nous fait de leur maniere de traiter l'amour. En général on connoissoit peu à Sparte les plaisirs & les agrémens. De-là la rudesse de leur langage. » Les afféteries d'un Orateur » Athénien, & les mignardises étu- » diées d'une coquette, y ridoient

» également le front au *licurgisme*.

De leur côté les Athéniens railleurs & voluptueux consideroient les Spartiates » avec le mépris ou la » pitié qu'un homme de Cour a » pour ces malheureuses victimes » de l'ignorance, qui fondent leur » gloire sur des vertus sauvages, » arbitraires, & décidées par les » noires vapeurs de la mélancolie.

Il faut voir dans le Livre-même le portrait des Athéniens. Il est très-ressemblant & très-bien peint. Leur Comédie étoit extrêmement satyrique, & il ne paroît pas que les suites en ayent été facheuses pour les Auteurs. » L'usage de fai-» re batre un Poëte n'avoit point » encore été établi.

M. C. nous donne *Aristophane* comme un modéle de *Maussade plaisanterie*, un *homme nourri d'un venin épais*. » Si ce sont les mœurs » de son siécle qu'il nous peignit, » elles étoient encore grossieres & » manquoient de finesse. La Comé-» die des *Nuës*, si vantée, &

» que la bonne Dame *Dacier* » avoit lûë quarante fois, porte » un caractere d'impudence, de » noirceur, & de mauvaise rail- » lerie qui fait tort au discerne- » ment de ses admirateurs. « M C. ne traite guéres mieux la plûpart des autres Auteurs Grecs, & en général il est peu favorable aux anciens.

Nous croyons qu'on lira avec plaisir le morceau sur les *Sibarites* & les *Crotoniates*. C'est toûjours la même singularité dans les pensées & dans les expressions, même abondance de comparaisons & de métaphores. Elles marquent sans doute un génie vif & fécond ; mais on y desireroit quelquefois plus de justesse, & sur-tout plus de décence.

Viennent ensuite les Philosophes Cyniques, les Stoïciens qui méprisoient également les agrémens de l'esprit, & les loix de la pudeur, les Pirrhoniens qui se moquoient de tout & ne condamnoient rien,

» d'hui un Poëte indigent. « Soi
le nom du plus riche particulier d
Tyr on trouvera ici le portrait d
plus riche particulier de France, &
qui a usé de ses richesses avec l
plus de noblesse & de générosité.

Carthage succeda à *Tyr* & *Ro*
vainquit *Carthage*. Les Auteurs R
mains sont ici caracterisés à pe
près comme l'ont été plus haut l
Auteurs Grecs ; M. C. n'est ri
moins que leur admirateur. Il f
ensuite des remarques curieuses
leur Architecture, leur peintu
leur Sculpture, &c. dont plusie
sont empruntées de M. *Perrau*
très-bon connoisseur en cette

& son Héros. Après avoir parlé de *Lucain*, » on voit, *ajoûte-t-il*, plus » de douceur dans les vers de *Vir-* » *gile*, des peintures plus achevées, » un stile soûtenu & de l'élégance, » mais un Héros qui toûjours sa pa- » gode à la main, & dont chaque » soupir semble s'adresser à *Jupiter*, » entre devotement en conference » avec la Reine de *Carthage*, lui » parle d'un saint Hymenée. Une » grotte fait naître les avantages » d'une félicité prochaine. Les » cœurs devots sont les plus ten- » dres. Celui d'*Enée* étoit sensible; » *Didon* n'étoit point cruelle. On » se mit en état d'attendre sans im- » patience les pompes de l'Hymen, » *&c.*

M. C. reproche encore à *Virgile* d'être trop loüangeur. Devenu homme de Cour, il ne sçait que brûler de l'encens. Mais on en brû- la bien plus encore pour les Succes- seurs d'Auguste. L'Auteur conti- nue de caracteriser les Ecrivains qui parurent sous leurs regnes, &

vient enſuite au Chriſtianiſme & aux Auteurs Chrétiens. Le morceau ſur S. *Jerôme* eſt plaiſant, mais il l'eſt trop. » Les Anges le foüeterent, *dit-il*, pour avoir tâché » d'imiter *Ciceron*, ou peut-être » pour l'avoir ſçu mal imiter, comme l'a cru *Eraſme*.... Le procedé » des Anges eut ſon ſuccès. La maniere d'écrire de ce Saint imite » aſſez le portrait qu'on nous fait » de ſa perſonne dans le fond d'une » grote, un caillou d'une main, un » Crucifix de l'autre, un Lion à » ſes pieds, & une peau d'Ours ſur » ſes épaules.

Nous paſſons bien des choſes, que l'Auteur auroit pû traiter plus ſagement, pour venir au renouvellement des Lettres ſous *Léon X.* & *François I.* Les Grecs & les Latins furent conſultés avec plus de reſpect qu'on ne conſultoit autrefois les Oracles. Cependant on ſe partagea ſur leur mérite, & de très-ſçavans hommes préfererent *Seneque* & *Juvenal* à *Ciceron* & à *Horace*.

Après les *Erudits* vinrent de beaux esprits ; après avoir étudié les Anciens, on veut les imiter, mais ce fut avec peu de succès, du moins en France, jusqu'au siécle passé. *Ronsard* fut pourtant comblé d'éloges qui nous étonnent aujourd'hui. On répond qu'en ce tems-là on n'avoit pas mieux. Mais n'avoit-on pas les Anciens ? & comment pouvoit-on élever si haut un homme qui étoit si au-dessous d'eux? Il est surprenant que le bon goût soit venu si long-tems après la connoissance la plus exacte & la plus profonde des bons modéles ; car on les connoissoit fort bien dès le 16e siécle. C'est sur-tout à l'Académie Françoise qu'on doit le retablissement de ce bon goût sans lequel le génie ne peut que s'égarer, & M. C. loüe très-bien cet illustre corps. Cependant, pour employer ses propres termes, *ses plus grandes peintures ont toûjours quelques nuances burlesques.* Nous remarquerons même que le mot de *Burlesque* re-

vient ſouvent dans cet Ouvrage ; mais moins encore que ce qu'il exprime.

On s'attend bien à trouver ici le caractere de nos principaux Auteurs, & M. C. l'a fort bien ſaiſi, témoin ce trait : *Racine eut plus de partiſans que Corneille , quoique moins d'admirateurs.* C'eſt que Racine eſt touchant, & voilà le plus grand effet de l'eſprit auſſi-bien que de la beauté. Le don de toucher eſt au-deſſus du don même de plaire.

Un Philoſophe de l'Académie ; (M. *Perrault*) fit le paralléle des Anciens & des modernes, & ſe déclara pour les derniers. » Avant ce » coup d'éclat on diſoit du mal des » Anciens avec la même circonſ- » pection dont uſent des conjurez ; » lorſqu'ils médiſent du gouverne- » ment..... On ſe diſoit tout bas » *Homere* n'eſt pas ſi divin, com- » me on ſe diſoit du tems de *Socra-* » *te*, c'eſt le corps opaque de la » Lune qui éclipſe le Soleil, & du

» tems du Pape *Zacharie*, il y a des » Antipodes.

Quelle que fût la cause de M. *Perrault*, elle auroit pu être mieux défendue ; aussi M. *Despreaux* le combattit-il avec succès. Voici le portrait qu'en fait notre Auteur ; il n'est pas flatté.

» Il paroissoit un homme d'un » caractere mélancolique & sujet » aux vapeurs, qui avoit usurpé la » dictature du Parnasse. Ses vûës » étoient sûres lorsqu'il put sur- » prendre sa passion endormie ; il » fut la terreur des mauvais Poëtes » de son siécle. L'aigreur de la Sa- » tyre le porta à des reproches cho- » quans ; il attaquoit l'indigence » d'un honnête homme, & ne pre- » noit pas même le soin de voiler » le mal qu'il en disoit ; ce fut un » des défauts de sa médisance de » manquer de finesse & de vérité. » Sa composition étoit correcte, » mais dur & sans saillies. *Chapelle* » lui dit un jour, *tu es un bœuf qui* » *fait bien son sillon*. *Quinaut* lui pa-

» rut si détestable que soupant avec
» *Lully*, tous les convives se leve-
» rent brusquement, tenant un
» rouge bord à la main, & suivi-
» rent M. *Despreaux*, qui fut met-
» tre son verre sous la gorge de
» *Lully*, en lui disant, renonce à
» *Quinaut*, ou tu es mort.

La dispute sur *Homere* se renouvelle entre M. *de la Motte* & Madame *Dacier*, & l'on devine bien à qui notre Auteur adjuge la victoire. Tout cela est tourné d'une maniere assez plaisante, mais il y a bien des gens qui n'en riront point du tout. M. C. change de stile pour parler de l'ami de M. *de la Motte* (M. de *Fontenelle*) & le portrait qu'il en fait est peut-être le plus beau morceau de son Livre.

On trouve ensuite plusieurs reflexions sur la difference des goûts, causée par celle des temperammens, & des climats. » Cette ma-
» niere d'écrire si saillante, qui a
» tant de charmes pour un Italien,
» déconcerte la roideur d'un cer-

» veau Allemand..... En général
» les gens du Nord aiment un stile
» de détail & qui ne cahote point.
» La molesse de l'Asie fuit le tra-
» vail, jusques dans les amusemens
» de l'esprit..... Une pensée pro-
» fonde, & qui cache un sens en-
» veloppé lui semble un labyrinthe
» qui fait frémir sa paresse. Elle ai-
» me mieux qu'on lui dise tout,
» que si on lui laissoit le soin d'en
» deviner une partie. Son stile imi-
» te le cours de ces grands fleuves
» qui ne quittent un lieu qu'après
» avoir baigné ses rives par mille
» replis sur lui-même.

Nous passons pour abréger ce que l'Auteur dit sur les Espagnols & sur les Italiens. Voici seulement quelques traits sur les Anglois.

» Soit mépris ou force de tempe-
» ramment, un Anglois ne prend
» point le soin de feindre ce qu'il
» ne sent pas, ou de dissimuler ce
» qu'il sent.... Le génie de la Na-
» tion est trop fier pour se plier aux
» petites ruses....

» Ses reproches ſont durs & ſans » voile. Il dédaigne les détours » pour un ſot, & les croit inutiles » pour un homme d'eſprit..... Il » s'imagine que dire poliment une » injure, c'eſt donner un ſoufflet » d'une main ornée de pompons.

» Il traite le leger de l'eſprit Fran-» çois, comme un Philoſophe rê-» veur regarde les gambades d'un » enfant....

» En Angleterre on ne craint » point de placer ſur le Théatre » des objets dont on ſouffre la vûë » dans d'autres conjonctures. Un » Poëte Dramatique regle les intri-» gues ſur le cours ordinaire de la » galanterie; & offre moins dans » les entretiens de ſes Actèurs des » modéles que des imitations.

» Le Conte du Tonneau a quel-» ques traits ingénieux; mais en » général le Livre eſt mal fait. Une » penſée eſt noyée dans un Ocean » de choſes ſuperfluës. D'ailleurs, » aucun art dans le ſtile; Rien de » délié dans le détail; point d'or-

» donnance dans le dessein. Les
» Anglois sçavent quelquefois
» penser ; mais ils ignorent toû-
» jours la marche qu'il faut don-
» ner à leurs pensées ; comparables
» en quelque sorte à des Sauteurs
» qui ne peuvent se plier à une ca-
» dence reguliere.

Nous ne serions pas surpris qu'on appliquât au Peintre même plusieurs traits de ce portrait ; & il ne s'offenseroit pas sans doute qu'on comparât son Ouvrage à celui d'un des plus beaux esprits d'Angleterre.

Le seconde partie de cet *Essai sur le Goût* est divisée en plusieurs articles. M. C. examine dans le premier si le goût est arbitraire ; & on voit bien qu'il est pour l'affirmative, quoiqu'il ne décide pas nettement la question. Parmi beaucoup de bonnes choses contenuës dans cet article. Il y en quelques-unes qui paroîtront peut-être assez étrangeres au sujet, & c'est en général un des défauts de cet Ouvrage, &

on y eſt plus amuſé qu'inſtruit ſur la matiere que l'Auteur ſembloit s'être propoſé d'éclaircir. Cependant il va un peu plus au fait dans l'article ſuivant où il traite de la délicateſſe du goût. » Le goût dé-
» licat, *dit-il*, eſt un diſcernement
» exquis que la nature a mis dans
» certains organes, pour démêler
» les differentes vertus des objets
» qui relevent du ſentiment. . . .

» Le goût délicat eſt un preſent
» bien funeſte. Les organes les plus
» fins ſont les plus expoſés. Avec
» des yeux ordinaires on trouve
» beaux certains objets ſur qui une
» vûë plus exacte a lieu d'exercer
» ſon chagrin. Sans même qu'il s'y
» mêle de mélancolie, il eſt des
» caracteres qui vont démêler le ri-
» dicule dans des replis impercep-
» tibles.

L'Auteur parle enſuite de la délicateſſe & des graces des femmes, & en général des perſonnes du grand monde. Elle paroît dans leur converſation, leurs Lettres, *&c.*

» Il n'eſt point de meilleur ton que
» celui d'un homme de qualité qui
» auroit de l'eſprit & un certain
» uſage des Lettres.

M. C. trouve qu'on n'eſt pas aujourd'hui aſſez délicat en parlant de certaines choſes, & qu'on néglige trop les détours qu'on employoit autrefois pour les faire entendre. En parlant d'avantures amoureuſes, il y a de l'art à faire ſoupçonner certains détails ſans trop les dévoiler. D'ailleurs c'eſt mal remplir les vûës qu'on a de plaire, que de fixer trop l'imagination ſur des objets qu'on veut lui rendre agréables. Ce qui eſt ſi délicieux à être ſenti & entrevû, perd beaucoup de ſes charmes à être repreſenté avec trop d'expreſſion.

C'eſt ſur-tout dans la loüange qu'il faut beaucoup de délicateſſe.
» Une loüange fine & délicate eſt
» un miroir flatteur qu'on preſente
» à la perſonne qu'on veut loüer.
» Elle ſe conſidere, elle s'aime, &
» ne penſe *point* à l'auteur du mi-

loüanges délicates celles de *Ma*
à *François I.* & de *Mainard*
Cardinal de *Richelieu.*

Ces reflexions ſur la délicat
ſont ſuivies de pluſieurs autres
le ſtile, & ſur les differences,
lon les differens tours d'eſprit,
les differens caracteres des E
vains. » M. *Huet*, parce qu'il a
» plus de faits que de reflexio
» parle de la Philoſophie en Hi
» rien ; & l'Abbé de *S. Réal*,
» avoit plus de reflexions que
» faits, parle de l'Hiſtoire en P
» loſophe. Les Ecrivains qui p
» ſent beaucoup ont un ſtile
» de choſes, comme dit M

» discours ressemblent à ces pota-
» ges forts en viande qu'on a de la
» peine à digerer. Le stile en est
» plus léger, lorsqu'on a moins de
» vûës. . . . . . . Le P. *Malebranche*
» écrit avec enthousiasme. Le *Clerc*
» & *Leibnits* moins vifs sur l'inte-
» rêt d'une opinion, ou peut-être
» moins persuadés, disent les mê-
» mes choses avec sens froid.

Un des plus grands agrémens du stile, c'est l'harmonie, M. C. en traite dans l'article suivant, dans lequel on lira aussi plusieurs reflexions sur la Musique en général, sur la Musique Italienne & Françoise, & sur les changemens arrivés dans celle-ci depuis quelques années; car (dit l'Auteur) » nos cer-
» veaux commencent à devenir
» Italiens, & ceux qui n'ont point
» vû M. *Lully* ne s'en apperçoivent
» point : « il n'est pas necessaire d'avoir vêcu du tems de *Lully* pour connoître la difference de sa Musique d'avec celle d'aujourd'hui; il suffit de voir ses Ouvrages & ceux

tinue. » Les partisans de Lully
» crient que l'harmonie prend un
» ton Géométre qui effarouche le
» cœur. Ils avoüent qu'elle est sça-
» vante & bien exécutée, mais
» qu'elle interesse moins les pas-
» sions que celle de *Lully*. D
» beaux accords bien variés, & dé-
» pourvûs de sentimens, font e
» effet de l'étude pour les connois-
» seurs, & de l'ennui & du som-
» meil pour ceux qui craignent c
» obstructions.

M. C. examine ensuite *en qu*
consiste le Géométrique de l'harmoni

Dans l'article de l'harmonie
la Poësie il propose un moyen
donner à nos vers plus d'harmon

» thousiasme que lui inspire le mé-
» lodieux du Grec. Nous ne dirons rien de ce nouveau projet. Nous ne l'avons pas assez bien compris pour l'exposer clairement.

Le goût du luxe est-il contraire aux interêts d'un Etat? C'est le titre de l'article suivant. M. C. est de l'avis de l'Auteur de l'*Essai politique sur le Commerce*, dont nous avons donné l'Extrait dans le Journal du mois d'Aoust, & il employe à peu-près les mêmes raisons.

Dans le dernier article de son Ouvrage M. C. refute très-bien la maxime » qu'un peuple ignorant
» est plus souple & plus maniable
» que lorsqu'il est trop éclairé &
» que par consequent l'ignorance
» contribue plus au repos de l'Etat
» que l'étude des Lettres. « Aux preuves que fournit le raisonnement l'Auteur joint celles qu'on peut tirer de l'experience.

Finissons par où nous avons commencé. M. *Cartaud* montre beaucoup de talens dans cet Ou-

une connoissance plus exacte d
Langue, & des matieres qu'il
treprendra de traiter. Voilà
sentimens à son égard. Il a
d'esprit pour s'offenser de la s
rité de notre critique; avec m
d'estime, nous aurions été plus
dulgens.



IL PRIMO CANTO DELL'-Iliade d'Omero, tradotto in versi Italiani. In Londra : per Giovanni Brindley, Libraio di Sua Altezza Reale, all'Arme del Re, in New Bondstreet, anno 1736. C'est-à-dire : *Le premier Livre de l'Iliade d'Homére, traduit en vers Italiens.* A Londres, chez Jean *Brindley*, Libraire de Son Altesse Royale, aux Armes du Roi, dans le New-Bondstreet. 1736. *in* 8°. pag. 40. sans compter l'Epître Dédicatoire, de 14 pag.

CETTE Version Italienne est l'Ouvrage de M. le Marquis Scipion Maffei, & la dédicace qu'il en fait au Prince de Galles peut tenir lieu d'une Préface instructive. Il avoit essayé autrefois de traduire le premier Livre de l'Iliade en vers Italiens non rimés (*sciolti*) & il en étoit demeuré-là. Long-tems après, s'étant proposé de voyager dans les principaux Etats de l'Europe, il se

chargea de cette verſion négligée jusqu'alors & d'un Homére, en vûë de pourſuivre cette traduction pendant les momens de loiſir qui accompagnent ſouvent une ſi longue route. Mais ſuffiſamment occupé d'obſervations d'un genre tout different, il avoit laiſſé le Poëme en arriere, & n'y penſoit preſque plus, lorſqu'étant à Londres, le Prince de Galles dans quelques converſations lui marqua beaucoup de goût pour la Langue Italienne & ſingulierement pour les Poëtes de cette Nation, dont ſa mémoire lui fourniſſoit divers paſſages. Sur l'envie qu'il témoigna de voir quelque Piece nouvelle du Marquis; celui-ci profitant d'une occaſion ſi favorable fit tranſcrire & imprimer ſa verſion du premier Livre de l'Iliade, & la lui preſenta. Mais comme en traduiſant ce Livre en vers non rimés, il avoit eu un deſſein particulier; c'eſt de quoi i a ſoin d'informer ici fort au lon ce même Prince.

Les Grecs & les Latins (dit-il) ont porté la Poësie au plus haut point de perfection ; & dans le genre Epique, il faut avoüer que les deux Poëmes d'Homére & celui de Virgile nous dégoûtent de tous ceux qui ont été composés en Langues vulgaires. Les Poëmes du Dante, de l'Arioste & du Tasse qui sembleroient approcher le plus près de ces grands originaux par le beau naturel, par l'invention & par la noblesse du stile, leur sont pourtant inferieurs à plusieurs égards. Mais à quoi donc attribuer cette infériorité, s'il est vrai que ce n'étoit ni le génie qui manquoit à ces Auteurs, ni l'enthousiasme poëtique ? M. le Marquis Maffei croit devoir s'en prendre uniquement à l'instrument qu'ils ont employé. Peintres d'un égal mérite en un sens, ils ont mis en œuvre des couleurs bien differentes, & cet *Instrument*, ces *couleurs*, ne sont autre chose, que le genre de versification qu'ils ont choisi, & qui n'a ni

la liberté ni la force des anciens vers. L'Héxamétre Grec & le Latin, non aſſujettis à l'uniformité des terminaiſons ni à celle de la cadence, n'impoſent point au Poëte la neceſſité d'y inſerer des termes inutiles ou des *chevilles*, & ne l'empêchent en nulle façon de varier ſuivant l'occurrence, la meſure ou le rhythme de ſes vers : deux avantages dont les ſtances & les *tercets* ſe trouvent totalement privés.

M. le Marquis Maffei ne prétend pas pour cela improuver la rime, ſur-tout dans les Poëſies Lyriques & Muſicales. Mais il la juge beaucoup moins convenable au Poëme Epique, & encore moins au Dramatique, où il lui ſemble que le Poëte doit en quelque maniere prendre à tâche de ſe cacher. On ne peut nier (continue-t-il) que la rime ne ſoit une production de la barbarie, au moyen de laquelle le charme de la Poëſie qui devroit principalement agir ſur l'eſprit &

l'imagination ſe reduit en grande partie à flatter l'oreille par une ſorte de conſonnance. Car quel que puiſſe être le talent de nos plus grands Poëtes pour la rime, il n'eſt pas poſſible qu'elle ne les contraigne de tems en tems à fourrer en ſa faveur dans leurs vers quelques mots ou quelques petites phraſes inutiles : & cela poſé, comment pourront-ils égaler Homére & Virgile, en imitant la *chaſteté* perpétuelle de leur ſtile, s'il eſt permis de parler ainſi ? La rime eſt encore un obſtacle à dire tout ce que l'on voudroit, & à le dire comme on le ſouhaiteroit. Mais ſon plus grand inconvenient conſiſte à tenir continuellement comme captives les penſées & les expreſſions dans un eſpace déterminé ; ce qui produit une monotonie ennuyeuſe, & ce qui ôte la liberté de varier les images & d'exciter puiſſamment les paſſions, en imitant la nature, qui tantôt s'exprime en deux mots, tantôt ſe répand

en plusieurs paroles liés les unes aux autres & qui doivent se prononcer tout d'une haleine.

Il y a 230 ans que cette vérité se fit sentir à George *Trissino*, qui le premier introduisit dans la Langue Italienne les vers non rimés (*sciolti*) sur le modéle des vers Grecs & des Latins; & il composa en ce genre de versification le premier Poëme Epique, la premiere Tragédie & la premiere Comédie qui ayent paru depuis la renaissance des Lettres. Cette Poësie non rimée fut bien-tôt saisie par la Nation Angloise; & *Shakespear* en fit usage dans le même siécle, pour ses Poëmes Dramatiques. Le fameux *Milton* n'en employa pas d'autre dans son *Paradis perdu*, Poëme applaudi de toute l'Europe; & depuis quelque tems, elle regne presque seule sur le Théatre Anglois.

Mais pour se renfermer uniquement dans la Poësie Italienne, quoique depuis le Trissino plu-

ſieurs bons eſprits ayent illuſtré & perfectionné la Poëſie non rimée, on peut dire qu'elle reſte encore dans quelque ſorte de *diſcrédit*, pluſieurs l'accuſant d'être languiſſante, ennuyeuſe, dépourvûë d'élevation & de grace. Peut-être la trop grande facilité qui ſe trouve à raſſembler onze ſyllabes ſous une certaine regle d'accens, a-t-elle porté préjudice à cette Poëſie. Les Poëtes affranchis de la rime ſe ſont contentés de s'aſſujettir à la meſure ſans ſe mettre en peine de travailler d'avantage & de limer leurs vers, comme faiſoient les Grecs & les Latins. Ils n'ont point examiné d'aſſez près d'où ces anciens vers tiroient leur majeſté & leur agrément; ce qui les auroit mis en état de tranſporter l'un & l'autre dans leur propre Langue, la plus ſemblable de toutes les Langues vulgaires à celle des Latins.

Que deviendroit, par exemple, (dit l'Auteur) la verſification Gréque ou Latine, ſi le ſens finiſſoit

més peuvent aisément se
cette sorte d'enchaînement
au jugement du Tasse & de
grands Maîtres de l'art ,
beaucoup de gravité à la Poë
convient sur-tout à l'Epique
Dramatique , si l'on a soin q
pre les vers tantôt en un lieu
en un autre , & de mettre da
te structure toute la varieté
ble.

Le concours des voyelles
notre Auteur) donne encore
coup de douceur, de grace ,
majesté aux vers Grecs ou L
& il n'y a personne , qui
égard ne préfere la

che de languir ; pourvû qu'on y joigne toûjours la noblesse des expressions & le langage poëtique.

Rien ne peut y contribuer d'avantage que l'usage fréquent des transpositions ou des inversions de phrases, ausquelles la Langue Italienne se prête si volontiers ; & cet artifice est un de ceux qui en Poësie flatte le plus agréablement l'oreille. Nul ne s'en est servi avec plus de succès que le *Chiabrera*, le Pindare des Italiens (dit notre Auteur.) Mais si ce moyen peut embellir la Poësie Lyrique ; il peut à plus forte raison servir à l'ornement de l'Epique; pourvû que l'on ait soin de conserver à l'une & à l'autre son propre caractere de stile. Peut-être (continue-t-il) la grande réussite de Merope (c'est une Tragédie de l'Auteur) est-elle dûë à la maniere dont les vers sont tournés , & qui permet à peine de les appercevoir dans le Dialogue des personnages.

M. le Marquis Maffei avance ici

te à la faveur de la rime (c
couvre bien des défauts,
moins les fait excuser ; au li
la Poësie non rimée n'a plus
me ressource, & ne peut s
valoir que par des beauté
réelles & plus solides. D'où i
clud, que la meilleure pie
touche pour juger du mérit
Poëte, devroit être la Poësi
rimée. Mais il ne prétend p.
tout ce qu'il vient d'avancer
loüange de celle-ci dimin
rien la gloire qu'ont acquise ce
grands Hommes par la Poës
mée.

Au surplus il n'a entrepris

ce qu'elle l'assujetisse à un Texte, & lui ôte par-là toute la liberté du choix pour les pensées & pour les expressions ; cependant comme il s'agissoit principalement d'imiter les anciens, quant à la versification & au stile, il ne pouvoit se proposer un plus parfait modéle que la Poësie d'Homére, pour tenter s'il seroit possible de la representer bien exactement en Italien. Peut-être (se disoit-il à lui-même) cette Langue ne connoît-elle pas encore toutes ses forces. Pour les lui découvrir, il faut voir si elle pourra soûtenir une pareille épreuve ; si elle sera capable de rendre un tel original trait pour trait, d'en imiter les paroles, les figures, les graces, la force, la pureté, la majesté, la variété, l'harmonie : si elle pourroit fournir des termes assez expressifs pour peindre, comme font les Grecs, les sons & les actions ; ce qui est (dit-il) la plus haute perfection de la Poësie.

L'Auteur s'est donc prescrit

pour une loi inviolable dans sa Traduction, de ne s'y permettre aucune licence, & de ne s'éloigner jamais de son Texte par complaisance pour le goût & la façon de penser des modernes. Une Traduction doit tenir lieu d'un portrait; un portrait n'est estimable, qu'autant qu'il ressemble; & quiconque pense autrement (dit-on) & travaille en consequence, trompe ses Lecteurs & ne les instruit pas. Pour mieux representer Homére de tout point, M. le Marquis Maffei a osé former des termes nouveaux, composés de plusieurs mots qui expriment les qualitez personnelles des Acteurs du Poëme: en quoi il a cru pouvoir imiter la belle version Angloise de l'Iliade, où l'on a pris la même liberté. On en trouve aussi des exemples chez les Poëtes Latins, où les bœufs sont appellés *cornifrontes*; les chiens, *odorisequi*, & *levisomni*; sans compter les mots de cette nature, qui se lisent dans les Inscriptions & dans les

Ecrivains Proſaïques, comme *armiluſtrium*, *carnivora*, *officiperda*, *domiduca*, *herbigrada*, *domiporta*, *funambulus*, &c.

On ne doit donc pas être ſurpris, s'il paroît dans cette verſion quantité de mots formés ſuivant cette analogie. Les Grecs y ſont qualifiés *Bengambierati*, ἐυκνήμιδες, *bien bottés*; *Oracoleggi*, (θεοπρόποι) *conſulteurs d'Oracles* : Latône, *belchioma*, ἐύκομος ; *à la belle chevelure* : Junon, *Bianchibraccia*, Λευκώλενος; *aux bras blancs* ; *occhiampia*, *boviocchiuta* (βοώπις) *aux grands yeux*, *aux yeux de vache* : *oriſeggia*(χρυσόθρονος) *au ſiége d'or* : Chryſeïde, *occhinegra* (ἑλικῶπις) *aux yeux noirs* : *Guancifiorita* (καλλιπάρηος) *joue-fleurie* : Achille, *Pievalente*, *Pieveloce* (Ποδάρκης, Ποδώκης) *pied-léger* : Apollon, *Lungivibrante*, *Lungioprante* (ἑκάεργος) *qui tire de loin* : Minerve, *Occhiazurra* (Γλαυκῶπις) *aux yeux bleus* : Jupiter, *Egidarmato* (αἰγίοχος) *armé de l'Egide* : *lungiveggente* (εὐρύοπα) *qui voit de*

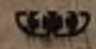
fer : Briarée , *centimano* (...) *à cent mains* : Thétis , *piedargento* (ἀργυρόπεζα) *au pied d'argent* Vulcain , *ambizoppo* (ἀμφιγυήεις *double boiteux* , &c.

Nous croyons que le Lecteur n sera pas fâché de voir ici quelqu morceau de la version dont il s'a git. Nous lui en transcrirons les premiers vers ; & nous ne pouvo nous reduire à un moindre nombr car il en faut lire autant , ava que de trouver un point qui term ne le vers , & qui indique la d'une période.

Canta lo sdegno del Peliade Achille

Fece, e a gli augelli; ma così Giove
Adempieasi il consiglio, Or poiche imprima
Venner fra se a contesa Atride, il sommo
Rege, e'l divino Achille, qual de'Numi
Trassegli a l'aspra lite? il di Latona
Figlio, e di Giove: ei fu, che d'ira ardendo
Contra del Re, malor destò mortale
Ne l'oste, onde perian le turbe; a Crise
Il Sacerdote perche oltraggio ei fece.

C'est principalement aux Italiens à juger du mérite de cette Poësie non rimée, & à décider du succès avec lequel l'illustre Traducteur y a mis en œuvre les fréquens *enjambemens* poëtiques, le concours des voyelles, les inversions de phrases & les mots composés à la Gréque.



NOUVELLES LITTERA

ITALIE.

De Milan.

LA *Societé Palatine* a repr
une ardeur nouvelle le
important que la guerre
obligée de suspendre , & M.
lati , informe le Public p
Programme imprimé que cet
cieté doit faire paroître inc
ment le XXV. Volume du
Recueil des Historiens d'Italie ,
l'Edition est dûë aux soins
Muratori.

ALLEMAGNE.

De Magdbourg.

M. *Von-Einem* , Minist
ce Duché , a publié sous le ti
Animadversiones ad Jo. Cleric

, avoient un
nez par le nez
qui ne duroit
oi on se plai-
d'un gonfle-
que la toux

nt soudaine-
oux. Cett
me jour, de
les malade
une grand

oient co
la tou
des do
, suiv
par int
uinolen
comm
n'avo
nés.
nt au
lles ét
sans
ce
la
4 C

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

De Milan.

LA *Societé Palatine* a repris avec une ardeur nouvelle le travail important que la guerre l'avoit obligée de suspendre, & M. *Argelati*, informe le Public par un Programme imprimé que cette *Societé* doit faire paroître incessamment le XXV. Volume du *Grand Recueil des Historiens d'Italie*, dont l'Edition est dûë aux soins de M. *Muratori*.

ALLEMAGNE.

De Magdbourg.

M. *Von-Einem*, Ministre dans ce Duché, a publié sous le titre de *Animadversiones ad Jo. Clerici scrip-*

ta, un assez gros Volume *in*-8°. contre les Ecrits de M. *le Clerc*, sur-tout contre ceux qui regardent l'Ecriture Sainte.

De Leipsik.

On a achevé d'imprimer le premier des six Volumes de la nouvelle Edition du *Code Théodosien*, entreprise par M. *Ritter* qui y a joint ses propres Remarques aux Notes des divers Sçavans sur cette fameuse compilation. Le Texte du *Code* a été soigneusement collationné par M. *Ickstadt* sur un Manuscrit de *Wurtzbourg* que M. *Ritter* estime plus ancien que celui des *Pandectes de Florence*; & le même M. *Ritter* pour perfectionner son Edition, a eu soin d'indiquer les passages des Auteurs que *Godefroy* avoit allégués sans les bien citer.

On débite le second Volume d'un Commentaire abrégé sur le Nouveau Testament, recueilli par M. *Starcke*, & quelques-uns de

ſes amis. Il eſt intitulé : *Synopſis Bibliotheca exegetica in Novum Teſtamentum.* C'eſt, dit-on, un court Extrait des meilleurs Commentateurs. Ce Volume ſera ſuivi d'un troiſiéme qui ſera le dernier.

M. *Walther* a fait imprimer le Catalogue des Plantes de ſon Jardin, avec des figures, *in*-8°. On aſſure qu'on y trouve des Plantes qui n'avoient jamais été gravées, & d'autres entierement inconnuës.

M. *Mencke*, Conſeiller de Cour, a donné au Public en un Volume *in*-4°. la Vie du célébre *Politien*.

De Wittemberg.

M. *Georgi* eſt occupé à une *nouvelle Edition Gréque du Nouveau Teſtament*. Pour parvenir à rendre cette Edition plus correcte, à meſure qu'il y a deux feuilles d'imprimées, on les propoſe au lieu de Théſes, pour ſervir de ſujet à une diſpute publique, & on corrige

les fautes qu'on y remarque, lorsqu'elles sont réelles.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

Pierre *Humbert* débite une nouvelle Edition de l'*Immortalité de l'Ame, & de la Vie Eternelle*, par *Guillaume Sherlock*, Docteur en Théologie, *&c.* Ouvrage traduit de l'Anglois. *in* 8°. 1735.

P. *Mortier* débite aussi *Essai Philosophique concernant l'entendement humain*, où l'on montre quelle est l'étenduë de nos connoissances certaines, & la maniere dont nous y parvenons, par M. *Locke*. Traduit de l'Anglois par M. *Coste*. Troisiéme Edition, corrigée & augmentée de quelques additions importantes de l'Auteur, qui n'ont paru qu'après sa mort, & de quelques Remarques du Traducteur. *in*-4°. 1735.

Oeuvres d'Horace en Latin, tra-

tre. Huit Volumes, grand *in*-12.
Chez *Wetstein* & *Smith*. 1736.

De Leyde.

M. *Sigebert Havercamp* a publié sous le titre de : *Sylloge Scriptorum qui de Lingua Græca verâ & rectâ pronunciatione Commentarios reliquerunt*, un Recueil des Auteurs qui ont traité de la vraye prononciation de la Langue Grecque, sçavoir *Adolphe Mekerchus*, *Théodore de Beze*, *Jacques Ceratinus*, & *Henri Etienne*. L'Editeur y a joint une Dissertation sur la forme diverse des Lettres Gréques, particulierement dans les Médailles & dans les

FRANCE.

De Bordeaux.

PROGRAMME

de l'Academie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts.

» L'*Académie* propose à tous les » Sçavans de l'Europe, un Prix » fondé à perpetuité par feu M. le » Duc *de la Force*. C'est une Mé» daille d'or de la valeur de trois » cens livres.

» Ce Prix est destiné à celui qui » expliquera avec le plus de proba» bilité *la cause du mouvement des* » *muscles*. Il sera distribué le 25 » Août 1737.

» Les Dissertations ne seront re» çûës pour le concours, que jus» qu'au premier de Mai prochain. » Il sera libre de les envoyer en » François ou en Latin : on deman» de qu'elles soient écrites en ca-

» Prix sera destiné à celui qui ex-
» pliquera le plus probablement *la*
» *cause de l'opacité & de la diapha-*
» *neïté des Corps :* & l'autre à celui
» aussi qui donnera l'explication la
» plus probable *de la cause de la*
» *fertilité des Terres.*

» Au bas des Dissertations il y
» aura une Sentence, & l'Auteur
» mettra dans un billet séparé &
» cacheté, la même Sentence,
» avec son nom, son adresse & ses
» qualitez, d'une façon qui ne
» puisse pas former d'équivoque.

DE PARIS.

PRIX PROPOSÉ PAR l'Académie de Chirurgie, pour l'Année 1737.

» Le ſujet propoſé par l'Acadé-
» mie de Chirurgie pour le Prix
» de l'année 1735. étoit :
» *Déterminer le caractere diſtinctif*
» *des Playes faites par armes à feu,*
» *& le traitement qui leur convient.*
» L'Académie ayant trouvé que
» ceux qui ont répondu avec ſuc-
» cès à la premiere Partie de la pro-
» poſition, *ſur le caractere diſtinctif*
» *des playes faites par armes à feu*,
» ont trop légérement traité la ſe-
» conde, *ſur le traitement qui leur*
» *convient*, n'a pas cru devoir ad-
» juger le Prix.
» Une matiere auſſi importante
» mérite bien d'être approfondie
» dans tous ſes points. Comme
» beaucoup de ceux qui auroient
» pû appuyer leur théorie ſur des

» faits de pratique interessans
» étoient employés dans les Ar-
» mées, & qu'un tems plus tran-
» quille pourra leur permettre de
» faire usage des matériaux qu'ils
» auront amassés sur cela, l'Aca-
» démie a jugé devoir proposer de
» nouveau le même sujet pour l'an-
» née 1737.

» Le prix sera double, c'est-à-
» dire, que celui qui au jugement
» de l'Académie aura fait le meil-
» leur Ouvrage sur le sujet propo-
» sé, aura deux Médailles d'or,
» chacune de la valeur de deux
» cens livres, ou une Médaille &
» la valeur d'une autre, au choix
» de l'Auteur.

» Ceux qui ont composé en
» 1735. pourront faire à leurs Mé-
» moires tels changemens, ou les
» mettre sous telle forme nouvelle
» qu'ils voudront, & les renvoye-
» ront écrits de nouveau.

» On prie les Auteurs d'écrire
» en François ou en Latin, autant
» qu'il se pourra, & d'avoir atten-

» tion que leurs écrits ſoient fort
» liſibles.

» Ils mettront à leurs Mémoires
» une marque diſtinctive, comme
» Sentence, Deviſe, Paraphe ou
» Signature, & couvriront cette
» marque d'un papier blanc collé
» ou cacheté qui ne ſera levé qu'en
» cas que la Piece ait remporté le
» Prix.

» Ils auront ſoin d'adreſſer leurs
» Ouvrages francs de port, à M.
» Morand, Secretaire de l'Acadé-
» mie de Chirurgie à Paris, ou les
» lui feront remettre entre les
» mains.

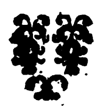
» Les Chirurgiens de tous Pays
» ſeront admis à concourir pour le
» Prix; on n'en excepte que les
» Membres de l'Académie.

» Le Prix ſera délivré à l'Auteur-
» même, qui ſe fera connoître, ou
» au Porteur d'une Procuration de
» ſa part; l'un ou l'autre repreſen-
» tant la marque diſtinctive, avec
» une copie nette du Mémoire.

» Les Ouvrages ſeront reçûs juſ-

» ques au dernier jour de Décem-
» bre 1737. inclusivement, & l'A-
» cadémie à son assemblée publi-
» que de 1738. qui se tiendra le
» Mardi d'après la Trinité, procla-
» mera la Piece qui aura mérité le
» Prix.

On trouve chez *Chaubert* les *Mascarades amoureuses*, Comédie en vers & en un Acte: par M. *Guyot de Merville*: Brochure *in* 8°. Cette Piece a été représentée avec succès sur le Théatre des Comédiens Italiens ordinaires du Roi. Elle est ici précedée d'une Lettre en forme de Préface dont la lecture nous a paru très-interessante.



TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal d'Oct. 1736.

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR L'ANNE'E M. DCC. XXXVI.

NOVEMBRE.



A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXVI.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

LE JOURNAL DES SÇAVANS.

NOV. M. DCC. XXXVI.

CAII-PLINII-CÆCILII Secundi Epiſtolarum Libros decem, cum Notis ſelectis Joan. Mariæ Catanæi, Jac. Schegkii, Jac. Sirmondi, Iſ. Caſauboni, Henr. Stephani, Conr. Ritterſhuſii, Cl. Minois, Caſp. Barthii, Aug. Buchneri, Jo. Schefferi, Jo. Frid. Gronovii, Chriſtoph. Cellarii, aliorumque, recenſuerunt ſuiſque animadverſionibus illuſtrarunt Gottlieb Cortius & Paulus-Daniel Longolius.

qui etiam universum opus Indicibus locupletissimis instruxit. Amstelædami, apud Janssonio-Waesbergios. 1734.

C'est-à-dire : *Les dix Livres des Lettres de Pline le Jeune, avec les Notes choisies de Catanée, de Schegk, de Sirmond, de Casaubon, de Henr. Estienne, de Rittershusius, de Minois, de Barthius, de Buchner, de Scheffer, de J. Fr. Gronovius, de Cellarius & d'autres ; revûs par Gottlieb Corte & Paul-Daniel Longœuil ; lesquels y ont joint leurs Observations & des Tables.* A Amsterdam, chez les Janssons-Waesberges. 1734. *in*-4°. pag. 846. sans les Tables & les Prolégoménes.

VOICI la plus belle & la plus complette de toutes les Editions qui ont paru jusqu'ici des Lettres de Pline le Jeune. Elle est dédiée à MM. *Burman* & d'*Orville* ;

noms célébres dans la Litterature Grammaticale ; & elle est dûë aux soins de MM. Corte & Longœuil, qui n'ont rien oublié pour la mettre en état de tenir lieu de toutes les autres. Le premier s'étoit déja fait connoître avantageusement par une excellente Edition de Salluste, qu'il publia en 1724. à Lipsic, chez Gléditsch, en un gros *in*-4°. de 1294 pages. Il ne travailloit pas avec moins d'ardeur & d'exactitude à celle dont nous rendons compte. Il avoit rassemblé de tous côtez les materiaux necessaires pour sa nouvelle entreprise ; c'est-à dire, *variantes*, fournies par la confrontation de plusieurs Manuscrits ; anciennes Editions de Pline ; exemplaires imprimés chargés des Notes manuscrites de divers Sçavans ; Commentateurs de toute espece & & de tout Pays pour en faire imprimer les Remarques soit en entier, soit par extraits. Muni de tous ces secours, il avoit conduit son Ouvrage jusqu'à la 33e Lettre du 10

& dernier Livre, lorsque la mort est venuë malheureusement nous l'enlever. Le Libraire d'Amsterdam s'est alors adressé à M. de Longueuil, ami du défunt, & qui a bien voulu en prendre la place, pour mettre la derniere main à ce que ce premier Editeur avoit presque achevé. Entrons maintenant dans quelque détail plus particulier sur ce que l'un & l'autre ont recueilli d'ailleurs ou contribué du leur, pour perfectionner cette nouvelle Edition.

Le précieux Manuscrit de la Bibliothéque de Florence doit y tenir le premier rang, non seulement par son antiquité, qui le rend des plus correcᵗs & par là des plus propres à indiquer les fautes des autres Manuscrits & à déterminer les Critiques sur les leçons douteuses; mais encore parce qu'il contient le huitiéme Livre des Lettres, lequel manque à tous les autres Manuscrits que nos Editeurs ont consultés. Les *variantes* de ce-

lui dont nous parlons ont été copiées d'après un exemplaire de l'Edition d'Alde, ſur les marges duquel le ſçavant Nic. *Heinſius* les avoit inſerites, en y joignant çà & là ſes propres conjectures ; & elles ont été communiquées à M. Corte par MM. *Burman* l'oncle & le neveu.

Ils lui ont fait part auſſi des *variantes* recueillies par *Voſſius* d'un Manuſcrit beaucoup moins ancien à la vérité, mais qui n'a pas laiſſé de conſerver en pluſieurs endroits la leçon la plus correcte. A propos de ces *variantes* dûës à *Voſſius*, M. de Longœuil nous avertit d'une mépriſe qui lui eſt échappée dans le cours de cette Edition, & dont il ne s'eſt apperçu qu'après coup ; ayant pris pour quelques-unes de ces *variantes* ſur le dernier Livre, les diverſes leçons qu'offre l'Edition de Vérone de 1502. & cela uniquement à l'occaſion de l'équivoque cauſée par la Lettre V. qui ſur l'exemplaire de feu M. Corte,

où ces *variantes* étoient inſcrites ; marquoit pour les neuf premiers Livres de notre Auteur celles du Manuſcrit conſulté par *Voſſius*, & pour le dernier Livre celles de l'exemplaire imprimé à *Vérone* : le Manuſcrit de *Voſſius* n'indiquant plus rien, paſſé le neuviéme Livre. Ainſi *Voſſius* & *Vérone* dans les notes pour le dixiéme Livre, ne fourniſſent qu'une ſeule & même *variante*.

M. d'*Orville*, outre ſes conjectures, dont il a aidé nos Editeurs, y a joint encore la communication d'un exemplaire de l'Edition de *Boxhorn*, conféré ſur deux Manuſcrits de la Bibliothéque d'Oxford, dont l'un avoit été corrigé par *Laurent Valle* : & de plus il leur a procuré les *variantes* extraites d'un Manuſcrit du Marquis *Ricardi* par M. *Gori* Profeſſeur d'Hiſtoire à Florence : & ce Manuſcrit, au jugement de M. d'*Orville*, eſt du Xe ou du XIe ſiécle. Aux *variantes* de tous ces Manuſcrits miſes en œuvre

par M. Corte, il faut joindre celles qu'il a tirées d'un Manuscrit produit par M. *Arnzen*, le nouvel Editeur d'Aurelius - Victor; d'un autre de la Bibliothéque de Hambourg; d'un troisiéme de Helmstadt, écrit en 1477. & d'un quatriéme qui est celui de *Bongars*.

Les exemplaires imprimés ausquels il a eu recours pour son Edition, & dont on trouve ici le dénombrement, sont l'Edition anonyme *in*-4°. celles de *Catanée*, celles d'*Alde* de 1503. & de 1518. *in*-8°. celle de *Schurer* de 1614. *in*-4°. celle de *Gryphe*, de 1551. *in*-8°. celle d'*Etienne* de 1591. celle de *Minois*, de 1608. *in*-12. celle de *Gruter* de 1611. *in*-12. & celle de Jean *de Tridino* à Vérone, 1502. *in*-4°.

A l'égard des Notes dont M. Corte a tiré parti, les Auteurs en sont nommés dans le titre de ce Volume, & *Veenhusius* les avoit rassemblées presque toutes, quoiqu'assez peu correctement, dans

4 M v

qui n'avoient point encore vû le jour, étoient écrites ainsi que celles de *Daumius*, aux marges d'un exemplaire de l'Edition d'Estienne, de 1591. conservé précieusement dans la Bibliothéque publique de Zwickaw (*Cygneâ*) & communiqué par M. *Vinhold*, Recteur du Collége de cette Ville-là. Quant aux corrections de *Triller*, elles sont en petit nombre & faites sur le champ. Telles étoient les provisions que M. Corte avoit ramassées avant sa mort pour cette nouvelle Edition. Voyons ce que son Successeur M. de Longœuil a cru devoir y ajoûter du sien.

à Hambourg, avec M. *Wilkens*, par le moyen duquel, toutes les Bibliothéques tant publiques que particulieres qui se rencontrent sur cette route, lui ont été ouvertes, mais dont il n'a tiré d'autre avantage pour son dessein, que celui de pouvoir porter un jugement plus décisif sur un ou deux exemplaires de Pline, qui avoient déja passé par les mains de M. Corte. De retour à Lipsic, on lui procura une entrée dans la riche Bibliothéque de M. *Baudis*, où il trouva l'Edition de *Minois* publiée à Paris en 1608. *in*-12. conferée avec deux Manuscrits de la Bibliothéque du Roi, & avec l'Edition de Naples de 1476. par Frideric *Brummer* pendant son séjour à Paris. Celui-ci ne s'explique point sur l'âge de ces deux Manuscrits, & s'il en faut croire Dom Bernard *de Montfaucon*, les Manuscrits de Pline le Jeune les plus anciens de cette Bibliothéque n'ont pas plus de 300 ans. Ces dernieres *variantes* méritoient

d'autant plus d'attention, qu'elles offrent ſouvent la meilleure leçon pour les paſſages viſiblement corrompus, ou pour ceux de l'intégrité deſquels on a lieu de douter, & qu'elles confirment les corrections qui n'étoient dûës qu'au génie & à la ſagacité des Interprétes : & M. de Longœuil en produit quelque exemple.

Il auroit donc fort ſouhaité de faire uſage de ces *variantes*, en y joignant ſes remarques, & d'en enrichir cette nouvelle Edition. Mais comme elle tiroit à la fin, & qu'une pareille addition auroit groſſi exceſſivement le Volume, il s'eſt vû réduit à renvoyer ſes remarques à un autre tems, & à faire imprimer ces *diverſes leçons* tout ſimplement parmi les Prolégoménes. C'eſt où l'on trouvera de plus l'article concernant Pline le Jeune emprunté de la *Bibliothéque Latine* de M. *Fabricius*, les meilleures Préfaces ou Dédicaces des Editions précedentes, & la Vie de cet illuſtre Ecri-

vain, composée suivant l'ordre chronologique par M. Jean *Masson*, & publiée séparément déja pour la seconde fois à Amsterdam en 1709. *in*-8°. mais dont l'Auteur promet une troisiéme Edition plus ample & plus correcte, & qui accompagnera celle du *Panégyrique de Pline*, que M. *Arnzen* doit mettre incessamment sous la Presse.

Pour donner une idée plus parfaite de cette Edition des Lettres de Pline, & faire connoître les soins & l'habileté des nouveaux Editeurs à corriger & à purger le Texte de cet Auteur de tout ce qui pourroit en obscurcir l'intelligence ; il ne nous reste plus qu'à transcrire ici quelques-unes de leurs remarques, par lesquelles on pourra juger de la justesse de leur critique. Car pour les notes des autres Commentateurs, elles sont entre les mains du public depuis si longtems, qu'il seroit superflu d'en faire ici quelque mention.

Lib. 1. *Epist.* 1. *Frequenter horta-*

majore, ...
portent tous les autres Manuscr
Il prétend que le *cura majore*, n
point l'équivalent d'*accuratius*,
dit beaucoup plus; qu'ainsi ce
expression mérite la préferenc
outre qu'elle est autorisée pa
fréquent usage qu'en font les E
vains de la plus pure Latinité,
que Salluste, Quinte-Curce,
ceron, desquels il allegue plusi
passages. A l'égard de l'expres
si quas d'où les deux Manuscrit
Bodley retranchent le *si*; M. C
est d'avis de le conserver, à l'ex
ple d'un *si quibus* de Lucain, &
si quæ Litteræ paulo politiores d
...

ples de l'une & de l'autre expres-sion. Mais notre Editeur aime mieux la premiere.

Ibid. Epist. II. (Librum) *roga ex consuetudine tua & legas & emendes ; eo magis, quod nihil ante peræque eodem stilo scripsisse videor.*) L'Edition d'Alde porte *& legas, & relegas & emendes.* Mais comme cette leçon n'est appuyée ni du Manuscrit de Médicis, ni de tous les autres Manuscrits, nos Editeurs ne balancent point à effacer le mot *relegas*. Ils ne croyent point, comme le pensoit *Catanée*, que *peræque eodem stilo* soit un pléonasme, & qu'il faille retrancher l'un ou l'autre, c'est-à-dire, ou *peræque*, ou *eodem stilo* ; encore moins qu'il faille lire comme fait *H.Estienne, peræque eodemque stilo.*

Ibid. Tentavi enim imitari Demosthenen semper tuum, Calvum nuper meum duntaxat figuris orationis.) Ce passage fournit bien des reflexions à M. Corte. Il n'est point content de l'explication qu'en donne Schef-

vus, & qui feroit vicieufe, fi l
retranchoit du Texte le derni
C'eft pourtant ce qu'execute no
Editeur, fur la foi de deux Man
crits, celui du Vatican & celui
Médicis, où Calvus ne paroît
nulle façon : & il foûtient que l'
preffion *Demofthenen femper tum*
nuper meum, a beaucoup plus
grace & plus de jufteffe, que la l
çon vulgaire, *Demofthenen femp*
tuum, Calvum nuper meum. Qua
à la difficulté de *Scheffer* fondée f
les mots *vim tantorum virorum* q
fuivent; elle difparoît entieremen
fi on lit *vim tantam verborum*, com
me l'indique le Manufcrit de M

le Manuſcrit de Médicis croit devoir lire ici *ſequi* pour *aſſequi*, terme qui lui paroît trop fort en cet endroit où il n'eſt queſtion que d'imiter Démoſthéne (*ſequi*) & non de l'égaler (*aſſequi*) : & de toutes ces conſiderations il reſulte que le paſſage entier dont il s'agit doit être lû de cette maniere : *Tentavi enim imitari Demoſthenen* ſemper tuum, nuper meum, *figuris duntaxat orationis* : *nam vim* tantam verborum *pauci, quos æquus amavit*, ſequi *poßunt*.

Ibid. Non tamen omnino Marci noſtri (Tullii Ciceronis) ληκύθους *fugimus, quoties paululum itinere decedere non intempeſtivis amœnitatibus admonebamur.*) Le mot Grec ληκύθους doit (ſelon notre Editeur) s'entendre ici, non des Ouvrages d'eſprit que l'on travaille à la lueur de la lampe (*lucubrationes*) mais des fleurs, des agrémens, des *aménitez* du diſcours ; & c'eſt une métaphore priſe des vaiſſeaux où l'on conſervoit les pomades, les huiles,

les essences précieuses dont on se parfumoit; vaisseaux que l'on nommoit ληκύθους. Le Manuscrit de Florence offre en cet endroit la phrase conçûë en ces termes : *non tamen omnino Marci no. . . . ibi fugiamus, & ut etiam paullum itenere decedendo intempestivis amœnitatibus submovemur*; d'où M. Corte tire avec beaucoup de vraisemblance cette leçon: *Non tamen omnino Marci nostri* ληκύθους *fugimus* : ut etiam paullum *de itinere* , cedendo *non intempestivis amœnitatibus*, submovemur.

Ces exemples suffiront pour mettre les Lecteurs en état d'apprécier le mérite des notes de nos nouveaux Editeurs. Au surplus, on trouve à la fin de ce Volume six Tables d'une grande commodité : la premiere de tous les mots Latins, qui se lisent dans les Lettres de Pline ; la seconde de tous les mots Grecs qui s'y rencontrent ; la troisiéme de tous les Ecrivains allégués par Pline ; la quatriéme de tous ceux, à qui les Lettres sont

adreſſées ; la cinquiéme des mots & des expreſſions expliquées dans les notes ; & la ſixiéme des anciens Auteurs dont les paſſages y ſont corrigés ou défendus. Toutes ces Tables rempliſſent ici quinze feuilles d'impreſſion à trois colonnes.

REVELATIONS CABALISTIQUES d'une Medecine Univerſelle tirée du vin, avec une maniere d'extraire le ſel de roſée, & une Diſſertation ſur les Lampes Sépulchrales, par le Sieur Goſſet, Docteur Aggregé au Collége des Medecins de la Ville d'Amiens. A Amiens, chez Louis *Godard*, Imprimeur du Roi, ruë de Beau-Puits, à la Bible d'or. 1735. vol. *in*-12. pag. 215.

LE deſſein de M. Goſſet, Auteur de cet Ouvrage, eſt de reveler un ſecret qu'il prétend avoir pour extraire de la ſubſtance du vin, une Medecine univerſelle. On tire ordinairement de cette li-

queur un ſel volatil éthéré qui eſt ce qu'on appelle eſprit de vin ; on en tire auſſi un vinaigre, un ſel fixe, une huile & une terre, mais Mais M. Goſſet ſe propoſe d'enſeigner ici à en extraire huit autres ſubſtances, toutes differentes, par le moyen deſquelles on pourra parvenir, ſelon lui, au grand œuvre de la Medecine Univerſelle. Il annonce que c'eſt par un motif de charité qu'il entreprend de donner une telle découverte au public, & il déclare qu'il ſe feroit un ſcrupule de tenir caché ce qui peut procurer un bien ſi conſiderable au genre humain.

Mais il craint une choſe, c'eſt que la grande attention que demande un tel remede pour être bien travaillé, ne rebute les Apothicaires, & qu'il n'en ſoit ici comme de l'anti-hectique de potier, ou de l'eſprit volatile huileux de Sylvius, qui ſe débitent tous les jours ſous les noms de ces Auteurs, quoiqu'ils ne ſoient nulle-

ment conformes à la méthode que ces Auteurs observoient pour les faire, & d'autant moins conformes qui ni Potier ni Sylvius n'ont jamais communiqué leur secret à personne.

Vanhelmont & Paracelse ont fait d'amirables cures, mais ils ont voilé leurs mysteres sous des termes obscurs, dont il n'a pas été possible de pénétrer le sens. M. Gosset plus sincere vient aujourd'hui, à ce qu'il dit, mettre là-dessus, au jour, la plus grande partie des merveilles qui étoient dans les ténébres. Il assure qu'*il donne à connoître le chemin qu'il faut tenir pour mettre en execution une Medecine qui est appellée*, à juste titre, *universelle, parce qu'elle guérit toute seule, plus de maladies, que n'en peuvent guerir cinq cens remedes communs & ordinaires.*

Il est vrai que la preparation de cette Medecine demande, selon notre Auteur, une peine considerable, mais il assure que cette pei-

ans l'étude de la Medecine.

Les Philosophes, comme l'on sait, distinguent trois regnes dans la nature, le regne animal, le regne végétal & le regne minéral. M. Gosset travaille ici sur le regne végétal, puisqu'il travaille sur le vin, mais il ne nie point la possibilité d'extraire une Medecine universelle de chacun des deux autres regnes. Quant au regne minéral, il avoüe qu'on en peut tirer d'excellens remedes, mais il dit que le danger qu'il y a de travailler sur des matieres qui abondent en souphres impurs & arsenicaux, l'ont empêché jusqu'ici de travailler sur ce regne

du regne végétal. Il raconte à ce sujet, qu'un Prince d'Allemagne fort âgé, s'entretint dans l'état d'une vigoureuse jeunesse, par l'usage d'une liqueur extraite d'un animal qui vit des siécles entiers, c'est le Cerf. Il rapporte la maniere dont on s'y prit pour extraire cette liqueur prétieuse. On reduisit en pieces tout le corps d'un Cerf, après en avoir séparé les excrémens; & on en fracassa les os. Le tout fut mis en digestion, puis distillé au bain-marie; la liqueur étant distillée, on en sépara le phlegme & les esprits salins par des digestions & des cohobations réiterées. Ce qui resta dans l'alembic fut poussé par plusieurs cornuës, & donna deux sortes d'huiles, l'une jaune, l'autre noire, qui sur la fin rendit une odeur fort puante. La tête morte fut calcinée, & fournit deux sortes de sels, l'un volatile, l'autre fixe. On en sépara une terre que l'on purifia, laquelle servit à dépurer les huiles & à en tirer la puanteur.

Plusieurs élaborations furent faites sur chacune de ces substances, jusqu'à ce qu'elles fussent réduites à l'état élémentaire sans aucun mélange de matiere excrémenteuse. On fit alors la jonction de tous les principes : il en résulta une liqueur très-suave, très-pénétrante, & d'une vertu singuliere pour la prolongation de la vie.

Voilà en abrégé, la description de cette espece de Medecine universelle, qui, selon notre Auteur, se tire du regne animal ; si quelqu'un, dit-il, veut entreprendre cette operation, l'intelligence du procedé qu'il faut tenir pour travailler sur le regne végétal & en tirer la vraye Medecine universelle lui sera d'un grand secours.

M. Gosset s'objecte que l'on a des compositions dans lesquelles entrent une infinité de drogues capables par leur assemblage, de remedier à tous les maux qui se presentent, il répond que ces compositions si remplies sont plus nuisibles qu'avantageuses

vantageuſes à la ſanté. Il cite là-deſſus l'exemple de la thériaque, & il demande comment on peut concevoir qu'il faille ſoixante-cinq ou ſoixante-ſix drogues pour faire ce remede, tandis qu'une douzaine bien choiſies pourroient ſuffire ? Il s'étonne ſur-tout, de ce que cette compoſition étant un mélange de vomitifs, de purgatifs, de ſudorifiques, de diuretiques, & d'aſtringens, on peut ſe mettre en tête que la combinaiſon de tous ces ingrédiens, d'une vertu oppoſée, concourra à faire du bien. Ne ſemble-t-il pas, dit-il, que cette confuſion de drogues n'ait été inventée que parce qu'on ignoroit leurs vertus, & dans l'intention que ſi l'une ne réuſſiſſoit pas, l'autre pût agir.

Mais on dira qu'il eſt à propos de mêler des correctifs, principalement dans les compoſitions des remedes purgatifs, qui portent toûjours avec eux des principes irritans, qu'il faut adoucir par un mélange de remedes anodyns &

fortifians. M. Goſſet demande là-deſſus s'il ne vaudroit pas mieux retrancher, par le ſecours de la Chymie, ce que les remedes purgatifs ont de mauvais, que de les aſſocier avec d'autres drogues qui ſouvent n'ont que le nom de correctifs, & ne ſervent de rien pour l'intention qu'on ſe propoſe : leur mélange avec ce qu'il y a de mauvais étant ſouvent plus capable de les alterer, qu'elles ne ſont capables elles-mêmes de corriger ce qu'on veut qu'elles corrigent. On aura beau, par exemple, jetter du vin doux ſur du vinaigre, pour l'adoucir, le vinaigre, aura plus de force pour aigrir le vin doux, que le vin doux n'en aura pour adoucir le vinaigre. Ainſi quand on confond tant de drogues enſemble, on mêle le bon avec le mauvais, & l'on n'ôte point le mauvais ; ce qui eſt cauſe qu'on entre tous les jours en diſpute ſur de pareilles compoſitions, l'un veut un correctif d'une façon, l'autre d'une autre, d'où

naissent des disputes sans fin, au lieu que par la Medecine universelle que propose M. Gosset les guerisons que l'on opere s'operent, à ce qu'il prétend, *par la premiere intention de la nature, c'est à-dire, en calmant toutes ses irritations, fortifiant la chaleur naturelle, & arrêtant la dissipation des esprits. Cette guerison par la premiere intention de la nature,* continue-t-il, *est véritablement celle que tous les Medecins doivent essayer de procurer à leurs malades, parce qu'alors on est gueri agréablement, en peu de tems, & sans mauvaise suite.* Notre Auteur termine ce discours en disant que *c'est pour cela qu'il se croit obligé de déclarer son remede au public.* Remede, assure-t-il, qui étant preparé *par un Artiste fidéle & bien entendu*, sera si précieux, que celui qui le possedera, *aura pour toute sa vie, pour celle de sa famille, & de ses amis; de quoi faire des miracles.*

Quoiqu'une telle promesse paroisse suffisante pour réveiller la cu-

riosité, M. Gosset ajoûte que *pour encourager davantage les curieux il donne avis que quand les matieres de son œuvre seront un peu avancées dans leurs preparations, elles surpasseront en vertu, tous les remedes vulgaires. Qu'on aura facilement un esprit de vin éthéré philosophique, qui, pour tirer la teinture de tous les végétaux,* sera, sans comparaison, *meilleur que le plus rafiné qui se tire par le serpentin, ou qui se rectifie à la maniere ordinaire, dont les principes séminaires sont brûlés, ce qui n'arrive point à celui dont il s'agit. Qu'on aura aussi un sel de tartre très-fondant, & une huile de tartre, ou de vin, d'une odeur très-suave, au lieu, qu'on n'en peut débiter communément que de la fœtide & puante.* Enfin que *de tout cela on pourra faire des remedes, ou branches particulieres tirés du corps de la Medecine universelle,* qu'il a trouvée, *lesquels auront de très-grandes vertus.* Sur quoi il remarque *en passant,* que l'eau de *melise communément dite eau des Carmes, sera en-*

core beaucoup inférieure, à l'esprit de vin éthéré philosophique dont il parle : Qu'*on en pourra faire l'experience dans toutes les maladies pour lesquelles l'Eau des Carmes est employée.*

Nous remarquerons ici que l'eau de *Melise*, que notre Auteur vient de nommer, est l'eau de *Melisse*, & que c'est sans doute par une erreur d'impression qu'on a mis *Melise*; car la *Melise* est la même chose que la *Melesse*, le *Meleze* ou le *Melesse*. Nous ne suivons pas ici l'exemple d'un Botaniste, qui, pour avoir vû dans le Journal des Sçavans du mois de Juillet, 1734. la *Melisse*, au lieu de la *Melise*, de la *Melesse*, ou du *Meleze*, n'a pas soupçonné que ce fût une faute d'impression, ne sçachant pas, sans doute, que ces trois derniers mots ont une signification commune, & s'employent indifferemment l'un pour l'autre, comme on le voit dans divers Traitez de Drogues ; ce qui l'engagea à dire publiquement

grand arbre connu ...
Meleze ; ce qui n'eſt pas moins qu'accuſer le Journaliſte de confondre la violette avec le chêne. On trouve dans l'Extrait de *la Medecine Théologique*, Journal des Sçavans du Mois d'Aouſt 1733. *plante pineale* pour *glande pineale*. Il faut que le Botaniſte dont nous venons de parler, n'ait pas lû ce Journal, il n'auroit pas manqué ſans doute, de relever un tel article. C'eſt bien pis que *Meliſſe* au lieu de *Meliſe* ou de *Meleſſe*.

M. Goſſet dit que ſans preſumer il peut ſe regarder comme le premier qui » releve la Science Caba» liſtique, & qui démontre par o...

» nombrables pour toutes les mala-
» dies du corps humain, tant in-
» ternes qu'externes.

Mais il y a bien des dehors à passer avant que d'arriver ici à ce grand circulé, à cet arcane végétable, & à cette Medecine universelle de M. Gosset. Cependant quand ce ne seroit que pour faire voir la méthode de notre Auteur & sa maniere d'écrire, nous croyons devoir rapporter encore quelques-unes de ses reflexions préliminaires; il ajoûte donc pour recommander davantage sa Medecine universelle, que la necessité est plus grande que jamais de trouver des secours à nos maux, & pour le montrer il soûtient que plus le monde vieillit, plus les infirmitez se multiplient. Comme cette proposition n'est pas si certaine qu'elle n'ait besoin de preuve, notre Auteur qui prévoit sans doute qu'elle pourra trouver des contradicteurs, (y ayant plusieurs maladies qui ont regné autrefois, lesquelles n'exi-

. . . . ʃ

ront.

» Il n'y a point de doute, *di*
» que tout ce qui n'est point é
» nel, ne s'altere à mesure c
» s'éloigne de la création, com
» on le remarque visiblement d
» toutes les générations & to
» les productions sublunaires.

Que cette alteration, comm
dit M. Gosset, se fasse voir sei
blement dans toutes les prod
tions sublunaires, c'est un au
article qui n'a pas moins bes
d'être prouvé, & voici de que
maniere notre Auteur s'y pren
pour mettre la chose en éviden
Il a recours à ce raisin que les d

dans aucune Contrée du monde il se soit vû un raisin semblable. Il ne s'en tient pas à cet argument, il en tire un autre de ces paroles de S. Paul, *mors & morbus intraverunt in naturam per peccatum*, LA MORT ET LA MALADIE SONT ENTRE'S DANS LA NATURE PAR LE PE'CHE'. Or, *dit il*, les hommes sont devenus plus criminels qu'ils n'étoient autrefois, donc par une suite nécessaire, ils doivent aussi être plus infirmes & vivre moins.

Jonston, dans son Traité *de Naturæ constantia*, se propose de montrer que la nature ne déperit point, & que tout y est dans le même état de force qu'il étoit au commencement, tant pour ce qui regarde l'homme que pour ce qui regarde tous les autres êtres créés.

Le premier travail dont M. Gosset revele ici la méthode, pour tirer de la substance du vin, une medecine universelle, est de mettre d'abord le vin en fermentation,

Paris, ou plus ſi l'on veut, meilleur vin de Bourgogne ; Q pour chaque pinte on prenne den once de tartre blanc crud en po dre, autant de ſel fixe de tartre a ſi en poudre, & demi-once d' prit de vin commun, avec une o ce de lie de vin nouvelle, un p épaiſſe ; Qu'on mette tout cela e ſemble au fumier dans pluſieu gros balons, en ſorte qu'un bo tiers de chaque vaiſſeau ſoit vuide que les vaiſſeaux ſoient bouché avec un vaiſſeau de rencontre, qu les jointures ſoient bien lutées, & qu'on laiſſe les vaiſſeaux en dige ſtion, l'eſpace de deux mois.

Tel eſt le premier enſeignem

aussi clairs; mais il s'en faut de beaucoup, & l'on en pourra juger par le suivant, où notre Auteur obscurcit encore davantage tout ce qu'il peut y avoir d'obscur dans sa doctrine.

» Quoique je donne, *dit-il*, des » notions (à ce qu'il me semble) » assez aisées à comprendre, & des » manipulations faciles à exécuter, » je ne laisserai pas de mettre ici ce » qui me viendra en pensée pour » éclaircir plus amplement & for- » tifier les idées qu'on doit se for- » mer avant que de commencer » l'ouvrage..... Il faut que le rai- » sonnement vienne au secours de » l'art pour conduire l'entreprise à » perfection. C'est pour cela que » les Philosophes disent que Chi- » ron a été le maître de Jason, & » que sans les forces d'Hercule, il » ne seroit jamais parvenu à Col- » chos, & n'auroit point rempor- » té la toison d'or pour recompense » de ses travaux. Chiron est la pra- » tique de la résolution des mixtes,

» les douze travaux d'Hercule ſont
» la vraye peinture des operations
» que l'artiſte doit employer dans
» la dépuration des principes eſſen-
» tiels ; & enfin Jaſon, qui eſt la
» Théorie & la raiſon, ayant trou-
» vé les inſtrumens de la Nature,
» c'eſt-à-dire, la matiere premiere
» & la forme de ſes regnes, entre
» encore plus profondement dans
» le labyrinthe.

Voilà une partie de l'inſtruction que notre Auteur donne pour faire mieux entendre ſes préceptes, mais pour les rendre encore plus clairs, il ajoûte ſans interruption les paroles ſuivantes. » Or, après avoir
» dompté les Taureaux, qui jet-
» toient feu & flamme, après avoir
» endormi le Serpent par la fixa-
» tion de la ſubſtance mercurielle ;
» après avoir tué le Minotaure de
» double nature, Jaſon trouve en-
» enfin la Toiſon d'or, qui eſt le
» feu de nature fixe au centre du
» labyrinthe, lequel feu il enleve
» & remporte pour le prix de ſa

» victoire. Et alors il a la ſcience
» plus relevée que n'avoit Médée
» qu'il abandonne, & revenant ſur
» ſes pas, conduit par une lumiere
» ſuperieure à la raiſon qui n'alloit
» qu'à tâton en la voye de l'analyſe,
» il marche en droiture, à la com-
» poſition avec la Toiſon d'or qui eſt
» l'unique agent qui redonne la vie
» aux morts, & raſſemble toutes
» les parties du corps miſes en pie-
» ces par la ſolution.

Nous ne ſuivons pas plus loin M. Goſſet : cet échantillon ſuffit pour faire juger de la qualité des préceptes qu'il croit avoir beſoin de ces enigmes pour être plus facilement compris. Au reſte en parlant de ſon ſecret pour la gueriſon de la gangrene, il dit que ceux qui ne peuvent rien trouver à lui reprocher ſur cette découverte, ſe retranchent à le blâmer de ce qu'il ne la communique pas au public. Il s'excuſe là-deſſus en diſant 1°. *Que perſonne ne diſtribue ſon bien à tout venant*, & que puiſque la dé-

noiſſance, lui ont aſſez coûté pour lui donner droit d'en retirer un profit dont il ſeroit privé en rendant ſon ſecret public.

Nous rapportons cet article en conſequence d'une reflexion qui ſe preſente naturellement, ſçavoir que la Medecine univerſelle que M. Goſſet enſeigne à extraire de la ſubſtance du vin, étant une choſe qui peut valoir à ſon Auteur un profit beaucoup plus conſiderable que ne peut faire le ſecret de guerir de la gangrene, puiſque par cette Medecine on parviendra à faire des miracles, ainſi qu'il l'aſſure, il e[st] étonnant qu'il ne ſe la reſerve pas

nous en disions un mot; d'autant plus que c'est un secret, 1°. qui semble approcher de la Medecine universelle, 2°. qui se trouve ici décrit d'une maniere claire, 3°. qui ne demande point d'operation difficile.

M. Gosset ayant lû un passage de Vanhelmont, où cet Auteur dit: *Arte didici rorem esse saccharo divi-tem & multis morbis opitulantem*, s'est avisé de mettre en putréfaction dans le fumier, vingt pots de ro-ée, après l'avoir filtrée, & de l'y isser quarante jours. Ensuite ayant stillé le tout au bain-marie non üillant, il a trouvé au fond de cucurbite, un sédiment insipide limoneux qu'il a jetté comme tile, esperant que le sel vien-it dans la suite; puis il a réite-squ'à neuf fois la distillation. quatriéme, il a trouvé que les iteaux de ses alembics, car il oit plusieurs, étoient tout és en dedans comme de toiles gnées; tapisserie qui n'étoit

un dans les ...

a trouvé au fond des cucurbites, ... sel salin & crasseux, qu'il a filtré après l'avoir délayé dans une partie de la rosée. Cela fait, il a remis ce sel, avec la liqueur, laquelle a paru chargée d'un nouveau sel, & d'une nouvelle crasse; il a répété cette manœuvre jusqu'à ce qu'il ne soit plus rien resté, & il a retiré de cela, deux onces de sel Chrystallin beau & pur comme le plus fin salpêtre, fondant à la bouche, & fulminant sur le charbon ardent. Le salpêtre commun donne par la distillation, une eau corrosive & puante, mais ce sel de rosée ... M. Coffet quoiqu'en

nous en disions un mot ; d'autant plus que c'est un secret, 1°. qui semble approcher de la Medecine universelle, 2°. qui se trouve ici décrit d'une maniere claire, 3°. qui ne demande point d'operation difficile.

M. Gosset ayant lû un passage de Vanhelmont, où cet Auteur dit : *Arte didici rorem esse saccharo divitem & multis morbis opitulantem*, s'est avisé de mettre en putréfaction dans le fumier, vingt pots de rosée, après l'avoir filtrée, & de l'y laisser quarante jours. Ensuite ayant distillé le tout au bain-marie non boüillant, il a trouvé au fond de la cucurbite, un sédiment insipide & limoneux qu'il a jetté comme inutile, esperant que le sel viendroit dans la suite ; puis il a réiteré jusqu'à neuf fois la distillation. A la quatriéme, il a trouvé que les chapiteaux de ses alembics, car il en avoit plusieurs, étoient tout tapissés en dedans comme de toiles d'araignées ; tapisserie qui n'étoit

autre chose que le sel volatile de la rosée, lequel commençoit à se manifester, sous cette apparence de toile d'araignée. Il a mêlé & confondu ce sel avec la liqueur; & enfin dans les dernieres distillations il a trouvé au fond des cucurbites, un sel salin & crasseux, qu'il a filtré après l'avoir délayé dans une partie de la rosée. Cela fait, il a remis ce sel, avec la liqueur, laquelle a paru chargée d'un nouveau sel, & d'une nouvelle crasse; il a répété cette manœuvre jusqu'à ce qu'il ne soit plus rien resté, & il a retiré de cela, deux onces de sel Chrystallin beau & pur comme le plus fin salpêtre, fondant à la bouche, & fulminant sur le charbon ardent. Le salpêtre commun donne par la distillation, une eau corrosive & puante, mais ce sel de rosée a donné à M. Gosset, quoiqu'en petite quantité, une liqueur d'un goût agréable & salin, accompagnée d'une odeur de fleurs de vigne, la plus suave qu'on puisse imaginer.

Il faut remarquer qu'à chaque diſtillation, notre Auteur a retranché un tiers de la liqueur, pour ne travailler que ſur l'eſprit.

Si Vanhelmont, qui ſe contente de dire que l'art lui a appris à extraire un ſel de roſée, en eût donné ainſi la manipulation, on lui en auroit eu, dit, avec grande raiſon, notre Auteur, plus d'obligation.

M. Goſſet avertit que ce remede doit être adminiſtré comme une panacée pour aider à la reſpiration, en débouchant les conduits des poumons, en calmant les eſprits trop agités, en rafraîchiſſant la maſſe du ſang, & lui procurant une circulation libre, ce qui dépend d'un eſprit volatil, & bien exalté, tel que celui de la roſée, duquel il s'agit. La doſe en eſt d'un ſcrupule, ou environ, & quoique M. Goſſet n'en ait tiré que deux onces d'environ vingt pots de roſée, il ne doute pas qu'on ne puiſſe en tirer davantage, parce qu'en travaillant, il a eu quelques vaiſſeaux de caſſés,

ſoient lumineux. M. Goſſet prétend que ſi on peut trouver le moyen de réunir & de concentrer ces trois principes actifs, en les ſéparant des deux paſſifs, il reſultera de cette union & de cette concentration, une lumiere éclatante & fixe qui ne pourra jamais ſe diſſiper. Suivant cette idée, il juge que l'exiſtence perpetuelle de la lumiere dans la Lampe Sépulchrale eſt très-poſſible, parce qu'elle dépend de la députation des trois principes actifs, laquelle eſt très-poſſible.

Si l'on objecte qu'auſſi-tôt que ces Lampes ſont ouvertes elles s'éteignent, il répond qu'il a peine à convenir du fait ; mais que cependant ſi on le ſuppoſe véritable, l'extinction dont il s'agit peut être attribée à une précipitation des parties groſſieres d'un air ſouterrain, épais & onctueux, leſquelles font perdre la lumiere à ces Lampes, à peu-près comme l'approche d'une haleine vaporeuſe fait perdre l'éclat à un miroir, mais qu'encore

que la matiere lumineuse de la Lampe paroisse éteinte dans le cas supposé, elle n'est que voilée, en sorte que si on la mettoit entre les mains d'un bon Artiste, il n'auroit point de peine à lui faire reprendre son ancienne splendeur.

Mais comment parvenir à la réunion & à la fixation des principes actifs & lumineux dont il est question ? Notre Auteur renvoye là-dessus, à Faber Medecin de Montpellier, qui enseigne à séparer ces principes d'avec les passifs, à les purifier & à les fixer.

Licetus qui a fait un Traité exprès *de reconditis antiquorum lucernis*, fait mention de plusieurs Lampes Sépulchrales que les anciens Romains & Egyptiens ordonnoient qu'après leur décès, l'on mît dans leurs Tombeaux pour y être entretenuës ardentes, aussi long-tems que leurs facultez leur permettoient d'en faire la dépense; de sorte qu'à la seconde génération l'on négligeoit ordinairement d'é-

xecuter sur ce point, les volontez des défunts ; mais à l'égard des Lampes qui ont duré ardentes des mille ans & plus sans que personne en ait pris soin, la difficulté est de sçavoir comment elles ont pû persister si long-tems, & de quelle maniere elles étoient composées, le même Licetus qui s'attache à décrire les Lampes trouvées dans les Tombeaux de Tullius, d'Olibrius, de Pallas & de quelques autres, lesquelles ont continué d'éclairer pendant des quinze cens ans, a soin d'insinuer que les matieres qui les composoient, étoient des *Magisteres*, c'est-à-dire des Quintescences.

Adolphus-Balduinus enseigne dans son Livre *de auro aura*, à faire avec du nitre, un phosphore lumineux, & il cite *Fridericus-Gallus* qui assure avoir vû entre les mains d'un Hermite, qui étoit d'une naissance illustre, une teinture de couleur de grenat, luisante comme une Lampe allumée. Ce Fridericus-Gallus exhorte le Colle-

ge des Sçavans, dont il étoit Membre, à rechercher la cauſe d'un effet ſi ſurprenant, & il ne doute point que la matiere de la Lampe ardente qui fut trouvée dans le Tombeau de Sémiramis, ne fût de l'eau-de-vie de nuiſement, le *ſanguis Alberti* connu des adeptes.

Un certain Franciſcus-Ceteſius, au rapport de Licetus, diſoit que la matiere en queſtion, étoit une huile extraite des métaux, & Volfangus-Lazius homme très-docte, eſtimoit que c'étoit une huile d'or.

Pour autoriſer ce ſentiment, M. Goſſet remarque que l'on voit tous les autres métaux ſe conſumer au feu, & que l'or ſeul y réſiſte ſans rien perdre de ſa ſubſtance. Sur quoi il demande pourquoi donc à l'imitation de la nature qui a fait l'or inconſomptible, & cependant ſuſceptible d'ignition, l'Artiſte n'en pourra pas tirer une liqueur qui ne ſe conſume point, & qui devienne le ſujet d'une lumiere perpetuelle, d'autant plus qu'Iſaac

Hollandois, qu'on tient au nombre des adeptes , enseigne dans ses Oeuvres minérales , à faire une eau rouge qui éclaire de nuit & de jour, après quoi il finit par ses paroles : *Habes aquam rubram , diu noctuque lucentem.*

M. Gosset se garde bien de rien déterminer sur une question si obscure ; il s'en tient aux vraisemblances , & c'est ainsi qu'en doit user dans de telles occasions tout Physicien sensé.



HISTOIRE

HISTOIRE LITERAIRE DE *la France, où l'on traite de l'origine & du progrès, de la décadence & du rétablissement des Sciences parmi les Gaulois & parmi les François; du goût & du génie des uns & des autres pour les Lettres en chaque siécle; de leurs anciennes Ecoles; de l'établissement des Universitez en France; des principaux Colléges; des Académies des Sciences & des Belles-Lettres; des meilleures Bibliothéques anciennes & modernes; des plus célébres Imprimeries; & de tout ce qui a un rapport particulier à la Litterature. Avec les Eloges Historiques des Gaulois & des François qui s'y sont fait quelque reputation; le Catalogue & la Chronologie de leurs Ecrits; des Remarques Historiques & Critiques sur les principaux Ouvrages; le dénombrement des differentes Editions: le tout justifié par les citations des Auteurs originaux. Par des Religieux Bénédic-*

tins de la Congrégation de Saint Maur. 1735. A Paris, chez *Chaubert*, Quai des Augustins, à la Rénommée & à la Prudence; *Gissey*, ruë de la Vieille Bouclerie, à l'Arbre de Jessé; *Osmont*, ruë S. Jacques, à l'Olivier; *Hourdel*, Quai des Augustins; *Clousier*, ruë S. Jacques, à l'Ecu de France; *Huart* l'aîné, ruë Saint Jacques, à la Justice. Tom. II. pag. 692. qui comprend le cinquiéme siécle de l'Eglise, sans parler de l'Avertissement & des Tables.

SI nous avons tardé si long-tems à rendre compte de cé second Volume, les Auteurs ne doivent point nous en sçavoir mauvais gré. Ils ne doivent s'en prendre qu'à la négligence des Libraires, qui ont differé jusqu'ici à nous mettre entre les mains un exemplaire, sur lequel nous pussions travailler.

Nous commencerons notre Ex-

trait par le détail de ce qui est contenu dans l'Avertissement imprimé à la tête de ce Volume, & qui roule 1°. sur l'éclaircissement de quelques difficultez qu'a fait naître cet Ouvrage; 2°. sur des additions & des corrections à faire au premier Volume; ce qui marque, combien nos Historiens sont attentifs à profiter des avis qu'on leur donne, & à rectifier ce qu'ils apperçoivent de défectueux dans ce qu'ils ont avancé.

Les difficultez ausquelles on répond ici partent de deux Ecrivains, qui, en 1733. composoient de concert les feuilles du *pour & contre*, l'un à Londres & l'autre à Paris. La censure produite par le premier, non comme de lui, mais comme venant de la Nation Angloise, se reduisoit à ces deux points capitaux; l'un que l'*Histoire Litteraire de la France* étoit au-dessous du Dictionnaire de *Bayle*; l'autre, que ce même Ouvrage étoit dépourvû de toute critique.

On répond au premier article ; que rien n'eſt plus injuſte, que de vouloir apprétier le mérite d'un Livre en le comparant avec un autre d'un genre tout different. Pour juger ſainement du premier il ſuffit d'examiner ſi ſon plan a toute la juſteſſe qu'il doit avoir, & ſi ce plan eſt bien exécuté ; ſi ce Livre eſt plein d'érudition, de recherches & de découvertes intereſſantes, autant qu'il doit l'être par rapport à l'objet qu'on s'y propoſe, & non relativement à tout autre objet, qui pourroit en comporter plus ou moins. Or ce ſont autant d'articles, que les ſçavans Auteurs ont rempli avec tout le ſoin & toute l'exactitude qu'on pouvoit raiſonnablement exiger d'eux en pareille entrepriſe ; & c'eſt ſurquoi ils reclament la déciſion du Public, juge, diſent-ils, auſſi éclairé qu'impartial.

A l'égard du ſecond reproche qu'on leur fait que leur Hiſtoire *eſt dénuée de critique*, puiſque celle-

ci (dit - on) *ne consiste point dans quelques reflexions hazardées sur le mérite d'un Auteur*, *dans le recit de quelques traits de sa vie*, *& dans le Catalogue de ses Ouvrages*, & c'est (dit le Censeur) tout ce que presente cette Histoire Litteraire : nos habiles Historiens, loin de convenir que ces caracteres peu avantageux soient ceux de leur Ouvrage, soûtiennent qu'il en a de tout opposés. Les reflexions (disent-ils) y sont si peu *hazardées*, qu'elles ont toûjours leurs garants cités, ou qu'elles sont appuyées sur des raisonnemens tirés des sujets mêmes. Non contens d'y caracteriser les gens de Lettres qu'ils passent en revûë, seulement par *quelques traits de leur vie* (comme le pretend le Censeur) ils n'ont rien omis pour mettre le Public en état de les bien connoître, ces Ecrivains ; sur quoi ils en appellent au jugement des Journalistes de Trevoux.

Croira-t-on sur la parole de ce même Censeur, que nos Historiens

se soient bornés à dresser de simples *Catalogues des Ouvrages* appartenans à chaque Auteur, si l'on prend la peine de parcourir les articles qui concernent *Caton*, *Varron*, *Trogue Pompée*, *Germanicus*, l'Empereur *Claude*, *Pétrone*, &c. Ceux de *Mamertin*, d'*Eumène*, de *Lactance*, d'*Ausone*, des Peres de l'Eglise, *&c.* On y trouvera presque toûjours des extraits, des Analyses entieres de leurs Ecrits les plus considerables, dont la Chronologie, le sujet, l'occasion, le sort, les principales avantures, & les differentes Editions ont été soigneusement indiquées, conformément aux engagemens, que nos Auteurs avoient contractés dans leur Préface. N'en est-ce pas assez (continuent-ils) pour qualifier d'*Histoire Critique* une Histoire Litéraire exécutée de la sorte ?

Les difficultez proposées contre notre Histoire Litéraire, par le second Censeur, regardent 1°. l[a] vaste étenduë d'une telle entrepri[se]

se, qui fait craindre pour la possibilité de l'exécution : 2°. les sujets ausquels on auroit dû la borner, sans vouloir y embrasser tous ceux que nos Auteurs y ont fait entrer : c'est-à-dire, qu'ils auroient dû en exclure presque tous les gens de Lettres, dont il ne reste aucun monument ; les Peres, les Auteurs Ecclesiastiques, les Hérétiques, les Controversistes, l'Histoire des Hérésies & des Conciles ; tout cela, comme matieres suffisamment connuës : & qu'ils auroient dû faire un choix des faits concernant chaque Ecrivain dont ils auroient fait mention, & supprimer une infinité de citations.

La premiere difficulté, que nos sçavans Bénédictins ont senti & prévenuë dans leur Préface générale, perdra beaucoup de sa force, si l'on considere les amples provisions que leur ont procurées un travail assidu de 19 ans, & quantité de secours étrangers qu'ils ont déja reçus & qu'ils comptent enco-

dans divers embarras, qu'ils ne pourroient éviter. Car en premier lieu, quel moyen de ſatisfaire tout le monde ſur le choix des Auteurs à qui l'on accorderoit la préference ? En ſecond lieu ce ne feroit plus une *Hiſtoire Litéraire* de la France; ce feroit plûtôt une *Bibliothéque choiſie* des Auteurs profanes de ce Royaume. De plus quel affreux vuide ne s'y trouveroit il pas depuis le quatriéme ſiécle juſqu'au quinziéme, & dans les ſiécles ſuivans ? Que d'Ecrivains François anéantis (diſent nos Hiſtoriens) ou renvoyés peupler un autre monde ! De plus, de trois mille Au-

Historiens prétendent y joindre ?

A tous ces inconveniens ils en ajoûtent plusieurs autres qui ne méritent pas moins de consideration, & d'où ils concluent, qu'apparemment le Censeur qui leur prescrit des bornes si étroites, ne le fait que par rapport à lui-même & à ceux qui comme lui n'ayant de goût que pour le brillant, le nouveau, le magnifique, ne s'interessent que pour les Ouvrages de ce genre. Ils s'appliquent à montrer par plusieurs exemples, combien le nouveau plan proposé défigureroit leur Histoire Literaire, en y retranchant plusieurs parties essentiellement necessaires à former un tout bien complet & où il n'y ait rien de plus à souhaiter. C'est ce qui les empêche de faire une attention plus sérieuse, à ce que dit le Censeur en badinant avec esprit aux dépens de quelques illustres Gaulois, qu'il suppose *morts peut-être* (dit-il) *même de leur vivant*, mais que nos Historiens n'ont fait revi-

vre pourtant que ſur le témoignage des plus graves Auteurs qu'ils citent ici comme leurs garants.

Ils n'oublient pas de répondre auſſi à une objection que le même Cenſeur fait plus ſérieuſement, au ſujet des Céſars, qui, ſelon lui, ne devoient point avoir place ici en qualité d'Hommes de Lettres. Nos Auteurs font voir combien une pareille objection leur paroît mal fondée. Cependant (ajoûtent-ils) par déference pour les lumieres de celui qui propoſe le nouveau plan; ils ſe feront un mérite d'en profiter pour la ſuite, en ſe reſſerrant encore davantage, quant à ce qui concerne la Litterature; ſur-tout relativement aux Auteurs de *Romans inſipides*, d'*Ecrits ſatyriques*, de *Poëſies obſcénes*, d'*Ouvrages burleſques*, de *Libelles diffamatoires*, &c. Mais ils ſe garderont bien de mettre à l'écart, comme le ſouhaiteroit le Cenſeur, les *Scholaſtiques*, les *Caſuiſtes*, les *Sermonaires*, les *Auteurs Aſcetiques* : ce qui ne manque-

roit pas de leur attirer une nouvelle ſortie des Journaliſtes de Trevoux, en ayant déja eſſuyé de leur part une premiere (diſent-ils) pour avoir ſeulement annoncé qu'ils paſſeroient légérement ſur ces ſortes d'Ecrivains.

Nos Auteurs conformément à la méthode qu'ils ſe ſont preſcrite, & qu'on ne ſçauroit trop loüer, ouvrent le cinquiéme ſiécle de leur Hiſtoire Litéraire de France par une expoſition détaillée de l'état où les Lettres ſe trouvoient alors dans les Gaules. Quoiqu'on puiſſe regarder ce ſiécle comme une premiere Epoque bien marquée de la décadence des Lettres dans cette vaſte Province de l'Empire Romain; elles ne laiſſerent pas de s'y ſoûtenir encore juſques vers le milieu du même ſiécle, & d'y produire pendant ce tems-là un très-grand nombre de Sçavans de tous les ordres. Il y floriſſoit encore juſques-là dans toutes les principales Villes, pluſieurs Ecoles publiques, & les Gau-

lois avoient la liberté de fréquenter les Ecoles étrangeres les plus fameuses, Rome sur tout, pour s'y perfectionner dans les Sciences. C'est ce que firent alors beaucoup de jeunes gens d'entre la Noblesse, tels que Protade, Minerve & Florentin ses freres, S. Germain l'Auxerrois, S. Rustique, le Poëte Rutilius, Pallade son parent, *&c.*

Outre cela, nos Gaulois entretenoient d'étroites liaisons de litérature dans les Pays les plus éloignés où se trouvoient des hommes célébres pour l'érudition. Il n'y avoit pas jusqu'au sexe le moins lettré, qui ne voulût entrer pour quelque chose dans un commerce, dont les suites étoient si avantageuses. Ce zéle & cette application à cultiver les Lettres dans les Gaules, les y conserverent presque dans toute leur ancienne splendeur, durant les premieres années de ce siécle, comme l'attestent sans contredit les premiers monumens qui nous restent de ce tems-là ; tels que sont

les Ecrits de S. Sévére-Sulpice, de S. Hilaire d'Arles, de S. Eucher, de S. Prosper, de Salvien, de Vincent de Lérins, de Cassien, surtout son Traité de l'Incarnation.

Cette culture des Lettres dans les Gaules n'y fut pas moins utile alors contre les Hérésies qui s'éleverent, qu'elle l'avoit été contre celles du siécle précédent. La premiere qui parut dans le cinquiéme fut celle de Pélage; & quoiqu'elle ne se fût pas introduite d'abord dans les Gaules, deux Evêques de ce Pays Héros d'Arles & Lazare d'Aix eurent la gloire d'être des premiers à l'attaquer. Nos Auteurs suivent les progrès de cette Hérésie dans les Gaules, & racontent avec combien de succès les Prélats & les autres Ecclesiastiques Gaulois la combattirent jusqu'à son entiere extinction dans cette Province. Mais le Sémipélagianisme ne tarda guéres à s'y montrer, & n'y rencontra pas moins d'opposition de la part du Clergé, quoique cette

Héréſie tirât (dit-on) ſon origine des Ecrits de Caſſien appuyés par ſon autorité. Nos ſçavans Bénédictins font ici en peu de mots l'Hiſtoire du Sémipélagianiſme par rapport à la Gaule , où cette Héréſie eut encore de plus puiſſans adverſaires , qu'elle n'y avoit trouvé de zélés défenſeurs : ce qui ſervit merveilleuſement à y ſoûtenir les Lettres & à éclaircir la vérité en exerçant les eſprits & les plumes.

Mais quels que ſoient les avantages qu'en ait pû tirer la Litérature, ils n'égalerent pas certainement le préjudice qu'elle y reçut en ce ſiécle par l'irruption de tant de peuples barbares, qui pour lors inonderent les Gaules , & dont quelques-uns y fixérent leur ſéjour. De ce nombre furent les Francs , la Nation la plus belliqueuſe de celles qui vinrent fondre ſur cette partie de l'Empire , & qui ſe mêlerent & s'incorporerent de telle ſorte avec les Gaulois , qu'ils ne firent plus qu'une ſeule & même Nation , qui

prit le nom de ces Conquerans. » Il » arriva de l'union de ces deux peu- » ples (disent nos Auteurs) ce que » l'on voit arriver du mélange de » deux differentes couleurs , qui » s'alliant ensemble , perdent cha- » cune de sa force , & forment une » troisiéme couleur qui efface les » deux autres. De même ces deux » peuples s'étant étroitement alliés » l'un avec l'autre , s'entrecommu- » niquerent leurs bonnes & leurs » mauvaises qualitez. Les François » s'adoucirent par le commerce & » les habitudes des Gaulois ; mais » les Gaulois devinrent plus igno- » rans & plus grossiers ; & des uns » & des autres il se forma une Na- » tion comme toute nouvelle, qui » n'étoit ni grossiere , ni barbare , » comme l'avoient été les Francs , » mais qui n'étoit non plus ni po- » lie , ni instruite dans les Lettres , » comme l'avoient été les Gaulois.

La Langue Latine qu'on avoit parlée communément dans le Pays depuis les Empereurs , dégénéra

peu à peu en Langue *Romaine*, c'est-à-dire en une Langue *rustique*, ne retenant rien de l'autre qu'une sorte d'émanation corrompuë, qui donnoit à une infinité de mots barbares des terminaisons & des inflexions Latines. Cette corruption commençoit dans les Gaules dès le tems de Sidoine Apollinaire, c'est-à-dire 30 à 40 ans avant la fin du siécle. Il falloit donc dès lors, que pour se distinguer comme sçavant, on étudiât le Latin comme une Langue étrangere ; & très-peu de gens vouloient en prendre la peine. Les étrangers qui dominoient dans les Gaules n'entendant presque rien aux Sciences ni aux beaux Arts, faisoient très-peu de cas de ceux qui s'y appliquoient. Nos Gaulois, comme les autres, négligerent presque entierement l'étude des Historiens, des Poëtes, des Orateurs & des autres Ecrivains profanes ; & n'ayant plus de goût pour les Belles Lettres, il ne leur en resta que pour les richesses & les voluptez.

Il resulte de tout cela (selon nos Auteurs) » que l'irruption des bar-» bares causa la ruine entiere de » l'Empire ; que la ruine de l'Em-» pire entraîna avec elle l'émula-» tion à cultiver les Sciences ; que » ce défaut d'émulation causa la » négligence & le mépris pour les » Lettres ; que cette négligence & » ce mépris conduisirent à l'oisive-» té & à la paresse ; que l'oisiveté & » la paresse jetterent dans l'ignoran-» ce , qui en est la suite necessaire ; » & que l'ignorance enfin précipita » dans le vice & le déreglement.

Parmi les causes qui conspirerent à produire la décadence des Lettres & l'ignorance , nos Historiens mettent l'usage de reduire en abregé ce que les anciens avoient écrit en de gros Volumes. On avoit déja vû quelques Abréviateurs , dès les siécles précédens ; mais ils se multiplierent fort en celui-ci, & prirent la place des Auteurs originaux , donnant à leurs abrégez differentes formes détaillées ici , & ausquelles

,
peut ac-
s Abré-
a perte
ges des
- on les
contri-
en fa-

la con-
létrui-
ſaine
s, on
s ſup-
s, &
pour
en of-
& de
[redacted]

rent quelques ressources dans leur décadence. La premiere & la plus efficace fut sans doute le maintien de la Religion, laquelle aida beaucoup à conserver un reste de politesse & de litérature. La seconde fut l'établissement d'un grand nombre de Monasteres, qui devinrent autant d'Ecoles où l'on enseignoit les Lettres Ecclesiastiques & les profanes. Les plus célébres de ces Ecoles Monastiques furent entre autres celle de l'Abbaye de Saint Victor à Marseille, celle des Isles d'Hiéres, celle du Monastere de Grigni, au Diocèse de Vienne, celle de l'Abbaye d'Ainay à Lyon, celle du Monastere de Lerins, qui fut une pépiniere de sçavans Prélats & de sçavans Religieux, qui en ce siécle illustrerent les Gaules en y combattant puissamment la barbarie naissante, laquelle enfin y prévalut.

Mais malgré le déperissement des Lettres après le milieu du cinquiéme siécle, on voyoit encore dans

les Gaules plusieurs Ecoles séculieres, où l'on enseignoit les humanitez & la Philosophie, où on lisoit Aristote, Virgile, Cicéron, Plaute, Nævius, Caton, Varron, Gracchus, Chrysippe, Fronton. Il y avoit de ces Ecoles à Lyon & à Vienne, sous les Bourguignons; à Bourdeaux, à Arles & ailleurs, sous les Visigots; à Clermont en Auvergne, *&c.* On y trouvoit encore chez les Sçavans quelques Bibliothéques, dont la plus riche & la plus curieuse étoit celle que Tonance-Ferréol avoit dans sa belle maison de Prusiane sur le bord de la Riviere du Gardon, entre Nisme & Clermont en Auvergne, & dont Sidoine nous a conservé la description.

Nos Auteurs terminent ce qu'ils avoient à nous apprendre sur l'état des Lettres dans les Gaules durant le cinquiéme siécle, par les traits mémorables du zéle que le Clergé Gaulois fit paroître contre les Hérésies de Nestorius & d'Eutyche,

au ſujet deſquelles il tint un Concile ; par l'interêt qu'il prit à la diſpute célébre pour la primatie entre les Egliſes d'Arles & de Vienne, & à la grande affaire d'Acace de Conſtantinople, dont la dépoſition cauſa tant de troubles dans l'Egliſe ſur la fin de ce ſiécle.

Il nous reſte preſentement à entrer dans quelque détail touchant les éloges hiſtoriques des ſçavans Gaulois qui ont fleuri pendant ce ſiécle, & qui composent dans ce Volume 151 articles, y compris ceux de 16 Conciles tenus dans les Gaules. Parmi ces Sçavans paroiſſent 35 Evêques, 4 Abbez, 17 Prêtres, Diacres ou Moines; un Empereur & 20 Grands Officiers de l'Empire ; 20 Poëtes ; 15 tant Rhéteurs & Orateurs, qu'hommes de Lettres ; 9 Hiſtoriens anonymes ; 2 Philoſophes, 2 Medecins & un Juriſconſulte. On trouve dans cette longue énumération quantité d'Auteurs juſqu'ici preſqu'entierement inconnus, & que nos Hiſto-

riens par de laborieuſes recherches , ont enfin tirés de l'oubli ou de l'obſcurité. Tels ſont , parmi les Poëtes Chrétiens, *Sancte* , *Pacatus*, *Edèſe* , *Livius* ; parmi les Poëtes profanes , *Victorius* , different de l'Auteur d'un Cycle Paſcal de même nom, *Héron*, *Pierre* , Sécrétaire d'Etat , *Lampride* , *Sécondin*, *Domnule* , *Sévérien* , *Anthédius* , *Procule* , *Loup* , *Heſpére* different du fils d'Auſone , les trois *Conſences* ; parmi les Orateurs , *Domice* , *Serran* , *Sapaude* , *Nicet*, *Pragmace* , &c. parmi les Hommes de Lettres, *Valérien* , *Jove* , *Dardane* , *Cythére*, *Léon* Miniſtre d'Etat , *Probe* , *Syagre* , *Magnus* , *Félix* , &c.

On ne ſçauroit trop relever le ſoin de nos Hiſtoriens à recueillir les differentes Editions de tant d'Auteurs , entre leſquelles , ils en indiquent pluſieurs juſqu'ici nullement ou très-peu connuës. Nous donnerons ici les particularitez de quelques-uns des articles de ce Volume qui paroiſſent intereſſer da-

vantage nos ſçavans Bénédictins par rapport aux recherches & aux curieuſes découvertes qu'ils y ont faites, & qui ſont les fruits de leur travail & de leur ſagacité.

1. Le Prêtre Evagre, Diſciple de S. Martin, ſous lequel il avoit été Moine, eſt un des premiers qui ſe preſentent. Après la mort du Saint Evêque, il ſe retira, ainſi que quelques-autres de ſes Condiſciples, auprès de Sévére-Sulpice; chez qui il étoit au moins en 405. & où il aſſiſta à la ſeconde Conference que Gallus y fit ſur les actions de ce grand Prélat, omiſes par S. Sulpice, dans la Vie qu'il en avoit déja publiée. C'eſt ce que l'on ſçait de plus certain, touchant cet Evagre des Gaules, fort different de ceux de la Syrie & du Pont, quoique contemporains. Mais nos Hiſtoriens croyent avoir des preuves ſuffiſantes pour montrer que c'eſt de cet Evagre que parlent Gennade & le Comte Marcellin après lui, & qu'ils font Auteur

[illegible]
un Ecrivain Latin , revêtu du
cerdoce & Moine de profeſſi
ce qui paroît manifeſtement
les Ouvrages qui nous reſten
lui : 2°. Le tems où Gennade p
cet Auteur, qu'il diſtingue de
vagre de Pont, & qu'il met
la ſeconde claſſe de ſes Ecrivai
laquelle comprend ceux qui
fleuri avant le milieu du cinqui
ſiécle. Or le Comte Marcellin
ge Evagre en 423. 3°. La man
dont Gennade parle de l'Ecrit d
vagre, inſinue que cet Ecrit a
pris naiſſance dans les Gaules ;
compter que la plûpart des E
vains allégués par Gennade

recent de Sévére Sulpice ſon Condiſciple & ſon hôte, dont les dialogues ſur la Vie de S. Martin venoient d'être publiés.

Nos Hiſtoriens ne prouvent pas avec moins d'évidence que la *diſpute d'Apollonius Philoſophe & de Zachée Chrétien*, eſt un ſecond Ouvrage d'Evagre, ce que met hors de doute, 1°. la conformité même de ces deux Ecrits dans le titre qu'ils portent, dans la maniere de raiſonner, & dans le caractere du ſtile; 2°. le tems où l'un & l'autre furent compoſés, c'eſt-à-dire le commencement du cinquiéme ſiécle; 3°. la profeſſion de leurs Auteurs, qui étoient Moines l'un & l'autre. Nos Hiſtoriens donnent ici l'analyſe & l'Hiſtoire Litéraire de ces deux Pieces. Nous y renvoyons.

2. Protade (*Protadius*) d'une famille illuſtre, faiſoit ſa reſidence ordinaire à Tréves, lieu de ſa naiſſance. On prétend qu'étant allé à Rome pour y ſuivre le Barreau, il y fut nommé Préfet de la Ville; &

leurs études sous les auspices
Symmaque, avec lequel il av
toûjours été en très-grande liaiso
comme l'attestent les Lettres de
lui-ci écrites à Protade, & qui f
au nombre de 19, selon nos
teurs. Protade ayant perdu par l
ruption des Barbares, les gra
biens qu'il avoit dans les Gau
se retira dans une petite terre
possedoit en Ombrie, & où
semblablement il passa le rest
ses jours. Il y faisoit de l'étu
principale occupation, & il
entrepris d'écrire l'Histoire
Gaules, comme en font foi le
.... de Symmaque, qui lui

3. Prisque-Valérien, d'une famille Patricienne, étoit parent de l'Empereur Avite & de S. Eucher Evêque de Lyon. Il fut Préfet du Prétoire des Gaules avant l'an 456. & cette haute dignité jointe à ses qualitez personnelles le rendit l'un des ornemens de son siécle. Il avoit du génie, de l'éloquence, & au défaut du Christianisme, dont il ne faisoit pas profession, il passoit son tems à la lecture des Philosophes, dont il recueilloit les plus belles maximes. M. Godeau l'a confondu avec S. Valérien Evêque de Cémèle; mais nos habiles Historiens ne sont pas de son avis, & en alléguent de fortes raisons.

Valérien écrivit quelque Histoire où il comptoit les années par celles de la fondation de Rome. Mais c'est vouloir deviner (ajoûtent nos Auteurs) que d'avancer avec *Erasme* & *Goldast*, que cet Ouvrage Historique étoit les Annales de l'Empire Romain. Ce dernier Auteur est encore moins fondé à ne fai-

re qu'un même homme du parent de Saint Eucher, de Prisque-Valérien & de l'Evêque de Cémèle. Sidoine-Apollinaire parle de notre Valérien d'une maniere à faire juger que celui-ci joignoit la qualité de Poëte à celle d'Historien & de Philosophe, & nos Auteurs en citent ici le passage.

4. Pallade (*Palladius*) Poëte & Philosophe, étoit de Poitiers, fils d'Exuperance Préfet des Gaules, & très-proche parent du Poëte Rutilius. Il naquit vers la fin du quatriéme siécle; & après s'être formé à l'éloquence dans les Gaules, il fit le voyage de Rome pour y frequenter le Barreau & s'instruire dans la Jurisprudence. Il y trouva Rutilius son parent, lequel y avoit exercé la Préfecture, & il y étoit encore en 417. Quoique l'on puisse présumer que sa naissance & ses talens ayent pû lui procurer quelque dignité; nous n'avons rien là-dessus de pôsitif; & il ne peut rien avoir de commun, ni avec

Pallade Proconſul d'Afrique ſous Honorius, en 410. ni avec l'Orateur de même nom qui floriſſoit avant la fin du quatriéme ſiécle.

Nos Hiſtoriens en cela d'accord avec *Barthius*, le regardent comme l'Auteur de l'Ouvrage ſur l'Agriculture que nous avons encore ſous ce même nom, ſuivi de ces trois autres *Rutilius*, *Taurus*, *Æmilianus*: & ce ſentiment paroît d'autant plus probable, que l'on convient aſſez unanimement que cet Ouvrage eſt du tems où la barbarie avoit commencé à s'introduire dans les Belles-Lettres, c'eſt-à-dire qu'il eſt du cinquiéme ſiécle. Une circonſtance pourroit s'oppoſer à cet avis & faire croire que le Pallade dont il eſt queſtion étoit originaire de Naples, puiſqu'il poſſedoit quelques domaines dans ce territoire. Mais cette difficulté n'eſt d'aucun poids, & Pallade n'eſt pas le premier Gaulois qui ait eu des terres dans des Pays étrangers, témoin Protade, dont on vient de

parler, & qui en avoit une en Ombrie. Nous renvoyons sur l'Histoire Litéraire de cet Ouvrage d'Agriculture à ce qu'en ont recueilli nos Auteurs & à ce que nous en avons dit d'après la nouvelle Edition des *Ecrivains de la Vie rustique* dans notre Journal de Septembre dernier.

5. Urane (*Uranius*) Prêtre de l'Eglise de Nôle & Disciple de S. Paulin, pouvoit être de Bourdeaux ou des environs, suivant nos Auteurs. Il se retira (selon eux) à Nôle, auprès de ce Saint Evêque, ainsi que quelques autres Gaulois de sa connoissance; il se trouva present à la mort de ce Prélat, en 431 & il en écrivit la Relation qui est venuë jusqu'à nous. Le stile en est simple, clair & net, & elle est d'autant plus estimable, que c'est l'unique Piece Historique originale, que nous ayons sur Saint Paulin.

6. Pacatus, Poëte Chrétien, étoit un jeune homme de grande

qualité, diſtingué par l'étude des Belles-Lettres & par le talent de la Poëſie. Il étoit probablement originaire du Bourdelois, & peut-être deſcendoit-il ou même étoit-il le propre fils de Latinus-Pacatus Drepanius, Proconſul & ami d'Auſone. Il n'étoit (dit-on) que ſimple Laïc, puiſque le Prêtre Urane, dont nous venons de parler, ne le nomme que ſon très cher fils. Il avoit conçu le deſſein d'écrire en vers la Vie de S. Paulin Evêque de Nôle; & pour mieux réuſſir dans l'exécution de cette entrepriſe, il preſſa par deux differentes Lettres le Prêtre Urane, qui avoit aſſiſté à la mort de ce Saint Evêque, de lui en envoyer la Relation. C'eſt au ſurplus tout ce qui nous reſte d'un tel projet; & l'on ignore ſi Pacatus l'exécuta.

7. S. Orient (*Orientius*) Evêque d'Auſch, eſt placé ſans preuves ſolides par quelques-uns au commencement du ſixiéme ou même du ſeptiéme ſiécle. D'autres, ſur la

foi d'un monument du douziéme, le font Evêque d'Ausch dès l'an 323. & le font mourir en 364. après 41 ans d'Episcopat, lui donnant pour Successeur Armentaire, qui vivoit probablement en 451. Mais le monument d'Ausch étant trop moderne pour y fonder quelque certitude ; il est plus sûr de s'en tenir là-dessus aux Actes du Saint recueillis par les *Bollandistes*.

Ils nous apprennent qu'il étoit en 439. assez avancé en âge, & qu'alors l'ancien Théodoric Roi des Gots qui regnoit à Toulouse, menacé par une Armée Romaine, députa vers les Généraux de l'Empereur notre S. Orient, pour en obtenir la paix par son entremise. On ignore l'année précise de sa mort. Les Villes d'Ausch & de Toulouse le reconnoissent pour leur Patron. Nous n'avons sous son nom qu'un Ouvrage en vers élégiaques intitulé *Commonitorium*, & partagé en deux Livres. C'est proprement une instruction sur la

voye qu'il faut tenir & sur celle qu'on doit éviter pour arriver à la vie éternelle. On trouve ici une analyse exacte de ce Poëme, avec la Notice de ses differentes Editions, qu'il faut consulter.

8. Ce que nos Historiens nous communiquent ici (*pag.* 76.) au sujet d'un Poëte Chrétien anonyme, n'est fondé que sur ses propres Ouvrages, & se reduit à nous dire que cet Auteur étoit Gaulois, né ou habitué en Provence; qu'il vivoit à la fin du quatriéme siécle, ou au commencement du cinquiéme, qu'il étoit sorti de parens Chrétiens, mais qu'il n'eut pas soin de conserver la grace du baptême, s'étant livré à toutes sortes de vices : qu'il devint captif des Barbares, & que cette disgrace opera sa conversion, *&c.*

Ses Ouvrages sont devenus d'autant plus célébres qu'on les a longtems attribués à S Prosper. Le premier est un Poëme sur la Providence, reconnu aujourd'hui uni-

versellement pour n'être point de ce Saint. Le second Ecrit en prose, contenant à peine une page entiere, qui a pour titre *la Confession*, & que le P. *Sirmond* publia en 1619. sous le nom de Tyro-Prosper à la fin des Poësies d'Eugéne & de Draconce, est, selon nos Historiens, du même anonyme Auteur du Poëme de la Providence ; ce qu'ils s'efforcent de prouver, 1°. par la ressemblance qui se trouve entre les traits personnels de l'Auteur de cette petite Piece & ceux de l'Auteur du Poëme ; 2°. par la conformité qui paroît entre les pensées & les expressions de l'un & celles de l'autre. C'est ce qu'ils font voir par l'analyse & le paralléle exact des deux Pieces, auquel nous renvoyons.

9. Dans l'article de Didier Prêtre d'Aquitaine, & de qui l'on ne trouve plus rien dans l'Histoire, depuis l'an 406. nos Auteurs sont fâchés d'être obligés de s'éloigner du sentiment de M. *de Tillemont*,

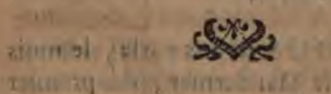
qui a cru devoir diſtinguer pluſieurs perſonnes de ce nom, tous amis de S. Jerôme & en relation avec lui; au lieu que nos Hiſtoriens ſont perſuadés que c'eſt toûjours le même Didier, dont ce S. Docteur parle avec éloge dans pluſieurs de ſes Ecrits; & ils ne croyent pas que la varieté des faits ni le changement de reſidence, qui paroiſſent avoir occaſionné cette diſtinction, ſoient des fondemens légitimes pour établir une diverſité de perſonnes. On peut voir leurs preuves, dont le détail nous meneroit trop loin.

10. Au ſujet de Léporius (en François *Liboire*) Gaulois de Nation & Prêtre d'Hippone, engagé dans l'erreur de Pélage & dans celle que Neſtorius publia depuis en Orient: les Auteurs ne s'accordent point ſur l'année où ce Prêtre abjura ſes erreurs. Nos Hiſtoriens, après de ſérieuſes reflexions, trouvent beaucoup moins de difficulté en plaçant cette retractation de Lé-

porius en 418. ou 419. époque laquelle (selon eux) écarte tous les inconveniens qui se rencontrent dans les autres ; & ils répondent à quelques objections ; après quoi ils s'appliquent à prouver, contre M. *de Tillemont*, que Léporius le Gaulois & le Prêtre d'Hippone ainsi nommé ne sont qu'une même personne. Leurs preuves, qu'il faut voir, paroissent concluantes ; & ce qu'ils y avancent doit faire changer la date de quelques Lettres de S. Augustin, si jamais on le remet sous la Presse.

11. Il se trouve encore de nouvelles découvertes dans ce que nos Auteurs ont rassemblé ici touchant les Ecrits de Gennade (*pag.* 634. *& suiv.*) touchant ceux d'Arnobe le jeune (*pag.* 344. *& suiv.*) touchant la distinction qu'on doit mettre entre Prosper-Tyro & le Grand S. Prosper (*pag.* 325.) La justification de Vincent de Lérins au sujet de son prétendu Sémipélagianisme & de ses Ecrits préten-

dus contre S. Augustin & sa doctrine, fait sentir beaucoup de force & de précision (*pag.* 309-313-315.) L'article du Poëte inconnu (*pag.* 335. *& suiv.*) confondu avec Marbode ou *Marbœuf* Evêque de Rennes, & Auteur d'un Poëme Latin sur les pierres précieuses, contient de curieuses recherches qui méritent d'être lûës, ainsi que la critique de nos Auteurs sur les Ecrits de Fauste de Rïez, laquelle fait un article très-étendu (*pag.* 585. *& suiv.*) Nous ne pourrions abréger tous ces Morceaux sans nous jetter dans une longueur excessive: mais nous pouvons assurer qu'ils sont dignes de la curiosité des Lecteurs, qui ont le goût de la bonne critique en fait d'Histoire Litéraire.



MEDICAL ESSAYS, AND Obſervations, reviſed and Published by a Society in Edinburgh. Printed by T. and W. Ruddimans, *&c.*

C'eſt à-dire : *Eſſays de Medecine, & Obſervations, revûës & publiées par une Societé à Edinbourg.* A Edinbourg, de l'Imprimerie de Thomas & de Guillaume Ruddimans; & ſe vendent chez Guillaume Monro & G. Drumond Libraires, à Edinbourg; chez Oſborn, & Longman, à Londres; & chez Brice & Smith, à Dublin. 1734. Vol. ſecond, *in*-8°. pag. 424. y compris la Table des matieres, planches détachées 4.

NOUS avons parlé, le mois de Mai dernier, du premier Volume de ces Eſſais, qui, comme nous l'avons remarqué, ſont le fruit d'une Societé de Medecine

établie depuis quelques années à Edinbourg. Il s'agit icy de parler du ſecond, nous ſuivrons dans l'Extrait que nous en donnerons, le même plan que nous avons ſuivi dans l'Extrait du premier, c'eſt-à-dire que pour donner une idée plus préciſe du Recueil, nous expoſerons d'abord les titres des articles qui y ſont contenus, & nous donnerons enſuite l'Extrait de ceux de ces articles, qui nous auront paru les plus intereſſans.

Les Editeurs avertiſſent dans une courte Préface où ils répondent à quelques objections peu importantes qu'on leur a faites depuis la publication du premier Volume, que le deſſein de cette nouvelle Société, n'eſt pas de borner leurs correſpondances à l'Ecoſſe, comme quelques perſonnes l'ont dabord penſé. Ils prient tous ceux qui ont à cœur le progrès de la Medecine, de leur communiquer, de quelques Pays qu'ils ſoient, leurs obſervations.

Quoique l'invitation soit géné
le, il paroît cependant par le pl
que les Editeurs ont exposé da
la Préface du premier Volum
que la Societé se borne aux obs
vations faites dans la Grande Bre
gne. Et les trois premiers Vol
mes qui sont parvenus à notre co
noissance, ne contiennent que d
observations faites en Angleterr
& écrites en Anglois. On souhai
roit que la Societé s'expliquât l
dessus & qu'elle informât les Sç
vans des autres Royaumes, si el
recevroit des observations écrit
en latin, ainsi que le pratique
Societé Royale de Londres. Il est
en effet, des Observations qui co
viennent à tous les Pays : Tell
sont, par exemple, celles qui co
cernent l'Anatomie, la Chirurgi
la Chymie, *&c.* & parmi cell
qui appartiennent au traitement d
maladies, quoique le climat &
maniere de vivre, les rendent
quelque façon, propres au Pays
elles sont nées, il est cependa

aisé à un Medecin éclairé, de les mettre à profit, en ayant égard à ces circonstances.

Ce Volume, qui, comme le premier, mérite des éloges non seulement pour l'excellence des matieres qu'il renferme, mais encore pour la beauté du caractere, pour celle du papier, & sur tout pour la correction, contient trente-six articles.

Article 1. Registre des Observations météorologiques

Article 2. Exposition des maladies qui ont été les plus fréquentes à Edinbourg, dans les années 1732 & 1733.

Article 3. Extrait tiré des Registres publics des enterremens.

Article 4. Essay sur la pénétration des remedes exterieurs, par M. G. Armotrong, Docteur en Medecine.

Article 5. Remarques sur l'usage exterieur du Tabac, sur celui du Seneçon, & sur les effets de l'huile de Thérébentine, donnée interieurement, par M. G. Stedman, Chirurgien à Kinross.

l'on avoit enlevé une piece d'os fort considerable, par M. G. Jamieson, Chirurgien à Kelso.

Article 13. Observation de M. Al-Monro, Professeur d'Anatomie, sur la cure d'un ulcere à la joüe, où le conduit superieur de la salive étoit ouvert.

Article 14. Extravasation considerable de sang après l'operation de l'Hydrocelle, par M. J. Jamieson, Chirurgien à Kelso.

Article 15. Histoire de l'operation d'un Anevrisme au bras, faite par M. Margist, Chirurgien à Edinbourg.

Article 16. Remarques sur les tuniques des arteres, sur leurs maladies, & particulierement sur la formation d'un Anevrisme, par M. Al-Monro, Professeur d'Anatomie.

Article 17. Reflexion du même, sur l'Anevrisme occasionné par la saignée.

Article 18. Histoire d'une fievre & d'une épilepsie, par le Docteur

André de S. Clair, Profeſſeur en Medecine en l'Univerſité d'Edinbourg.

Article 19. Relation de Symptômes extraordinaires ſurvenus après une fievre, par M. Al-Monro, Profeſſeur d'Anatomie.

Article 20. Hémorragie qui a duré 29 ans, rapportée par M. Patrick-Murray, Chirurgien à Earlſton.

Article 21. Oſſification de la dure-mere & autres diſpoſitions contre nature, expoſées par M. Jean Payſley, Chirurgien à Glaſgow.

Article 22. Maladie de conſomption & hydropiſie de poitrine, à la ſuite d'une playe trop tôt fermée; *deſcription faite* par le Docteur Gilbert Waugh, Medecin à Kirkleathem.

Article 23. Aſthme accompagné de palpitations avec des douleurs vagues à la poitrine & aux épaules, obſervé par le Docteur Robert Lowis, Aggrégé au Collége des Medecins d'Edinbourg.

Article 24. Tumeur dans l'œſophage, laquelle empêchoit preſque entierement la déglutition, *obſervation* du Docteur François Pringle, ci-devant Préſident du Collége des Medecins d'Edinbourg.

Article 25. Difficulté d'avaler, perte d'appetit, *&c.* à l'occaſion de quelques tumeurs ſchirreuſes, ſituées dans l'œſophage & dans l'eſtomac, *obſervation* du Docteur J. Taylor, Aggrégé au Collége des Medecins d'Edinbourg.

Article 26. Deſcription d'un ver extraordinaire, par M. J. Payſleg, Chirurgien à Glaſcow.

Article 27. Impuiſſance au mariage, occaſionnée par des hémorroides, *obſervation* du Docteur G. Cockburn, Membre de la Societé Royale, & Aggrégé aux Colléges des Medecins de Londres & d'Edinbourg.

Article 28. Jauniſſe cauſée par des concrétions, *obſervation* du Docteur Th. Simſon, Profeſſeur en Medecine, dans l'Univerſité de S. André.

Article 30. Dilatation extra dinaire de la véſicule du fiel hydropiſie enkiſtée, obſervées M. G. Gibſon, Chirurgien à Le Membre de la Societé des Chir giens, Apothicaires d'Edinbou & Profeſſeur pour les accouc mens.

Article 31. Suppreſſion d'urin cauſée par une paralyſie de la veſ *obſervation* du Docteur Pring C. M. E. P.

Article 32. Expoſition des d couvertes faites en Medecine, des Livres publiés en l'année 175 dont il n'a pas été parlé dans premier Volume de cette Colle

Article 34. Liſte des Ouvrages de Medecine publiés depuis le commencement de l'année 1732.

Article 35. Livres annoncés & autres Nouvelles concernant la Medecine.

Tels ſont les articles de ce Recueil : nous n'en expoſerons ici que deux, ſçavoir le ſecond & le cinquiéme, les autres feront la matiere d'un autre Extrait.

L'Article ſecond renferme un expoſé des maladies qui ont regné à à Edinbourg, depuis les mois de Juin 1732. juſqu'au mois de Mai 1733. On y décrit ces Rhûmes épidémiques connus à Paris ſous le nom de *Follette*, & qui parcoururent non ſeulement l'Europe, mais encore la Jamaïque, le Perou, le Mexique, *&c.* Ces Rhûmes commencerent à Edinbourg vers le milieu de Décembre 1732. & finirent vers le milieu de Janvier 1733. tems auquel ils commencerent auſſi à Paris. Les praticiens qui ont fait des obſervations ſur la nature de

Le 17 Décembre 1732. plusie
personnes d'Edinbourg furent
bitement attaquées de fievre a
frisson, le nombre de ces mala
augmenta insensiblement jusqu
26 du même mois. Après ce ter
là les fievres devinrent si généra
à Edinbourg & aux environs, q
peu de personnes en furent exem
tes; le mal dura dans toute sa fc
ce jusques vers le milieu du mois
Janvier suivant, auquel tems
commença à diminuer peu à peu
jusques vers la fin du même moi
Au commencement il étoit accom
pagné de frisson, de vertige,
douleurs de tête, de poitrine

la premiere attaque, avoient un écoulement de sérositez par le nez & par les yeux, mais qui ne duroit qu'un jour, après quoi on se plaignoit d'une douleur & d'un gonflement à la gorge avant que la toux se déclarât.

Plusieurs autres furent soudainement attaqués de la toux. Cette toux, après le quatriéme jour, devint continuelle à tous les malades, & leur faisoit rendre une grande quantité de mucositez.

Les douleurs augmentoient considerablement pendant la toux. Quelques-uns avoient des douleurs aiguës au bas-ventre, suivies de diarées, & rendoient par intervalles, des matieres sanguinolentes, sur-tout lorsque dans le commencement de la maladie, ils n'avoient pas été suffisamment saignés.

Les urines ne couloient aux uns qu'en petite quantité, elles étoient hautes en couleur, & sans sédiment, & restoient dans cet état quelque tems même après la fievre.

Pour les enfans, plusieurs eurent; avec la toux, de violens vomissemens, il survint à d'autres des cours de ventre salutaires qui emporterent la maladie.

La fievre ne duroit guéres que deux ou trois jours; & après ce terme, il étoit rare que la toux ne devînt pas continuelle. Presque tous les malades avoient de la disposition à la sueur, & en étoient soulagés. Quelques-uns suoient abondamment, sans qu'aucun froid ou frisson eût précedé, & leurs urines déposoient beaucoup de sédiment rougeâtre ou brun, ceux-là guérissoient promptement lorsque leurs sueurs n'étoient pas supprimées ou interrompuës par d'autres évacuations.

La saignée, au commencement, appaisoit les douleurs & diminuoit la fievre. Ceux, sur-tout, qui avoient de grandes douleurs de tête, & des élancemens dans les yeux, étoient soulagés par les abondantes saignées, aussi-bien que

ceux qui se trouvoient oppressés, & qui ne pouvoient respirer sans ressentir quelque douleur dans les muscles destinés au mouvement de la poitrine. Ceux qui dans cet état, reculerent trop long-tems la saignée, ne tarderent pas à être attaqués de crachemens de sang.

Quelques-uns eurent de légers saignemens de nez, dont ils guerirent promptement, d'autres furent attaqués de syncopes, & les saignées retarderent la guerison de ceux-ci, tandis que les cordiaux hâterent la guérison des autres.

Les vésicatoires produisirent dans les uns de bons effets pour le rhume, & plusieurs au contraire furent gueris par l'usage des calmans.

Lorsque l'humeur commença à s'épaissir, on lâcha le ventre par des potions dont les principaux ingrédiens étoient la gomme Ammonia & l'Oxymel Scillitique, ce qui eut un bon succès. Les pectoraux & les balsamiques, ne furent d'aucun secours.

Cette maladie, l'une des plus universelles qui se soit jamais vûë, n'étoit point mortelle par elle-même; cependant elle emporta un grand nombre de personnes âgées, de phthisiques & de ceux qui étoient déja affoiblis par d'autres maladies.

Les sçavans Editeurs du Recueil remarquent encore, au sujet de cette maladie, que les habitans d'un certain quartier d'Edinbourg, les prisonniers & les enfans de l'Hôpital *Hériot*, qui sont en grand nombre, n'en furent point attaqués.

L'Article cinquiéme contient des remarques sur l'usage exterieur du Tabac, sur celui du Séneçon, & sur les effets de l'huile de Thérébentine prise intérieurement. L'Auteur de ces Remarques, qui est M. Stedman Chirurgien à Kinross, dit que le Tabac broyé dans du vinaigre, ou dans de l'eau-de-vie, & appliqué sur l'estomac, excite de rudes vomissemens, & que l'u-

ſage en eſt quelquefois utile pour reſoudre des tumeurs dures aux hypochondres. Il cite là-deſſus deux exemples ; l'un d'un homme qui avoit une dureté au-deſſous des fauſſes côtes du côté gauche, laquelle étoit accompagnée de douleur, & de jauniſſe. La douleur ne dura que quelques jours ; mais la tumeur alla ſans ceſſe, en augmentant, le malade avoit mis inutilement en uſage, pendant cinq années, differens remedes pour diſſiper cette tumeur, lorſqu'un Chirurgien de Vaiſſeau, lui appliqua ſur la région épigaſtrique & ſur l'hypochondre gauche, une pulpe de ſix onces de Tabac, déguiſée avec du Thé verd, du ſucre & de la Cochenille. Le Topique quatre ou cinq heures après qu'il eut été appliqué, commença à faire jetter par haut, une grande quantité de matiere purulente, & dès qu'on l'ôtoit de deſſus la partie, le vomiſſement ceſſoit. Le malade continua cet uſage pendant un mois, &

pe, fut guéri
& indolente, ſituée dans l'hypo-
ondre gauche.

M. Stedman ne dit pas ſi la ſe-
nde Obſervation eſt de lui, s'il
ut renouveller tous les jours, cet-
pulpe, & ſi c'eſt le Tabac verd
u le Tabac ſec qu'il faut prendre.

Au reſte, le nombre des Obſer-
ations qu'il rapporte ne ſemble
as ſuffiſant pour conſtater la vertu
métique & reſolutive du Tabac
ppliqué ſur le ventre. C'eſt une
xperience à vérifier. D'autant plus
qu'il ne paroît pas qu'il y aie rien à
craindre de ce remede.

On ſçait que la décoction du
... ordinaire priſe en breuva-

nous apprend M. Stedman, après s'en être assuré par l'experience. Il ajoûte que c'étoit le secret d'un jeune homme fameux à Edinbourg, parmi le peuple, pour la guérison des fievres intermittentes.

Nous renvoyons la suite de cet Extrait à un autre Journal.



exposées dans des Cartes Généalo-giques, tirées des meilleurs Auteurs, avec des Explications Historiques & Chronologiques, dans lesquelles l'on trouvera l'établissement, les révolutions, & la durée des differens Etats du monde, l'origine des Maisons Souveraines, leurs progrès, alliances, droits, titres, prétentions, & armoiries: avec figures. Tome premier, contenant les Généalogies des Patriarches, Rois, Héros de l'Antiquité, & Empereurs, depuis Jules-César jusqu'à Constantin le Grand, avec celles des plus illustres Romains. A Paris, chez Pierre-François Giffart, rue S. Jacques, à Sainte

avec les Familles Papales, depuis 150 ans, pag. 698.

TOUT ce qui sert à perfectionner & à faciliter l'étude de l'Histoire ne peut qu'être reçu favorablement du Public. Les Généalogies des Maisons Souveraines ont cet avantage, lorsqu'elles sont xposées dans des Cartes claires & déles. Nous en avons plusieurs de ivers Auteurs, mais elles sont esque toutes en Latin ou en des ngues étrangeres, & on desiroit n avoir un Recueil complet en nçois. C'est ce que vient d'exécer l'Auteur de cet Ouvrage. Si Public est content de ces deux niers Volumes, la suite ne tar- pas à paroître.

Auteur rend compte de son n & de sa méthode dans un urs qu'il a placé à la tête du er Volume. Ce Discours est en trois articles. Le premier le l'origine de la Souveraine-

ſuite les avantages du gouverne-
ment Monarchique & héréditaire
de mâle en mâle.

Dans le ſecond article il prouve l'utilité que l'Hiſtoire & la politique retirent de la connoiſſance des Généalogies, dont l'étude, dit-il, a ſes difficultez, & demande des précautions pour n'être pas ſurpris par le menſonge. » Il faut, *ajoûte-*
» *t-il*, être également en garde &
» contre la flatterie des uns & con-
» tre la malignité des autres, &
» ſur-tout contre certains Ouvra-
» ges de l'impoſture, tels que ce-
» lui qui parut il y a une vingtaine
» d'années, * & dont l'Auteur auſ-
» ſi ignorant que téméraire, oſa

» d'imprudence qu'il étoit ignoré.

Nous applaudirons toûjours aux Auteurs qui s'éleveront contre la Satyre & les Libelles. Mais qu'a donc de si flatteur le succès de ces Ecrits malins ? On amuse un moment le public, & il vous hait ; on offense les particuliers, & ils se vangent ; on viole les loix, & elles vous punissent. L'humeur aigrie par le châtiment ajoûte encore à la malignité ; la colére emporte ; on ne connoît plus de bornes, & on acheve de se perdre. Tel est le sort de la plûpart des Auteurs Satyriques.

Dans le troisiéme article de son Discours Préliminaire, M. de C. rend compte de la méthode qu'il a choisie d'exposer les Généalogies dans des Tables, c'est celle de M. *Hubner* qui a été fort approuvée. Son Ouvrage écrit en Allemand fait proprement le fond de celui-ci : mais on l'y trouvera corrigé & augmenté. L'Auteur a choisi dans ceux qui avoient couru avant lui la

[redacted]eil , dit-il modeftement, qui [redacted]ra du moins l'avantage d'être le [redacted]us étendu de tous ceux qui ont [redacted]aru en ce genre.

[redacted]Mais il ne s'eft pas borné à une [redacted]mple Collection de Tables Gé- [redacted]éalogiques , Ouvrage qu'on pût [redacted]onfulter dans le befoin. Il a voulu [redacted]n donner un qu'on puiffe lire, & [redacted]'eft ce qu'il a exécuté en joignant [redacted]fes Tables des explications hifto- [redacted]iques, en forte qu'on eût en mê- [redacted]ne tems & un abrégé d'Hiftoire [redacted]Univerfelle, & un corps de Généa- [redacted]ogies. Ainfi cet Ouvrage peut te- [redacted]nir lieu d'une infinité d'autres. Il [redacted]peut du moins être très-utile à deux

ne ſçavent pas encore, ou qui ne ſe propoſent pas de beaucoup ſçavoir, & qui pour prendre du moins une idée générale de l'Hiſtoire, ont beſoin qu'on la leur propoſe d'une maniere ſimple, claire & agréable.

Un avantage des Cartes Généalogiques, par rapport à cet abrégé d'Hiſtoire, c'eſt que par leur moyen l'Auteur étant dégagé de la ſujetion de faire à chaque Génération un détail ſouvent ennuyeux de perſonnes qui la plûpart n'ont ſervi qu'à faire nombre, le ſtile des Remarques en eſt plus lié & plus hiſtorique.

M. de C. donne enſuite quelques éclairciſſemens ſur la maniere dont il a conſtruit ſes Tables, mais il faut lire tout cela dans l'Ouvrage-même, & avoir en même tems ces Tables ſous les yeux, ſans quoi on auroit de la peine à le bien comprendre. Elles ſont exécutées avec beaucoup de netteté & de goût.

Au commencement de chaque

L'Auteur attentif à inſtruire, ou à amuſer ſon Lecteur qu'il ſuppoſe toûjours être peu inſtruit, a joint à ſes Remarques pluſieurs Notes tant Géographiques que Critiques & Hiſtoriques, dans leſquelles il fait connoître la patrie & quelques traits particuliers des Hommes Illuſtres en tous les genres, à meſure que l'occaſion ſe preſente d'en faire mention. Il parle encore des nventions dans les Sciences & dans es Arts.

Le premier Volume qui renferme l'ancienne Hiſtoire eſt diviſé en

mais parce qu'il eſt le plus noble & le plus illuſtre de tous les peuples, tant par ſa deſtination à perpetuer le culte du vrai Dieu, & à donner au monde un Sauveur que par ſon antiquité & ſon origine. Il peut ſeul remonter par une ſuite non interrompuë de Chefs & de Conducteurs, juſqu'à la naiſſance du monde, » avantage qui joint aux carac-
» teres de vérité & d'authenticité
» particuliers à ſon Hiſtoire, lui
» aſſure le premier rang ſur toutes
» les Hiſtoires des autres peuples,
» d'autant plus que celles-ci em-
» pruntent d'elle ce qu'elles ont de
» lumiere & de certitude dans les
» premiers ſiécles depuis le déluge.

L'Auteur partage l'Hiſtoire du Peuple de Dieu en 4 parties, ſelon les 4 ſortes de Gouvernemens ſous leſquels il a vécu, le premier eſt celui des Patriarches; le ſecond, celui des Juges; le troiſiéme, celui des Rois; le quatriéme, celui des Pontifes auſquels ſur la fin ſuccederent encore des Rois. L'Auteur

parcourt ces quatre Etats, passe ensuite à la famille d'*Hérode*, & finit son premier Chapitre par quelques remarques sur la Généalogie de N. S. J. C. pour concilier les deux Evangelistes.

Chapitre 2. *De la Monarchie des Assyriens & des Chaldéens.* L'Auteur à la fin de ce Chapitre rapporte d'après *Hérodote & Nicolas de Damas*, la maniere dont les Assyriens marioient leurs filles. On vendoit les belles, & de l'argent provenu de cette vente on achetoit des maris aux laides. Ainsi elles étoient toutes mariées. On prétend même, ajoûte M. de C. que cette coûtume n'est pas encore tout-à-fait abolie.

Chapitre 3. Des Rois de *Carie.* L'Auteur remarque que les Cariens furent les premiers Soldats qui se mirent à la solde, & qui ornerent leurs boucliers de figures & de signes, ce qui est peut être l'origine des Armoiries. On trouve dans ce Chapitre l'Histoire des deux *Artemises*, l'une célébre par sa valeur,

& l'autre par ſon amour pour ſon mari. L'Auteur raconte encore à quelle occaſion on inventa dans l'Architecture les ſtatuës appellées *Cariatides.*

Chapitre 4. *Des Rois de Lydie.* Les Lydiens ont été les premiers peuples qui ont commencé à battre de la monnoye d'or & d'argent pour le commerce, qui ont tenu des cabarets, & qui ſe ſont mêlés de marchandiſe. On dit auſſi qu'ils ont inventé pluſieurs des Jeux qui ont paſſé depuis aux Grecs, & dont quelques-uns ſont encore en uſage parmi nous. On peut voir ſur cet article les recherches ſur les Rois de Lydie par M. l'Abbé *Sevin* T. 5ᵉ des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres. Le ſçavant Académicien y diſcute les témoignages contraires d'*Hérodote* & d'*Athenée.*

Chap. 5. *Des Rois de Troye.* Nous ne pourrions rien extraire de ce Chapitre qui ne ſoit connu de tout le monde.

Chap. 6. *Des Rois de Phenicie, ou*

de Sidon & de Tyr. Les Phéniciens avoient la circoncision, & s'abstenoient de la chair de pourceau. Ils étoient fort adroits en toutes sortes d'ouvrages; on leur attribue l'invention de l'écriture & des Livres; ils ont trouvé les premiers l'art de la navigation, de donner des batailles sur mer, & de faire le verre. L'Auteur raconte comment fut trouvée cette admirable teinture de pourpre si fameuse chez les anciens & que nous avons perduë; il rapporte ensuite l'Histoire de *Straton* épargné seul avec son fils dans le massacre général que firent les Esclaves de tout ce qu'il y avoit d'hommes libres dans la Ville de Tyr.

Chapitre 7. *Des Rois des Medes.* Chap. 8. *des Rois de Perse.* M. de C. parlant de l'extravagance de *Xercès* qui fit foüeter la mer, rapporte dans une Note un exemple d'une pareille extravagance d'autant plus singulier, qu'il est attribué à un peuple entier; ce sont les *Psilles*,

peuples d'Afrique. Le vent du Midi ayant desseché les lieux où ils conservoient de l'eau, ils resolurent dans une assemblée publique, & d'un commun consentement, d'aller faire la guerre contre ce vent; mais quand ils furent arrivés aux lieux sabloneux, il s'éleva un vent du Midi qui ensevelit sous les sables tout ce peuple insensé.

Chap. 9. *Des Rois de Sirie.* On y verra 1°. pourquoi l'Ere des Séleucides est appellée par les Arabes l'Ere du *Bicornu.* 2°. Que c'est mal à propos qu'on dit communément que Bagdat est bâtie, où étoit autrefois Babylone. 3°. L'Auteur rapporte l'adresse du Medecin *Erasistrate* pour découvrir la cause de la maladie d'*Antiochus* fils de *Séleucus*, & lui obtenir en mariage sa belle-mere *Stratonice* qui par une singularité sans exemple fut femme du pere & du fils.

Chapitre 10. *Des Rois de Bithinie.* M. de C. remarque qu'il y a eu deux Rois de Bithinie du nom de

Prusias, & que quelques Auteurs ont confondu mal à propos le pere avec le fils. C'est chez celui-ci (*Prusias II.* surnommé le Chasseur) que se retira *Annibal*. *Prusias* comptant sur ce grand Capitaine, déclara la guerre à *Eumenes* Roi de Pergame, allié du peuple Romain; il fut défait sur terre. Mais dans un combat naval qui se donna ensuite, *Annibal* usa d'un stratagême qui lui procura la victoire. Il fit enfermer des Serpens dans des pots de terre, & donna ordre que quand le combat commenceroit à s'échauffer, on les jettât dans les vaisseaux ennemis; en tombant les pots se casserent, & firent voir aux Pergameniens un spectacle qui les effraya si fort, qu'ils ne songerent plus à disputer la victoire. *Annibal* s'empoisonna lui-même pour éviter d'être livré aux Romains par *Prusias*. *Pausanias in Arcad.* raconte autrement sa mort, & notre Auteur cite le passage dans une note.

Chapitre 11. *Des Rois de Perg*

me. L'Auteur parle de l'invention du parchemin que quelques-uns attribuent à *Eumenès* Roi de Pergame, & de ce qui y donna occasion. Le nom de parchemin, selon *Vossius* vient de celui de Pergame; *Carta-pergamena*, en Latin. Il y a pourtant lieu de croire que le parchemin est plus ancien. L'Auteur en rapporte les preuves en peu de mots.

Chap. 12. *Des Rois de Capadoce. Mazaea*, residence des Rois de Cappadoce, étoit située sur la riviere de *Melas* qui se déchargeoit dans l'Euphrate. On prétend que le nom de *Mazaea* venoit de *Mazoch*, fils de *Japhet* qui avoit peuplé ce Pays. *Tibere* fit donner à cette Ville le nom de *Césarée*, sous lequel elle a été célébre dans l'Eglise, particulierement à cause de S. *Basile* un de ses Evêques.

Après que *Mitridate* eut fait périr toute la race des anciens Rois de Cappadoce, la couronne fut donnée par le Sénat Romain à *Ario-*

Eusebe, ou le pieux, l'auroi
comme son pere, sans *Cicero*
commandoit alors en *Cilicie*
qui par l'ordre du Sénat le p
gea si efficacement qu'il lui
la couronne & la vie.

M. de C. rapporte dans une
un trait d'Histoire fort singulie
sujet d'un certain *Dyteutus*, à
Auguste donna le Pontificat &
Souveraineté de *Comane*. *Dyte*
étoit le fils aîné d'*Adjatorix* Tet
que de Galatie. Celui-ci pour
raisons que nous supprimons
d'abreger, fut condamné à la m
avec son fils aîné. Comme on
menoit au supplice, son fr

tion admirable. Leurs pere & mere la finirent en perſuadant à *Dyteutus* de ceder, parce qu'étant plus âgé, il ſeroit en état de ſervir de patron à ſa mere & à ſon autre frere. Ainſi *Adjatorix* fut mis à mort avec le puîné. Auguſte ayant ſçu ce qui s'étoit paſſé, regreta ceux qui avoient péri, & pour faire du bien à ceux qui reſtoient, il éleva *Dyteutus*, comme nous venons de le dire, au Pontificat de *Comane*. Au reſte il y a dans cette Hiſtoire quelques circonſtances peu vraiſemblables. L'Auteur cite *Strabon* Livre 12. & *Bayle* Dictionnaire Critique.

Chap. 13. *Des Rois du Pont*. L'Auteur parle dans une note aſſez étendue de deux peuples qui habitoient le long du *Pont Euxin*, les *Moſiniens*, ou *Moſinaciens*, & dont les coûtumes étoient fort ſingulieres. Il raconte enſuite aſſez au long l'Hiſtoire des Tyrans d'Héraclée, Ville de *Pont*, celle du fameux *Mithridate*, de ſes femmes, de ſes ſœurs, *&c.*

Chap. 14. *Des Rois d'Armenie.* On trouvera ici quelque détail sur *Déjotarus* à qui *Pompée* avoit donné la petite Armenie avec le titre de Roi. *Ciceron* plaida pour lui lorsqu'il fut accusé d'avoir attenté sur la vie de *César*. Celui-ci laissa la cause indécise, sans absoudre *Déjotarus*, ni le condamner.

Plutarque, Traité des vertus des femmes, rapporte que *Stratonice* femme de *Déjotarus* se voyant sterile, & sçachant que son mari desiroit ardemment d'avoir des enfans, lui conseilla de se servir d'une autre femme, & lui promit de reconnoître pour siens les enfans qu'il en auroit. Il se rendit à son conseil, & elle lui choisit entre les captives une fille d'une grande beauté nommée *Electra*, dont elle éleva tendrement les enfans.

L'Auteur parle assez au long de *Tigranes II.* qui prenoit le titre de Roi des Rois.

Chap. 15. *Des Rois de la Bactriane.* Ce Royaume qui répond aujourd'hui

jourd'hui en partie au *Chorosen* Province de Perse, & en partie à l'*Usbec* dans la Tartarie, a pris son nom de la Ville de *Bactres* sa Capitale, qui est la même que *Zaraspe.*

Chap. 16. *Des Rois des Parthes.* Les Parthes étoient originaires de Scithie, d'où leurs peres furent bannis. Le nom de Parthes, selon *Justin*, signifie bannis, dans la Langue des Scithes.

Le Livre second comprend les Royaumes établis en Afrique.

L'Auteur persuadé qu'on peut ignorer sans honte, ce qu'on ne peut sçavoir avec certitude, passe fort légérement sur les anciens Rois d'Egypte ce Royaume subjugué par les Perses, fut ensuite conquis par Alexandre, qui pour contenir les Egyptiens sous son obéissance, fit bâtir la Ville d'Alexandrie. Après la mort de ce Conquerant, l'Egypte devint le partage de *Ptolomée*, un de ses Généraux, qui après l'avoir régie quelque tems sous le titre de Gouver-

neur, prit celui de Roi & fonda un nouveau Royaume d'Egypte que ses descendans ont conservé près de 300 ans. Cette race est nommée dans les Historiens tantôt la race des *Ptolomées*, tantôt celle des *Lagides*, du nom de *Lagus*, pere du premier *Ptolomée*.

Varron remarque que ce fut dans le tems qu'*Alexandre* fit bâtir Alexandrie que l'on trouva en Egypte l'usage du *Papirus*, d'où est venu le mot de *papier*. Cependant notre papier d'aujourd'hui est tout autre chose que le *papirus*. Celui-ci se faisoit de l'écorce mince d'une plante, ou roseau plat qui croit en Egypte dans les marais, qui sont proches du Nil. Notre papier se fait de vieux linge, ou d'étoffes de soye. L'invention en fut apportée de Galice à Bâle, d'où il se répandit en Allemagne vers le commencement du 14e siécle. Il y a apparence que nous le devons aux Orientaux, car la plûpart des anciens Manuscrits Arabes, ou des

autres Langues Orientales, sont de cette espece de papier. Il faut que les Sarasins l'ayent apporté d'Orient en Espagne où ils s'établirent.

Dans le troisiéme Chapitre l'Auteur parle des Rois de *Cirene*, & dans le quatriéme des Rois de *Numidie* & de *Mauritanie*. *Salluste* donne aux Numides une origine Persienne; mais un passage de *Suidas* fait conjecturer que ce furent les *Cananéens* qui vinrent s'établir en ce Pays, lorqu'ils eurent été chassés de la Palestine par *Josué*.

Le troisiéme Livre traite de tous les Royaumes de la Gréce. Il nous paroît très-utile pour ceux qui veulent avoir une connoissance exacte des Héros de l'Antiquité, & des tems de la Gréce qu'on appelle fabuleux. Ces tems sont, ou si obscurs par l'éloignement des siécles, & la disette des Historiens, ou si embroüillés par les fictions des Poëtes qu'il est très-difficile d'y démêler la vérité historique, ce

qui fait qu'ordinairement on néglige de les étudier à titre d'Histoire. Cependant M. l'Abbé *Bannier* a débrouillé ce cahos avec autant de discernement que de sçavoir dans son explication historique des Fables, & l'Auteur avoüe qu'il s'est servi très-utilement de cet Ouvrage.

Il remarque dans une note du Chapitre 5 qui traite des Rois d'Athênes, que l'une des plus sages loix qu'établit *Cécrops* fut celle qui regla les mariages & abolit la poligamie, Loi qui subsista jusqu'après la guerre du Péloponnése. Le Philosophe *Soçrate* fut un des premiers qui se servit de la permission qu'on donna alors d'avoir deux femmes, pour repeupler Athénes, désolé par la peste.

Dans le même Chapitre M. de C. parle des deux Aspasies célébres par leur beauté. La premiere, maîtresse & puis femme de *Periclès*, étoit de *Milet*. Etant venuë à Athênes, sa beauté & son esprit attire-

rent bien-tôt chez elle l'élite de la Ville. *Socrate* même y alloit souvent & y amenoit ses amis. *Athenée* dit que ce fut elle qui lui apprit la Rhétorique & la politique. Enfin elle fut si célébre que le jeune *Cyrus* donna son nom à celle de ses concubines qu'il aimoit le plus. Elle s'appelloit auparavant *Milto*, & c'est la seconde *Aspasie*. Celle-ci étoit de Phocée & fille d'*Hermotimus*. L'Auteur raconte comment elle fut guérie d'une tumeur qui lui vint au menton, & qui l'enlaidissoit horriblement. On l'amena à *Cyrus* malgré elle & malgré son pere, avec trois autres filles Gréques, très-belles. Pendant que celles-ci s'efforçoient à l'envi de plaire au Prince, *Milto* n'osoit lever les yeux & fondoit en larmes. *Cyrus* en fut touché & conçut pour elle autant d'estime que d'amour. Aussi spirituelle que belle, elle lui donna d'utiles conseils dans ses affaires les plus épineuses. Après la mort de ce Prince, elle fut menée au Roi

qu'une femme lui demandant
ce, cet Empereur lui dit qu'i
voit pas le loisir de l'entendr
pourquoi êtes-vous donc E
reur, lui répondit-elle. Frappé
justesse de cette réponse, il l'é
& la satisfit. Une Note nou
prend ensuite que le Sultan
man II. reçut une pareille
d'une femme qui vint un j
jetter à ses pieds, en se plai
que la nuit pendant qu'elle
moit des Soldats avoient tou
porté de chez elle. *Soliman* s
& lui répondit qu'elle avoit
dormi d'un sommeil bien pro
si elle n'avoit rien entendu du
qu'on avoit dû faire en pill

Le Sultan fit rendre à cette femme ce qui lui avoit été pris, & lui donna encore vingt Sultanins.

On voit assez par ce que nous venons d'extraire de ce Livre, qu'il peut être lû avec beaucoup de plaisir, par ceux mêmes qui se soucieroient peu de s'instruire des Généalogies, comme un très bon Recueil des traits les plus curieux de l'Histoire Ancienne & moderne. Souvent ce qui n'est qu'accessoire dans un Ouvrage a autant contribué à son succès, que ce qui en fait l'objet principal.

Nous rendrons compte dans un autre Journal du Tome second, plus interessant encore que celui-ci.



PANEGYRIQUES DE SAINTS. Par M. l'Abbé Séguy, Prédicateur du Roi, Abbé de Genlis, Chanoine de Meaux, l'un des Quarante de l'Académie Françoise. A Paris, chez *Prault* pere, Quai de Gêvres, au Paradis. 1736. 2. vol. *in*-12. le premier de 504 pag. le ſecond de 518.

LES Pieces contenuës dans ce Volume ſont les Panégyriques de S. *Bernard*, de S. *Norbert* Fondateur de l'Ordre des Prémontrez, & Archevêque de Magdebourg, de la ſainte *Vierge*, de S. *Patrice* Apôtre d'Irlande, de S. *Jean* l'Evangeliſte, de Saint *Eſtienne*; l'Oraiſon Funébre de M. le Maréchal de *Villars*, un Sermon ſur la Céne, prêché devant le Roi à Verſailles, & le Diſcours de l'Auteur lorſqu'il fut reçu à l'Académie Françoiſe.

Dans notre premier Extrait nous n'avons rendu compte que de deux Diſcours, ſur leſquels à la vérité

nous nous sommes beaucoup étendu. Cette méthode nous a paru la plus propre à faire bien connoître le caractere de l'Auteur & de ses Ouvrages. Nous nous étendrons moins aujourd'hui, mais nous parlerons de toutes les Pieces que nous venons d'indiquer, à l'exception de celles qui avoient déja paru. Si cela fait un Extrait un peu sec, il aura du moins l'agrément de la varieté.

PANE'GYRIQUE DE SAINT BERNARD.

Portentum dedi te Domui Israël; je vous ai donné comme un prodige à la Maison d'Israël. *Ezec. chap.* 12. *vers.* 6.

L'Histoire de l'Eglise nous presente peu de Saints plus singuliers que S. *Bernard*; il dit lui-même qu'il étoit la chimere de son siécle. En effet on trouve en lui un homme » qui a joint à toute la contem» plation du Cloître tous les tra-

» vaux de l'Apoſtolat, à tout le
» renoncement de la vie Religieu-
» ſe, toute l'autorité imaginable
» dans la Republique, à tous les
» talens du ſiécle toute la ſainteté
» de ſon état.

On ſçait comment S. *Bernard* ſe retira à Citeaux. » Il étoit un lieu, » dit notre Orateur, où ſembloit » s'être renfermé tout l'eſprit de » ces tems Apoſtoliques, dont le » monde conſerve à peine l'idée; » ou la pieté fervente, le dépoüil- » lement de tout, la mortification, » l'abnégation de ſoi-même re- » gnoient encore, Citeaux. Là vi- » voient moins en hommes qu'en » Anges, des Solitaires qu'affli- » geoit uniquement la crainte de » voir finir avec eux l'inſtitut d'une » vie ſi parfaite. On ſongeoit hélas! » on ſongeoit d'autant moins à les » imiter, qu'on les admiroit da- » vantage.

» *Bernard* oſe, en les admirant, » ſe propoſer d'aller marcher ſur » leurs traces. Que la chair & le

» sang s'y opposent, & qu'il triom-
» phe de la chair & du sang, jus-
» ques là il n'y a rien, je le sçai,
» que d'autres, avant lui, n'ayent
» sçu faire. Et que fait-il de plus?
» Ce qu'il fait? Ils avoient géné-
» reusement franchi toutes les bar-
» rieres, & lui il les entraîne. Il se
» retire en vainqueur chargé des
» dépoüilles de l'ennemi; & s'il
» laisse un dernier frere, un pere
» qui ne peut le suivre encore, il
» ne les laisse que pour un tems; &
» Benjamin & Jacob lui-même,
» viendront se rendre auprès de ce
» Joseph, le salut & la gloire de sa
» famille.

S. *Bernard* fut ensuite envoyé à *Clairvaux* pour y fonder un Monastere de son Ordre. Avant lui ce lieu n'étoit habité que par des malfaiteurs qui s'y retiroient pour se dérober aux poursuites de la Justice. A cette occasion le Panégyriste répond avec force à ceux qui blâment les nombreux établissemens des Maisons Religieuses, comme pré-

Religieux, il fut l'arbitre des droits des peuples. Sans autre rang que celui d'homme soûmis à la Jurisdiction Pastorale, il eut l'autorité la plus grande sur les Pasteurs. Sans autre titre que celui de sujet, il gouverna les Monarques. A ce dernier chef se rapportent naturellement les Croisades. L'Orateur traite ce point délicat avec beaucoup de sagesse.

PANE'GYRIQUE DE SAINT NORBERT.

Le Texte de ce Discours exprime parfaitement le caractere du Saint auquel il est consacré : *Directus est divinitus in pœnitentiam Gentis, & gubernavit ad Dominum cor ipsius, & in diebus peccatorum corroboravit pietatem.* C'est l'éloge de *Josias*, dans le Livre de l'Ecclesiastique, Chapitre quarante-neuf. On voit donc dans S. *Norbert* 1°. un Prédicateur vraiment Evangelique qui a été suscité d'enhaut pour la conver-

ſion des brebis égarées de la Maiſon d'Iſraël, *directus eſt*, &c. 2°. un Paſteur des ames qui s'eſt appliqué ſans relâche au ſoin de réformer ſon Troupeau, & de le mener à Dieu; *& gubernavit*, &c. 3°. un Fondateur d'Ordre, qui, en cette qualité, n'a eu en vûë que de trouver un contrepoids à la perverſité du ſiécle, & d'accroître même après ſa mort l'empire de la vertu; *& in diebus peccatorum corroboravit*, &c. Tel fut S. *Norbert*, Miniſtre de l'Evangile avec les plus grands ſuccès, Patriarche d'un grand Ordre, Paſteur d'une des principales Egliſes d'Allemagne.

PANE'GYRIQUE DE LA VIERGE POUR LA FESTE DE L'ASSOMPTION.

Quæ eſt iſta quæ aſcendit de deſerto deliciis affluens? Au Cantique des Cantiques.

C'eſt par de telles acclamations, dit un Pere, que la Troupe céleſte

Loin de nous une tristesse
traire à nos vrais interêts.
nous est enlevée, mais la m
nous la ravit, si pleine de cl
pour elle, est en même tem
structive pour nous! Mais le
phe qui succede à sa mort,
rieux pour elle, est en mêm
si avantageux pour nous!
mot la mort de la Sainte Vie
pour nous une grande leçon
grand exemple; la gloire
compagne son triomphe es
nous un puissant motif de co
ce.

Marie meurt, & sa mort
des charmes pour elle; les

qu'elle avoit pour le monde. 3°. Le ſouvenir du glaive de douleur dont ſon ame y fut percée. 4°. Le deſir ardent d'être réunie à ſon fils.

Marie meurt, & par ſa mort elle devient pour nous l'objet de la plus juſte confiance, 1°. parce que ſelon la pieuſe croyance de l'Egliſe la ſainte Vierge a été élevée au Ciel en corps & en ame. L'Orateur en apporte les preuves & montre les rapports de ce privilége ſingulier avec nos interêts particuliers. 2°. Parce que la ſainte Vierge a été placée dans le Ciel au-deſſus de tous les Saints, & y a reçu un pouvoir qui ne cede qu'à celui de Dieu. 3°. Parce qu'elle y a acquis un ſurcroît de lumieres & de ſenſibilité ſur tout ce qui nous regarde.

PANE'GYRIQUE DE SAINT PATRICE.

Les diſpoſitions que ſaint *Patrice* apporta à ſon Miniſtere, & la maniere dont il le remplit, voilà

le ſujet des deux parties de ſon Eloge.

1°. Ses inclinations le preparerent dès l'enfance à la ſainteté de l'Apoſtolat. 2°. Ses malheurs, ou pour parler d'une maniere plus évangélique, ſes laborieuſes épreuves, le diſpoſerent aux travaux de l'Apoſtolat. 3°. Ses ſituations ſuivantes, c'eſt-à-dire, ſon ſéjour dans les Monaſteres de Marmoutier & de Lerins, le formerent à la conduite de l'Apoſtolat.

Dans la ſeconde partie de ce Diſcours l'Orateur montre les merveilles de la Miſſion de ſaint *Patrice*, 1°. par ſes ſuccès éclatans, 2°. par les miracles dont elle fut accompagnée, 3°. par ſa ſurprenante durée, dernier avantage particulier à cette mémorable Miſſion. La carriere de S. *Patrice* fut auſſi longue que glorieuſe. Il vécut près de 100 ans, & qui conſidere ſes travaux, croit voir ceux de pluſieurs ſiécles. Epuiſé de fatigues, plein de mérite, comblé de bénédictions,

honoré des pleurs de toute l'Irlande, il meurt enfin dans l'âge des Patriarches, après plus de 60 ans d'Apoſtolat, au milieu d'un grand peuple qu'il a acquis à J. C. & qu'il a preſque tout vû naître.

PANE'GYRIQUE DE S. JEAN L'EVANGELISTE.

Le Diſciple que Jeſus aimoit. C'eſt en ces termes que ſaint *Jean* ſe déſigne lui-même dans ſon Evangile. L'Orateur montre les vertus qui lui acquirent cette prédilection de J. C. L'uſage qu'il en fit, & le prix qu'il en ſçut rendre à ſon Divin Maître.

L'amitié de J. C. pour ſaint Jean fut la recompenſe de ſa pureté, de cette douceur qui faiſoit proprement le fond de ſon caractere & de ſon attachement à la perſonne du Sauveur. Seul il paroît à ſa ſuite pendant le cours de ſa Paſſion.

Cette faveur de J. C. ne lui inſpira aucuns ſentimens de vaine

gloire. Il en parle avec la plus grande modeſtie, & ſans ſe nommer. » Un autre ébloui de ſes avan-» tages eut annoncé à l'Univers, » c'eſt moi qui fus le confident de » Jeſus. Sentimens de l'amour pro-» pre, il triomphe de vous juſques » dans ce qui fait ſon propre éloge. » *Le Diſciple*, dit-il, *que Jeſus ai-» moit*. Et quel eſt-il cet heureux » Diſciple? Eſt-ce celui-là même » qui nous en parle? Eſt-ce un au-» tre qu'il nous déſigne par ce » trait? Nouveau ſtratagême de » l'humilité, qui ſans nous trom-» per cherche en quelque ſorte à » nous faire prendre le change. Et » ſi nous éclairciſſons le doute, il » ne nous dit point que c'eſt ce » Diſciple qui aimoit le Sauveur, » & qui pluſieurs fois lui prouva » ſon zéle au péril de ſes jours; » c'eût été là une loüange, & la » plus délicate de toutes. Il ſe con-» tente de nous vanter l'amour » qu'avoit J. C. pour lui comme » une grace de ſon bien-faiteur, &

» non comme l'effet de son mérite.

Enfin saint *Jean* témoigna à J.C. sa reconnoissance de la maniere la plus éclatante par tout ce qu'il souffrit pour lui. Tout le monde sçait qu'il fut condamné à être plongé dans l'huile boüillante ; supplice le plus affreux qu'on puisse imaginer. Il n'y perdit pas la vie; ce fut un miracle ; mais, comme le dit saint *Ambroise*, un miracle de rigueur, *miraculum acerbum*. En conservant les jours du Disciple bien-aimé. J. C. prolongeoit ses peines, & éprouvoit plus longtems toute l'étendue de sa reconnoissance.

PANE'GYRIQUE DE SAINT ETIENNE.

Saint *Etienne* est appellé *plein de grace*, dans les Actes des Apôtres. Aussi reconnoît-on en lui une plénitude de sagesse, de force, & de gloire dont il est manifeste que la grace a été la vraye & l'unique source.

plus dignes des fonctions
conat, fonctions alors ég
ſaintes, délicates, & impo
L'Eſprit ſaint même nous
lieu de juger que de ces ſe
mes choiſis entre tous les F
il fut le plus éminent en ſai
Le ſoin des pauvres & d
ves étoit confié aux Diaci
étoient chargés de leur di
les aumônes de l'Egliſe. O
eut jamais d'Adminiſtrateu
plus ſcrupuleuſe exactitude
d'un deſintereſſement plus
qu'*Etienne.* » Ce n'eſt pas
» fois, dit notre Orateu
» qu'admire le plus en lui l'

» elles, d'être instruit du détail de
» leurs tristes situations; enfin dans
» l'âge des passions, paroissant au-
» près d'elles avec l'ascendant que
» donne la qualité de bienfaiteur,
» ou du moins de dispensateur des
» bienfaits des autres, il n'en a pas
» moins d'empire sur son cœur, il
» n'en conserve pas moins le trésor
» de l'innocence.

M. l'Abbé *Séguy* montre à cette occasion les périls de la direction des personnes du sexe. Il fait voir par quels degrez sont arrivées ces chûtes scandaleuses dont on n'a que trop d'exemples. On cherche à montrer de l'agrément dans le commerce à des personnes à qui en qualité de guide, on ne devroit montrer que de la gravité & du zéle. Peu à peu le poison s'insinue dans le cœur, & on éprouve par un entier abandon que les graces accordées pour garantir des périls inévitables de l'Etat, ne sauvent pas des suites malheureuses de l'imprudence. » Vous donc, continue notre

. . .. , qui vient
trouver une pénitente
sacré Tribunal, abandon
c'est ainsi qu'*Etienne*, &c
La sagesse & la prudence
parurent encore dans la
dont il exerça le ministere
prédication, prudence a
d'autant plus loüable qu'el
accompagnée d'une force q
ne fut capable de surmont
qui alla jusqu'au prodige. C
sujet de la seconde partie de
-ge de saint *Etienne*. On voi
en lui un courage héroïqu
rien n'effraye, un zéle puissa
quel rien n'échappe, une co
ce admirable . . . . . .

triompha enfin de lui-même par un prodige de l'amour des ennemis. M. l'Abbé *Séguy* s'étend beaucoup sur ce dernier article, & c'est-là en effet le caractere du Saint. L'endroit qui nous a le plus frappés dans ce long morceau est celui où l'Orateur montre en combien de manieres on élude le précepte si positif des ennemis, & du pardon des injures, en l'accomplissant néanmoins en apparence. » Combien » de pardons, dit-il, que Dieu » compte pour rien, & qu'il rejet- » te ? Pardon d'illusion, qu'on » croit donner à la charité, & » qu'on ne donne en effet qu'aux » malheurs d'un ennemi dont on » se voit assez vangé par sa mauvai- » se fortune. Pardon de caprice » qu'un souvenir attendrissant, » mais passager, un mouvement » d'imagination pure font d'abord » accorder avec éclat, & qui est » bien-tôt démenti au fond du » cœur par l'animosité mal éteinte » qui s'y renouvelle. Pardon insuf-

» fiſant qui au lieu de rendre la
» main bien-faiſante, ſe borne à la
» deſarmer, qui laiſſe dans l'offen-
» ſé une repugnance invincible à
» voir l'auteur de l'offenſe. Pardon
» humiliant pour lequel on exige
» tout, qu'on fait acheter à force
» d'abaiſſemens & de ſoûmiſſions.
» Pardon de mépris, le ſentiment
» d'une ame vaine, inſenſible à des
» traits qu'elle croit partir de trop
» bas, & qui craindroit d'honorer
» tel & tel ennemi par ſa colere.

La gloire de ſaint *Etienne* qui fait la troiſiéme partie de ſon Eloge, conſiſte dans les merveilles éclatantes qui ſignalerent ſon miniſtere, dans les circonſtances miraculeuſes qui accompagnerent ſon martyre, & enfin dans les prodiges qui furent tant de fois operés par la vertu des reſtes de ſon corps mortel, prodiges rapportés entre autres par le plus éclairé des Peres de l'Egliſe, ſaint *Auguſtin*, cet homme, dit l'Orateur, qui mériteroit d'en être cru ſur ces mira-

cles, fût-il le ſeul qui les atteſtât.

SERMON DE LA CENE prêché devant le Roi.

Dans ce Diſcours adreſſé particulierement aux Grands, l'Orateur montre l'obligation qu'impoſe la grandeur de pratiquer l'humilité Chrétienne, & les avantages que l'humilité Chrétienne procure à la grandeur.

Les preuves de la premiere vérité ſont 1°. que les Grands ont encore plus beſoin d'humilité que les autres hommes. 2°. Qu'ils ſont plus particulierement chargés d'en donner l'exemple. 3°. Qu'en s'humiliant ils procurent plus de gloire à Dieu.

1°. Tout concourt à enorgueillir les Grands ; ainſi une humilité commune ne ſeroit point à l'épreuve des ſéductions de la grandeur. Mais on a ſouvent l'apparence de l'humilité ſans en avoir l'eſprit. On reprend d'un côté la grandeur

qu'on semble perdre de l'autre ; on se dédommage de l'abaissement par l'estime. L'orgueil grossier se nourrit d'une pompe sensible qu'il étale; l'orgueil délicat vit de reflexions flateuses qu'il sçait cacher. L'un, ennemi déclaré de l'humilité, porte aussi des livrées toutes contraires; & l'autre pour être pris pour elle en revêt toutes les apparences; il se sacrifie en quelque sorte, mais c'est à lui-même qu'il se sacrifie. Ce redoutable ennemi ne paroît vaincu qu'afin de triompher plus surement, & de changer ses propres dépoüilles en trophées.

2°. Les Grands doivent aux autres hommes l'exemple de l'humilité; c'est à eux à accréditer une vertu, le fondement de toutes les autres, le caractere distinctif, l'essence du Christianisme. L'éclat qui environne les Grands, tout necessaire qu'il est pour l'honneur de leur rang, a ses dangers pour les foibles dont il irrite la convoitise. Il faut donc que les Grands repa-

rent autant qu'il eſt en eux, l'inconvenient inévitable de la Grandeur, & que par les actions les plus humbles, ils effacent les impreſſions de jalouſie, de vanité, de cupidité que fait ſur leurs inférieurs la pompe qui les accompagne.

3°. Les Grands en s'humiliant procurent plus de gloire à Dieu que ne le peuvent faire les autres hommes. Avez-vous vû comme *Achab* s'eſt humilié devant moi, diſoit Dieu à ſon Prophéte, avec quelque ſorte de complaiſance? En effet rien de ſi propre à faire connoître ſa grandeur que le ſpectacle de ces têtes auguſtes, courbées & tremblantes devant Sa Majeſté Souveraine.

Dans la ſeconde partie l'Orateur fait voir les avantages de l'humilité pour les Grands. En effet elle leur attire l'amour, elle leur procure la gloire, elle leur aſſure le repos. Tout ceci eſt évident, & n'a pas beſoin d'être prouvé; il ne s'agit que de le faire bien ſentir, de tou-

Seguy a une maniere a
un rang diſtingué parmi
cateurs les plus applaudi
peut-être qui écrivent a
plus d'élégance, de co
de juſteſſe; mais nous
même tems qu'on ne tro
le part plus de feu, de n
force, de pathétique.
marque quelque inégalit
Diſcours, c'eſt qu'ils n'
tous également ſuſcep
qualitez qui ſont le carac
culier de l'Orateur, &
auſſi celui de la vraye &
de éloqüence. C'eſt peu
core parce qu'ils ne ſo

pas maître de travailler également tous ses Ouvrages.

HISTOIRE ET DESCRIPTION générale du Japon; où l'on trouve tout ce qu'on a pû apprendre de la nature & des productions du Pays, du caractere & des coûtumes des habitans, du gouvernement & du Commerce, des Révolutions arrivées dans l'Empire & dans la Religion; & l'examen de tous les Auteurs qui ont écrit sur le même sujet, avec les Fastes Chronologiques de la découverte du nouveau Monde. Enrichie de figures en taille-douce. Par le Pere de Charlevoix, *de la Compagnie de Jesus.* A Paris, chez *Julien-Michel Gandoüin*, Quai de Conty, aux trois Vertus : *Jean-Baptiste Lamesle*, ruë de la vieille Bouclerie, à la Minerve : *Pierre-François Giffart*, ruë S. Jacques, à Sainte Thérése : *Rollin* fils, Quai des Augustins, près la ruë du Hurpois, à S. Athanase :

Nyon fils, ruë du Hurpois ; à l'Occasion. 1736. *in*-4°. deux vol. Tom. I. pag. 667. sans la Préface & la Table des Sommaires. Tom. II. pag. 746. sans la Table des Sommaires. Ce Livre est aussi imprimé & se débite chez les mêmes Libraires en neuf Volumes *in*-12.

LE Public applaudira sans doute au zéle avec lequel le Reverend Pere de Charlevoix travaille à remplir autant qu'il est en lui, le projet qu'on trouve imprimé dans le premier des deux Volumes que nous annonçons, & qui consiste à donner un Corps d'Histoire des diverses parties du nouveau Monde. Encouragé par l'accueil favorable qu'on a fait à l'*Histoire de S. Domingue*, qu'il publia il y a quelques années; le laborieux Auteur n'a pas rassemblé avec moins de soin tout ce qui pouvoit nous donner du Japon la connois-

ſance la plus exacte, & cette nouvelle Hiſtoire qui eſt dédiée à M. le Cardinal de Fleury, n'eſt pas écrite avec moins d'agrémens que celle de S. Domingue. Comme il importe peu d'ailleurs à l'exécution de ſon projet quel ordre l'on ſuive pour l'arrangement des ſujets, il a eu raiſon de penſer qu'après le grand Ouvrage du Pere *du Halde* ſur la *Chine*, on ne pourroit recevoir qu'avec plaiſir l'Hiſtoire du Japon, ces deux Empires malgré la difference du caractere des deux peuples ayant entre eux tant de rapports.

» Il eſt vrai, dit le Pere de Charlevoix, que juſqu'à preſent on » avoit plus travaillé ſur le Japon » que ſur la Chine, ſans doute parce que le Chriſtianiſme y avoit » fait de plus prompts & de plus » éclatans progrès, & peut-être » auſſi parce que la vertu & la valeur des Japonnois, la nobleſſe » de leurs ſentimens, l'élevation » de leur génie, & la beauté de » leur naturel, ont piqué davanta-

» ge la curiosité du public : mais
» ajoûte-t-il , personne n'a encore
» entrepris de réunir dans un corps
» d'Histoire tout ce qui regarde ce
» sujet ; la plûpart de ceux qui l'ont
» traité , s'étant presque borné à
» l'Histoire Ecclesiastique , &
» l'ayant écrite dans un détail qui
» n'est pas du goût de notre siécle ,
» & les autres ne nous ayant laissé
» que des Mémoires tronqués sans
» liaison & qui ne font bien con-
» noître ni le Japon , ni les Japon-
» nois.

L'Auteur n'excepte pas même du nombre de ces derniers l'Ouvrage de *Kæmpfer* imprimé à la Haye en 1729. sous le titre d'*Histoire Naturelle, Civile & Ecclesiastique de l'Empire du Japon* , &c. dont nous avons donné un Extrait très-détaillé dans nos Journaux des mois de Juin , Juillet & Août 1731. Il prétend qu'il n'y eut peut-être jamais de titre moins rempli , & que ceux qui ont lû ce Livre , conviendront que si on en retran-

choit ce qui est étranger au sujet, les redites & certains détails de commerce, il ne resteroit pas des deux Volumes *in-folio*, dont il est composé, de quoi remplir un Volume raisonnable *in*-12. Il avoüe cependant que dans ce peu il y a des choses neuves, des recherches faites avec jugement, & qui peuvent servir à éclaircir bien des endroits des Histoires précedentes; mais, selon lui, tout n'y est pas exact, & autant que ces nouveaux Mémoires peuvent répandre de jour sur ceux que nous avions déja, autant ont-ils besoin d'en recevoir.

Quoiqu'il en soit de cette critique de l'Ouvrage de *Kæmpfer*, du travail duquel néanmoins le Pere de Charlevoix ne disconvient pas qu'il n'ait beaucoup profité, l'Histoire Ecclesiastique ne laisse pas de faire en quelque façon le fonds de l'Ouvrage dont nous avons à rendre compte; parce que, comme le dit l'Auteur dans l'Avertissement qu'il a mis à la tête du pre-

mier Volume ; c'eſt la ſeule partie, pour laquelle nous ayons des Mémoires complets ; mais la difference qui ſe trouve entre le P. de Charlevoix & ceux qui ont traité avant lui le même ſujet, c'eſt qu'au recit des faits qui regardent le Chriſtianiſme, il a joint ce qui a rapport à l'Hiſtoire, Civile, Politique & Naturelle, & qu'en mettant chaque choſe à ſa place, il ſe flatte d'avoir donné à cette derniere partie toute l'étenduë qu'elle pouvoit avoir. C'eſt surquoi nous renvoyons à l'Avertiſſement dont nous venons de parler, & dans lequel le Pere de Charlevoix, après avoir montré en général des difficultez qu'il y a à écrire l'Hiſtoire avec fidélité ; inſtruit ſes Lecteurs du ſoin qu'il a pris de diſtinguer la vérité d'avec l'erreur dans le grand nombre d'Ecrits qui ont paru ſur le Japon, & s'étend au long ſur le plan qu'il a ſuivi dans ſon Ouvrage.

Au reſte, cette Hiſtoire n'eſt pas ſon premier Eſſai ſur le Japon; nous

avons de lui en 3 Volumes *in*-12. *une Histoire de l'établissement, des progrès & de la décadence du Christianisme dans l'Empire du Japon*, qu'il publia à *Roüen* en 1715. Il est aisé de juger, combien depuis ce tems-là l'Auteur s'est appliqué à perfectionner ce premier Ouvrage qui étoit l'abrégé de celui du Pere Bartoli sur le Japon, & qui ne comprenoit l'Histoire du Christianisme que depuis la mort de Saint François Xavier en 1552. jusqu'à l'année 1640.

A la suite de l'Avertissement & du projet d'unCorps d'Histoires du nouveau Monde que nous avons déja indiqué, le Pere de Charlevoix a fait imprimer les Fastes Chronologiques, où sont marquées les années de la découverte de chaqu'un des Pays qui composent ce nouveau Monde depuis l'an 1363. que les François ont commencé à trafiquer en Guinée, jusqu'à l'année 1720. qu'on a songé aux Isles Mariannes, à faire la découverte de

celles qu'on appelle Carolines. Après ces Fastes, l'Auteur, pour entrer en matiere, nous donne le Livre préliminaire de l'Histoire du Japon, lequel contient 15 Chapitres où l'on trouve rassemblé tout ce qui regarde en général cet Empire & son gouvernement, aussi-bien que les mœurs, les coûtumes, & les differentes Religions de ses habitans : l'on y a ajoûté une suite Chronologique des Empereurs héréditaires du Japon, appellés *Dairys*, depuis la fondation de cette Monarchie l'an 660. avant J. C. jusqu'à la fin du 17ᵉ siécle. Avec la suite Chronologique des Empereurs nommés *Cubo-Samas* qui n'ont commencé à usurper la souveraine autorité sur les *Dairys*, que vers le milieu du douziéme siécle de l'Ere Chrétienne.

Ce Livre préliminaire, & cette suite des Empereurs Japonnois facilitent, à la vérité, l'intelligence de ce que le Pere de Charlevoix entreprend de décrire dans son Hi-

ftoire ; mais comme toutes ces matieres ont auffi été traitées par *Kæmpfer*, quoique peut-être avec moins d'ordre, & furement avec moins d'élégance, & que nous avons donné, ainfi que nous l'avons déja dit, l'Extrait de l'Ouvrage de celui-ci dans trois de nos journaux de 1731. nous croyons qu'on nous difpenfera d'y toucher de nouveau. Il n'en eft pas de même de l'Hiftoire, bien differente de ce que *Kæmpfer* a écrit, & dont nous allons tâcher de donner du moins une légére idée.

Elle comprend un efpace d'environ 167 ans, depuis 1542. jufqu'en 1709. & eft divifée en 20 Livres, dont neuf occupent le premier Volume, chaque Livre eft auffi fubdivifé en plufieurs paragraphes.

LIVRE PREMIER. C'eft aux Portugais que l'Europe dut dans le feiziéme fiécle l'importante & fameufe découverte des Ifles du Japon. On feroit affez porté à en faire honneur à *Fernand-Mendez-*

Pinto qui a publié les Mémoires de ſon Voyage d'après lequel on voit ici le récit de quelques-unes de ſes avantures où le merveilleux n'eſt pas épargné, mais il n'en eſt pas moins certain, ſuivant notre Hiſtorien, que dans le même tems, c'eſt-à dire en 1542. trois autres Portugais, nommés *Antoine Mota*, *François Zeimoto*, & *Antoine Peixota*, qui alloient à la Chine, furent jettés par une tempête ſur les Côtes du Japon & prirent terre à Cangotima, au Royaume de Saxuma. Ce fut auſſi cette même année que Dom *Martin-Alphonſe de Soſa*, Gouverneur Général des Indes pour le Roi de Portugal aborda à Goa, menant avec lui le P. *François-Xavier*, un des dix premiers Jeſuites, & auquel, dit le Pere de Charlevoix, la divine Providence avoit reſervé l'Apoſtolat d'une Nation qui devoit faire tant d'honneur à l'Egliſe de J. C.

Entre autres connoiſſances que firent à Cangoxima ces trois Mar-

chands Portugais, ils se lierent d'amitié avec un certain habitant, dont le Ciel se servit quelques années après pour introduire la Religion Chrétienne au Japon. Il s'appelloit *Angeroo*; c'étoit un homme âgé de 35 ans, riche, d'extraction noble, & à qui le souvenir des déréglemens de sa jeunesse causoit de violens & de continuels remords de conscience, que ni l'entretien ni les bons avis des Bonzes ou Prêtres de son Pays n'avoient pas été capables de calmer. Il s'en ouvrit à ces Marchands qui après avoir tâché de le soulager, furent obligés de le quitter sans y avoir réussi. Deux ans après un autre Marchand Portugais, nommé *Alvare-Vaz*, étant allé trafiquer à *Cangoxima*, *Angeroo* lui communiqua aussi ses peines interieures, & Vaz qui connoissoit le Pere François-Xavier qui étoit dans les Indes, voulut engager le Gentilhomme Japonnois à l'aller trouver; quelque envie qu'en eût

celui-ci, il ne pouvoit se résoudre à quitter pour si long-tems sa famille, & à s'exposer sur une mer extrêmement orageuse ; mais ayant malheureusement tué un homme dans une rencontre, la crainte de tomber entre les mains de la justice, l'obligea de s'embarquer sur le premier Navire qui fit voile vers Malaca. Après avoir erré long-tems dans les mers de la Chine & du Japon, & être échappé à differens périls, Angeroo qu'on nous dépeint comme un homme inconstant & irrésolu, arriva pour la seconde fois à Malaca, où étoit le Pere Xavier. Il courut le chercher sur l'heure, & les premiers embrassemens du Saint, au rapport de l'Historien, produisirent dans l'ame de ce Japonnois un effet si merveilleux, qu'il se trouva tout changé, & qu'il commença de sentir renouveller une tranquillité d'esprit, qu'il ne connoissoit presque plus. » L'Apô» tre de son côté, *ajoûte le Pere de » Charlevoix*, ressentit à la vûë

» d'un Proselyte venu de si loin,
» une joye dont il n'y a que les
» cœurs Apostoliques qui soient
» bien capables. Il s'imaginoit déja
» renfermer dans son sein toute
» cette Nation dont on publioit
» depuis quelque tems de grandes
» choses, & pour laquelle il con-
» çut dès lors une tendresse qui alla
» toûjours en croissant. « En effet ayant envoyé son Proselyte de Malaca à Goa pour y être instruit dans le Collége de S. Paul qu'on appelloit aussi le Seminaire de Sainte Foy, & cet homme ayant reçu le Baptême le jour de la Pentecôte de l'année 1548. avec deux Domestique de sa Nation qui l'avoient suivi dans ses voyages, le Pere François-Xavier qui étoit venu après eux dans cette Ville, prit la résolution de passer lui-même au Japon pour y annoncer l'Evangile. Il partit au mois d'Avril 1549. de Goa pour Malaca, où il arriva le dernier jour du mois de Mai suivant, accompagné du Pere Come de

peu de leur

Arrivé à Malaca, le Saint
sionnaire y apprit des nouvell
Japon qui lui causerent bien
joye. On lui dit qu'un des R
ces Isles se disposoit à envoye
Ambassade au Viceroi des
pour lui demander des Ouvr
l'Evangile, sur ce que des
gais qui avoient pris terre d
Etats, ayant été logés par so
dans une maison infestée de
esprits, ils les en avoient cha
leurs prieres, & en peign
Croix sur toutes les porte
murailles du logis. Ce Roi i
par les Portugais mêmes de
... fait si singulier, fr

refours des ruës, à toutes les avenuës des Villes, & qu'on en peignît même dans tous les appartemens de son palais, mais avoit encore formé le dessein de faire venir des Docteurs d'une Religion dans laquelle s'operoient de pareils prodiges ; c'étoit là l'unique objet de l'Ambassade dont on parloit à Maaca. » Il y a bien lieu de s'étonner , *dit notre Auteur à ce sujet*, qu'aucun des Historiens de la Vie du Saint, ni aucun de ceux qui ont écrit l'Histoire du Japon , ne ious ait appris la suite de cet évenement, ni quel étoit le Roi ont il est ici parlé, ni enfin ce ui empêcha le Pere Xavier d'al- trouver ce Prince, comme il oit naturel qu'il fît. Ce silence irroit faire douter qu'on eût tablement reçu de pareils , si les témoignages de plus Ecrivains tous dignes de ui racontent ce fait, n'étoit yé de l'autorité de l'Apôtre -, qui dans ses Lettres nous

Prédications du Pere Xavier aussi-bien que celles de son Compagnon le Pere de Torrès, firent songer au premier à établir solidement une Mission qui commençoit à prendre un si bon train ; il résolut donc de retourner aux Indes, afin d'y chercher des Ouvriers tels qu'il jugeoit que le Japon en demandoit : il apprit en même tems qu'un Vaisseau Portugais commandé par *Edouard de Gama* étoit arrivé au port de *Figi* dans le Royaume de *Bungo*, & que ce Vaisseau ne tarderoit pas à reprendre la route des Indes. Pour profiter d'une occasion si favorable, il ne balança pas à se rendre à *Figi*, où Gama pénétré de respect pour l'homme de Dieu, lui fit la réception la plus magnifique. » Si-tôt, *dit le P. de Charle-*
» *voix*, que l'Apôtre parut à la vûë
» du port, le Navire orné comme
» dans les plus grandes cérémonies,
» & l'équipage étant sous les ar-
» mes, le salua de quatre déchar-
» ges

» ges de toute ſon artillerie. Le
» bruit du canon qu'on entendit à
» *Fucheo*, Capitale de *Bungo*, qui
» n'eſt guéres qu'à une lieuë de
» *Figi*, fit craindre au Roi que les
» Portugais ne fuſſent attaqués par
» certains Corſaires qui couroient
» la Côte & il leur envoya offrir
» des ſecours : mais il fut bien
» étonné lorſqu'il ſçut que l'arrivée
» d'un ſeul homme avoit cauſé
» tout ce fracas & que les Portu-
» gais s'eſtimoient plus heureux de
» le poſſeder, que ſi leur Navire
» eût été chargé des plus précieuſes
» marchandiſes de l'Orient.

Civan étoit alors Roi de Bungo,
& voici le portrait que l'Hiſtorien
fait de ce Prince : » Il étoit, *dit-il*,
» âgé d'environ 22 ans, & dans
» une ſi grande jeuneſſe il n'étoit
» pas ſeulement conſideré comme
» un des plus braves & des plus
» ſpirituels *Monarques* du Japon ;
» mais il paſſoit encore pour un des
» plus ſages. Il poſſedoit preſque
» toutes les vertus morales ; ſur-

» tout une grande équité , beau-
» coup de moderation , une pru-
» dence consommée. Il étoit sobre,
» liberal , bien-faisant ; il avoit les
» inclinations nobles , le naturel
» heureux , l'esprit excellent , le
» sens droit; il s'attachoit à ses amis
» comme auroit pu faire un simple
» particulier , & il les combloit de
» biens en Souverain. En un mot
» on peut dire que le Roi de Bun-
» go avoit une belle ame , & une
» grande ame , un cœur vraiment
» royal , & digne d'un Trône plus
» éclatant. On ne lui connoissoit
» qu'un seul foible : c'étoit la disso-
» lution qu'il portoit fort loin. Il
» en avoit horreur lui-même ; mais
» il ne faisoit que de vains efforts
» pour surmonter une si infâme
» passion.

Ce Prince qui connoissoit déja la Religion Chrétienne , & qui même avant que de l'avoir embrassée,en fut dans la suite le plus ferme appui au Japon , ayant sçû l'arrivée du Pere Xavier dans ses Etats , lui

écrivit la Lettre du monde la plus aimable & la plus honnête, pour l'inviter à venir à sa Cour. Le saint Missionnaire s'y étant déterminé, il s'agissoit de vaincre la repugnance qu'il avoit de paroître avec un certain éclat que les Portugais étoient bien aise de donner à cette audience. Edoüard de Gama en vint à bout, & » dès que le jour » parut, on partit au bruit du Ca- » non sur deux Barques & une Cha- » loupe, toutes couvertes des plus » beaux tapis de la Chine, & or- » nées de bannieres magnifiques. » Dans une des Barques étoient des » Trompetes, des Hautbois, & » quantité d'autres Instrumens qui » annonçoient de fort loin la venuë » du Serviteur de Dieu. Quantité » de Portugais étoient dans l'autre. » Le Pere Xavier accompagné d'E- » doüard de Gama étoit dans la » Chaloupe qui tenoit le milieu. » On remonta ainsi lentement une » riviere qui mene de Figi à la Ca- » pitale.

Le Saint étant descendu de sa Chaloupe , la marche se fit en cet ordre : » *de Gama* paroissoit le pre- » mier , tête nuë , & une canne de » Bengale à la main : quatre autres » Portugais le suivoient , portant » tous quelque chose à l'usage du » Pere qui venoit ensuite , ayant » une Soutane de camelot , un Sur- » plis , & une étole brodée en or » d'un fort grand prix. Environ trente Portugais marchoient après avec une contenance fort noble , & chacun suivi de son Valet. Ils é- toient tous superbement vêtus , & portoient des chaînes d'or qui leur donnoient un fort grand air. Ce cor- tége traversa toute la Ville au son des Fluttes , des Trompetes & des Hautbois. » Les ruës , les fenêtres » & les toîts mêmes étoient remplis » d'une multitude innombrable de » peuples , & tout retentissoit des » bénédictions que l'on donnoit à » l'Homme Apostolique , qu'une » certaine majesté douce qui bril- » loit sur son visage , & une certai-

» ne modestie religieuse relevoient
» infiniment, de sorte que tous les
» yeux étoient tournés sur lui....

A la porte de la premiere Cour du Palais » le cortége s'arrêta, & » les cinq premiers Portugais s'é- » tant mis à genoux devant le Pere, » Edoüard de Gama lui presenta la » canne de Bengale, un autre lui » chaussa des mules très-précieuses, » un troisiéme étendit sur sa tête » un magnifique Parasol. Les deux » derniers se rangerent à ses côtez; » l'un portoit son Catéchisme dans » un sac de satin bleu, & l'autre » un Tableau de la Vierge enve- » loppé d'un voile de Damas rou- » ge.

Après divers complimens qui lui furent faits de la part de Civan, avec un cérémonial tel qu'on pourroit l'attendre des Cours les plus polies, le Serviteur de Dieu fut conduit à la Chambre du Roi, où tous les yeux furent éblouïs par l'éclat de l'or qui y brilloit de toutes parts. » Ce Prince étoit debout, &

» paroiſſoit, au rapport de l'Hiſto-
» rien, ſouffrir impatiemment que
» ſa grandeur l'eût arrêté. Il fit
» trois ou quatre pas dès qu'il vit
» le Saint : il fut frappé de je ne
» ſçai quoi de grand qu'il remar-
» qua dans toute ſa perſonne, & au
» grand étonnement de tout le
» monde, il s'inclina par trois fois
» juſqu'à terre. Le Pere tout confus
» ſe jetta aux pieds du Roi, & les
» voulut toucher du front ſuivant
» l'uſage du Pays : mais Civan ne
» le permit pas, & l'ayant pris par
» la main, il le fit aſſeoir à ſon cô-
» té. On peut voir dans le Livre-même le reſte du détail de cette audience, & le fruit que S. François Xavier en retira pour le bien de la Religion. Nous tâcherons de donner ſucceſſivement dans les Journaux ſuivans l'Extrait des autres Livres de cette Hiſtoire, également curieuſe & édifiante.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ANGLETERRE.

De Londres.

M. *Maittaire* a publié chez *Guillaume Bowyer* deux Inscriptions Antiques avec les explications qu'il en donne sous le titre de *Antiquæ Inscriptiones duæ ; Græca altera, altera Latina : cum brevi Notarum & conjecturarum specimine.* 1736. Brochure *in-folio* de 22 pages, non compris l'Epître Dédicatoire à M. *Brian-Fairfax*, qui a communiqué ces deux Inscriptions à l'Auteur, l'Avis au Lecteur & la planche où les premieres lignes de ces Inscriptions sont gravées. M. *Maittaire* nous apprend dans son Avis au Lecteur que ces Inscriptions se trouvent sur une Planche qu'il estime être d'airain de Corinthe, d'environ un pouce

d'épaisseur, longue de deux pieds & demi, & d'un pied & demi de largeur ; l'Inscription Gréque gravée d'un côté & la Latine de l'autre, toutes deux en lettres majuscules fort anciennes. Il est question dans la premiere de la situation, de l'étendue & des bornes d'un espace de terre consacré à Bacchus par les habitans d'Héraclée Ville d'Italie d'origine Gréque, & la seconde contient des Reglemens touchant la Police de la Ville de Rome.

Robert Gosling a imprimé *in-folio* l'Ouvrage de feu M. Thomas *Madox* : intitulé : *Baronia Anglica an History of Lands, Honours and Baronies*, &c. c'est-à-dire, *Histoire des Terres Seigneuriales, Baronies & Fiefs Nobles qui relevent immédiatement du Roi*, vérifiée par des Monumens authentiques. M. *Mador* est connu par plusieurs Ouvrages de ce genre, dont le plus considerable est l'*Histoire de l'Echiquier.*

M. *Broughton*, Maître-ès-Arts & Lecteur de l'Eglise du Ten

fait imprimer par Souſcription *Bibliotheca Hiſtorico-Sacra*, &c. c'eſt-à-dire, *Bibliothéque Hiſtorique & Sacrée, comprenant ce qui concerne les Religions anciennes & modernes, Payenne, Juive, Chrétienne & Mahométane; les Divinitez, Idoles, &c. les Temples, Egliſes, Moſquées, &c. les Prêtres, Moines, &c. les Jeunés, Fêtes, &c. les Livres ou Ecrits Sacrés, &c. les Sectes, Opinions, &c. Les Rites, Cérémonies, Uſtenciles, Habits, &c. Une idée des differentes Religions du Monde, & un Diſcours Préliminaire ſur l'origine & le progrès de la véritable & fauſſe Religion dans tous les ſiécles.* Cet Ouvrage où les matieres ſeront rangées par ordre alphabétique, ſera un Volume *in-folio* d'environ 200 feuilles, pour lequel les Souſcripteurs payeront 12 Shillings ſix ſols d'avance.

M. *Stukeley*, Maître-ès-Arts, a donné depuis peu le commencement d'un Ouvrage qu'il fait imprimer par Brochures *in*-4°. chez

les *Innys* & *Mambys*, ſous ce titre : *Palæographia Sacra* : or *Diſcourſes on Monuments of Antiquity that relata to Sacred Hiſtory*, &c. c'eſt-à-dire *Diſſertations ſur les Monumens de l'Antiquité*, *qui ont rapport à l'Hiſtoire Sainte.*

Les *Knapton* ont en vente *The Hiſtory of the Othman Empire*, &c. ou l'*Hiſtoire de l'Empire Ottoman*, depuis ſa fondation juſqu'à preſent: écrite originairement en Latin par *Démetrius Cantemir*, Prince de *Moldavie*, & traduite en Anglois ſur le propre Manuſcrit de l'Auteur, par M. *Tindal*, Maître-ès-Arts. *in-folio.*

HOLLANDE.

De Rotterdam.

J. *Hoſhout*, Libraire de cette Ville, a publié un projet de Souſcription pour une nouvelle Edition des *Oeuvres Spirituelles* de feu M. *de Fenelon*, Archeveque de Cam-

bray, laquelle, ainsi que la magnifique Edition du *Télémaque* imprimée chez *Wetstein* en 1734. sera *in-folio* & *in-4°*. & dirigée sous les ordres de M. le Marquis *de Fenelon*, Ambassadeur du Roi auprès des Etats Généraux. L'Ouvrage entier aura au moins 200 feuilles *in-folio*, & 100 feuilles *in-4°*. On payera 30 florins de Hollande pour chaque exemplaire de la premiere forme, & 12 florins pour chaque exemplaire *in-4°*. La moitié en souscrivant, & le reste en recevant tout l'Ouvrage.

FRANCE.

De Beziers.

M. *Boüillet*, Docteur en Medecine & Secretaire perpétuel de l'Académie des Sciences & belles-Lettres de cette Ville, a commencé de donner au Public en un Volume *in 4°. le Recueil des Lettres, Mémoires & autres Pieces, pour servir à l'Histoire de la même Académie*. 1736.

De Toul.

Claude *Vincent*, Imprimeur & Marchand Libraire, débite *la Vie de la Bienheureuse Philippe de Gueldres, Reine de Sicile, Duchesse de Lorraine, de Bar & de Gueldres, depuis Religieuse au Monastere de Sainte Claire du Pont à Mousson.* 1736. *in*-12.

De Chartres.

La Vie de M. Gilles Marie, Curé de S. Saturnin de Chartres & Superieur des Religieuses de la Visitation de la même Ville. Chez *Nicolas Besnard*, Imprimeur-Libraire, ruë des trois Maillets, au Soleil d'or. 1736. *in*-12. » Le but qu'on s'est » proposé en donnant cet Ouvrage » au Public n'a pas été de piquer » la curiosité d'un Lecteur oisif, » mais d'être utile à ceux qui ai- » ment la vertu & qui desirent sin- » cerement de la pratiquer ; ainsi,

» dit l'Auteur dans ſon Avertiſſe-
» ment, qu'on ne s'attende point à
» trouver ici un tiſſu de négocia-
» tions importantes, ou d'évene-
» mens remarquables. La Vie de
» M. Marie n'offre rien de tel; elle
» n'eſt qu'un recit aſſez ſimple
» d'actions ordinaires qui ne frap-
» pent pas beaucoup les ſens; mais
» dont une vive foi peut tirer de
» grands ſecours.

De Paris.

Rollin fils, Quai des Auguſtins, à S. Athanaſe, a actuellement en vente la nouvelle Edition que nous avons déja annoncée de l'Ouvrage de M. de *Singlin*, intitulé : *Inſtructions Chrétiennes ſur les Myſteres de Nôtre-Seigneur* Jesus-Christ, *& ſur les principales Fêtes ; où ſont expliqués les Evangiles & Epîtres des Dimanches de l'Année*, &c. 1736. *in*-12.

Hiſtoire Romaine depuis la tranſlation de l'Empire par Conſtantin,

jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II. traduit de l'Anglois de *Laurent Echard.* Chez *Hippolyte-Louis Guerin*, ruë S. Jacques, vis à-vis les Mathurins, à S. Thomas d'Aquin. 1736. *in*-12. six Volumes.

Principes de l'Histoire pour l'éducation de la Jeunesse. Par Années & par Leçons. *Premiere Année.* Par M. *Lenglet du Fresnoy.* Chez *de Bure l'aîné*, Quai des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à S. Paul. 1736. *in*-12.

Dictionnaire Chronologique, Historique, Critique. Sur l'origine de l'Idolâtrie, des Sectes des Samaritains, des Juifs, des Hérésies, des Schismes, des Anti-Papes, & de tous les principaux Hérétiques & Fanatiques qui ont causé quelque trouble dans l'Eglise. Chez *Prallard*, Cloître S. Julien le Pauvre, à l'Occasion; *Didot*, Quai des Augustins, près le Pont S. Michel, à la Bible d'or; *Quillau*, ruë Galande, à l'Annonciation. 1736. in-4°.

Histoire des deux Aspasies, femmes illustres de la Gréce, avec des Remarques Historiques & Critiques. Par M. *le Coute de Bievre.* Chez *Mesnier*, ruë S. Severin, au Soleil d'or. 1736. *in*-12.

Dissertations de Medecine. Tome troisiéme, contenant une Dissertation *sur la pierre des reins & de la vessie*, avec une méthode simple & facile pour la dissoudre sans endommager les organes de l'urine. Avec la réponse à certains traits de critique contre la Dissertation sur les *maux vénériens*, qui se trouvent dans le Livre de M. *Astruc*, *de Morbis Venereis.* Par Pierre *de Sault*, Docteur en Medecine, Aggrégé au Collége des Medecins de la Ville de Bordeaux. Chez *Jacques Guerin*, Quai des Augustins. 1736. *in*-12.

Les vrais principes de la Musique, exposés par une gradation de leçons distribuées d'une maniere facile & sure pour arriver à une connoissance parfaite & pratique de cet Art.

Composé par le Sieur *de la Chapelle*, se vend chez l'Auteur, ruë du Temple, & chez la Veuve *Boivin*, ruë S. Honoré, à la Regle d'or. 1736. grand *in*-4°.

On trouve chez quelques Libraires un Ouvrage imprimé à *Roüen*, chez J. B. *Machuel*, dont le titre est : *Mémoires Historiques du Comte Betlem-Niklos*, contenant en particulier les troubles de Transilvanie. 1736. *in*-12. deux Parties.



Fautes à corriger dans le Journal d'Octobre 1736.

PAge 1807. lig. 2. auroit, *lisez* avoit : Pag. 1809. lig. 16. cervau, *lisez* cerveau : Pag. 1818. lig. 4. pris, *lisez* prit.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal de Nov. 1736.

Fin de la Table.

LE

JOURNAL

DES

SÇAVANS,

POUR

L'ANNE'E M. DCC. XXXVI.

DECEMBRE.



A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXVI.

AVEC PRIVILEG[illegible] ROI.



LE JOURNAL DES SCAVANS.

DEC. M. DCC. XXXVI.

DE BAPTISMO IN SOLIUS Jesu-Christi nomine nunquam consecrato, adversus R. P. Josephum Augustinum *Orsi*, Ord. Præd. Romæ in Collegio Cazanatensi S. Theologiæ Professorem, contrariæ sententiæ adsertorem, Dissertatio reciproca. Auctore F. R. H. D. Doctore Sorbonico. Patavii, 1734. Typis Joannis-Baptistæ Conzatti. Superiorum permissu.

C'est-à-dire : *Dissertation* [illegible]

Décembre.

quelle on prouve contre le P. Orsi que le Baptême n'a jamais été donné au nom de J. C. seul. Par le Pere D. de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Docteur de Sorbonne. A Padoüe, de l'impression de Jean-Baptiste *Conzatti.* 1734. vol. *in*-4°. pag. 229.

NOUS avons rendu compte dans le Journal du mois d'Aoust 1734. de l'Ouvrage auquel on répond dans celui-ci. Notre Auteur dans une courte Préface attaque le P. *Orsi* touchant deux points sur lesquels il l'accuse d'avoir usé de dissimulation. 1°. Afin de paroître n'écrire que pour la défense de S. *Thomas*, le P. *Orsi* ne dit point que plusieurs célébres Théologiens, tels que S. *Bonaventure*, *Scot*, *Guillaume d'Auxerre*, *Alexandre de Hales*, &c. ont pensé comme le Docteur Angélique sur le sujet en question. 2°. Il ne se propose pour adversaires que Sua-

vèr, *Vasquès*, le P. *Hardouin*, pendant qu'il n'ignore pas que les plus habiles Thomistes, comme *Dominique Soto*, *Melchior-Cano*, les Peres *Nicolaï* & *Alexandre*, pensent comme ces Théologiens Jesuites, & ont abandonné, réfuté même le sentiment de leur Maître S. *Thomas*, forcés par l'évidence de la vérité. Elle est telle, ajoûte notre Auteur, qu'il est aisé de combattre le P. *Orsi* par les passages mêmes de l'Ecriture & des Peres qu'il a cru lui être les plus favorables; ou s'ils prouvent quelque chose, ils prouvent également que le Baptême donné au nom seul du Pere ou du S. Esprit, est bon & valable, que ce n'est point par un privilége particulier que les Apôtres l'ont administré au nom de J. C. & que s'ils l'ont fait, tous les autres Ministres de l'Eglise l'ont pû faire dans tous les tems. C'est ainsi, continue toûjours notre Théologien, que le Pere *Orsi* édifie d'une main & détruit de

l'autre, & en prouvant trop ne prouve rien. On peut déja pressentir que cette dispute sera bien vive; aussi est ce une dispute de Théologiens.

Rien n'est plus formel que le passage de l'Evangile par lequel J. C. prescrit à ses Disciples de baptiser toutes les Nations au nom du Pere, du Fils & du S. Esprit. Aussi personne ne doute que ces paroles ne constituent la forme du Baptême; mais le Pere Orsi prétend que les Apôtres par une dispense particuliere, l'ont quelquefois administré aux Juifs au nom de J. C. seul, & il essaye de le prouver par plusieurs passages des Actes des Apôtres, qu'il seroit trop long de rapporter, & que tout le monde connoît. A cela le P.D. répond que S. *Luc* dans ces passages où il n'est fait mention que du nom de J. C. n'a point prétendu marquer la forme du Baptême, mais seulement raconter un simple fait, en sorte qu'en disant que les Apôtres bapti-

ſoient au nom de J. C. il ne veut dire autre choſe ſinon que les Apôtres donnoient le Baptême inſtitué par J. C. & cela par oppoſition aux Baptêmes & purifications des Juifs, & à celui même de S. Jean.

D'ailleurs pourquoi donner un ſens excluſif aux paroles de S. *Luc* ? Il y a bien de la difference entre dire que les Apôtres baptiſoient au nom de J. C. & dire qu'ils baptiſoient au nom de J. C. ſeul; le Baptême qui n'eſt valide que lorqu'il eſt adminiſtré au nom des trois Perſonnes de la Sainte Trinité, eſt ſpécialement attribué à J. C. parce qu'il tire toute ſa vertu de ſes mérites.

Une autre explication plaît davantage à notre Auteur. Les Fidéles étoient baptiſés au nom de J. C. c'eſt-à-dire, qu'ils étoient baptiſés après une profeſſion de leur foi en J. C. ce qu'il prouve par le Baptême de l'Eunuque de la Reine d'Ethiopie, & par celui de S. Paul.

Après avoir ainſi concilié les Actes des Apôtres avec l'Evangile, le P.D. refute les raiſons qu'on apporte communément de la prétenduë diſpenſe accordée aux premiers Diſciples de J.C. de baptiſer en ſon nom ſeul. Par-là, diſent quelques Théologiens, on faiſoit plus d'honneur à J. C. & on le relevoit davantage aux yeux des Juifs convertis. Mais étoit-ce l'honorer que de le ſéparer du Pere & du S. Eſprit, & d'affoiblir par-là une des plus fortes preuves de ſa Divinité. Au reſte ce qui tranche la difficulté, c'eſt que cette idée de diſpenſe & de privilége accordé aux Apôtres eſt une idée toute nouvelle, une pure invention de quelques Scolaſtiques, dont on ne trouve aucune trace dans les Peres de l'Egliſe. C'eſt ici le lieu de faire valoir l'argument négatif, & notre Théologien ne laiſſe rien à deſirer là-deſſus. Il ſeroit ſeulement à ſouhaiter qu'étant ſi fort en raiſons, il le fût moins en injures. Le nom de ſon

adverſaire paroît preſque toûjours accompagné de quelque épithete déshonorante. Ne comprendra-t-on jamais que pour l'avantage de la vérité même, il ne faut la défendre qu'avec les armes de la charité?

Nous n'entrerons point dans la diſcuſſion des paſſages des Peres que le Pere D. croit avec raiſon déciſifs en ſa faveur; nous ne parlerons que de ceux qui ſouffrent quelque difficulté, & dans leſquels le Pere Orſi avoit mis le fort de ſa cauſe. Le premier eſt tiré de l'Epître de Saint *Cyprien à Jubaien*. Ce Pere y ſemble faire entendre que les Apôtres baptiſoient les Juifs au nom de J. C. & les Gentils au nom des trois Perſonnes de la Sainte Trinité, diſtinction qui n'étoit plus permiſe, & que par conſequent le baptême donné au nom ſeul de J. C. par quelques Hérétiques ne pouvoit être regardé comme valide. Mais notre Auteur montre que S. *Cyprien* a rejetté le baptême des Hérétiques par cette ſeule raiſon

qu'ils étoient Hérétiques & hors de l'Eglise, soit qu'ils observassent ou non la forme prescrite, & c'est en cela que consistoit son erreur. Supposer que S. Cyprien cherche à montrer l'invalidité du baptême donné par les Hérétiques au nom de J. C. seul, c'est supposer qu'il s'amusoit à prouver ce qu'on ne lui contestoit pas. C'est jetter des soupçons sur la foi du Pape *Etienne*, & & donner lieu de croire qu'il s'étoit jetté dans l'extrémité opposée à celle du S. Evêque de Carthage, approuvant indifferemment tout baptême donné hors de l'Eglise sous quelque forme que ce fût, erreur moins tolérable sans doute que celle des Evêques Affricains. Ainsi dans la pensée de S. Cyprien, le baptême donné au nom de J. C. n'est autre chose que le baptême donné au nom des trois Personnes de la Trinité, en vertu de l'autorité & de l'institution de J. C. Les paroles qui se trouvent dans le passage cité par le P. Orsi sont for-

melles; *Jesu Christi mentionem facit Petrus, non quasi Pater omitteretur, sed ut Patri quoque Filius adjungeretur.* Le P. D. pour achever de le prouver cite les avis des Evêques d'Affrique dans le Concile de Carthage. Ils se reduisent presque tous à ceci, que Notre-Seigneur ayant ordonné de baptiser au nom du Pere, du Fils & du S. Esprit, & les Hérétiques n'ayant ni Pere, ni Fils, ni S. Esprit, leur Baptême ne peut être valide; en sorte que ces Evêques font dépendre la validité de ce Sacrement non de l'invocation de la Trinité, mais de la vraye foi sur ce mistere. Nous ne pouvons suivre notre Auteur dans tout ce qu'il ajoûte pour confirmer sa réponse au passage objecté de Saint Cyprien; mais une assez forte preuve que ce passage n'est pas si favorable au sentiment du Pere Orsi que ce Théologien semble se croire, c'est que de son aveu, il n'avoit été cité par aucun des Auteurs qui pensent comme lui sur le sujet en question.

Une remarque importante contre la diſtinction prétenduë entre les Juifs & les Gentils à l'égard de la forme du baptême, c'eſt que dans le Livre des Actes il eſt dit de *Corneille* Gentil, & de ceux de ſa ſuite, auſſi-bien que des Juifs convertis qu'ils furent baptiſés au nom de J. C. preuve qu'il ne faut pas entendre cette expreſſion dans un ſens excluſif.

Le ſecond paſſage cité par le Pere Orſi eſt de S. *Hilaire*, dans ſon Livre des Synodes. Ce Pere s'exprime ainſi : *Ne poſtremo Apoſtoli reperiantur in crimine, qui baptiſare in nomine Patris & Filii & Spiritûs Sancti, juſſi, tantum in Jeſu nomine baptiſaverunt.* Notre Auteur répond qu'il faut entendre ce paſſage par rapport au but & à l'intention de S. *Hilaire* dans l'endroit dont il eſt tiré. Ce Pere y veut réfuter ceux qui rejettoient le mot de conſubſtantiel, ſous prétexte que d'autres l'entendoient dans un mauvais ſens, regle évidemment fauſſe,

puisqu'il s'ensuivroit de-là qu'il faudroit effacer des Ecritures une infinité d'endroits dont les Hérétiques ont abusé, & qui paroissent même contredire quelques autres Textes. S. *Hilaire* en rapporte plusieurs exemples, & notamment les passages de l'Evangile & des Actes des Apôtres sur le Baptême, passages qui semblent en effet difficiles à concilier, mais entre lesquels néanmoins la contradiction n'est qu'apparente. S. *Hilaire* ne cherche point à lever cette contradiction, ce n'étoit pas le lieu de le faire. Mais si elle n'est qu'apparente, il est prouvé dès lors qu'il faut expliquer ces Textes des Actes des Apôtres dans le sens du P. D. Car s'il falloit entendre que les Apôtres ayent véritablement baptisé au nom de J. C. seul, après l'ordre formel de baptiser au nom du Pere, du Fils & du S. Esprit, la contradiction ne seroit plus simplement apparente, mais très-réelle; au lieu que tout s'éclaircit & s'accorde parfai-

tement en ſuppoſant que lorſqu'il eſt écrit dans les Actes que les Apôtres baptiſoient au nom de J. C. S. Luc veut dire ſeulement, qu'ils donnoient le baptême propre de J. C. le baptême qui tiroit toute ſa vertu & ſon efficace des mérites de J. C. & qui étoit le prix de la foi en J. C. il faut avoüer pourtant que le *tantum* du paſſage de S. *Hilaire* n'eſt pas ſans difficulté ; mais notre Théologien l'entend comme ſi ce Pere avoit dit, *ſcriptum eſt tantum, legitur tantum*, explication un peu forcée, que ſon adverſaire avoit rejettée d'avance.

Le troiſiéme paſſage cité par le P. Orſi eſt tiré de l'Ouvrage contre *Eunomius* attribué à S. *Baſile*. L'Auteur de cet Ecrit voulant prouver la conſubſtantialité du Fils & du S. Eſprit, rapporte les differens Textes de l'Ecriture ſur le baptême dans leſquels il eſt fait mention tantôt du Pere, du Fils & du S. Eſprit, tantôt du Fils, ou du Saint Eſprit ſeuls. Mais notre Auteur répond

1°. que ce paſſage entendu dans le ſens du Pere Orſi, en prouvant trop ne prouve rien, puiſqu'il en faudroit conclure la validité du baptême donné au nom ſeul du S. Eſprit. En ſecond lieu l'explication que le P. D. donne à ces Txtes de l'Ecriture laiſſe ſubſiſter dans toute ſa force l'argument de S. *Baſile* contre les Eunomiens. En effet ſi les trois Perſonnes de la Sainte Trinité contribuent également, s'il eſt permis de s'exprimer ainſi, à la vertu & à l'efficace du baptême, ſi l'Ecriture nomme indifferemment l'une ou l'autre pour les trois, il eſt évident qu'elles ſont conſubſtantielles.

Nous croyons ne devoir pas pouſſer plus loin cet Extrait, & en voilà ſans doute aſſez pour donner une idée de cet Ouvrage & de la méthode de l'Auteur. Comme les paſſages des Peres objectés par ſon adverſaire diſent toûjours à peu-près la même choſe, il leur applique toûjours auſſi à peu-près la mê-

me réponse. Il employe les deux derniers Chapitres à prouver ce qu'il avoit avancé dans son préambule que l'opinion de S. *Thomas* sur le baptême donné au nom de J. C. seul lui est commune avec le plus grand nombre des nouveaux Scolastiques, & que cependant plusieurs Thomistes célébres l'ont abandonné & combattu sur ce point, sans croire manquer en cela au respect qui lui est dû.

Nous rendrons compte dans le Journal du mois prochain de la Réponse du Pere *Orsi* à son Confrere le Pere D. Docteur de Sorbonne.



HISTOIRE DES EMPIRES ET des Republiques depuis le Déluge jusqu'à Jesus-Christ. Où l'on voit dans celle d'Egypte & d'Asie la liaison de l'Histoire Sainte avec la Profane; & dans celle de la Gréce, le rapport de la Fable avec l'Histoire. Par M. l'Abbé Guyon. Tome VI. contenant les Perses & les Macédoniens. A Paris, ruë S. Jacques, chez *Guerin*, à S. Thomas d'Aquin; *Villete* fils, à S. Bernard; *Delespine* fils, à la Victoire. 1736. *in*-12.

CE Volume divisé en cinq Livres, comme le précédent, contient les Vies de *Philippe* & d'*Alexandre*. L'Auteur commence par un court abrégé de l'Histoire de la Macédoine jusqu'à *Philippe*. *Caranus*, issus du noble sang d'*Eacus* & des *Héraclides* fut le Fondateur de cette Monarchie. Il regna 28 ans. Pendant 400 ans on ne connut ce Royaume que comme une

Province foible, alternativement le joüet & la proye des Grecs & des Barbares. Mais sous *Philippe* & *Alexandre*. Il devint l'arbitre & le maître des uns & des autres. Les plus vastes Empires n'ont pas sauvé de l'oubli les noms de tous leurs Souverains ; un grand Prince a quelquefois rendu un petit coin de terre aussi célébre dans l'Histoire que les plus vastes Empires.

Philippe fut le troisiéme fils d'*Amyntas* second du nom. Ses deux freres *Alexandre* & *Perdiccas* périrent par la trahison de leur mere *Eurydice* qui vouloit mettre son Amant sur le Trône, & elle lui eût encore sacrifié *Philippe*, si ce jeune Prince, lors de la mort de *Perdiccas* ne se fût pas trouvé à Thébes, où son frere l'avoit envoyé en qualité d'otage. Cette espece de servitude fut la source de sa gloire. Il passa quelques années chez *Polymne* pere du fameux *Epaminondas* ; c'étoit une excellente Ecole pour tout ce qui peut former

un Grand Homme, & l'étranger en profita aussi-bien que l'enfant de la maison.

Philippe courut en Macédoine dès qu'il apprit la mort de *Perdiccas*. Celui-ci avoit laissé un fils, mais ce fils n'étoit qu'un enfant, & la Macédoine avoit besoin d'un homme. La necessité a des loix qui font taire toutes les autres; elle fit mettre l'oncle à la place du neveu, contre l'ordre naturel de la succession, & *Philippe* parut dès lors à l'âge de 22 ans aussi habile politique que grand Capitaine.

C'est lui qui est l'Auteur de la fameuse Phalange Macédonienne. Seul contre tant de Puissances liguées, il lui falloit un corps de Troupes qui pût le dédommager de l'infériorité de ses armées, & il se le procura dans l'établissement de la Phalange. » C'étoit, *dit notre* » *Auteur*, un corps d'Infanterie » pesamment armée, composé or- » dinairement de *seize mille hom-* » *mes*, qui avoient chacun un bou-

» clier, & une pique de 21 pieds
» de long. On les plaçoit au milieu
» de l'armée *sur cent de front & sei-*
» *ze de hauteur*, mais quelquefois
» la Phalange étoit plus ou moins
» nombreuse, suivant l'exigence
» des cas. Voilà ces Troupes célé-
» bres qui rendirent les Macédo-
» niens invincibles sous *Philippe* &
» son fils.

La supériorité des finances donne de grands avantages, soit au Prince guerrier, soit au Prince politique. Personne ne les connut mieux que *Philippe* & ne les négligea moins. La prise de *Crenides*, aujourd'hui *Philippopolis*, lui valut de grandes richesses. Cette Ville venoit d'être nouvellement bâtie par les *Thasiens qui esperoient en faire leur trésor par les mines précieuses qui étoient aux environs.* Philippe suivit ce projet, & fit si bien valoir ces mines qu'il en tiroit chaque année mille talens d'or, c'est-à-dire, environ deux millions de livres de notre monnoye, somme

très-considerable pour ce tems-là, ou les revenus d'Athénes qui passoit pour la plus riche Ville de la Gréce, ne montoient qu'à 400 talents.

Tout le monde sçait que Philippe perdit un œil à la guerre, ce fut au siége de *Méthone*, & les circonstances de cet accident sont assez singulieres. *Aster* d'Amphipolis, dit notre Auteur, étoit venu lui offrir ses services, & pour lui donner des preuves de son adresse à tirer de l'arc, il tua plusieurs étourneaux en volant. Philippe lui dit qu'il le prendroit quand il feroit la guerre aux oiseaux. *Aster* piqué de cette raillerie, se jetta dans *Méthone*, & écrivit sur le bois d'une fleche, *à l'œil droit de Philippe.* Il la lança, & le lui creva effectivement.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur la vie de ce Prince, aussi-bien M. l'Abbé *Guyon* l'a-t-il renfermée dans son premier Livre, destinant les quatre autres à *Alexandre.* Philippe mourut la 24e

année de ſon regne & la 45[e] de ſon âge, aſſaſſiné par *Pauſanias* jeune homme d'une belle figure à qui il n'avoit pas voulu faire juſtice d'*Attalus* oncle de la Reine *Cléopatre*. Dans un grand repas que le Roi donnoit aux Seigneurs de ſa Cour,
» *Attalus* prit plaiſir à enivrer *Pau-*
» *ſanias*, & après l'avoir mis hors
» de connoiſſance, lui & pluſieurs
» autres abuſerent honteuſement
» de ſon état. . . . . Les qualitez de
» Philippe, *dit notre Hiſtorien*,
» étoient toutes au dernier degré.
» Eſprit ſuperieur, auſſi éloquent
» que les Orateurs d'Athénes, Prin-
» ce magnifique, Capitaine à la
» maniere des Héros, guerrier in-
» fatigable, prodigue dans ſes lar-
» geſſes, politique conſommé,
» flatteur ſéduiſant, fourbe com-
» me il n'y en eut jamais, ambi-
» tieux ſans meſure, débauché ſans
» pudeur, c'eſt le portrait de Phi-
» lippe.

Si l'on en croit M. L. G. autant que Philippe étoit au-deſſus des

Princes ordinaires, autant *Alexandre* fut au-dessus de *Philippe*. Mais tout le monde n'est pas en cela de son avis. Au reste le caractere d'*Alexandre* est bien éblouissant, & même bien grand à certains égards. Son nom seul reveille l'idée du plus grand de tous les Guerriers, du moins du premier de tous les Conquerans. C'est de tous les Héros de l'Antiquité celui dont l'Histoire a été écrite dans un plus grand détail & par plus d'Auteurs, effet de l'admiration & de l'étonnement dont il a frappé tous les esprits. Mais cette foule d'Ecrivains qui ont transmis ses exploits & ses vertus à la posterité, nous font connoître aussi ses fautes & ses vices. Voyons donc l'idée juste qu'il en faut avoir. Ce portrait dont notre Historien nous fournira les principaux traits, sera peut-être plus agréable à nos Lecteurs qu'un abrégé de faits que personne n'ignore.

Alexandre naturellement bon, temperant & plein d'esprit, donna

dans tous les excès de la colére, & de la débauche, & dans toutes les petitesses de la superstition. Avide de dominer sur toutes les Nations, il ne se donna pas le tems de s'en faire reconnoître après qu'il les eut subjuguées. Ambitieux sans mesure, il ne se contenta pas de la plus noble extraction, il voulut encore passer pour le fils du premier des Dieux, & se faire adorer lui même. Il craignoit déja dans sa plus tendre jeunesse que son pere ne lui laissât plus rien à conquerir. Peu sensible au plaisir de posseder, à la gloire de regner, au mérite de gouverner, il ne vouloit que vaincre & envahir. Malheureusement pour ses sujets, & pour le reste des hommes, il avoit tout ce qu'il falloit pour executer ses vastes desseins, toutes les qualitez d'un grand général, la plus intrépide valeur, le coup d'œil, une liberté d'esprit qui ne se troubloit jamais dans les plus grands périls, le sang froid, & même la plus haute prudence. Il en donna

donna des preuves en une infinité d'occasions, quoiqu'il faille avoüer qu'il a été quelquefois imprudent. Plein de confiance en sa fortune & en sa destinée ; il avoit sçu l'inspirer à tout ce qui l'environnoit. Aussi généreux que vaillant, il ne vouloit attaquer l'ennemi qu'à force ouverte ; il auroit eu honte de chercher à le surprendre, & d'employer des stratagêmes. Ce n'étoit pas vaincre, disoit-il ; c'étoit dérober la victoire. Ses conquêtes en étoient plus glorieuses, & n'en étoient pas moins rapides. Vainqueur plein d'humanité, excepté aux siéges de Thébes & de Gaza, il eût reparé les maux de la guerre par la douceur de son empire, si ces maux n'étoient pas presque toûjours irréparables ; il eût fait oublier son ambition par sa clémence, si une ambition qui porte à des conquêtes injustes pouvoit jamais être pardonnée. Il traita la famille de *Darius* avec toutes sortes d'égards. *Darius* lui-même [illegible] qui lui

refuser ses loüanges, & *Alexandre* à son tour ne put retenir ses larmes lorsqu'on lui apprit la mort de ce Prince. Il est beau sans doute d'avoir un cœur également susceptible des sentimens les plus tendres & les plus fiers, d'être encore homme, en s'élevant si fort au-dessus de l'homme.

La libéralité d'*Alexandre* seroit encore pour lui la matiere d'un juste éloge. Cette inclination née avec lui n'attendit pas pour paroître avec éclat qu'il fût possesseur des Trésors de l'Orient. Roi de Macédoine, il donnoit déja en maître du monde.

A l'égard des qualitez corporelles & de la figure exterieure, la nature l'avoit doüé d'un temperament fort & robuste, capable de résister à toutes sortes de fatigues & de travaux. La méprise de *Sysigambis* mere de *Darius* qui prit *Ephestion* pour *Alexandre*, a donné lieu de croire qu'il n'étoit pas d'une figure extrêmement avantageu-

ſe. Cependant il avoit le port noble & agréable, plein de douceur & de majeſté, ſur-tout un feu dans les yeux qui annonçoit la vivacité de ſon eſprit & l'ardeur de ſon courage. Seulement il panchoit un peu la tête ſur le côté, défaut qui par la flatterie ou la vanité de ſes Courtiſans, ceſſa bien-tôt de lui être particulier. Si c'étoit flatterie, cela avilit bien *Alexandre*; ſi c'étoit vanité, plus cette imitation eſt ridicule, plus elle lui eſt glorieuſe. Elle ſuppoſe qu'on admiroit ce Prince juſqu'à la folie, & cette admiration exceſſive ſuppoſe elle-même un mérite bien extraordinaire.

Il faut dire la même choſe des fables qu'on a débitées au ſujet de ſa naiſſance; elles ont comme les autres fables, leur fondement dans l'Hiſtoire & dans la vérité, c'eſt-à-dire, dans la haute idée qu'on s'étoit faite de notre Héros; une naiſſance ordinaire n'auroit pas paru digne de lui. On dit pourtant que

ſa mere *Olympias* trouvoit tous ces contes fort mauvais , & qu'elle s'en mocquoit ouvertement. *Alexandre*, diſoit-elle , ne ceſſera-t-il donc jamais de me mettre mal avec *Junon*. Au reſte c'étoit bien aſſez de deſcendre d'*Hercule* par *Caranus* premier Roi de Macédoine , & d'*Achille* par *Néoptoléme*, l'un des ayeux d'*Olympias*. Mais l'adulation & la vanité ont-elles des bornes ?

Le premier Précepteur d'*Alexandre* fut un certain *Lyſimaque* d'Acarnanie, homme ſans talens & même ſans manieres , mais préſomptueux & fier ; & cependant baſſement flatteur. Il ſe donnoit le nom de *Phœnix*, *Alexandre* étoit *Achille*, & *Philippe* *Pelée*. Voilà les diſcours qui lui valurent l'honneur de commencer l'éducation du Prince. Elle fut confiée dans la ſuite à *Ariſtote*. Son éleve ſentit tout le mérite d'un ſi grand Homme , & lui donna les marques les plus précieuſes de ſon eſtime & de ſa recon-

noissance. Il disoit qu'il lui avoit plus d'obligation qu'à son pere ; l'un ne lui ayant donné que la vie, & tenant de l'autre la bonne vie. En effet *Alexandre* prit sous *Aristote* un si grand goût pour la Philosophie, l'Histoire & les Belles-Lettres, qu'elles remplissoient tous ses momens de loisir. Il admiroit sur-tout l'Iliade d'Homére, & il portoit toûjours avec lui l'Edition qu'*Aristote* en avoit donnée, & qu'on appelloit l'Edition de la Cassete. Voilà un grand exemple pour les Grands. Au reste, & notre Auteur le remarque, ceci n'est point particulier à *Alexandre*. L'héroïsme ne fut jamais un titre d'ignorance. Qu'on lise dans *Plutarque* les Vies des Hommes Illustres de la Gréce & de Rome, & l'on verra qu'ils ont tous aimé, protégé, cultivé même les Sciences & les beaux Arts.

L'enfance d'*Alexandre* annonça tout ce qu'il seroit un jour, & il fut aisé de prévoir également ses

vices & ses vertus. Cependant quelques-uns de ces vices ne furent que le fruit de ses victoires, des immenses richesses dont elle le rendirent maître, & du dangereux exemple du luxe des Perses. » Jusqu'à la bataille d'*Issus*, dit M.
» l'Abbé G. sa table avoit toûjours
» été bien servie sans être magnifi-
» que. Mais quand il prit posses-
» sion de la tente de *Darius*, qu'il
» entra dans la chambre du bain,
» où les Bassins, les Urnes, les Phio-
» les, & autres pieces nécessaires
» étoient d'or massif & d'un travail
» fini, lorsqu'il sentit l'odeur dé-
» licieuse d'une infinité d'aroma-
» tes, & d'essences précieuses dont
» sa chambre étoit parfumée; que
» de-là il passa dans le pavillon du
» milieu, qui par sa grandeur & son
» exhaussement, par la magnifi-
» cence de ses meubles, de ses lits
» & de ses tables, & par la somp-
» tuosité & la délicatesse du repas
» qu'on lui avoit preparé causoit
» l'étonnement & l'admiration,

» alors se tournant vers ses amis,
» il me semble, leur dit-il, que
» *Darius* regnoit veritablement.
» Voilà l'époque & l'occasion où
» commença le relâchement de ses
» mœurs. Dès lors sa table dégéné-
» ra de sa premiere simplicité; & la
» magnificence en augmenta toû-
» jours avec sa fortune, jusqu'à ce
» que la dépense de chaque soupé
» fut enfin fixée à dix mille drag-
» mes, ou cinq mille livres; &
» c'étoit la regle de tous ceux qui
» avoient l'honneur de l'inviter à
» manger.

Il est moins étonnant de voir *Alexandre* vaincu, pour ainsi dire, par les vices des peuples qu'il avoit domptés, que de le voir cruel & inhumain après la victoire. En effet la véritable grandeur d'ame, la vraye générosité, est encore plus éloignée de la cruauté que de la molesse. Aussi n'y a-t-il que deux ou trois occasions dans la Vie de notre Héros qui puissent donner un juste sujet de l'accuser à cet

égard. D'ailleurs il agit moins alors par cruauté que par colére ; & l'on ſçait aſſez que les perſonnes extrêmement vives ſont preſque toutes ſujettes à cette paſſion. On en voit les plus terribles effets dans *Alexandre*, entre autres le meurtre de *Clytus*, un de ſes plus braves Capitaines. Cette furieuſe colere qui l'emporta juſqu'à ôter la vie à un homme qu'il avoit toûjours beaucoup aimé, fut ſuivie de celle où il entra contre lui-même, deſeſperé d'une action ſi honteuſe. Il s'en feroit puni par ſa propre mort, ſi on ne l'eût arrêté. Mais ce qu'il y a de plus déshonorant pour *Alexandre* dans ce trait de ſa vie, c'eſt la maniere dont ſe calma enfin ce violent deſeſpoir. Trois hommes de ſa Cour, entre les autres, *Caliſtene*, *Ariſtandre* & *Anaxarque*, lui parlerent en cette occaſion, & entreprirent de le conſoler. *Caliſtene* étoit Diſciple & parent d'*Ariſtote* qui l'avoit donné à ſon Eléve pour l'aider de ſes ſages conſeils. Il lui

dit ſans doute des choſes fort raiſonnables, mais il les lui dit plus en Philoſophe qu'en Courtiſan. Il n'avoit pas ces manieres douces & inſinuantes qui font aimer la vérité. Il ne connoiſſoit pas ce ſage temperament qu'il faut garder entre une molle complaiſance, & une roideur inflexible. *Ariſtote* lui-même l'en avoit ſouvent averti. *Ariſtandre* Devin de l'armée, cet autre *Calchas*, ne réuſſit pas mieux que *Caliſtene* en rejettant la faute du Prince ſur le deſtin & la fatalité qui entraînent le cœur & la main des hommes. La gloire du ſuccès étoit reſervée au flateur *Anaxarque*. Il dit au Roi d'un ton ferme & déciſif que toutes les actions du Prince auſſi-bien que celles des Dieux ſont toûjours juſtes & équitables. *Alexandre* le crut, & ſa douleur s'appaiſa. Il ſe conſola de ſon crime en ceſſant de s'en repentir. Mais n'étoit-il pas infiniment plus heureux de s'en conſoler ainſi, que de l'avoir commis?

Alexandre mourut à Babylone d'une fievre que lui causerent ses débauches & ses excès de table : il étoit âgé de 32 ans & 8 mois, & avoit regné environ 13 ans. Sa mort arriva le 22 de Mai sur le soir, la seconde année de la CXIV. Olympiade, & 323 ans avant l'Ere Chrétienne. Des hommes, du moins des Souverains tels que lui, sont assurément très-rares, mais ce seroit un grand malheur pour le genre humain qu'ils ne le fussent pas.



DISSERTATIO MECHANICO-Practica de Syncope, & causis eam producentibus, cujus veritatem, in Augusto Monspeliensi Apollinis Fano, propugnavit, die . . . . Aprilis, 1735. Hieronymus Queye, *&c.* jam dudum Medicinæ studiosus, & Universitatis Consiliarius. Monspelii. 1735.

C'est-à-dire : *Dissertation Méchanique & Pratique, touchant la Syncope ; par Jerôme Queye, Ancien Etudiant en Medecine, Conseiller de l'Université de Montpellier.* A Montpellier 1735. vol. *in*-12. pag. 120.

L'AUTEUR de cette Dissertation, précédée d'une Epître, où il fait tomber adroitement sur lui, quelques grains de l'encens qu'il presente avec justice au Patron dont il implore l'appui, expose d'abord ce que c'est que la maladie nommée Syncope ; maladie qui consiste dans

une défaillance générale, où l'on perd tout d'un coup, connoissance, où l'on reste sans respiration sensible, sans mouvement, sans sentiment, où l'on devient pâle, sans pouls apparent, & où se répand par toute l'habitude du corps, une sueur froide, en sorte qu'il semble qu'on aille expirer. Comme le cœur est le principal siége de cette maladie, M. Queye examine les differens desordres qui arrivent alors dans ce viscere, par rapport à sa systole & à sa diastole ; après quoi il entre dans la discussion des causes de la Syncope, ce qu'il termine par un exposé du traitement qui convient, selon lui, à un mal si dangereux. Quatre Chapitres font le partage du Livre : on rapporte dans le premier, les principales opinions des Anatomistes, sur la fabrique & sur le mouvement du cœur, l'on entre là-dessus dans un long détail. Stenon, Lower, Bellini, Wieussens, Frédéric Hoffman, Boerhaave, Heister,

Winſlow, ſont introduits ſur la Scene, & l'on rend juſtice au mérite ſingulier de chacun d'eux. M. Queye termine le Chapitre, par une recherche des principales circonſtances qui regardent la dilatation & la contraction du cœur. Il dit que M. Winſlow a mis le ſceau à ce qu'on doit croire ſur ce ſujet, que c'eſt un Anatomiſte d'une ſcience ſi prodigieuſe, qu'il n'a jamais eu d'égal, & qu'on a lieu de douter ſi les ſiécles à venir en pourront jamais produire un ſemblable. Il cite ſur cela l'expoſition Anatomique de ce grand Homme & ne veut que ce ſeul témoignage.

Poſtremò, dit-il, *veritatem obſignavit ſolum* WINSLOI *Opus, viri tot prodigiorum in re Anatomicâ; clari ut neque in majoribus extitiſſe, vel in nepotibus parem unquam extiturum firmiter crediderim.*

Notre Auteur, dans le ſecond Chapitre, rapporte diverſes experiences qu'il a faites à ce ſujet, ſur des chiens, ſur des chats, ſur des

Tortuës & ſur des Moutons. Il rappelle là deſſus, juſqu'aux doutes de M. Winſlow, & les regarde comme autant de déciſions, aprés leſquelles il n'y a pas à revenir. Il s'agit de ſçavoir quelle eſt la véritable origine de la membrane interne du péricarde; M. Winſlow, dit-il, a parlé de cette membrane, comme venant de la lame exterieure du cœur, il eſt vrai qu'il s'en eſt expliqué d'une maniere douteuſe; mais les doutes d'un tel homme méritent d'être regardés comme des véritez conſtantes. *Intima pericardii membranæ origo, quam ex exteriori cordis laminâ emergentem, incerto modo jam protulerat Winſlous, ſed cujus dubia, velut æternæ veritates, habenda ſunt.*

Ces paroles jointes à celles que nous venons de rapporter ſur le ſujet du même Anatomiſte, combattent bien celles qui ſe liſent page 186 du Livre intitulé : *l'Anatomie d'Heiſter avec des Eſſais de Phyſique*; &c. où M. S**, Auteur de ces Eſ-

ſays, après avoir dit, en parlant de la rate; que *le ſang arteriel rempli de la lymphe, la prepare, la filtre, l'envoye dans les cellules, par des tuyaux particuliers qui ſortent peut-être de ces grains, qui forment des eſpeces de grappe*, ajoûte: *Je ſuis plus en droit de ſuppoſer ces vaiſſeaux, que M. Winſlow ne l'eſt de ſuppoſer que des extremitez flottantes des arteres, il a vû ſortir des vaiſſeaux lymphatiques.*

M. Queye ayant parlé de M. Winſlow dans les termes qu'il vient de faire, ne conviendra pas ſans doute, qu'un Anatomiſte ſi exact, ait pû donner lieu au reproche que M. S** lui fait ici de ſuppoſer avoir vû ce qu'il n'a point vû. Auſſi M. Winſlow au lieu de dire, comme M. S** le lui impute, que *des extremitez* des arteres, *il a vû ſortir des vaiſſeaux lymphatiques*, dit ſeulement: qu'*il conjecture qu'un petit tuyau long dont il n'a pû trouver l'extrémité, pourroit être l'origine d'un vaiſſeau lymphatique.* Expoſit.

plus modeste, que *telle chos*
roit être, sont deux langage
differens. Ainsi M. S.** s'e
blement mépris, dans le re
qu'il fait à M. Winslow.

Nous n'entrerons point a
Queye, dans l'examen de l
ture, de la situation, & de
vemens du cœur ; examen d
quel, aussi-bien qu'en pl
autres endroits, il s'autorise
propos de M. Winslow con
vrais Anatomistes pourron
convaincre par la confron
Nous nous bornerons à ce q
cerne les causes de la Synco
le traitement de cette maladi

dre, nous nous contenterons d'en indiquer ſeulement quelques-unes, & encore pour abreger, nous laiſſerons les cauſes qui ont leur ſiége dans le cœur même, leſquelles ſont appellées immédiates, & nous nous reduirons à celles qu'on appelle médiates, c'eſt-à-dire qui ſont hors du cœur, mais qui ont une relation eſſentielle avec ce muſcle.

Le vice du péricarde eſt du nombre de ces dernieres ; ce vice conſiſte 1°. dans un amas ou d'eaú, ou d'autres matieres qui empêchent le libre mouvement du cœur, 2°. dans une ſechereſſe ſi grande de ce même péricarde, que faute d'avoir ſa capacité ordinaire, il preſſe & met à l'étroit le cœur, qui n'a plus aſſez d'eſpace pour envoyer ce qu'il faut de ſang aux differentes parties du corps.

M. Queye rapporte là-deſſus deux exemples remarquables, l'un d'une Dame de Londres, & l'autre d'un Payſan de Montpellier, leſ-

quels pendant leur vie avoient été ſujets à de frequentes ſyncopes, & qui moururent enfin de cette maladie. L'on trouva dans leurs cadavres, le péricarde ſi deſſeché qu'il s'étoit collé contre le cœur même, & qu'on ne put l'en ſéparer qu'à peine. Le Payſan ſe promenant un jour dans la campagne ſans ſe reſſentir d'aucun mal, tomba ſur le champ, comme s'il avoit été frappé d'un coup de tonnerre.

Les poûmons endommagés donnent ſouvent lieu à la Syncope; il y a une ſi grande affinité entre ces parties & le cœur, que celles-là ne ſçauroient être attaquées, que celle-ci ne s'en reſſente. De-là vient qu'une eſquinancie, un crachement de ſang, une hydropiſie de poitrine, une vomique, & autres accidens de cette nature, quand ils ſont parvenus à un certain point, ſont capables d'empêcher que les poûmons n'envoyent dans le ventricule gauche du cœur, la quantité de ſang néceſſaire pour la circu-

lation, & de causer par ce moyen la Syncope.

Notre Auteur dit que la Syncope arrive sur-tout, par une disposition inflammatoire du médiastin, dont personne, ajoûte-t-il, n'a parlé jusqu'aujourd'hui. On peut assurer hardiment M. Queye, que l'inflammation du médiastin est connuë comme la pleurésie, & que tous les Auteurs en parlent, témoins entre autres, Sennert, dans le Livre second de sa pratique, Chapitre 13 de la seconde Partie; Riviere, Chapitre second du Livre septiéme de sa Pratique; Bohéraave, dans ses Aphorismes, Section 877, sans compter Barbette, Heurnius, Petrus-Salius-Diversus, *&c.* On peut s'en tenir même au *Sépulchretum* de Bonnet pag. 609 du Tome premier, où l'on trouve presque mot pour mot, tout ce que notre Auteur dit là-dessus.

La Syncope est souvent dûë aussi à des excroissances produites dans la trachée-artere, & à des ossifica-

occaſion à la ...
parties fluides y contribue enc
très-ſouvent : trop ou trop peu
ſang, un ſang trop épais ou t
fluide, eſt plus que ſuffiſant p
cauſer cette maladie.

Les violentes paſſions de l'
ſont encore miſes, par M. Qu
au rang des cauſes de la Sync
une joye ou une triſteſſe imm
rée, un emportement de co
un ſaiſiſſement, font quelqu
évanouir une perſonne to
coup, & quelquefois mêm
font mourir ſubitement.

Les repugnances ſecrettes
vincibles qu'on a pour cer
choſes ne ſont pas oubliées p
... Il ne faut à qu

ces remarques, il y joint differentes explications que la crainte de nous trop étendre nous oblige de passer; ce que nous avons à rapporter sur le traitement de la Syncope, nous oblige de laisser quelques articles pour ménager de la place à celui-là.

M. Queye avant que d'entrer dans le détail du traitement de la Syncope, remarque d'abord en général, qu'il y a peu de maladies qui en imposent plus aux praticiens, que celle-là. On croit ordinairement quand on voit une personne en défaillance, que cette foiblesse ne peut avoir d'autre cause que le relâchement des parties, & dans cette pensée on a recours à tout ce qu'il y a de plus échauffant & de plus vif, pour rappeller, dit-on, les esprits dissipés, rendre aux fibres languissantes leur ressort, & fortifier le cœur. Dans cette pensée il n'y a sorte de cordiaux, & de drogues capables d'allumer le sang, qui ne soient employées; & l'on ne

considere pas que souvent au contraire, les vaisseaux loin d'avoir besoin d'être excités alors, sont opprimés par le poids des humeurs qui les chargent, ou desséchés & brûlés par un feu caché dans le sang, en sorte, dit M. Queye, que quelques legers délayans & quelques potions rafraîchissantes seroient tout le remede qu'il faudroit en tels cas, au lieu que par tous ces cordiaux, & ces stomachiques donnés mal-à-propos, l'on brûle les visceres, & l'on cause des obstructions qu'il n'y a plus moyen de lever.

Ce que notre Auteur dit ici de la Syncope, il le dit des coliques, des douleurs d'estomac, des fievres hectiques, des langueurs; la plus grande partie de ces maux ayant souvent plus besoin de remedes délayans & rafraîchissans, que de tout autre secours.

Après cet avis général, notre Auteur expose les divers traitemens que demandent les diverses especes de Syncopes.

Il commence par celui qui convient dans le tems de l'accès, qui eſt, en effet, ce qu'il y a de plus preſſé, & voici la méthode qu'il veut que l'on garde dans ce tems-là, où tous les momens ſont à ménager.

On couchera d'abord le malade à la renverſe, par terre ou ſur le plancher, ſelon le lieu où l'accès l'aura pris. Cette ſituation horizontale eſt la plus favorable à la circulation du ſang. On lui frottera enſuite violemment la plante des pieds, & les lévres; on lui jettera de l'eau froide ſur tout le corps, & même on lui mettra de la glace aux parties ſecrettes; on lui fera ſentir des odeurs acres, on lui appliquera ſur la région du cœur, des choſes ſpiritueuſes, *&c.*

Voilà pour ce qui regarde les premiers momens de l'accès, il faut enſuite mettre en uſage la canelle, l'ambre gris, les eaux diſtillées de Bourrache, de Bugloſſe, de Chardon-benit, de meliſſe, de

Scabieuſe, de Serpentaire, de Fleurs d'Orange, la Confection d'Hyacinthe, le Sel volatil de Vipere, l'Antimoine Diaphoretique, prenant garde toutefois de ne pas employer trop long-tems ces ſortes de remedes, de peur d'enflammer le ſang, & d'augmenter le mal au lieu de le guerir. C'eſt pourquoi M. Queye conſeille de recourir aux bouillons de poullet, où l'on mettra les racines apéritives, le Tartre chalybé, les Ecreviſſes de riviere. Il conſeille encore pour le même deſſein, qui eſt de favoriſer le cours des humeurs, les bains domeſtiques.

Si la Syncope vient de l'aridité & de la ſechereſſe du péricarde, qui, à force de ſe retreſſir, preſſe & met à la gêne le cœur, il faut recourir, aux remedes capables d'amollir & de relâcher, tels que ſont les bouillons au veau préparés avec la Chicorée ou ſauvage ou domeſtique, les feuilles de pourpier, & le Creſſon aquatique. Notre Auteur

teur conſeille encore le lait d'âneſſe.

Si la Syncope vient pour avoir été long-tems au Soleil, ou avoir reſpiré des odeurs fétides & acres, il faut bien ſe garder alors, de recourir aux cordiaux & aux remedes ſpiritueux. M. Queye, dans cette occaſion, veut qu'on mette en uſage l'eau froide ſoit en breuvage, ſoit en aſperſion, & la ſaignée. Quant à l'eau froide en aſperſion, il rapporte là-deſſus l'exemple d'un Officier qui fut guéri comme miraculeuſement de cette maladie, par un peu d'eau qu'on lui verſa ſur le corps en maniere de pluye : cet Officier s'étant échauffé à courir la poſte, ne fut pas plûtôt deſcendu de cheval pour entrer dans une Hôtellerie, qu'il tomba ſans mouvement à la porte de l'Hôtellerie, nul pouls, nulle marque de vie. On lui jetta auſſi-tôt une pluye d'eau froide ſur le corps, & dans le moment, ſes eſprits revinrent, de maniere, qu'une guériſon

operée par miracle n'auroit pû être plus entiere & plus prompte. M. Queye dit avoir vû plusieurs personnes qui prêtes à étouffer dans de grandes foules, à cause de la chaleur, & ne pouvant revenir par aucun des secours qu'on a coûtume de donner dans ces occasions, ont repris tout d'un coup, leurs sens par un peu d'eau froide jettée sur eux, ou mise dans leur bouche, & principalement par des arrosemens d'eau sur leur tête.

Si la Syncope procede de quelque inflammation ou de quelque tumeur schirreuse dans le médiastin, comme il a été remarqué ci-devant. Il n'y a rien de plus pressé, selon notre Auteur, que de saigner plusieurs fois le malade, & de lui faire boire beaucoup d'eau de poulet, sans oublier les infusions de violier, de coquelicot, & de ris, non plus que les eaux distillées de pourpier, de laituë, de Plantain, les Syrops de Nymphæa, les Capillaires, le Sel de Prunelle, les dé-

coctions de têtes de Pavot, le Laudanum, & tout cela pour reprimer l'agitation effrenée du suc nerveux. Sur quoi nous remarquerons que les saignées réiterées & le Laudanum sont des remedes bien extraordinaires pour la Syncope produite par un schirre.

Si la Syncope est l'effet de quelque douleur violente répandue en divers endroits du corps, ou fixée dans quelque partie, il faut, quelque chose qu'en puisse dire le vulgaire ignorant, s'abstenir des cordiaux, & en venir aux bains d'eau simple, aux décoctions émollientes, de mauve de parietaire, & surtout aux hypnotiques, donnés largement pendant le bain, ou immédiatement après.

Les remedes dont notre Auteur vient de faire mention, regardent les Syncopes qui procedent du different vice des parties solides, il s'agit à present de ceux qui conviennent aux parties fluides. Les parties fluides sont ou le sang con-

tenu dans les veines & dans les arteres, ou les humeurs renfermées dans les premieres voyes. Un ſang écumeux & ſurabondant produit ſouvent la Syncope : dans ce cas M. Queye défend abſolument les cordiaux & tous les remedes ſpiritueux & veut qn'on mette ſon unique eſperance dans l'évacuation du ſang, mais évacuation qui ſoit telle qu'on n'héſite pas de la faire promptement, & du bras, & du pied, & de la gorge, ni même d'ouvrir en même tems les deux Saphenes. Pour le ſecond cas, c'eſt-à-dire, lorſque la Syncope vient d'un amas d'humeurs contenues dans les premieres voyes, notre Auteur veut qu'on ménage le ſang, & qu'on prodigue pour ainſi dire,les émétiques, & les purgatifs ; en y mêlant toutefois, quelques cardiaques, de peur que les grandes évacuations par haut & par bas, n'épuiſent trop les forces.

Il faut pour prévenir la trop grande plenitude du ſang, & la

corruption de l'humeur ſurabondante, obſerver une diette exacte, faire, mais ſans excès néanmoins, beaucoup d'exercice, ſoit à pied, ſoit à cheval, ſoit en voiture; de maniere que cet exercice aille quelquefois juſqu'à la ſueur; il faut éviter les aromates, & les aſſaiſonnemens trop piquants.

Quand la Syncope vient d'un ſang trop épais, M. Queye conſeille le Sel de Vipere, le Diaphoretique Minéral, la Thériaque, à laquelle on ajoûtera pluſieurs Electuaires volatils. Il conſeille les aſſaiſonnemens vifs & picquants, les vomitifs, les purgatifs, les diuretiques, *&c.*

Cette Diſſertation eſt tout enſemble Théorique & Pratique. Les Anatomiſtes & les Praticiens y trouveront abondamment de quoi critiquer.

Le ſtyle en eſt un peu recherché. Il ſeroit à ſouhaiter que l'Auteur ſe fût appliqué davantage à l'eſſentiel qui ſont les choſes. Mais il fau-

droit, pour donner ſur ce point important, une idée ſuffiſante de l'Ouvrage, en expoſer pluſieurs articles qui roulent ſur des faits Anatomiques qui demanderoient ici une grande diſcuſſion, & qui ſeroient par conſequent, à la portée d'un trop petit nombre de Lecteurs.

M. Queye ne prend d'autres qualitez que celles de Maître-ès-Arts, & d'ancien Etudiant en Medecine, ce qui doit engager ceux qui liront ſa Diſſertation, à uſer d'indulgence envers lui.

Il dit qu'il y a des perſonnes qui en raſſemblant groſſierement quelques idées tirées de Willis, de Vieuſſens & d'Heiſter, ont attribué au cœur, outre ſa contraction & ſa dilatation, un double mouvement, qu'on a nommé mouvement droit, & mouvement de converſion. Nous avons parlé de ce mouvement dans le Journal de Mai 1733. en rendant compte de pluſieurs articles nouveaux d'une

Thése de M. Ferren Docteur en Medecine, qui a découvert ce double mouvement dans les animaux vivans, & a fourni au public, les moyens de le voir distinctement : nous avons même dit dans ce Journal, que cette découverte portoit jusqu'à l'évidence, la cause de la palpitation du cœur. Il y a lieu après cela d'être surpris que M. Queye ignore les experiences de M. Ferren sur ce sujet. Il auroit sans doute parlé dans des termes plus mesurés, & il se seroit bien gardé de citer Willis, Vieussens, & Heister ausquels ce mouvement a été surement inconnu; mais enfin M. Queye avertit au commencement de sa Dissertation, qu'elle est l'Ouvrage d'un Etudiant & non d'un Docteur.

Au reste, il s'attache fort à persuader que le cœur s'étend & s'allonge pendant sa contraction. Il assure que cela paroît dans une Tortuë ouverte, *hæc omnia*, dit-il en parlant de la Tortuë, *in animali*

ce que personne voye a
Auteur, cette extension &
gement, quoiqu'un certa
te qui a voulu compiler
de M. Winslow sur les
ait attribué mal à propos
vant homme, l'idée de
gement. Mais quand l'
dont il s'agit, auroit lie
ment le miscroscope pou
faire voir dans le cœur d'
tuë, à moins d'aller cher
cela des embrions? car on
le microscope ne peut
en même tems une si gra
due, & qu'on ne pour
conclure à l'égard de la

TRAITE' DES PRINCIPES DE la Foi Chrétienne. A Paris, chez Guillaume *Cavelier*, ruë S. Jacques, au Lys d'or. 1736. 3. vol. *in*-12. Tom. I. pag. 496. Tom. II. pag. 492. Tom. III. pag. 355.

DANS notre Extrait du second Volume de la Continuation de la Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques de M. *du Pin*, nous avons annoncé cet Ouvrage; & nous avons dit d'après le Continuateur, qu'il est de M. l'Abbé *du Guet*, qui l'avoit composé il y a près de 20 ans pour le feu Roi de Sardaigne. » La connoissance que » quelques personnes en avoient, nous dit-on dans un Avertissement fort bien fait » leur faisoit souhai- » ter depuis long-tems qu'il de- » vînt public par l'impression. Mais » leurs souhaits ont redoublé à la » vûë de cette foule de Libelles im- » pies jettés dans le public depuis » plusieurs années, &

» fait des ravages énormes. Les Ar-
» rêts qui en ont condamné si juste-
» ment quelques-uns au feu, n'y
» ont pas apporté un remede suffi-
» sant. Il falloit parler à l'esprit, &
» lui parler avec force & avec di-
» gnité, pour le détromper & l'in-
» struire. C'est ce qu'on fait dans
» ce Traité qu'il semble que la Di-
» vine Providence a tenu en reser-
» ve, comme une fléche choisie
» pour donner le coup mortel à
» l'impieté renaissante.

Le dessein de l'Auteur n'a pas été cependant de réfuter directement les incrédules. Il suppose que celui qu'il instruit est fidéle ; qu'il n'a pas besoin d'examiner les principes de la Foi pour s'y affermir, mais pour connoître mieux le prix de la Foi même ; qu'il ne cherche point dans cet examen la resolution de ses doutes, mais sa consolation; qu'enfin il ne marche pas vers le terme dans le dessein d'y arriver, mais que de ce terme où il est arrivé, il considere toutes les lumieres

qui y aboutiſſent, & tous les ſentiers qui l'y conduiroient, s'il n'y étoit pas déja.

Mais comme les preuves par leſquelles on démontre la neceſſité & la certitude des principes de la Foi Chrétienne à ceux qui les ignorent, ou qui les combattent, ſont celles-mêmes qui font ſentir à ceux qui en doutent le moins, le prix de leur Foi, la méthode que ſuit l'Auteur pour l'édification de ceux-ci, eſt auſſi la plus ſure pour la conviction des premiers.

Cet Ouvrage eſt diviſé en quatre Parties. Dans la premiere M. *du Guet* expoſe les motifs qui doivent engager à étudier ſérieuſement les principes de la Foi, & la maniere de ſe conduire dans cette étude.

Dans la ſeconde il prouve la vérité de la Religion Chrétienne par les Livres de l'Ancien Teſtament.

Le troiſiéme contient les preuves tirées du Nouveau Teſtament.

Enfin dans la quatriéme Partie l'Auteur examine plus en particu-

lier ce qui regarde J. C. qu'il n'a presque consideré jusques-là que par rapport aux propheties qui l'avoient prédit, & aux miracles qui lui ont rendu témoignage, & il acheve de prouver la vérité de la Religion par la conversion du monde, & l'établissement de l'Eglise.

PREMIERE PARTIE.

Chapitre premier, article premier, *ce qu'on entend par la Foi & ses rapports.*

La Foi est la source du culte qu'on rend à Dieu, c'est à dire, de la Religion qui a deux rapports, l'un à Dieu qu'elle adore, l'autre à la créature dont il est adoré, cette adoration n'est point un simple aveu que Dieu est tout, & que la créature n'est que ce qu'il lui a plu qu'elle fût. Ce n'est point une simple admiration de ses perfections infinies, ni même un simple respectueux tremblement devant la suprê-

me majeſté. Son eſſence conſiſte principalement à aſſujettir l'homme à Dieu comme à ſon Dieu, ſon bien ſouverain, ſon unique fin, le principe dont il dépend en tout, le centre vers lequel tout ce qu'il a reçu doit retourner.

La Religion eſt donc un commerce entre Dieu & l'homme. Elle unit ces deux extremitez qu'une diſtance infinie paroît ſéparer. Elle apprend à l'homme ce que Dieu lui eſt, & le lui fait ſentir : & elle lui apprend auſſi ce qu'il eſt à l'égard de Dieu, ce qu'il lui doit, & ce qu'il en peut eſperer.

Dieu eſt la vérité eſſentielle ; il faut donc le croire quand il parle, & ſe fier à lui quand il promet. Il eſt la Souveraine Juſtice, & la ſainteté primitive ; il faut donc faire ce qu'il commande, & s'abſtenir de ce qu'il défend. Il eſt la bonté infinie; on lui doit donc un amour, s'il ſe peut, infini. On doit au moins n'aimer que lui, & n'aimer rien qu'en lui.

Article 2. *Un Chrétien doit être solidement instruit de la Religion.*

C'est son premier devoir & son plus grand interêt. La Religion seule peut lui découvrir ce qu'il est, ce que sont les autres êtres, & l'usage qu'il en doit faire. Sans elle, il vit au hazard. Il ne connoît ni son rang ni ses devoirs. Il suit en aveugle l'impression des sens. Son indigence actuelle le presse, & le détermine à saisir tout ce qui s'offre à lui. L'experience qui lui fait sentir le vuide & le faux de tous les biens humains, le dégoûte sans le détromper, & l'afflige sans le convertir.

Sa corruption & son ignorance s'augmentent reciproquement l'une l'autre. Il souhaite en secret que la Religion soit fausse. Il n'en considere que certains dehors, souvent étrangers, & qui la défigurent. Il s'attache à certaines parties détachées du tout, dont il ne voit ni la liaison ni les rapports. Il s'occupe volontiers des difficultez. Il veut

raiſonner où il doit croire ; & il ne ſçait pas raiſonner où il lui ſeroit permis de le faire avec fruit. Une telle perverſité eſt ordinairement punie par un nouvel aveuglement. On ceſſe de voir ce qu'on n'aime pas, & les lumieres ſont refuſées à celui qui en étoit ennemi.

Article 3. *Un Chrêtien doit connoître juſqu'à un certain point les preuves de la Religion.*

Elles préviennent les doutes qui pourroient s'élever ; elles diſſipent par une prompte lumiere ceux qui s'élevent ; elles empêchent l'impreſſion que ceux des autres pourroient faire. Elles apprennent combien la foi eſt raiſonnable ; & comme rien ne coûte tant à l'eſprit humain qui veut voir & juger, que de conſentir à ce qu'il ne peut voir, & que de ſe ſoûmettre à ce qu'on lui défend d'examiner ; il n'y a rien après la grace interieure, qui ſoit plus capable de lui adoucir le joug de la Foi, que de lui faire comprendre que c'eſt par lumiere qu'il

croit , & que c'est en usant bien de la raison qu'il cesse de la consulter & de la prendre pour juge.

On ne voit pas ce qu'on croit ; mais on voit clairement qu'il faut croire. La raison conduit à la révélation. Elle prend l'homme comme par la main , l'introduit dans le Sanctuaire , & s'arrête elle-même au vestibule.

Sur cet extrait suivi du premier Chapitre de cet Ouvrage , & dans lequel nous nous sommes presque toûjours servis des propres termes de l'Auteur , on peut juger de sa maniere & de son stile. Mais les bornes de nos Journaux ne nous permettent pas de continuer suivant cette méthode ; & nous allons nous resserrer autant qu'il nous sera possible , quelque plaisir que nous eussions à nous étendre sur des matieres si importantes & si bien traitées.

Dans le second Chapitre M. *du Guet* acheve de donner de la Religion l'idée la plus juste , la plus

noble, & la plus consolante. Il montre qu'elle n'est pas opposée aux desirs essentiels de l'homme; qu'elle l'exhorte au contraire à les approfondir, à bien connoître leur origine & leur étendue, & à se convaincre par cet examen qu'ils ont un objet immense. En effet elle ne lui commande que d'être heureux, & ne lui défend que d'être miserable; & le commandement de s'aimer soi-même, est renfermé dans celui d'aimer Dieu de tout son cœur. Nous nous aimons comme il faut, en aimant Dieu sans bornes, parce qu'alors nous aimons le seul bien qui peut nous rendre heureux.

Ainsi le remede qui va seul à la source du mal, le remede & de nos passions & de notre misere, c'est que Dieu se fasse plus sentir que tous les autres biens, & qu'il fasse connoître au cœur par une experience intime, qu'il est son maître, & que c'est pour lui qu'il est créé.

Le troisiéme Chapitre établit la

vérité essentielle & fondamentale de la Religion, & d'où dépendent toutes les autres. C'est l'existence de Dieu, dont l'Auteur rassemble & lie un très-grand nombre de preuves avec tant de clarté, d'éloquence & d'ordre, qu'elles se fortifient l'une l'autre, & portent dans l'esprit une conviction entiere, & dans le cœur la plus intime persuasion. De cette vérité préliminaire, il tire dans le quatriéme & dernier Chapitre de cette premiere Partie, la necessité d'une Révélation Divine, écrite, & conservée pure, pour apprendre à l'homme ses devoirs par rapport à Dieu. Ainsi dispensé d'examiner toutes les Religions qui ne sont fondées sur aucune révélation de cette sorte, il se trouve conduit par une route fort abrégée au Recueil des véritables Révélations, que la Nation Juive lui presente, & déterminé à y chercher les preuves de la Foi. C'est le sujet de la seconde partie de ce Traité.

Cette ſeconde Partie contient un ſi grand nombre de ces preuves, que l'incrédule en demeurera accablé, & le Fidéle même étonné. Elle peut d'ailleurs ſervir comme de Commentaire général & abrégé à tous les Livres de l'Ancien Teſtament. La divinité de ces Livres y eſt d'abord confirmée par les miracles & les Propheties qu'ils contiennent, & ces deux ſortes de preuves ſont pouſſées juſqu'à la plus évidente démonſtration. On entre enſuite dans le détail de ce que contiennent ces Livres Divins; & après avoir montré que les Loix Morales portent viſiblement le caractere du premier Légiſlateur, que les Loix cérémoniales ne ſont pas de ſon premier deſſein, & qu'elles ont dû ceſſer, lorſque la véritable juſtice a été annoncée par le Meſſie; on parcourt toutes les promeſſes qui en ſont répanduës dans ces Livres; on en développe le ſens; on en fixe l'intelligence, & on en fait voir l'accompliſſement

parfait en J. C. avec une ſolidité, une netteté, une facilité, une force, qui ne ſe rencontrent pas ſouvent réunies.

Après cela tout ſe tourne en preuve entre les mains du ſçavant Auteur. L'état preſent des Juifs diſperſés & conſervés, leur témoignage & leur aveuglement, le mélange de clarté & d'obſcurité dans les Prophéties, l'oppoſition du moins apparente des caracteres du Meſſie & de J. C. *&c.* Rien ne lui échappe pour faire comprendre que J. C. eſt le centre & la fin où tout ſe reduit à l'unité. Il y employe même les figures, non celles qui ne ſont qu'arbitraires, & l'Ouvrage d'une imagination vive, (il a toûjours été fort éloigné de les autoriſer) mais celles qui ont un rapport neceſſaire à leur objet ; qui en ſe preſentant d'elles-mêmes, appellent pour ainſi dire, la reflexion, au lieu d'en être l'effet ; qui ſe prêtent mutuellement l'évidence & la lumiere, qui conſpirent à réunir

les causes, les motifs, les effets, les circonstances du grand Mystere de J. C. & qui par ces raisons, forment, comme le dit l'Auteur, un genre de preuves, qui doit faire sur un esprit sérieux, une impression plus vive & plus profonde qu'aucune démonstration particuliere.

Voilà en général le dessein de cette seconde partie, tel qu'il nous est exposé dans l'Avertissement qu'on a mis à la tête de l'Ouvrage. Mais pour faire mieux connoître cet excellent Traité, il est bon de descendre un peu plus dans le détail. Nous choisirons pour cela le premier Chapitre. C'est le plus important. M. *du Guet* prétend y prouver la vérité & l'autenticité des Ecritures, & tout dépend de ce point fondamental.

Les Livres Saints contiennent une Histoire suivie depuis la création du monde jusqu'à des tems fort reculés. Les premiers de ces Livres sont beaucoup plus anciens que tous ceux qui nous restent des

autres Nations; & l'Histoire du Peuple Hébreu y est jointe avec celle des Peuples voisins d'une maniere si circonstanciée & si sçavante, que plus on est instruit de l'Antiquité, plus on est sensible aux preuves de vérité qui éclatent de toutes parts.

On y trouve une exacte supputation des tems, une connoissance très-distincte de la Géographie, une Histoire des premieres Monarchies, conforme à ce que les plus habiles Historiens des autres Peuples en ont écrit, quoiqu'il n'en soit parlé qu'incidemment dans celle-ci; un recit exact, mais en peu de mots, de la maniere dont les differentes Nations se sont partagées, des lieux qu'elles ont choisis pour s'y établir, & des chefs qui ont conduit ces premieres Colonies.

Tous les Peuples dont les Monumens sont venus jusqu'à nous ont eu l'idée de la création, ou du moins de la formation du Monde.

Ils ont conſervé la mémoire d'un premier âge d'innocence & de félicité. Ils ont connu le Déluge. Ils ont ſçu que la terre s'étoit repeuplée par un homme qui avoit vû la fin de l'ancien Monde & le commencement du nouveau. Ils lui ont donné pour cela deux viſages, & ils ont conſervé ſon véritable nom ſans le ſçavoir; le *Janus* des Gentils étant le même que *Noë*, & ces deux noms venant de la même origine marquée dans l'Ecriture.

Ainſi la vérité des Livres Saints dans ce qu'ils contiennent de plus ancien & de plus ſurprenant, eſt clairement démontrée par le conſentement de tous les Peuples, à qui les Ecritures ont été inconnuës. Car il eſt manifeſte que la ſeule vérité a pû être le fondement des Traditions Univerſelles qui ont ſubſiſté dans toutes les Nations, malgré la diſtance des lieux & la diverſité des mœurs & des Langues.

M. *du Guet* montre ensuite qu'il suffit pour être persuadé que *Moïse* est l'Auteur des Livres qui portent son nom, d'en être assuré par tout le peuple Juif, qui par une Tradition non interrompuë les lui a toûjours attribués ; qui les a regardés comme la base du culte public, & qui étant entré dans la terre promise avec une Religion toute formée, avoit dû nécessairement l'apprendre de *Moïse* dans le désert.

D'ailleurs *Moïse* parle toûjours en personne ; il est présent à tout, & tellement contemporain, qu'il finit son Histoire avant que le peuple passe le Jourdain pour entrer dans la Palestine. Il faudroit donc feindre les absurditez les plus incroyables pour penser qu'un autre que lui en fût l'Auteur.

La maniere dont le Peuple Juif est traité dans ces Livres, est une nouvelle preuve de leur Divinité. Les faits rapportés contre lui sont encore plus déshonorans que les reproches

proches qu'on lui fait, & l'Histoire entiere de *Moïse* n'est que l'Histoire des crimes de ce Peuple indocile. Auroit-il tant de respect pour elle, & la regarderoit-il comme divine, si elle ne l'étoit pas en effet ?

Les Miracles rapportés dans les Livres de *Moïse* ont presque tous ce caractere d'avoir été faits devant tout le peuple, & plusieurs d'entre eux en presence même des Egyptiens. L'Auteur rapporte ceux de la mort des premiers nés d'Egypte, & du passage de la Mer-Rouge, après quoi il fait les reflexions suivantes.

» Si ces deux miracles, *dit-il*, ne » sont pas arrivés, comment a-t-on » pû les faire croire à plus de six » cens mille hommes qui sçavoient » le contraire, & qui étoient bien » instruits que leur sortie de l'Egy- » pte & leur entrée dans le desert » n'avoient rien eu de merveilleux? » Comment a-t-on pû fonder tous » les reproches contre leur déso-

» béïſſance & leur murmure, ſur
» l'évidence de ces prodiges ? com-
» ment ſe ſont-ils ſoûmis à une Re-
» ligion chargée d'obſervances pé-
» nibles, ménaçante & ſévére, où
» ces faits miraculeux ſont perpé-
» tuellement cités comme des
» preuves de ſa divinité ? Com-
» ment la Fête de Pâques, la prin-
» cipale & la plus auguſte, a-t-elle
» été inſtituée dès lors comme un
» monument éternel de la mort
» des premiers nés, de l'efficace du
» ſang de l'Agneau Paſcal, & du
» paſſage de la Mer-Rouge ? Il faut
» être déterminé à tout nier pour
» ne pas ſentir que dans telles cir-
» conſtances, le doute ſeul eſt inju-
» rieux à la raiſon.

Nous donnerons dans le Journal ſuivant l'Extrait de la troiſiéme & de la quatriéme Partie de cet Ouvrage.



DISCOURS EVANGELIQUES sur differentes Véritez de la Religion, & d'autant plus utiles dans chaque état, que les sujets & les desseins en sont plus particuliers & plus rarement traitez. Par le Pere L. R. D. S. D. *Tome II.* A Paris, chez *de Billy*, Quai des Augustins, à Saint Jerôme; *le Clerc*, Grand'Salle du Palais, à la Prudence; *Giffey*, ruë de la Vieille Bouclerie, à l'Arbre de Jessé; *Clousier*, ruë S. Jacques, à l'Ecu de France. 1736. Volume *in*-12. pag. 244.

NOUS avons rendu compte du premier Volume de ces Discours Evangeliques le mois de Décembre de l'année derniere, nous allons parler ici du second. Il renferme six Discours. Le premier est *sur l'obligation de conduire nos freres dans le chemin de la vertu* : le second, *sur les fruits de l'Incarnation du Verbe* : le troisiéme, *sur l'amour*

de Dieu : le quatriéme, *ſur le bon uſage des graces par l'exemple qu'en donne Marie* : le cinquiéme, *ſur la pieté nourrie par la ſcience dans la perſonne de S. Thomas d'Aquin* : le ſixiéme, *ſur le triſte ſort du pécheur, au jour du dernier Jugement.*

Le Texte du premier Diſcours eſt tiré de ces paroles de Notre-Seigneur, en S. Luc, chap. 4. *Aliis Civitatibus oportet me evangelizare Regnum Dei. Il faut que je prêche auſſi aux autres Villes l'Evangile du Royaume de Dieu.*

On repreſente d'abord ici le zéle de J. C. pour l'inſtruction des Peuples. » Il ne ſe contente pas, *dit-on*, » d'enſeigner ſa doctrine à un ſeul » Peuple, il l'apprend à tous, & » après l'avoir publiée dans une » Ville, il l'annonce à celles qui » ne l'ont pas reçuë, *aliis civitati-* » *bus*. C'eſt pour cela qu'il par- » court toute la Judée, la Samarie, » & la Galilée.... Il n'oublie rien » pour ſauver ceux de la Maiſon » d'Iſraël, qui étoient perdus. On

» le voit tantôt sur la montagne,
» parlant à un grand peuple tou-
» chant les devoirs de la Religion,
» tantôt au rivage de la mer prê-
» chant de l'importance des biens à
» venir, icy il enseigne dans les
» Synagogues, là au milieu des
» places publiques; ici sur le bord
» du puits de Jacob, il éclaire une
» femme de Samarie; là dans la sal-
» le du Pharisien, il convertit une
» Magdelaine pécheresse. S'il se
» trouve avec Zachée, il le détache
» de l'affection pour les richesses;
» au tems de sa Passion, il ramene
» à lui un Disciple qui venoit de
» s'en éloigner par son infidélité,
» & jusques sur la Croix-même; il
» gagne l'ame d'un criminel, tant
» il est porté pour le salut de tous
» les hommes.

Notre Auteur, après cet exposé, se plaint de ce qu'on voit aujourd'hui si peu de gens profiter d'un tel exemple, & s'interesser à procu-
» rer le salut du prochain. On diroit, remarque-t-il, à considerer

ce qui ſe paſſe, qu'il n'y ait plus d'ignorans à inſtruire, de pécheurs à convertir, de foibles à fortifier, d'égarés à conduire. Nul ne ſe met en peine du ſalut de ſes freres, & on allegue pour s'en diſpenſer, mille prétextes frivoles : tantôt on dit qu'on n'en eſt pas capable, tantôt que ce devoir ne regarde que les Miniſtres de l'Evangile. Notre Auteur ſe propoſe de montrer que chacun y eſt obligé en ſa maniere & ſelon ſes forces.

Le ſecond Diſcours, qui eſt ſur *les fruits de l'Incarnation du Verbe*, a pour Texte ces paroles de S. Luc, Chap. 1. *Miſſus eſt Angelus Gabriel à Deo ad Virginem. L'Ange Gabriel fut envoyé de Dieu à une Vierge.*

Le ſeul exorde de ce Diſcours en fera d'abord ſentir la ſolidité.

» Ne craignons rien, *dit l'Orateur*, l'Ange envoyé aujourd'hui » ſur la terre, n'y vient point pour » exercer les vengeances du Seigneur, mais pour y annoncer ſes » miſericordes ; il n'y vient point

» pour punir les hommes, mais
» pour les consoler. Laissons ici aux
» premiers habitans du monde, les
» frayeurs & les craintes, eux qui
» ont vû si souvent de ces Es-
» prits Celestes envoyés d'en haut
» pour leur défaite & leur ruine;
» laissons gémir les Sennacheribs
» sous la main de cet Ange terrible
» qui dans un instant fait périr une
» armée entiere; laissons trembler
» les Egyptiens à la vûë de l'Ange
» Exterminateur qui dans une nuit
» enleva tous leurs aînez; laissons
» les habitans de Sodome & de Go-
» morrhe livrés à la consternation,
» lorsque deux Anges font tomber
» sur leurs Villes, le feu du Ciel.
» Mais pour nous, mes freres, ré-
» joüissons-nous à la vûë de l'Ange
» qui paroît aujourd'hui à nos
» yeux, n'ayons pas moins de joye
» qu'en eurent les Tobies lorsqu'ils
» furent guidés dans leur voyage
» par des Anges; n'en ayons pas
» moins que les Elies, lorsqu'ils
» recurent du pain par leur mini-

» ſtere, ni que les Enfans de la
» Fournaiſe préſervés par eux, des
» flammes. Un Ange s'adreſſant à
» Marie, vient nous apprendre
» l'arrivée d'un Redempteur. Jour
» heureux! où la lumiere vient diſ-
» ſiper nos ténébres, & le Sei-
» gneur nous viſiter dans notre
» exil. . . . . Le P. L. pour traiter di-
gnement cette matiere, fait voir
dans un premier point, la gran-
deur du bien-fait dont il s'agit, &
dans un ſecond, ce que ce bien-fait
demande de nous: diviſion ſimple
& naturelle, d'où il tire une ſource
d'inſtructions toutes plus touchan-
tes les unes que les autres.

Le troiſiéme Diſcours eſt ſur l'a-
mour de Dieu, & a pour Texte ces
paroles du 24e Chapitre de S. Luc,
ſi convenables au ſujet: *Nonne cor
noſtrum ardens erat in nobis dum lo-
queretur in via?* » Notre cœur n'é-
» toit-il pas tout brûlant dans nous,
» lorſqu'il nous parloit dans le
» chemin?

Il ſeroit difficile d'entrer dans ce

ſujet d'une maniere plus naturelle & plus inſtructive que le fait le P. L. » Voilà, *dit-il*, ce que ſe dirent » l'un à l'autre, deux Diſciples de » J. C. quand ils eurent reconnu » que c'étoit lui-même qui durant » le chemin, les entretenoit par ſes » diſcours, mais voilà auſſi ce qui » doit bien vous confondre, vous » qui êtes inſenſibles aux attraits » les plus touchans de la grace. En » effet quel plus grand ſujet d'éton» nement, que vous ne ſoyez pas » tout embraſés d'ardeur par votre » Dieu, qui ſe fait connoître à vous » avec tant de clarté, tandis que » ces deux pauvres Diſciples qui ne » le connoiſſoient que par preſſen» timent, ne laiſſerent pas d'avoir » leurs cœurs tout brûlans, *&c.*

L'Amour de Dieu eſt d'une obligation indiſpenſable, cet amour eſt recompenſé d'un bonheur infini. Le P. L. ſonde ſur ces deux reflexions tout ſon Diſcours.

Il y a bien de l'erreur touchant l'obligation d'aimer Dieu, le P.

L. fait voir en deux mots, ſur la fin de ſon Diſcours, en quoi conſiſte cette obligation; elle nous engage, dit S. Thomas, à avoir pour celui qui nous a créé, un amour de diſtinction, c'eſt-à-dire, qui ne puiſſe convenir qu'à lui ſeul, ou ce qui eſt la même choſe, un amour en vertu duquel nous préférions Dieu à toute créature. Il ne nous demande pas, continue le Pere L. un amour tendre & ſenſible, cette ſenſibilité n'étant pas toûjours en notre pouvoir, mais il exige que nous l'aimions par préférence à tout ce qui n'eſt pas lui même, non par une préférence ſpéculative qui nous faſſe ſeulement reconnoître qu'il eſt au deſſus de tous les autres êtres, mais d'une préférence active & de pratique, qui nous rende diſpoſés à perdre tout plûtôt que de le perdre: on dit ſouvent comme S. Pierre, *tu ſcis, Domine, quia amo te*, mais on ne le dit pas toûjours avec la même ſincérité.

Le quatriéme Diſcours qui eſt

sur le bon usage de la grace, par l'exemple qu'en donne Marie, a pour Texte, ces paroles du Pseaume 45. *Sanctificavit Tabernaculum suum Altissimus.* » Le Très-Haut a sancti-» fié son Tabernacle.

Ce n'est pas, dit le Pere L. de ce Tabernacle dressé autrefois dans le desert par les Israëlites, que je parle ici; c'est de celui que le Seigneur à son arrivée sur la terre, doit habiter, c'est de cette fille choisie pour concevoir le Verbe Divin quand il prendra une chair semblable à la nôtre. Voilà quel est ce Tabernacle sanctifié aujourd'hui par le Très-Haut. Jugez par avance du comble de sa sanctification, car cette Arche ne devant pas être, comme l'autre, un lieu où le Seigneur ne reside que par sa vertu, mais une Arche où il doit se rendre en personne, & habiter lui-même, qu'est-ce que le Seigneur ne fera pas pour l'orner & pour l'enrichir, *&c*?

Le Pere L. remarque ici 1°. que la Sainte Vierge a reçu elle seule

plus de grace que n'en ont jamais reçû toutes les créatures ensemble, 2°. Que ces graces étoient inamissibles, 3°. Qu'elle a cependant autant travaillé à les conserver que si elle avoit pû les perdre. Que d'instructions il tire de-là ! Il faut lire là-dessus le Discours même.

Le sixiéme est *sur la pieté nourrie par la science dans la personne de S. Thomas d'Aquin* : il a pour Texte ces paroles du 24e Chap. de l'Ecclesiastique : *Non solum mihi laboravi, sed omnibus exquirentibus veritatem* : » Je n'ai pas seulement travaillé » pour moi-même, mais pour tous » ceux qui cherchent la verité.

Qu'il en est peu, dit le Pere L. qui travaillent ainsi pour eux-mêmes, & pour les autres ! Les uns, indifferens pour le bien du prochain, ne s'appliquent qu'à ce qui peut contribuer au leur propre. Les autres tout occupés de ce qui regarde leurs freres, ne font rien pour eux-mêmes.

» Pratiquer & enseigner ; mar-

» cher dans la voye, & y conduire,
» deux avantages qui se trouvent
» heureusement réunis dans Saint
» Thomas d'Aquin. Animé de ce
» double esprit dont parle l'Ecritu-
» re, il agit pour lui-même, &
» n'oublie point d'agir pour ses
» freres; il pratique le bien & leur
» apprend à le pratiquer; il se per-
» fectionne, & travaille à les per-
» fectionner.... Ici comme Samuel
» il s'occupe du saint Ministere,
» là comme Néhémie, il construit
» la Maison du Seigneur; icy je le
» vois comme Tobie s'exercer dans
» la pieté, & comme Moyse, offrir
» à Dieu ses adorations; là comme
» David, foudroyer les Philistins,
» & comme Josué, exterminer
» l'impieté, en sorte qu'il peut em-
» prunter avec justice, ces paroles
» que la Sagesse dit d'elle même:
Je n'ai pas seulement travaillé pour moi, mais pour tous ceux qui cherchent la vérité. » Non solum mihi
» laboravi, sed omnibus exquiren-
» tibus veritatem....

S. Thomas a travaillé pour lui-même en se rendant exact observateur de la Loi de Dieu, c'est le premier point. S. Thomas a travaillé pour les autres en s'occupant à expliquer cette même Loi, c'est le second.

La fidélité de S. Thomas dans l'observation de la Loi, sa science & son zéle dans l'explication de cette Loi. Voilà le fonds du Discours, Discours rempli de traits vifs, mais dont nous nous contenterons de citer un seul exemple. Il s'agit du dessein que prit S. Thomas d'abandonner le monde, & des obstacles qu'il eut à vaincre pour l'exécution de ce dessein.

» S. Thomas, *dit le Pere L.* re-
» nonça à toutes les grandeurs de la
» terre, c'est la premiere démarche
» qu'il fit dans l'observance de sa
» Loi de Dieu, mais il en fit une
» seconde qui fut de renoncer à sa
» propre liberté. La facilité qu'il y
» a de se rendre infidéle à la Loi,
» quand on est maître de soi-mê-

» me, le frappa & lui fit prendre
» la résolution de renoncer à sa
» propre volonté pour n'en avoir
» plus que pour obéir. Si l'on voit
» dans le monde tant de prévarica-
» teurs, c'est que chacun y veut
» vivre sans dépendance. Quand
» est-ce que Salomon se rendit in-
» fidelle, ne fut-ce pas après la
» mort de David, de la volonté
» duquel il dépendoit ? Saül ne
» trouva-t-il pas sa ruine, dès qu'il
» n'eut plus de Samuel qui le con-
» duisît ? Le prodigue dont il est
» parlé dans l'Evangile, ne se per-
» dit-il pas par ses débauches, au
» moment qu'il sortit de la maison
» de son pere, & n'eut plus pour re-
» gle que sa volonté? Il voulut donc
» notre Saint, afin de garder sa fi-
» délité, n'agir plus que par la vo-
» lonté d'un Superieur, & pour ce
» sujet il resolut d'entrer dans l'Or-
» dre de S. Dominique. . . . L'en-
» nemi commun n'oublia rien
» pour lui faire abandonner cette
» entreprise, mais ne craignons

» rien, Thomas a aſſez de force
» pour ſe mettre au-deſſus de tout
» ce qui s'oppoſe à ſes pieux deſ-
» ſeins : Qu'en effet une mere trop
» tendre le preſſe de ne pas quitter
» ſa maiſon, qu'elle aille le trouver
» à Rome où il s'étoit refugié pour
» éviter les pourſuites de cette me-
» re trop tendre, que là elle faſſe
» tous ſes efforts pour le ramener à
» Naples; Qu'elle envoye ſes deux
» freres avec des armes pour l'arrê-
» ter venant à Paris; qu'alors ces
» freres cruels en agiſſent envers
» lui avec inhumanité. Il ſurmonte
» tous ces obſtacles & en demeure
» victorieux. Il eſt vrai qu'il ſe voit
» obligé de retourner à Naples où
» on le conduit par force, mais
» c'eſt pour triompher de nouveau
» des inſtances de ſa mere. Qu'elle
» diſe alors baignée de pleurs, que
» c'eſt en lui qu'elle met toute ſa
» conſolation, & que ſon abſence
» va lui coûter la vie. Il voit, ſans
» émotion, couler plus de larmes
» des yeux de cette mere affligée,

» que n'en versa la mere du jeune » Tobie au départ de son fils, ni » que Jacob quand on lui annonça » la mort de son fils Joseph. Larmes de Théodore, mere de Thomas, bien differentes de celles » de Monique, mere d'Augustin ? » Monique pleure pour faire abandonner à Augustin le monde qu'il » aime, & Théodore pleure pour » mettre dans le cœur de Thomas » l'amour du monde qu'il déteste.

L'Orateur Chrétien s'interrompt icy à la vûë d'un autre objet qui se presente à lui. » Quel nouveau » spectacle, *s'écrie-t-il*, s'offre icy à » mes yeux, quel autre genre de » violence ! Je ne vous dirai pas » que les persécuteurs de Thomas » lui déchirent avec fureur son » saint habit, qu'ils le revêtent » par force, de l'habit pompeux du » siécle, puisqu'il se regarde alors » comme J. C. couvert de pourpre » par ignominie ; je ne vous dirai » pas qu'ils le contraignent de re» ster avec ses parens dans sa mai-

» ſon, puiſqu'il s'imagine alors » être comme le Sauveur parmi les » Juifs ; je ne vous dirai pas qu'ir- » rités de ſa conſtance, ils le met- » tent dans une priſon, puiſqu'elle » devient pour lui une délicieuſe » ſolitude ; je ne vous parlerai pas » non plus de mille cruautez qu'on » exerce ſur ſa perſonne, mais je » vous dirai, en frémiſſant, que » ſes barbares freres firent entrer » dans ſa priſon une Courtiſanne » pour le ſéduire.

» O Ciel ! ô terre ! *s'écrie icy l'O-* » *rateur*, pourra-t-on ſe le perſua- » der ? Les Enfans de Jacob furent » conſternés à l'occaſion de Dina » leur ſœur qui avoit été inſultée, » & je vois les Enfans de Landul- » phe, s'unir enſemble pour expo- » ſer au naufrage, la pudeur de » leur frere, mais ce frere intrépide » fait voir autant de courage que de » vertu. Armé d'un tiſon ardent, il chaſſa cette infâme, comme l'An- ge armé d'un glaive flamboyant fit ſortir le Démon du Paradis Terre-

ſtre. . . . Triomphe mille fois plus glorieux que celui des Joſeph, des Suzanne, & de Judith. Thomas au milieu des chaînes ne peut vaincre par la fuite, il repouſſe un feu par un autre. . . .

Notre Saint mépriſe toutes les diſtinctions, il refuſe les Evêchez qu'on lui preſente. Il faut même le contraindre pour prendre le degré de Docteur, il ne l'accepte que par obéiſſance. Mais le voici qui pour obéir, va ſacrifier juſqu'au peu de ſanté & de force qui lui reſtent.

Gregoire X. lui ordonne de ſe rendre au Concile de Lyon, il obéit & ſe met en chemin. Mais une maladie l'arrête au Monaſtere de Foſſe neuve, où il meurt d'amour pour ſon Dieu, en expliquant le Livre du divin amour, le Cantique des Cantiques.

Heureux d'avoir ainſi fini ſes jours après les avoir employés à travailler pour lui-même, & pour les autres, à obſerver la Loi & à

l'expliquer aux Peuples, à être fidéle, & à porter les autres à le devenir! C'est-là ce que Dieu demande de l'homme qui veut être grand dans le Ciel: *Qui fecerit & docuerit, hic magnus vocabitur in Regno Cœlorum.* Math. 5. Jugez par-là, mes freres, à quel degré de gloire notre Saint est élevé dans le Ciel, mais travaillez comme lui à mériter cette gloire. C'est ce que je vous souhaite, *&c.*

Le sixiéme & dernier Discours, qui est sur le sort du pécheur au jour du Jugement, a pour Texte ces paroles de S. Luc, Chap. 21. *Tunc videbunt Filium-Hominis venientem in nube, cum potestate magnâ & majestate.* » Alors ils verront » le Fils-de-l'Homme venir sur » une nuée, avec une grande puis- » sance & une grande majesté.

Les Pécheurs, *dit l'Orateur Evangelique*, ne redouteront rien tant que de voir ainsi leur Juge dans l'appareil terrible où il se presentera devant eux, mais ils ne

pourront ſe dérober à cette vûë, *tunc videbunt.* Ils le verront avec tout l'éclat de ſa Majeſté, & la foudre à la main, condamner au ſupplice du feu, ceux qui auront été rebelles à ſa Loi, & les y condamner pour jamais, ſans qu'ils puiſſent eſperer aucune miſericorde, *tunc videbunt.*

» Tous les hommes ſe trouve-
» ront devant ce Souverain Juge;
» vous & moi y feront preſens; ou
» pour être condamnés ou pour
» être abſous; ni rang, ni qualité,
» ne ſerviront de prétexte à qui
» que ce ſoit; il faudra que tous
» les hommes y comparoiſſent; ils
» ſortiront pour cela de leurs tom-
» beaux, ils ranimeront leurs cada-
» vres, juſques-là la proye des vers,
» ils ſe revêtiront d'une chair aupa-
» ravant reduits en pouſſiere, & re-
» prendront tout ce qu'ils auront
» laiſſé ſous l'Empire de la mort.

O ſort affreux! qu'il faille un jour obéir, à l'ordre menaçant d'une Trompette formidable qui ré-

veillera tous ceux qui dorment dans le silence du sépulchre, & se rendre dans une vallée pleine de consternations, où seront tant de coupables! Jour affreux où toute la Nature sera déconcertée, le Soleil éclipsé, la Lune couverte de sang; les Etoiles sans lumiere, la Terre ébranlée jusques dans ses fondemens, la mer écumante, l'air rempli de tonnerres, & toute la Terre reduite en cendre. » Quel » spectacle horrible! Le tragique » évenement de deux Villes infâ- » mes consumées par le feu du Ciel, » les playes dont Moyse frappa » toute l'Egypte, les eaux qui sub- » mergerent les troupes de Pha- » raon, ni cette grêle de pierres » dont cinq Rois essuyerent les » coups, ne sont pas comparables » à ce bouleversement qui paroîtra » alors dans l'air & dans les Cieux.

Mais ce qui fera la plus grande désolation du pécheur, ce sera d'abord la révélation de tous ses crimes, & ensuite la punition ter-

rible dont ils seront suivis ; le pécheur couvert de confusion, en voyant ses crimes dévoilés à la face de tous les hommes, le pécheur livré au desespoir à la vûë des tourmens horribles où il se verra condamné. Voilà en substance tout le sujet du dernier Discours.

Quelques personnes ont cru que ces Discours étoient du Pere *la Place* Dominiquain, mais ils sont d'un autre Religieux du même Ordre.



MEDICAL ESSAYS , AND Obſervations , riviſed and Published by a Society in Edinburgh. Printed by T. and W. Ruddimans , *&c.*

C'eſt-à-dire : *Eſſays de Medecine, & Obſervations , revûës & publiées par une Societé à Edinbourg* , &c. Vol. ſecond. 1734. *in*-8°.

NOUS avons donné dans le Journal dernier , non ſeulement une idée générale de ce ſecond Volume des Eſſays de Medecine d'Edinbourg , mais un détail des articles 2 & 5 du même Volume. Il nous reſte , pour faire mieux connoître l'Ouvrage , à rendre compte de quelques autres articles, qui ne ſont pas moins conſiderables.

Le ſang humain eſt une des liqueurs du corps , qu'il importe le plus d'examiner ; c'eſt de la bonne ou de la mauvaiſe conſtitution de ce fluide , que dépend la ſanté ou

la

la maladie. Les recherches que l'on fait sur sa nature, sur ses principes, sur sa pesanteur comparée à celle des liqueurs ordinaires, & sur la configuration des differentes parties de sa masse, interessent tous les Medecins. Pour bien connoître le sang, il faut le considerer dans l'état où il se trouve pendant la santé, & dans celui où il se trouve pendant la maladie.

Tel est le sujet de l'article 7 de ce Volume. C'est un Essay sur l'Analyse du sang humain, communiqué à la nouvelle Societé d'Edinbourg, par le Docteur G. Martin Medecin à S. André.

Le sçavant Auteur entre sur cette matiere dans un grand détail. Non seulement il fait la revûë de ce qui a été dit jusqu'à present de plus raisonnable sur l'analyse du sang humain, mais il ajoûte encore des experiences qui lui sont propres, & qui tendent à faire connoître, de plus en plus, la structure intime des parties de ce fluide.

Il examine d'abord, ſi le ſang eſt une liqueur hétérogéne. Il expoſe enſuite le ſentiment des anciens, ſur la compoſition de ce fluide. Delà il paſſe à l'analyſe chymique du ſang. Les Chymiſtes, dit-il, en tirent par le feu, du *Phlegme*, de l'*Huile*, du *Sel*, & de la *terre*, qu'ils nous donnent pour les vrais principes du ſang.

Mais lorſque l'on examine ces experiences ſans préjugé, tout ce que l'on en peut conclure, pourſuit-il, c'eſt que le ſang, ſoûmis à l'action du feu, avec telles ou telles circonſtances, eſt capable de fournir des matieres differentes entr'elles. Il ne s'enſuit pas cependant de-là que ces matieres ayent jamais exiſté dans l'animal vivant, ſous la forme où elles paroiſſent lorſqu'on les a retirées par l'action du feu. Le *phlegme*, il eſt vrai, ſe manifeſte de lui-même, dans le ſang indépendamment du feu. On en peut dire autant de l'*huile*. La langue y découvre auſſi des parties ſalines, &

il y a tout lieu de croire qu'il contient des parties terrestres. La machine du vuide nous y démontre aussi de l'air, ce que ne font pas les analyses chymiques ordinaires.

» Cependant, *dit l'Auteur*, tous » ces principes, ainsi qu'on les ap» pelle communément, ne peu» vent ni exister dans le sang, ni en » faire la composition, au sens que » l'entendent les Chymistes. Les » parties d'air n'exercent jamais » leur force élastique dans l'état de » santé, & les *huiles fétides*, soit » *fixes*, soit *volatiles*, de même » que les *sels alkalis*, sont entiere» ment les effets de l'operation du » feu, & d'un degré de chaleur qui » ne se rencontre jamais dans le » corps de l'animal.

Telles sont les reflexions de M. Martin, au sujet de l'analyse chimique du sang; nous remarquerons là dessus, qu'encore qu'il soit vrai, ainsi qu'en conviennent les vrais Chymistes, que cette voye ne suffise pas seule, pour donner une

juste idée de l'état naturel du fluide dont il s'agit, cependant c'est un moyen qui a des avantages qu'on ne rencontre point dans les autres manieres d'analyser le sang. Les substances qu'on en retire sont certainement les mêmes qui y étoient avant sa décomposition. Le feu, à la vérité, en a déguisé plusieurs, en se mêlant avec elles; il en a décomposé d'autres; & en nous en presentant quelques-unes réunies qui ne l'étoient point, il les a renduës sensibles, mais il n'en a fait aucune.

Le Chymiste sçait d'ailleurs à quoi s'en tenir sur les déguisemens que le feu apporte dans les substances. Il connoît par l'état où ces substances sont après l'analyse, ce qu'elles ont dû être avant leur décompositions. L'ordre même qu'elles gardent en sortant, soit dans la distillation, soit dans la rectification, lui fournit des lumieres qui le conduisent surement à cette connoissance.

C'eſt ainſi qu'un des plus grands Chymiſtes de nos jours a fait voir (Mem. de l'Académie Royale des Scien. an. 1719.) que le different degré de volatilité des ſels urineux, que l'on tire des matieres animales par le ſecours du feu, étoit une preuve certaine non ſeulement que ces matieres contenoient avant l'analyſe, un acide, mais encore que cet acide ſe trouvoit joint avec les ſels volatils, & formoit avec eux, un ſel ammoniac naturel.

Ce n'eſt point ici le lieu d'examiner ſi des ſubſtances auſſi differentes entr'elles que celles-là, peuvent reſter confonduës dans une liqueur ſans y produire aucun effet. Nous n'avons fait la remarque précedente que pour inſinuer que la Chymie peut fournir beaucoup de lumiere ſur la compoſition naturelle du ſang. Il eſt vrai qu'elle ne ſuffit pas ſeule ; mais ſi accorder tout à la Chymie, eſt un excès, il ſemble que rejetter entierement

les analyſes chymiques, en ſoit une autre. Il y a ſans doute un milieu à garder là-deſſus.

Après avoir examiné le ſentiment des Chymiſtes. L'Auteur paſſe à celui des Cartéſiens, qui admettent, dit-il, dans l'animal des operations bien extraordinaires. Ils ſe ſervent à tout propos, de leurs differens élémens, & l'on diroit à les entendre, qu'ils ont vû les *Spheres*, les *Cubes*, les *Priſmes*, les *Pyramides*, les *Parallélipipedes*, &c. qu'ils ſuppoſent circuler dans la maſſe du ſang; on diroit que ces divers atômes, ſoûmis à leur imagination, ont l'intelligence de ſuivre les loix qu'ils leur impoſent, & de ſe filtrer pour cela par les vaiſſeaux dont les orifices ſont de figure ronde, quarrée, ovale, triangulaire, oblongue, ou de telle autre qu'il plaît à ces Philoſophes d'imaginer.

Il eſt cependant démontré que les vaiſſeaux du corps de l'animal, affectent toûjours une figure ronde: & pour ce qui concerne la maſſe du

ſang, dont il eſt ici plus particulierement queſtion ; ſi on l'examine avec ſoin, & par le ſecours des meilleurs Microſcopes, on n'y découvre aucune de ces parties que *Deſcartes* & ſes Sectateurs y ſuppoſent : mais ſeulement des globules qui nagent dans une liqueur tranſparente.

Le ſang eſt composé de globules de differens genres. Les plus conſiderables de ces globules, ſont ceux qui lui communiquent la couleur rouge. La groſſeur en eſt limitée. Elle eſt la même dans les differentes parties d'un même animal ; la même encore dans le bœuf, dans le mouton, dans le lapin, *&c.*

Ces globules ſont ceux que l'Auteur après *Leeuwenhoek*, appelle les globules du premier genre. Il eſt facile de les appercevoir. Il ne faut, pour cela, que des Microſcopes ordinaires. Il n'eſt pas donné à tous, de voir que ces globules du premier genre, ſont formés par ſix autres globules plus petits. *Bohn*,

Bernouilli, *Keil*, & plusieurs autres ont regardé les globules du sang, comme des portions d'air enveloppées dans une matiere visqueuse, & cela parce qu'ils ont vû ces globules s'allonger en passant par des vaisseaux dont le diamétre étoit moindre que le leur & reprendre ensuite leur forme ronde, lorsque de ces vaisseaux étroits, ils passoient dans des vaisseaux plus larges.

Leeuwenhoek assure, au contraire, avoir vû quelquefois, les globules du premier genre, se briser, & se diviser en six autres globules qu'il appelle du second genre, & d'autres fois il a été assez heureux, pour voir six de ces globules du second genre, se réunir pour en former un du premier. Ce curieux observateur des infiniment-petits, continue l'Auteur, n'en est pas resté là. Il a découvert dans le chyle & dans le sang, un grand nombre de parties six fois plus petites que les globules du second genre, & par

conſequent, ſelon lui, 36 fois moindre que ceux du premier. Il les appelle les globules du troiſiéme genre. Six de ces derniers réunis enſemble forment un globule du ſecond genre.

Les globules du troiſiéme genre, dit l'Auteur, ſont parfaitement tranſparens, d'où il ſuit qu'on ne peut les diſtinguer les uns des autres. *Leeuwenhoek* ſoûtient cependant, qu'il y a dans l'animal, des vaiſſeaux dont la petiteſſe eſt telle qu'aucun des globules ci-deſſus mentionnés, n'y peut paſſer; de ſorte qu'il faut neceſſairement ſuppoſer des claſſes inférieures de ces globules, qui conſtitueront ceux du quatriéme, du cinquiéme, du ſixiéme genre, &c. Il a vû de ces vaiſſeaux dont le diamétre étoit plus petit que la huitiéme partie du diamétre d'un globule du premier genre, de ſorte que les parties qui y paſſent doivent être plus de 500 fois plus petites que ces globules rouges. En pouſſant plus loin ſes

obſervations, il a découvert d'autres globules dont le diamétre étoit moindre que la dixiéme partie d'un globule du premier genre, & qui par conſéquent, ne pouvoient admettre que des parties 1000 fois plus petites que ces mêmes globules.

On demandera, peut-être, ce que devient ici cette partie fibreuſe du ſang, que *Malpighi* & pluſieurs autres grands hommes ont regardée comme eſſentielle à ce fluide. L'Auteur répond qu'on ne trouve aucun veſtige de cette partie fibreuſe du ſang, dans l'état naturel; il ajoûte qu'elle ne pourroit que nuire à la circulation, ſi elle ſe trouvoit confondue avec le ſang dans les vaiſſeaux de l'animal, & il conclud que dans le ſang épanché elle doit ſe former par la réunion de ſes parties viſqueuſes.

Il examine enſuite ce que c'eſt que temperament, & quelle en eſt la difference. Il faut voir dans l'article même ce qu'il en dit. Puis il

revient à l'analyse chymique pour déterminer, par ce moyen, la proportion que gardent entr'eux, les principes du sang. Il établit cette proportion sur l'experience de *Boyle*, pour le détail de laquelle nous renvoyons au Livre. Nous remarquerons seulement que de 10 *onces*, 1 *gros*, 13 *grains* de sang humain, ou ce qui revient au même, de 4873 *grains* de sang, en évaluant le *gros* à 60 *grains*, distillés par un feu très-lent, jusqu'à siccite, il s'est perdu 266 *grains* de matiere; Que dans la distillation du residu par un feu plus fort, la perte s'est montée à 427 *grains*; & qu'enfin la *Tête-morte* restante des deux premieres distillations, & qui étoit du poids de 372 *grains*, ayant été calcinée à feu ouvert & lessivée, a donné 18 *grains* de sel fixe, & 26 *grains* de terre : les 328 *grains* qui manquent, ont été dissipés par l'action du feu. Le total des parties perduës, se monte donc à 1021 *grains*, qui font 2 *onces*, 1 *gros* & 1 ;

L'Auteur détermine par la voye de l'analogie, combien parmi ces parties perduës, il pouvoit y avoir de grains de *phlegme*, d'*huile*, de *sel*, de *terre* & d'*air*. Il finit par une remarque très-vraye, sçavoir, que la plûpart de ces principes, peuvent être convertis les uns dans les autres, ou réduits à des substances plus simples, ce qui doit apporter du changement dans la proportion ci-dessus. L'on sçait en effet que les huiles animales, se changent présque entierement en sel volatil, par des rectifications réiterées, en sorte qu'une livre de cette huile se reduit enfin à environ une once, ce qui fait alors ce qu'on appelle l'huile animale de *Dippel* si vantée pour les affections spasmodiques.

Après avoir déterminé quelle est, à peu-près, la proportion des principes du sang, l'Auteur recherche quelle est celle des globules de differens genres.

Dans le sang tiré de ses vaisseaux,

& ſuffiſamment refroidi, la quantité de ſéroſité ſe trouve ordinairement à peu-près égale à celle de la partie coagulée; & M. Jurin Sécrétaire de la Societé Royale de Londres, ſuppoſe que les interſtices que laiſſent entr'eux, les globules qui forment cette partie coagulée du ſang épanché, ſont à peu-près égaux aux globules mêmes.

Après pluſieurs autres diſcuſſions que nous paſſons en faveur de la brieveté, on examine quelle eſt *la denſité de la maſſe du ſang*, c'eſt-à-dire quelle eſt la peſanteur ſpécifique de ce fluide en général, & de chaque genre de globules en particulier. Le célébre *Boyle* eſt le premier qui ait tenté de déterminer la peſanteur du ſang, en la comparant à celle de l'eau. Il avoit trouvé par ſes recherches que la peſanteur de ce liquide, étoit à la peſanteur de l'eau, comme 1041 eſt à 1000; mais ſes experiences n'ayant pas été exécutées avec toute l'attention néceſſaire, il recommande aux Phyſiciens de les vérifier.

L'Auteur, par le moyen de celles qu'il a faites sur cette matiere, a découvert que la pesanteur du sang, est à la pesanteur de l'eau de pluye, comme 1056 ou 1057 est à 1000.

Mais comme l'on remarque dans le sang, des differences sensibles, selon les divers états où il se trouve, & que les experiences que l'on fait pour en reconnoître la densité, se font toûjours sur du sang à l'air, ce qui doit y apporter du changement, l'Auteur examine quelle doit être la pesanteur du sang encore contenu dans les vaisseaux de l'animal vivant.

Il reçoit, pour cet effet, dans une bouteille plongée dans l'eau, une certaine quantité de sang, sortant des vaisseaux d'un homme sain, & il met dans l'eau un Thermométre, dont la liqueur monte de quelques degrez. Laissant ensuite réfroidir le sang, il le trouve condensé d'une cent trente-cinquiéme partie; d'où il conclud que la

densité du sang encore contenu dans les vaisseaux d'un animal vivant, est à la densité du sang reduit à la temperature de l'air comme 134 est à 135. Mais comme l'Aréométre dont il se sert pour cette experience, souffre quelque dilatation par la chaleur que lui communique le sang, il a égard à ce changement quelque insensible qu'il soit, & il trouve que la densité du sang contenu dans ses vaisseaux, est à celle du sang reduit à la temperature de l'air, en raison composée de 134 à 135 & de 399 à 400 ou environ comme 99 à 100.

L'Auteur détermine de même quelle est la densité des globules de differens genres. Il passe de là aux diamétres, grandeurs, & pesanteurs, *&c.* de ces mêmes globules. Nous renvoyons là-dessus au Livre même.

L'article 12 de ce Recueil contient une Observation singuliere, communiquée à la Societé par M *Jamieson* Chirurgien à *Kelso* voici.

& *coronale*. Les symptô
compagnent ordinaire
playes de tête, suivire
cet accident. La malade
saignée par M. *Jamitson*
en même tems appeller
tation tous les Medecin
Chirurgiens du lieu. Ils
tous qu'il falloit au plût
la malade. L'endroit
avoit porté, étoit enfon
foncement avoit envir
d'étenduë. On trouva l
d'os qui étoient déprim
rement détachées des p
nes. On fut obligé de l
& de laisser, par cons

qui étoit néceſſaire en pareil cas, & au bout de trois mois la malade fut parfaitement guerie. Il avoit non ſeulement eu la précaution, dès les premiers jours du traitement, de contenir l'appareil par le moyen d'une plaque de plomb, ainſi qu'on le pratique ordinairement dans ces cas, mais toûjours dirigé par l'avis des Medecins, il avoit encore prudemment conſeillé à la malade, de porter ſur la partie, cette même plaque, longtems après ſa guériſon, afin de ſuppléer, par ce moyen, au défaut de l'os. Elle ſuivit ce ſage conſeil pendant deux mois, & ſe croyant alors hors de danger, elle le négligea pendant 7 autres mois, qu'elle continua à ſe bien porter. Mais après ce tems-là, elle fut attaquée d'une toux convulſive, qui étoit alors épidémique à *Kelſo*, ſa toux fut ſi violente pendant une nuit, que la cicatrice de ſon ancienne playe à la tête, fut déchirée, & une portion du cerveau, forjettée à

cerveau. Il nettoya la playe
pensa à l'ordinaire, & contint
pareil en y appliquant comm
paravant, une plaque de plo
pour éviter une plus grande f
de la substance du cerveau.

Les symptômes qui suivirer
terrible accident, furent une e
re paralysie des extrémitez. La
lade conserva cependant l'usag
la parole, & de la raison, mais
inclinoit à l'assoupissement.
poulx étoit petit, & languiss
Elle avoit des foiblesses, & une
continence d'urine. Elle vécut
pendant 4 jours, & mourut le
quiéme. Ses parens ne voulu

étonnant, que la toux, lorſqu'elle eſt portée à un certain degré, occaſionne de grandes douleurs de tête, puiſque le cerveau eſt alors pouſſé avec tant de force contre les parois de la boëte oſſeuſe qui le renferme. La ſeconde, & c'eſt un avis pour les Chirurgiens, que lorſque dans une playe de tête, il y a eu de grandes pieces d'os emportées, il faut toûjours y ſuppléer, en faiſant porter long-tems, au malade, quelque choſe qui mette non ſeulement l'endroit de la playe à couvert des coups exterieurs, mais qui puiſſe encore s'oppoſer à l'impulſion du cerveau.

L'article intitulé, *Expoſition des découvertes les plus remarquables, faites ou propoſées en Medecine, depuis le commencement de l'année* 1732. contient pluſieurs obſervations importantes. La ſuivante eſt ſur-tout digne d'attention. On y propoſe le Quinquina comme un ſpécifique contre la gangrene provenant de cauſe interne. Le nombre

de guériſons operées en Angleterre, par le moyen de ce remede, ne laiſſe preſque aucun ſujet de douter de ſon efficacité pour guerir cette redoutable maladie.

Meſſieurs *Douglas*, *Rushworth*, *Amyand* & *Shipton*, ont aſſuré par des Mémoires preſentés à la Societé Royale de Londres, qu'ils s'en ſont ſervis avec beaucoup de ſuccès dans pluſieurs cas. Meſſieurs *Rushworth* & *Amyand* en bornent l'uſage à la gangrene qui vient de cauſe interne, & le premier penſe même qu'il ne convient pas également dans tous les cas de cette eſpece, mais ſeulement lorſqu'il y a intermiſſion dans la fiévre qui accompagne ordinairement cette maladie. M. *Douglas* ſemble croire qu'il peut être mis en uſage dans toute ſorte de mortifications. Les uns & les autres le donnent en ſubſtance, à la doſe d'un demi-gros, qu'ils réiterent de quatre en quatre heures, M. *Shipton* en a augmenté la doſe jusqu'à deux ſcrupules de

plus, & en a fait continuer l'usage, tant que la fievre a subsisté. On pourra voir encore là-dessus les transactions Philosophiques.

Après cette observation, en vient une de M. *Kramer* sur le Simarouba, dans laquelle il assure que le Simarouba n'a pas plus de vertu pour la guérison de la dyssenterie que la simple décoction du millet ordinaire, ainsi le Simarouba que M. de *Jussieu* vante comme un spécifique contre la dyssenterie, & qu'il croît être le Macer des Anciens, n'a pas encore, selon les apparences, fait fortune chez nos voisins, non plus qu'ici, puisque nonobstant le témoignage de ce Docteur, M. *Cramer* assure qu'on peut attendre de la décoction du Millet ordinaire, pour la guérison de la dyssenterie, le même effet que de ce prétendu Macer des anciens.

On rend compte dans le même article & en peu de mots, des Observations, & des experiences du

célébre M. *Petit* le Medecin , ſur la couleur , la conſiſtance , la meſure, la peſanteur , *&c.* de l'humeur cryſtalline de l'œil , & de ſa capſule. Ce ſçavant Académicien démontre que le Cryſtallin eſt un aſſemblage de lames concentriques. Il en a toûjours trouvé la capſule tranſparente , & il nie qu'il y ait aucune connexion entre le cryſtallin , & cette capſule , ou qu'il y ait aucun vaiſſeau qui paſſe de l'un à l'autre. Il dit enfin que le cryſtallin ſe nourrit en abſorbant la lymphe qui ſe trouve entre lui , & la membrane qui lui ſert d'enveloppe. Ce ſentiment , qui eſt celui des anciens, eſt confirmé par la diſſection. Il ne faut que des yeux pour s'aſſurer que le corps du cryſtallin ne tient à rien dans ſa capſule. *Hovius* , *Rhuiſch* , & la plûpart des modernes , ſoûtiennent , il eſt vrai , un ſentiment contraire ; mais n'ont-ils point pris pour vaiſſeau du cryſtallin , ce qui n'en avoit que l'apparence , ou ce qui peut-être , n'étoit autre choſe

que des portions de la couche exterieure de cette humeur, laquelle couche eſt mucilagineuſe, & filante ? Nous en laiſſons la déciſion aux Connoiſſeurs.

ELOGE HISTORIQUE DE Feu M. Jean le Clerc, Profeſſeur en Philoſophie & en Hiſtoire Eccleſiaſtique parmi les Remontrans. Tiré de la Bibliothéque raiſonnée, mais revû & corrigé. Avec une Préface de l'Auteur. A Amſterdam, chez J *Wetſtein* & G. *Smith*. 1736. vol. *in*-12. pp. 144. ſans la Préface.

TOUJOURS diſpoſés à honorer la mémoire des Hommes Illuſtres, nous nous eſtimerions heureux ſi à la mort de chaque Sçavant de quelque reputation, il nous tomboit entre les mains des Mémoires ſemblables à l'Eloge dont nous nous propoſons de rendre compte. Nous n'aurions garde de manquer d'en faire uſage, & le

Public, ſans doute, nous ſçauroit gré de notre attention. Mais nous le prions de conſiderer que ſi cette partie de l'Hiſtoire Litteraire n'enrichit pas notre Journal autant que nous le ſouhaiterions, cette eſpece de diſette nous doit être bien moins imputée, qu'aux perſonnes, qui inſtruites de ce qui regarde la Vie & les Ouvrages des Gens de Lettres dont nous voudrions parler après leur mort, négligent de nous en donner les connoiſſances néceſſaires.

Cet Eloge de M. *le Clerc* avoit paru dans le Tome XVI. Part. 2. de la *Bibliothéque raiſonnée*; Ouvrage périodique que débitent *Wetſtein* & *Smith* à Amſterdam, & pour en rendre la lecture plus commune, les amis de ce Sçavant ont engagé les Libraires à en détacher cet article, & à l'imprimer ſéparément. Leur zéle les a portés peut-être à en agir ainſi, depuis qu'ils ont vû que l'Oraiſon Funébre de M. *le Clerc*, prononcée en Latin au

mois

mois de Fevrier dernier par M. *Jean-Jacques Wetstein*, son Successeur, quoique mise sous la Presse, ne paroîtroit pas imprimée, pour des raisons que nous ignorons.

Dans la Préface qu'on trouve à la tête de ce Volume, l'Auteur a crû devoir s'étendre au long sur un point dont il n'avoit pas jugé à propos de parler dans la *Bibliothéque raisonnée*. C'est la dispute de M. *le Clerc* avec M. *Bayle* au sujet des *Manichéens* & des *Natures plastiques*. Après avoir donné en gros l'Histoire de ce démêlé qui fit grand bruit dans son tems, & où la Religion étoit si fort interessée, par rapport à ses premiers principes, il prend avec justice le parti de M. *le Clerc*, & donne des sentimens de M. *Bayle* une idée qui n'est rien moins qu'avantageuse.

A l'égard de l'Eloge qui doit faire le sujet de cet Extrait, voici de quelle maniere le Journaliste le commence.

» Nous rendons, *dit-il*, à la

» mémoire de M. le Clerc ce qui
» lui eſt dû, & ce que nous croyons
» que le Public attend de nous. La
» haute reputation qu'il s'eſt juſte-
» ment acquiſe dans la Republique
» des Lettres ; les ſervices qu'il lui
» a rendus, par quantité d'Ouvra-
» ges de differente nature ; la fonc-
» tion de Journaliſte en particu-
» lier, qu'il a ſi long-tems ſoûtenuë
» au milieu de tant d'autres occu-
» pations plus conſiderables ; le
» choix qu'il fit de bonne heure
» d'*Amſterdam*, pour y fixer ſa de-
» meure, & la conſtance avec la-
» quelle il s'y eſt tenu, ſans ſe laiſ-
» ſer jamais tenter par les avantages
» qu'il auroit pû trouver dans un
» changement de poſte ; tout de-
» mande que les Auteurs d'un
» Journal, qui s'imprime dans cet-
» te même Ville, jettent quelques
» fleurs ſur le tombeau d'un Sça-
» vant, qui lui a fait tant d'hon-
» neur, & en même tems, nous
» oſons le dire, à ſon ſiécle. Qu'on
» ne craigne pas pourtant, que je

» prenne ici le ton de Panégyriste.
» Cela n'est ni de mon honneur ni
» capable à mon avis de bien pro-
» duire l'effet que je me propose.
» Je veux loüer l'illustre défunt,
» parce que je le crois très-loüable;
» mais les loüanges naîtront d'el-
» les-mêmes des faits que j'expose-
» rai tout simplement. Bien loin
» de donner dans aucune exagera-
» tion, je me souviendrai toûjours
» qu'il n'y a rien en ce monde de
» parfait, & que les plus grands
» Hommes sont toûjours hommes.

Après cet exorde, on entre en matiere en marquant le tems de la naissance de M. le Clerc, avec un court exposé de sa Généalogie.

Jean le Clerc naquit à Genêve le 19 Mars, vieux stile, de l'année 1657. Sa famille originaire de *Beauvais* en Picardie, s'étoit retirée & établie à Genêve vers la fin du seiziéme siécle. Il étoit fils d'*Etienne le Clerc*, Docteur en Medecine, Professeur en Langue Gréque, & Conseiller de la Republique, & il

eut pour frere aîné *Daniel le Clerc*; connu principalement dans la République des Lettres par son excellente *Histoire de la Medecine*. Aidé des soins assidus d'un pere habile, il fit dans le cours de ses premieres études au Collége de Genéve des progrès qui le distinguerent du reste de ses Compagnons, & à l'âge de seize ans, en 1673. il commença à étudier en Philosophie sous M. *Robert Choüet*, qui rappellé de *Saumur* dans sa patrie, fut le premier qui introduisit à Genéve la Philosophie de *Descartes*. Malgré une maladie considerable qui altera sa santé pour long-tems, mais dont il se retablit à la fin quoiqu'avec peine, il ne laissa pas de soûtenir sous le même Professeur des Théses de Physique sur l'*essence de la matiere*.

Au sortir des études de Philosophie il employa une année à s'affermir dans les Humanitez & à apprendre les principes de la Langue Hebraïque, sous *Jacques Gallatin*,

Miniſtre & ſon oncle maternel.
» Depuis ce tems-là, *dit ſon Hiſto-*
» *rien*, il ne ceſſa de lire continuel-
» lement tous les Livres qui ſe rap-
» portoient aux connoiſſances dont
» il avoit fait le fond de ſes études,
» ſçavoir les *Belles-Lettres*, la *Phi-*
» *loſophie* & la *Théologie*, avec leurs
» dépendances. Il ſe fit au travail
» par l'habitude : il acquit une très-
» grande facilité de lire & d'écrire
» aſſiduëment. A quoi ſe joignit
» une ſanté ſi ferme, depuis la ma-
» ladie dont j'ai parlé, que juſqu'à
» une grande vieilleſſe, il n'eut
» que très rarement quelques in-
» commoditez & fort légéres.

Ayant étudié deux ans la Théologie à Genéve, & ayant pris pendant ce tems-là les premieres impreſſions qui lui firent embraſſer ouvertement dans la ſuite le parti des *Remontrans* ou de l'*Armenianiſme*, le jeune le Clerc alla à *Grenoble* en 1678. Il demeura dans cette Ville environ un an dans la maiſon de M. *Sarazin de la Pierre*, en qua-

lité de Précepteur de son fils aî-né. Il retourna ensuite à *Genève* où il fut reçu *Ministre*; après quoi ayant fait un nouveau voyage à *Grenoble*, & les Oeuvres d'*Etienne de Courcelles*, Professeur des *Remontrans* en Hollande, & son grand oncle maternel, lui étant tombées entre les mains, » la lec-» ture qu'il en fit, *dit l'Historien*, » le tira des doutes qu'il avoit déja » conçus sur les matieres contro-» versées entre les *Remontrans* & les » autres *Protestans*. Il fut convaincu, » *ajoûte-t-on*, que les opinions des » premiers étoient mieux fondées, » & il pensa sérieusement à aban-» donner & la France & sa propre » patrie, où il voyoit les sentimens » contraires établis & soûtenus » avec chaleur, « suivant la formule *du Consensus*, introduit à l'instigation des Théologiens Suisses, & qu'il falloit alors signer pour exercer le Ministere.

M. le Clerc partit donc de Grenoble avec son Eleve sur la fin de

1680. pour aller à Saumur, à dessein de s'y perfectionner dans la Langue Françoise, & ce fut là qu'il mit au jour le premier Ouvrage de sa composition. Il est intitulé: *Liberii* de Sancto Amore *Epistolæ Théologicæ, in quibus varii Scholasticorum errores castigantur* Irenopoli, *Typis Philalethianis.* Quoique ce Livre porte pour date l'année 1679 & qu'ayant paru sans nom d'Auteur, il ait été attribué à differentes personnes, le Panégyriste assure qu'il sçait de science certaine que le *Liberius de sancto Amore*, n'est autre que M. *le Clerc.*

Nous ne dirons rien des voyages que fit ce Sçavant à Paris & à Londres, non plus que de son retour à Grenoble & à Genéve, pour venir plus promptement à son établissement en Hollande.

En Automne 1683. qu'ayant dit adieu pour toûjours à sa famille, il retourna à Amsterdam, pour y fixer son séjour, & l'année suivante 1684. la Societé des *Remontrans* l'établit

Professeur en Philosophie, en Belles-Lettres, & en Langue Hébraïque. Depuis cette époque jusqu'en 1728. toutes les années de sa vie furent marquées successivement par des Ouvrages dont il enrichissoit le Public, presqu'en tout genre de Litterature, soit Sacrée, soit Profane.

Nous voudrions pouvoir suivre l'Auteur de l'Eloge dans le détail Chronologique qu'il en donne: mais le nombre en est si grand, que l'étenduë d'un simple Extrait ne nous permet pas de l'entreprendre; & nous sommes donc forcés de nous borner à quelques uns de ceux ou qui ont fait le plus de bruit, ou qui ont le plus contribué à la reputation de M. le Clerc, en renvoyant pour le reste au Livre même où l'on trouvera le motif, l'occasion, & souvent le sujet dévelopé de chacun de ces Ouvrages.

En 1685. M. le Clerc donna au Public un Ouvrage considerable sous le titre de *Sentimens de quel-*

*ques Théologiens de Hollande ſur l'*Hiſtoire Critique du Vieux Teſtament, *compoſée par le* Pere Richard-Simon *de l'Oratoire*; *où en remarquant les fautes de cet Auteur*, *on donne divers principes utiles pour l'intelligence de l'Ecriture Sainte*, in-8°. à Amſterdam, chez *Henry des Bordes.*

La Réponſe du Pere *Simon* à cet Ouvrage, ſous le nom du Prieur de *Bolleville* ne ſe fit pas long-tems attendre; & la replique de M. le Clerc ſuivit de près: car la premiere parut au commencement de 1686. & l'autre à la fin; celle-ci intitulée: *Défenſe des Sentimens*, &c. Le Pere Simon revint à la charge l'année ſuivante 1687. mais M. le Clerc lui laiſſa le plaiſir de parler le dernier; » il crut, *dit le Journa-* » *liſte*, en avoir aſſez dit, pour » abandonner au Public le juge- » ment d'une diſpute qui devenoit » de plus en plus déſagréable.

En 1686. il entreprit l'Ouvrage périodique ſi connu ſous le nom

de *Bibliothéque universelle & Historique*, & au sujet duquel nous croyons faire plaisir à nos Lecteurs de rapporter ici ce qui se trouve dans l'Eloge. » Monsieur le Clerc » s'étoit d'abord associé pour » un travail si pénible, *Jean Cor-* » *nand de la Crose*, dont il re- » voyoit les Extraits. Tout se trou- » voit d'abord pêle-mêle : chacun » des Journalistes donnoit ses Ex- » traits aux Imprimeurs, à mesure » qu'il les composoit. M. *Cornand* » que peu de gens sçavoient avoir » part à cette *Bibliothéque* Anonyme, » voulut se faire connoître, & à » l'insçu de M. *le Clerc* il mit au » bas de l'*Avertissement* du IVe To- » me, sur la derniere épreuve, le » nom de son associé & le sien : » depuis cela chacun fit pendant » quelque tems la moitié tout de » suite, sans que néanmoins on » apprit encore aux Lecteurs, en » quel endroit la part du premier » finissoit. Comme *Cornand* conti- » nuoit de plus en plus à ne pas sui-

» vre les avis de M. le Clerc, celui-
» ci jugea à propos dans le IXe To-
» me de distinguer exactement ce
» qui appartenoit à chacun. M. le
» Clerc fit seul le Xe Tome & en
» avertit. Tout le XI est de Cor-
» nand, qui mit à la tête avec son
» nom, une Epître Dédicatoire à
» la Princesse d'Orange, *Marie*,
» depuis Reine d'Angleterre : mais
» il ne travailla plus depuis à ce
» Journal. M. le Clerc composa
» seul le XII. Tome & les suivans
» jusqu'au XIX. inclusivement, ex-
» cepté le XIII. où il n'y a de lui
» que le 8 & le 15 article. La plus
» grande partie du Tome XX. &
» le reste jusqu'au XXV. inclusive-
» ment, où ce Journal finit, sont
» de M. *Bernard*, qui comme on
» sçait, publia depuis un grand
» nombre de Volumes sous le titre
» de *Republique des Lettres*, que
» M. Bayle avoit le premier donné
» à son Journal.

En 1691. année du mariage de M. le Clerc, qui épousa Mademoi-

selle *Marie Leti*, fille de *Gregorio Leti*; il parut une Edition du *Dictionnaire de Moréry* qu'il avoit revû & corrigé à la sollicitation des Libraires de *Hollande*. En 1698. il s'en fit en Hollande une troisiéme Edition, dans laquelle M. le Clerc profita des Remarques de M. Bayle, dont le *Dictionnaire Historique & Critique* venoit d'être imprimé pour la premiere fois, & il a soin d'avertir des endroits où il a cru que M. Bayle s'étoit trompé lui-même. Il se fit encore une quatriéme Edition du Moréri en 1702. par les soins de M. le Clerc, & depuis il ne s'est plus mêlé des autres Editions qui en ont paru pendant sa vie.

En 1693. commença à paroître le plus grand & le plus pénible Ouvrage de M. le Clerc, celui dit-on dans l'Eloge, qu'il avoit le plus à cœur, & auquel on peut dire qu'il a rapporté toutes ses études. C'est son *Commentaire sur l'Ancien Testament*, dont il publia le premier

Livre cette année, ſous ce titre : Geneſis, *ſive* Moſis *Prophetæ Liber primus*, *ex Tranſlatione* Johannis Clerici, *cum ejuſdem Paraphraſi perpetua*, *Commentario Philologico*, *Diſſertationibus Criticis quinque & Tabulis Chronologicis*. Le reſte du *Pentateuque* ſuivit.

En 1695. Ce ne fut qu'en 1708. qu'il donna le 2e Vol. de l'Ancien Teſtament, comprenant les *Livres Hiſtoriques* & tout l'Ouvrage en 4 Vol. *in-folio* n'a été achevé d'imprimer qu'en 1731. en 1696. M. *le Clerc* publia pour la premiere fois en 2 Volumes *in*-8°. chez les *Huguetans* Ars Critica, *in quâ ad ſtudia Linguarum*, Latinæ, Græcæ & Hebraïcæ, *via munitur*, *veterumque emendandorum*, *Spuriorum Scriptorum à Genuinis dignoſcendorum*, & *judicandi de eorum Libris ratio traditur*. Ouvrage qui au jugement de l'Auteur de l'Eloge, peut être regardé comme un des meilleurs de M. le Clerc, lequel y ajoûta un troiſiéme Volume en 1699. intitulé :

Joannis Clerici Epistolæ Criticæ & Ecclesiasticæ in quibus ostenditur usus Artis Criticæ, *cujus possunt haberi Volumen Tertium*, &c.

Cette même année 1699. il parut de lui sous un nom supposé, un Livre qui, lû avec avidité de tout le monde, lui attira dans la suite bien des querelles. C'est le *Parrhasiana*, ou *Pensées diverses sur des matieres de* Critiques, *d'*Histoire, *de* Morale *& de* Politique. *Avec la défense de divers Ouvrages de M. L. C. par* Théodore Parrhase, imprimé *in*-8°. à *Amsterdam*, chez Henri *Schelte*.

En 1702. sollicité de reprendre la Bibliothéque Universelle, il se resolut à y travailler de nouveau, mais sur un autre plan : c'est-à-dire en donnant indifferemment des extraits de Livres anciens & modernes, selon qu'ils lui tomberoient sous la main, & qu'il le jugeroit à propos. Il intitula ce nouveau Journal *Bibliothéque choisie*, y ajoûtant, *pour servir de suite à la Biblio-*

théque Universelle, *par* JEAN LE CLERC. Les premiers Tomes parurent en 1703. En 1714. il en changea encore le titre, & en lui donnant celui de *Bibliothéque ancienne & moderne*, pour servir de suite aux *Bibliothéques Universelle & Choisie* : il le continua jusqu'à l'année 1727.

En 1711. on imprima *Joannis Clerici Philosophiæ & Sanctæ Linguæ apud Remonstrantes Amstelodami Professoris*, Vita & Opera *ad annum* MCCXI. *Amici ejus Opusculum*, Philosophicis *Clerici* Operibus *subjiciendum*. » On disoit alors, » *remarque le Panégyriste*, que l'ami » qui est donné pour Auteur de cette » te Vie, l'avoit envoyée de Ge- » néve en Hollande, & que M. le » Clerc l'avoit revûë. Quand elle » seroit toute de lui, *ajoûte-t-il*, je » ne vois pas qu'on puisse le blamer » plus que d'autres Sçavans qui » sous leur propre nom ont écrit & » publié eux-même leur Vie. Ceux » qui aiment l'Histoire Litteraire,

» utile à divers égards, souhaite-
» roient que tout ce qu'il y a d'E-
» crivains célébres en fissent de mê-
» me. Cela épargneroit bien de la
» peine qu'on se donne pour ramas-
» ser de côté & d'autre les circon-
» stances particulieres de la Vie
» d'un Auteur, sans trouver sou-
» vent que peu de choses, & sans
» pouvoir jamais être aussi-bien &
» aussi surement instruit, que
» quand on l'est par l'Auteur mê-
» me. Quoiqu'il en soit, *continue-t-*
» *il*, comme la Vie de M. le Clerc
» a été imprimée sous ses yeux, on
» peut y faire fond comme s'il l'a-
» voit publiquement reconnuë. Je
» serois bien fâché pour moi que
» ce petit Livre nous manquât. Il
» m'a fourni des particularitez qu'il
» auroit fallu aller chercher bien
» loin, & dont plusieurs peut-être
» n'auroient été sçûës de personne.
» Le reste est tiré de ses Ouvrages
» & de ce que j'ai pû sçavoir d'ail-
» leurs.

Le dernier Ouvrage que M. le

Clerc ait donné lui-même au Public est l'*Histoire des Provinces unies des Pays-bas.* Il abandonna presque toutes ses autres occupations pour se livrer tout entierement à ce travail, & on vit paroître le premier Tome *in-folio*, en 1723. le second & le troisiéme qui achevoient l'*Histoire*, furent imprimés en 1728. Année fatale à la Republique des Lettres, puisque M. le Clerc, sans être encore enlevé du monde, fut entierement perdu pour elle.

Au mois de Mai, un jour qu'il faisoit leçon, il perdit tout à coup la parole. Elle lui revint bien-tôt après: mais la fievre le prit & quelques accès violens qu'il en eut, laisserent de fâcheuses & durables impressions. Sa mémoire s'affoiblit visiblement, & la diminution alla toûjours de plus en plus. Il survint en 1732. une attaque de paralysie sur la langue, telle qu'il ne pouvoit prononcer un seul mot distinctement, que par hazard & avec une extrême peine. Cette difficulté

augmenta à tel point qu'à la fin on ne ſçut plus ce qu'il vouloit dire ni ce qu'il conſervoit de connoiſſance. Il mourut le 8 Janvier de cette année 1736. ſur la fin de ſa ſoixante dix-neuviéme année, ſans laiſſer de poſterité; des cinq enfans qu'il eut de ſa femme, quatre étant morts dans l'enfance, & le cinquiéme nommé Gregoire n'ayant vécu que juſqu'à l'âge de huit ans.

Le Panégyriſte, après avoir dépeint M. le Clerc comme un homme aimable dans la Societé, & parlé du commerce de Lettres qu'il entretenoit avec la plûpart des Sçavans de l'Europe, s'attache à diſcuter en général le mérite de ſes Ouvrages, auſſi-bien que la juſtice qu'on doit lui rendre ou le tort qu'on doit lui donner dans les differentes diſputes Litteraires ou Théologiques qu'il eut à ſoûtenir, & termine ainſi ſon Eloge: » Si M. » le Clerc eut ſes foibleſſes comme » tous les hommes en ont, elles » ſont bien effacées par de belles &

» éminentes qualitez & de l'eſprit
» & du cœur. Le tems, bien loin
» de diminuer ſa reputation, ne
» ſera que l'augmenter. Je crois
» pouvoir le dire ſans être Prophé-
» te, & en ſuppoſant que la barba-
» rie ne vienne pas à gagner le deſ
» ſus. Après un changement de
» ſcéne, les haines perſonnelles
» n'ayant plus de lieu, la poſterité
» qui jugera avec plus de liberté
» d'eſprit & plus d'équité, rendra
» à la mémoire de M. le Clerc, &
» avec uſure, tout ce que des con-
» temporains injuſtes ont voulu
» enlever à lui-même de ſon vi-
» vant.



DISSERTATION SUR LA Rage, avec la méthode de s'en préserver & guerir, par Pierre de Sault, *Docteur en Medecine, Aggrégé au College de Medecine de Bordeaux.* A Paris, chez Jacques *Guerin*, Libraire & Imprimeur, Quai des Augustins. 1734. vol. *in*-12. pag. 1291.

QUOIQU'ON ne manque point de Traitez sur cette maladie, & qu'il y en ait un grand nombre d'excellens, au rang desquels on doit mettre celui de M. Hunault Medecin d'Angers, dont nous avons parlé dans le Journal vingt-cinquiéme de l'année 1715. l'Ouvrage que donne ici sur le même sujet, M. de Sault, ne laisse pas de mériter une attention particuliere, d'autant plus qu'il contient une méthode toute nouvelle pour préserver de la rage.

Ce qui a donné lieu à la Dissertation, est ce qui s'est passé en 1730.

& 1731. dans le voiſinage de la Ville de Bordeaux, où des Loups, des Sangliers, des Chiens, & des Chats enragés mordirent des Hommes, des Bœufs, des Vaches, des Chevaux, des Mulets, des Aſnes, & des Brebis; le bain de la mer, conſacré pour ainſi dire, par le conſentement unanime de toutes les Nations, comme un remede infaillible pour préſerver d'un ſi terrible mal, fut inutile dans cette occaſion. Pluſieurs perſonnes qui le lendemain de leurs morſures, avoient eu recours au bain de la mer, en éprouverent l'inutilité, & moururent enragés avant les 40 jours.

M. de Saule effrayé de ces exemples, s'eſt appliqué à chercher quelque moyen plus ſûr que celui de la mer, par lequel on pût ſe garantir de la maladie dont il s'agit. Pour trouver le remede convenable à un mal, il faut connoître la nature & les cauſes de ce mal: la rage, dit le ſçavant *Liſter*, n'eſt incurable, que parce qu'on en

ignore la cauſe. M. de Sault perſuadé de cette vérité, n'a rien omis pour acquerir une connoiſſance ſi neceſſaire : il a examiné 1°. l'état où ſe trouvent ceux qui ſont attaqués de la rage, 2°. ce qui ſe découvre dans leurs cadavres, 3°. L'Analogiſme de cette maladie, avec d'autres plus connuës, 4°. le ſuccès heureux ou malheureux des remedes qu'on employe dans cette occaſion. Ces moyens ſont préferables ſans doute, à tous les efforts de l'imagination. Les idées de ferments ſalins, dont la plûpart des Diſſertations ſur la rage, ſont remplies, éblouiſſent la raiſon, mais ne l'éclairent pas. Sydenham a obſervé que les grands Phyſiologiſtes ſont pour l'ordinaire d'aſſez médiocres praticiens. *Syd. Prefat. de Podagrâ.* Quelle imagination plus étendue que celle de Deſcartes ? Peut-on parler & penſer plus juſte, que le P. Malbranche ? Quel homme cependant, auroit jamais voulu prendre l'un ou l'autre pour ſon Medecin ?

Virgile appelle la Medecine un art muet, pour donner à entendre, qu'elle demande plûtôt de la reflexion, de la méditation, que des discours & de l'éloquence.

Præbo ante alios dilectus Japis,

Ille potestates herbarum usumque medendi

Maluit, & mutas agitare inglorius artes.

Le célébre Sydenham fait gloire d'avertir que le tems que les autres consument uniquement à lire, il le passe à méditer : *Quod alii Librorum lectioni, id omne ego meditationi impendere soleo :* La dissection des cadavres, dit M. de Sault, est une espece de torture que l'on donne à la nature même, pour lui faire avoüer la vérité qu'elle tient cachée.

L'Analogisme a été adopté par tous les Medecins comme un moyen non suspect pour découvrir les mysteres physiques, & pour

trouver les remedes convenables aux maux. L'éclairciſſement qui ſe tire des bons & des mauvais effets des remedes, *à juvantibus & ladentibus*, comme l'on parle en Medecine, l'emporte ſur les démonſtrations géométriques, & on doit avoüer que les idées les mieux ſuivies, ſont abſolument vaines, ſi elles ne s'accordent avec ce que découvrent, les ſuccès heureux ou malheureux des remedes. M. de Sault a ſuivi ces 4 moyens pour parvenir à connoître la nature & la cauſe de la rage.

Il compare la cauſe d'une maladie au mot d'une énigme, quand vous avez, dit-il, trouvé ce mot, toutes les penſées de l'énigme, ſe développent: de même auſſi, quand vous avez découvert la cauſe d'une maladie, l'explication de tous les ſymptômes, celle des effets des remedes tout eſt facile.

Notre Auteur commence par la deſcription de la rage; nous ne la rapporterons point, ce qu'il expoſe

là-deſſus

là-deſſus n'étant que trop connu; mais nous n'oublierons pas une remarque importante qu'il fait à ce ſujet, après pluſieurs Auteurs, & qui n'eſt pas de la même notorieté, c'eſt 1°. Que ceux qui ont été mordus au viſage, principalement au-deſſus des lévres, ſont en plus grand danger, & périſſent plûtôt de la rage, que ceux qui ſont mordus ailleurs : 2°. Que ceux qui ont ſouffert la morſure dans une partie découverte, comme la main, par exemple, ou même la jambe lorſqu'elle eſt ſans bas, ne ſont pas moins en danger; au lieu que ceux qui ſont mordus à une partie vêtuë, comme au bras, à la cuiſſe, *&c.* ont beaucoup moins à craindre. 3°. Que cette difference vient de ce que le venin de la rage reſide dans la ſalive, & que cette ſalive entre dans le ſang par l'ouverture que l'animal enragé fait avec ſa dent; de la même maniere à peu-près qu'on ante aujourd'hui la petite-vérole. 4°. Que dans le premier cas

le mélange du venin se fait aisément , parce que la face est arrosée d'une infinité de vaisseaux sanguins & fort voisins du cerveau. 5°. Que dans le second cas , l'intromission du venin ne laisse pas d'être encore facile , mais que dans le troisiéme cas elle est difficile , en ce que les habits retiennent la salive , & que la dent s'essuye en les perçant.

Quant à l'ouverture des cadavres soit d'hommes soit d'animaux qui sont morts enragés , M. de Sault prétend qu'on y découvre dans la tête , un grand nombre de vers ; d'où il conclud que la rage n'a d'autre cause que des vers insinués dans le sang par la playe que l'animal enragé fait avec sa dent , vers qui se multiplient ensuite dans le corps où ils sont entrés , & attaquent, selon notre Auteur , le cerveau , le gozier , les glandes salivaires , causent des délires , des convulsions , & tous les autres symptômes qui se remarquent dans la rage. Pour faire comprendre la

chose, il dit que si des vers contenus dans les intestins, peuvent, par la correspondance des nerfs avec le cerveau, produire des délires, des convulsions, & la mort même, à plus forte raison, des vers d'une certaine espece, venant à attaquer le cerveau & les glandes salivaires, seront capables de produire les mêmes accidens.

Mais pourquoi ces vers qui, selon notre Auteur, causent la rage, se logent-ils plûtôt dans le cerveau qu'ailleurs ? On répond qu'il n'y a pas lieu de s'en étonner, puisqu'on voit une certaine espece de poux gris & cendrés qui aiment la tête, d'autres blancs répandus dans tout le corps, & certains oiseaux se tenir les uns dans les bois, les autres dans les marais, les autres sur les montagnes, *&c.*

M. de Sault ne met d'autre difference entre la salive d'un chien enragé, & celle d'un autre, sinon, dit-il, qu'on trouve des vers dans celle du premier, & qu'on n'en

trouve point dans celle de l'autre, qu'au contraire celle du premier est vulneraire & balsamique; ce qui est cause qu'on represente Esculape avec un chien & une chevre, parce qu'il se servoit du lait de celle-ci pour les maux internes, & de la salive de celui-là pour les playes & les ulceres.

Quant à la troisiéme maniere de s'éclaircir, qui est l'analogisme; ce moyen a été de tout tems regardé comme un des plus sûrs pour découvrir la vérité. C'est par là que l'Anatomie est montée à ce haut degré de perfection où elle est aujourd'hui, puisque l'on doit la plus importante découverte de cette Science, à l'Anatomie comparée, c'est-à-dire à l'analogie du corps des bêtes, avec celui de l'homme. Notre Auteur remarque ici que les conséquences que l'on tire de l'analogie, sont d'autant plus concluantes, que la nature est uniforme dans ses operations: il allegue pour preuve de cette uniformité

1°. la génération des animaux, 2°. la digestion qu'ils font de leurs alimens, 3°. la maniere dont s'entretient leur vie, 4°. leurs mouvemens progressifs. Il entre là-dessus dans un détail qu'on prendroit d'abord pour une digression, mais l'usage qu'il en fait par rapport au sentiment singulier qu'il se propose d'établir, sçavoir, que la rage n'a d'autres principes que les vers, & qu'on ne la peut guerir que par des remedes contre les vers, fait voir que ce détail, bien loin d'être hors de place, est necessaire à notre Auteur dans le cas dont il s'agit.

Il revient ensuite à l'analogie, il dit que si entre les maladies contagieuses on en découvre seulement une, dont la contagion vienne de vers, la preuve sera bien avancée que toutes les autres de même genre se communiquent aussi par des vers, & qu'ainsi la rage qui ne tient pas le dernier rang parmi les maladies contagieuses, ne se com-

muniquera point par une autre voye.

Or il avance comme un fait indubitable, qu'il y a des maladies contagieuſes qui dépendent uniquement de vers qui ſe tranſmettent d'un corps à un autre, ſur quoi il allegue l'exemple de la galle & des maux vénériens.

Pour prouver que les maux vénériens ſont produits par des vers qui dans un commerce impur ſe tranſportent d'un corps à un autre, il a recours à ce paſſage de l'Eccleſiaſte, chap. 19. v. 3. *La pourriture & les vers s'empareront du corps de celui qui ſe joint aux femmes proſtituées.* Mais afin qu'on ne croye pas qu'il veuille forcer l'eſprit en matiere de Phyſique, par des autoritez de l'Ecriture, il renvoye les Lecteurs à un Traité des maux vénériens où il prétend avoir prouvé philoſophiquement, que toutes les maladies contagieuſes, comme galle, teigne, écrouelles, peſte, vérole, ſcorbut, rage, *&c.* ont

pour causes, diverses especes de vers. Il passe ensuite au quatriéme article qu'il s'est proposé, c'est-à-dire à l'indication qui se tire, *à juvantibus & lædentibus*. Il commence par l'examen du bain de la mer que l'on regarde comme un remede infaillible pour préserver de la rage, & il déclare que ce remede n'a réussi à personne de ceux dont il a parlé au commencement de sa Dissertation, lesquels aussi tôt après avoir été mordus par des animaux enragés, furent néanmoins à la mer. Il avertit que ce n'est pas seulement cette année-là, que le remede dont il s'agit, fut inutile; il en rapporte divers exemples, après quoi il s'explique en cette sorte. » Je pourrois, *dit il*, grossir » cette Dissertation, d'un grand » nombre d'autres malheureux, » ausquels le bain de la mer n'a ser- » vi de rien : j'en ai vû la cérémo- » nie; on met le malade à génoux » en chemise dans la mer, fort près » du rivage: lorsque la vague vient,

» deux hommes robuſtes lui dé-
» priment la tête, & lui font paſſer
» l'onde par deſſus tout le corps.
» Cela ſe réitere juſqu'à neuf fois.
» On l'eſſuye enſuite & on l'habil-
» le. Voilà un malade qui ſe croit
» en ſureté.

» On peut aiſément, *continue
» notre Auteur*, rendre raiſon de
» l'inutilité du bain de la mer pour
» préſerver de la rage. Quoique,
» *dit-il*, le ſel marin appliqué ſur
» les viandes, les preſerve de vers,
» on ne croira pas facilement qu'un
» bain pris pendant cinq ou ſix mi-
» nutes, puiſſe s'inſinuer dans le
» ſang pour y détruire les vers qui
» s'y ſont déja multipliés & qui na-
» gent dans ſa ſéroſité. L'eau de la
» mer roidit les fibres de la peau,
» étrangle & reſſerre par conſé-
» quent l'orifice des pores abſor-
» bans, par où le ſel marin pour-
» roit pénétrer & s'introduire; il
» doit par-là devenir inutile.

M. de Sault trouve également *inutile* contre la rage, la diette de

40 jours au pain & à l'eau, les ſcarifications ſur la morſure, l'application du fer chaud, le bandage ſur les yeux pendant neuf jours, les poudres d'écreviſſes, les écailles d'huitres calcinées, les décoctions de Bellis, les racines de roſier ſauvage, les Amelettes compoſées, & autres remedes vantés comme des ſecrets de famille. Il traite tout cela de *puerilitez* & prétend que ſi ces remedes ſe ſont attiré quelques reputation, c'eſt que les animaux qui avoient mordu, n'étoient point enragés, que s'ils l'étoient leur morſure avoit été faite dans une partie couverte, les habits ayant alors retenu les vers, qui nageoient dans la ſalive de ces animaux, ou qu'enfin, il eſt arrivé par hazard, que ces vers ne ſont point entrés dans le ſang par l'ouverture que l'animal enragé avoit faite.

De tous les remedes que les Auteurs ont propoſés pour préſerver de la rage ou pour la guerir, il n'y en a point qui ait fait pour ainſi di-

re, plus de fortune que la poudre de *Palmarius*, & qui ait été plus adopté par les Auteurs qui ont écrit après lui, tels, entre autres, que Sonnert, Charras, Lémeri, Etmuller : cette poudre est composée des plantes même dont on se sert tous les jours pour faire mourir les vers, comme absinthe, petite centaurée, menthe, sauge, ruë, vervene, *&c.*

M. de Sault ne laisse pas échapper une occasion si favorable pour autoriser son sentiment touchant la cause de la rage. Il est évident, dit-il, que tout le mérite de cette poudre consiste à tuer les vers, ou à les empêcher d'éclorre.

Il propose ensuite contre le même mal, l'onguent Napolitain fait avec le Mercure révivifié du Cinabre, la graisse humaine, & celle de porc.

Il faut oindre de cet onguent, la morsure ; notre Auteur assure en avoir fait l'experience, & dit qu'il n'a pas eu lieu jusqu'ici, de s'en repentir; tous ceux sur qui il l'a faite,

ayant été preſervés de la rage.

Il croit être le premier qui ait entrepris l'épreuve dont il s'agit, & voici les raiſons qu'il déclare l'y avoir engagé.

» 1°. Si la cauſe de la rage, *a-t-il* » *dit en lui-même*, conſiſte dans » des inſectes, comme je l'ai avan- » cé, peut-on douter que le Mer- » cure, ce grand deſtructeur des » vers, ce poiſon de toute vermi- » ne, ne ſoit dans la rage, un re- » mede triomphant ?

» 2°. Si la poudre de Palmarius, » cette poudre compoſée de plantes » vermifuges, eſt un ſi grand ſpé- » cifique, ſoit pour prévenir, ſoit » pour guerir la rage. Que ne doit- » on point attendre du Mercure » qui l'emporte de beaucoup ſur » ces plantes pour la guériſon de la » vermine ?

» 3°. A ſuppoſer, pour un in- » ſtant, que la cauſe de la rage ne » conſiſte point dans les vers, on » ne peut du moins diſconvenir que » cette maladie ne ſoit contagieu-

» se, qu'ainsi par rapport à l'unifor-
» mité de la nature dont il a été
» parlé, elle ne dépende de la mê-
» me cause que les autres maux
» contagieux, & que la nature
» n'employe le même moyen quel
» qu'il soit, pour communiquer la
» contagion dans toutes les mala-
» dies qui en portent le caractere,
» sauf le plus ou le moins.

» Si donc, *continue notre Auteur*,
» l'on a un remede qui guerisse
» plusieurs maux contagieux, &
» qui les guerisse infailliblement,
» on peut l'employer hardiment
» contre la rage.

» Or qui disputera, *demande-t-*
» *il*, que le Mercure ne soit le sou-
» verain remede, contre la galle,
» les ulceres, la teigne, les écrouel-
» les, les maux vénériens, les vers
» cutanés, *&c.* Il faut donc con-
» clure par l'analogisme, qu'on
» peut s'en servir contre la rage, &
» qu'on ne peut taxer de témerité
» dans la pratique, l'usage du Mer-
» cure pour préserver ou pour gue-
» rir de cette maladie.

M. de Sault appuye ce raiſonnement d'une reflexion qui paroît bien ſpécieuſe; lorſque le Quinquina, dit-il, fut porté en Europe, on ne s'en ſervoit que pour les fievres quartes. *Pro febribus quartanis primò cœpit inclareſcere*, remarque Sydenham. L'analogie porta enſuite les Medecins à s'en ſervir dans les autres fievres intermittentes, & le remede réuſſit. On l'eſſaya encore contre les fievres continuës ſous-intrantes d'accès, & il eut le même ſuccès. Dans les maux exempts de fievre, qui ſe renouvellent par retours reglés & qui ſont accompanés d'urines rouges avec un ſédiment de même couleur, il a réuſſi encore. Sydenham s'en eſt de plus ſervi pour divers maux d'eſtomac & pour les vapeurs. Le ſuccès n'en a pas été moins heureux. Ne doit-on pas, conclud notre Auteur, s'attendre également qu'un remede qui de l'aveu de tout le monde, eſt ſouverain dans pluſieurs maladies contagieuſes, triomphera auſſi de

mme excellent contre la rage
rsque les maux vénériens ont ét
nnus par les noms qu'ils porten
ijourd'hui, on leur opposoit tou
itre chose que le Mercure, ain
u'on le peut voir dans les premie
uteurs qui ont parlé de ces sort
e maux. On traitoit les malade
ar des sueurs forcées qu'on exci
oit dans la cage avec le secours d
tisannes sudorifiques composée
l'esquine, de gayac, de sarse-pa
eille, d'Antimoine crud, de Sa
afras, de Zests de noix, *&c.* mai
comme on sçavoit que le Mercur
guérissoit la galle, les ulceres, &

ou trois onces d'onguent ; le plus ou le moins de la dose se proportionne à la force, à l'âge, an temperament, au sexe & à la morsure.

Lorsque le malade ne vient que plusieurs jours après la morsure, trouver notre Auteur, il fait faire les frictions pendant quatre jours, trois ou quatre fois par jour, & il augmente la dose de la poudre de Palmarius ; puis il laisse deux jours d'intervalle pour éviter la salivation.

Une remarque importante à faire ici, c'est que la Musique est d'un grand secours pour préserver de la rage ; notre Auteur dit en avoir fait des experiences sur diverses personnes qui lui ont avoüé que la Musique suspendoit en eux, du moins tant qu'elle duroit, l'effroi & la tristesse, qui sont si à craindre dans cette maladie.

M. de Sault termine sa Dissertation par des Observations importantes, où il donne un dérail plus circonstancié de sa méthode. Parmi

ces Obſervations il y en a une qui nous a paru mériter une attention plus particuliere : il s'y agit de 4 hommes mordus par un même loup, le même jour & à la même heure. Ils vont tous quatre ſe baigner à la mer, & reviennent comme aſſurés de leur gueriſon. Mais deux d'entre eux, ne laiſſent pas au bout de quelques jours, de mourir enragés. Les deux autres craignant le même ſort que celui de leurs camarades, & ayant tous les indices d'une rage prochaine, ont recours à M. de Sault, qui ſur le champ, leur appliqua l'onguent de Mercure ſur leurs morſures, ce qu'il continua trois jours conſécutifs. Il crut que la choſe preſſoit trop pour qu'il dût laiſſer aucun intervalle. Après les trois premiers jours, il les fit frotter l'un & l'autre du même onguent, mais de deux jours l'un ſeulement, puis la cinquiéme friction étant faite, il laiſſa deux jours d'intervalle, pendant leſquels cependant, il fit prendre à ces

deux malades, une drachme & demie de poudre de *Palmarius*. Ils furent parfaitement guéris, & il dit qu'il eut le plaisir à la troisiéme friction, de voir les cicatrices des morsures, s'applanir & se ramolir, les douleurs diminuer, le courage se retablir, l'esprit reprendre son assiette naturelle, *&c.*

Peut-on, demande-t-il, *souhaiter un cas mieux marqué, & qui prouve mieux la puissance du Mercure pour préserver de la rage? Quatre hommes sont mordus le même jour, à la même heure, par le même animal; deux périssent de la rage, les deux autres en ressentent les avant-coureurs, & sont garantis par le Mercure, aidé de la poudre de Palmarius; en verité, n'eussai je que cette seule Observation, elle mériteroit l'attention d'un Praticien.*

NOUVELLES LITTERAIRES.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

FRANÇOIS *Changuion* vient d'imprimer *Essai Philosophique sur l'*Ame des Bêtes : *où l'on trouve diverses reflexions sur la* nature de la liberté, *sur celle de* nos sensations, *sur l'*union de l'Ame & du Corps, *sur l'*immortalité de l'Ame. *Seconde Edition, revûë & augmentée*, à laquelle on a joint un *Traité des vrais principes qui servent de fondement à la certitude morale.* 1737. *in*-12. 2. vol. M. *Doullier*, Auteur de l'Ouvrage, dédie cette Edition à M. *de Fontenelle*, à qui il donne dans son Epître Dédicatoire les loüanges que cet illustre Sçavant mérite à si juste titre, & depuis si long-tems.

FRANCE.

DE DIJON.

Traité des Eaux Minérales de Bourbonne-les-bains, *contenant une explication méthodique ſur tous leurs uſages. Par* M. Baudry, *Medecin des Hôpitaux du Roi & Intendant des Eaux Minérales de ce lieu.* Chez J. *Sirot*, Imprimeur-Libraire, Place S. Etienne. 1736. *in*-8°.

DE PARIS.

M. l'Abbé *Lenglet du Freſnoy* a publié en une Brochure *in*-12. le Plan d'un nouvel Ouvrage qu'il doit faire paroître inceſſamment ſous le titre : *de l'uſage & du choix des Livres pour l'étude des Belles-Lettres.* Avec des *Catalogues raiſonnés des Auteurs utiles ou neceſſaires, pour ſe former dans les diverſes parties de la Litterature.* Cette Brochure ſe diſtribue Quai des Auguſtins, chez

Musier pere, *Rollin* fils, *de Bure* l'aîné, & *de Bure* le jeune.

De Bure l'aîné débite le second Volume des Principes de l'Histoire pour l'éducation de la Jeunesse, par années & par leçons. 1737. *in*-12.

M. *Andry*, Docteur-Régent de la Faculté de Medecine de Paris, Lecteur & Professeur Royal en Medecine, doit donner dans peu une *Dissertation Physique & Chirurgique* sur *ce qu'on peut esperer d'un moyen qu'il propose pour guerir radicalement certaines hydrocelles par la simple ponction, en seringuant dans la cavité, aussi-tôt après en avoir évacué l'eau, & avant que de retirer la canule, quelque liqueur capable de raffermir & consolider les fibres relâchées.*

On trouve chez differens Libraires de Paris le Livre suivant imprimé à Rennes, chez *Guillaume Vatar. Questions & Observations concernant les Matieres Féodales, par rapport à la Coûtume de Bretagne.* Par feu M. *Pierre Hevin*, ancien Avo-

cat au Parlement de la même Province. *La suite des Consultations du même Auteur.* Les *Actes de notorieté donnés au Parquet depuis* 1721. *jusqu'à present, & les Constitutions des Ducs Jean II. & Jean III.* Avec les *Edits de Création du Parlement & des Présidiaux.* 1736. *in*-4°.

Pierre-Michel *Huart*, ruë S. Jacques, près la Fontaine S. Severin, à la Justice, a en vente : *Abrégé de toute la Medecine-pratique*, » où » l'on trouve les sentimens des plus » habiles Medecins sur les mala» dies, sur leurs causes & sur leurs » remedes : avec plusieurs Obser» vations importantes. Traduit de » l'Ouvrage de M. J. *Allen*, Me» decin Anglois. *Nouvelle Edition*, » revûë, corrigée & augmentée de » plus du double, tant des addi» tions contenuës dans la derniere » Edition de l'Auteur, que de » quantité d'autres Pieces & Arti» cles interessans pour la Pratique » Medecinale & Chirurgicale. 1736 *in*-12. 6 vol.

Le R. P. *Bougerel* de l'Oratoire, vient de donner au Public un Ouvrage qui ne sçauroit manquer d'être bien reçu. C'est la Vie de *Pierre Gassendi*, Prevôt de l'Eglise de Digne, & Professeur de Mathématiques au College Royal. 1737. vol. *in* 12. imprimé chez *Jacques Vincent*, ruë & vis à-vis l'Eglise S. Severin, à l'Ange.

Histoire de Moncade, dont les principales Avantures se sont passées au Méxique, & le *Marquis de Leyra*. Nouvelle Espagnole. Chez *Prault* pere, Quai de Gêvres. 1736. vol. *in*-12. deux Parties. Voici l'Avis que l'Imprimeur a mis à la tête de ces deux Romans : » Lorsque » *Gulistan*, ou l'Empire des Roses » parut en 1704. il fut favorable- » ment reçu du Public : c'est ce » qui a déterminé à donner aujour- » d'hui l'*Histoire de Moncade*, par- » ce qu'on sçait que l'un & l'autre » sont de feu M. d'*Alegre*, qui a » fait plusieurs Ouvrages, mais » qui n'a jamais voulu qu'aucun

» fut

» fût mis ſous ſon nom, le titre
» d'Auteur n'étant pas apparem-
» ment de ſon goût....

» Quoique le *Marquis de Leyra*
» ne ſoit pas du même Auteur, on
» a cru qu'on pouvoit le mettre à
» la fin de la ſeconde Partie de
» *Moncade*; cette addition peut
» être regardée comme une ſuite
» de Nouvelles Eſpagnoles.

Apologie des Dames, appuyée ſur l'Hiſtoire. Par M. de ***. Chez *Didot*, ruë du Hurpoix, à la Bible d'or. 1737. *in*-12.

Hymnes du nouveau Breviaire de Paris, traduites *ou* paraphraſées *en vers*. Premier Recueil. Chez Gabriel *Martin*, ruë S. Jacques, vis-à-vis la ruë du Plâtre, à l'Etoile. 1736. *in*-12.



BIBLIOGRAPHIE,

OU

CATALOGUE

DES LIVRES DONT IL EST parlé dans les Journaux de l'année 1736.

BIBLIA SACRA, INTERPRETES, CONCILIA.

Historici Sacri et Prophani.

ORATORES: POETÆ: FACETIARUM ET JOCORUM, NARRATIONUM ET NOVELLARUM, NECNON HISTORIARUM EROTICARUM SCRIPTORES: GRAMMATICI.

JURIDICI ET POLITICI.

PHILOSOPHI.

MATHEMAT[illegible]

MEDICI.

Fin de la Bibliographie.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal de Déc. 1736.

Fin de la Table.

